

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 13057 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beauve-Méry Directeur : André Fontaine

MERCREDI 21 JANVIER 1987

L'émigration : faveur ou droit pour les Soviétiques ?

L rôle du rédacteur en chef de la « Pravda » n'est pas de couler sur le papier la première idée saugrenue qui lui passe par la tête. Si donc M. Victor Afanassiou se permet de critiquer la politique d'émigration de son pays, c'est que le problème évoqué est officiellement résolu ou en train de l'être.

« Tout n'est pas pour le mieux chez nous sur ce chapitre », écrit M. Afanassiou, retour d'un voyage au Canada, où, chaque fois, des parlementaires l'ont vivement interpellé. « Là aussi s'est installé un comportement bureaucratique, et les problèmes ne sont pas toujours réglés avec la souplesse et la rapidité voulues. Il arrive que nous trahions à prendre une décision au sujet du départ de dissidents ou d'autres : après quoi, poursuit-il sur un ton sarcastique, la presse occidentale fait un grand vacarme, attribue au candidat au départ toutes sortes de titres scientifiques, « transforme d'un coup de baguette magique un déchet de l'Université en grand mathématicien », et, ensuite, « après avoir longtemps réfléchi, trop longtemps parfois, nous laissons partir le grand homme en Occident et fourissons l'occasion d'une nouvelle campagne antisoviétique ».

Mais, ajoute bien sûr le rédacteur en chef, « à l'avenir tout sera plus simple et plus rapide » grâce à une nouvelle loi en vigueur depuis le 1^{er} janvier et qui fixe à un mois le délai de réponse normal de l'administration aux demandes d'émigration.

Mais cette nouvelle loi institue au même temps des conditions plus restrictives : les candidats au départ devront être invités par des membres de leur famille la plus proche. Certains redoutent qu'elle ne soit qu'un moyen de justifier légalement (et rapidement) des refus, et d'autres estiment qu'elle sera au mieux un moyen de régler les problèmes de réunification des familles. Pourtant, les responsables soviétiques les-ont entendus, par divers canaux, que le nombre des autorisations de sortie va être substantiellement accru : il était tombé à un niveau exceptionnellement bas.

La pratique de ces derniers mois permet de penser que le Kremlin est en effet décidé à faire quelques gestes. Des dissidents célèbres ont été « expulsés », un certain nombre de refusés (juifs candidats au départ) ont pu partir après une longue et douloureuse attente. C'est qu'il s'agit là pour l'URSS d'un problème d'image auquel M. Gorbatchev semble particulièrement sensible.

C'est d'ailleurs pour améliorer cette image qu'on s'applique désormais à montrer que la « migration » n'est pas forcément à sens unique. Des retours d'émigrés depuis par l'Occident sont organisés à grand renfort de trompettes - au prix de quelques fausses notes, quand les départs de l'Occident sont encore plus déçus des dissidents de leur retour... Des émigrés sont aussi envoyés auprès de transfuges célèbres - le dernier en date est le danseur Baryshnikov - pour les inciter à revenir.

Tout cela est un progrès, mais comment ne pas rappeler que le problème est posé à l'envers, puisque l'URSS continue à considérer le droit au départ - et éventuellement au retour - comme un privilège réservé à certains individus choisis dans certaines catégories (juifs, Allemands de la Volga, célébrités, prisonniers au bout de l'épuisement).

Le vrai problème est tout différent et sa solution, d'une simplicité évangélique : que les citoyens soviétiques puissent circuler librement, que le parti-Etat cesse de les considérer comme sa propriété privée. C'est évidemment plus facile à dire qu'à faire.

Emploi, participation, recherche scientifique...

M. Chirac définit avec ses ministres ses objectifs pour 1987

M. Chirac réunit mardi après-midi 20 janvier à l'Hôtel Matignon l'ensemble des membres du gouvernement. Un séminaire d'une journée sera également convoqué prochainement. Objectif : définir les priorités du gouvernement pour 1987.

Auparavant, M. Jacques Chirac devait soumettre au président de la République, en vertu de l'article 8 de la Constitution, la nomination d'un ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, poste rendu vacant par la démission de

M. Alain Devaquet, le 6 décembre dernier. M. Jacques Valade, sénateur (RPR) de la Gironde, devait être nommé à ce poste. M. Adrien Zeller (CDS), secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale, devait être nommé ministre délégué et se voir attribuer, en outre, la responsabilité des personnes âgées. M. Jean Arthuis (CDS), secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, devait devenir ministre délégué auprès du ministre de l'économie, chargé de la consommation.

Lorsque commencera l'année 1988, les trois petits mois qui précéderont l'élection présidentielle d'avril seront exclusivement consacrés à la campagne des candidats. Ce sera vraiment la dernière ligne droite, celle des explications et des affirmations, des plaidoyers et des réquisitoires, celle aussi des meetings et des tournées en province, celle enfin des slogans et des affiches. 1987 est donc la dernière année utile, celle des investissements décisifs.

Pour les uns, elle sera l'année de tous les espoirs. M. Mitterrand, qui se garde toujours de révéler ses intentions, ne manquera pas d'entretenir le doute le plus longtemps possible. C'est de légitime tactique. M. Raymond Barre, dont l'intention de briguer l'Élysée n'est plus un mystère depuis longtemps, va s'employer à apparaître comme le recours inévitable de la majorité actuelle. Le chef de l'Etat sortant ne court pas de risque majeur : il est déjà entré dans l'histoire de la République. M. Raymond Barre court un ris-

que limité : il ne serait pas le premier à rater son entrée à l'Élysée sans que sa carrière soit pour autant terminée.

Il est donc dans une situation comparable à celle de M. Rocard, si la voie présidentielle lui était barrée. Le député du Rhône et le maire de Conflans-Sainte-Honorine n'ont pas de responsabilité nationale dans la conduite des affaires, ils échappent par là-même à l'usure du pouvoir. Quant à M. Mitterrand, sa position est tout aussi confortable puisque, par la grâce de la coexistence, il peut choisir les thèmes et les terrains de ses interventions et ne retenir que ceux qui lui sont le plus profitables. Les résultats des sondages d'opinion montrent que, depuis dix mois, il ne s'est pas souvent trompé.

M. Chirac, en revanche, est dans une situation toute différente, et 1987 pourrait bien être pour lui l'« année de tous les dangers ». Le premier ministre ne

l'ignore pas. Lorsqu'il fait le bilan de ses dix premiers mois d'exercice du pouvoir en constatant que « les difficultés ne nous ont pas manqué », il pense aussi à celles qui l'attendent.

Il sait qu'il lui faudra, plus que jamais, prouver la vérité d'une formule qu'il répète depuis plus de dix ans : « Partout où il y a une volonté, il y a un chemin. » Mais un acte de foi et un slogan peuvent-ils suffire à conjurer tant d'adversités concentrées sur sa route ? Convenu par M. Balladur, avant le 16 mars, de s'embarquer personnellement dans la voie de la cohabitation alors qu'il avait longtemps hésité à mêler son sort à cette entreprise hasardeuse, M. Chirac, de toute façon, ne peut plus reculer. Son tempérament le pousse donc à redoubler de volonté.

Tel est le sens des trois types d'action qu'il lance en ce mois de janvier.

ANDRÉ PASSERON.
(Lire la suite page 8.)

MM. Kadhafi et Habré contraints de jouer leur va-tout

Course de vitesse au Tchad

Alors qu'une sorte de trêve tacite entre belligérants se prolonge depuis quelques jours dans le nord du Tchad, en prélude sans doute à de nouveaux affrontements, le président du Niger, le général Seyni Kountché, vient de demander la réunion extraordinaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), pour tenter de mettre fin au conflit.

Le président tchadien, M. Hissène Habré, et le colonel Kadhafi sont, paradoxalement, dans une impasse. Pour des raisons différentes, l'un et l'autre se voient contraints de jouer leur va-tout, c'est-à-dire de lancer une offensive de grande ampleur dans le nord du Tchad. La France, qui, jusque-là, a réussi à se cantonner dans le rôle de fournisseur de l'armée de N'Djamena et de garant de l'intégrité de la partie du territoire tchadien située au sud du seizième parallèle, va avoir bien du mal à ne pas se laisser entraîner dans un conflit dont elle souhaite qu'il se limite à un affrontement tchado-libyen.

En ayant rendu possible, par ses livraisons d'armements au régime de N'Djamena, la tentative de reconquête du nord de son pays entreprise par M. Habré, Paris s'est peu à peu enfermé dans une logique : lui sera-t-il possible de ne pas intervenir directement dans les combats si son allié tchadien, confronté à un ennemi supérieur en nombre, se voit menacé d'une défaite ?

Pendant longtemps, le gouvernement français a craint que tel ne soit le calcul du président tchadien. Officiellement, cette hypothèse est aujourd'hui écartée. Il n'en reste pas moins que la possibilité, et donc les risques, d'un « appel au secours » de l'armée

tchadienne ne peut pas être écartée, en dépit, ou à cause des succès militaires remportés récemment par N'Djamena.

Si, par exemple, le président tchadien réussit à reconquérir la grande palmeraie de Faya-Largeau et si, comme en juillet 1983, il doit ensuite fuir sous les bombardements libyens (car il est peu probable que les missiles anti-aériens dont est aujourd'hui dotée l'armée de N'Djamena suffisent à tenir en respect les chasseurs-bombardiers libyens), la France pourra-t-elle, comme en 1983, refuser d'intervenir ? Alors même qu'elle fournit l'essentiel de la logistique de l'armée de N'Djamena, allant même jusqu'à installer, selon le mot d'un diplomate, une « station multi-services » (armes, munitions, carburant, antenne sanitaire, réparation automobile), à la hauteur du 16^e parallèle, à Kalati, pour pouvoir ravitailler en permanence

l'un des belligérants ? Les risques d'une « escalade » sont donc réels. Les acteurs, le scénario, semblent prêts pour une aggravation du conflit.

La conquête de la localité de Fada, dans le massif de l'Ennedi, par les Forces armées nationales tchadiennes (FANT) a constitué une importante victoire pour le président tchadien, mais elle peut conduire à une spirale de l'affrontement. L'annexion de la garnison libyenne, la saisie d'un volumineux armement ne sont rien, pour Tripoli, comparés à l'humiliation ressentie par le colonel Kadhafi.

La chute de Fada, c'est la destruction de l'un des deux points d'ancrage (avec Faya-Largeau) du dispositif libyen dans le nord du Tchad. C'est donc, pour le colonel Kadhafi, un abécès qu'il faut vider le plus vite possible.

LAURENT ZECCHINI.
(Lire la suite page 5.)

La réévaluation du yen par rapport au dollar

Un entretien avec le président du patronat japonais.
PAGE 32

Arrestations en Suède

La police a appréhendé trois hommes soupçonnés de complicité dans le meurtre de l'ancien premier ministre Olof Palme.
PAGE 36

Un entretien avec M. Roland Faure

Le président de Radio-France maintiendra tout le réseau des stations locales.
PAGE 12

La gestion des entreprises publiques

Le point de vue de M. Claude Quin, ancien président de la RATP.
PAGE 33

Le sommaire complet se trouve page 36

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

Nos pages hebdomadaires consacrées aux sciences et à la médecine fusionnent. Le Monde publiera désormais chaque mardi (numéro daté mercredi) un supplément plus étoffé, « Le Monde Sciences et Médecine ». Cette évolution correspond à celle de la recherche dont le caractère pluridisciplinaire s'accroît d'année en année.

« Le sucré et le salé, l'acide et l'amer ne sont pas perçus de la même façon sous toutes les latitudes : chaque peuple a ses goûts, comme le montre une étude comparative du CNRS. » L'INSERM publie les résultats d'une enquête déconcertante sur les examens radiologiques : attention, ils ne sont pas toujours sans risques. « Faudra-t-il modifier la loi sur l'IVG ? Une pilule révolutionnaire permet d'interrompre une grossesse précoce. » Aux Pays-Bas, des ingénieurs ont fabriqué le soleil artificiel le plus brûlant du monde. Objectif : éprouver la résistance des satellites.

(Pages 17 à 19)

Les plans-reliefs aux Invalides

Ebauche d'un musée

Le secrétaire d'Etat à la culture, M. Philippe de Villiers, devait, mardi 20 janvier, inaugurer la préfiguration du futur Musée des plans-reliefs, à l'hôtel des Invalides, alors que 80 % des pièces de la collection sont toujours à Lille.

« Le vendredi 14 mars 1717, le tsar Pierre le Grand alla, dès 6 heures du matin, voir les plans en relief de toutes les places fortes du roi, nous dit Saint-Simon. Il examina fort longtemps tous ces plans, qu'il admirait comme une merveille. » Le mardi 20 janvier 1987, Philippe de Villiers a chaussé, pour quelques quarts d'heure, les bottes de l'autocrate (1). Il inaugurerait la préfiguration du Musée des plans-reliefs dans les combles de l'hôtel des Invalides : 1 200 mètres carrés qui seront multipliés par cinq, d'ici trois ans, quand le musée définitif ouvrira ses portes. Une exposition faite avec des restes : 80 % des pièces ont été enlevées pour Lille, on le sait, à la veille

des dernières élections législatives. Pourtant, grâce au talent de Jean Dethier, responsable des expositions au CCI du Centre Pompidou et à la science de Nicolas Faucher, un jeune historien spécialiste de l'architecture militaire, le résultat est à la hauteur des ambitions de Christian Pauty, chargé de l'élaboration du futur musée.

Le ministère de la culture, il est vrai, n'a pas lésiné : plus de 7 millions de francs ont été investis dans cette opération de rattrapage. Il a fallu cloisonner, électrifier et chauffer une galerie de 100 mètres de long sur 10 mètres de large.

EMMANUEL DE ROUX.
(Lire la suite page 13.)

(1) La mode est aujourd'hui strictement inaugurations qui traitent en longueur. Le musée ne sera donc pas ouvert au public avant le samedi 24 janvier. Il faut noter que la Revue des monuments historiques, vient de publier un excellent numéro consacré aux plans-reliefs.

Yves Berger
Les Matins du Nouveau Monde
L'Amérique est un rêve...
VENDREDI A "APOSTROPHES"

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 625 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 L. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 sh. ; Suisse, 1,80 fr. ; USA, 1,25 \$; USA (West Coast), 1,50 \$.

Le Monde
IMMOBILIER
LEMONDE

Etranger

La guerre du Golfe

Washington met en doute la percée irannienne en direction de Bassorah

Tandis que les combats autour de Bassorah semblent marquer une pause, les Etats-Unis se sont déclarés sceptiques à propos des gains importants revendiqués par l'armée iranienne près de la grande métropole méridionale de l'Irak. « Nous n'avons aucune indication qu'il y ait une percée militaire », a indiqué, lundi 19 janvier, un haut responsable américain qui a requis l'anonymat.

« Pour autant que nous puissions l'affirmer, a-t-il poursuivi, les Iraniens n'ont pas réalisé de gains importants depuis vendredi [ce] ne sont pas en train de prendre Bassorah en tenaille. »

Le responsable américain a souligné cependant qu'« il y avait peut-être quelque chose d'important en préparation », et que Washington suivait avec la plus grande attention l'évolution de la situation.

Combats intenses

La chaîne de télévision américaine a, pour sa part, indiqué, lundi soir, que le porte-avions *Kitty Hawk* faisait route vers l'océan Indien et pourrait être en position à la sortie du Golfe avant la fin de la semaine. Selon les rapports des services de renseignements américains les combats demeurent sporadiquement intenses et, depuis plusieurs jours, localisés au sud et au sud-est du grand lac artificiel créé par l'Irak à l'est de Bassorah.

Les Etats-Unis ont officiellement adopté une politique de neutralité mais suivent attentivement l'évolution des hostilités depuis le début du conflit, grâce notamment à des photographies prises par satellites. Reste à savoir quelle est la valeur des informations occasionnellement diffusées par le département de la défense ou les services de renseignement. En effet, le ministre des Etats-Unis, M. Talmadge, a récemment accusé les Etats-Unis d'avoir fourni à l'Irak de fausses informations militaires dans le but d'aider l'Irak.

A Téhéran, les médias ont fourni, lundi, très peu d'informations sur la

situation militaire. Le seul communiqué de la journée concerne l'offensive Kertala-5 et fait état d'une légère progression en direction de Bassorah.

Les troupes iraniennes, selon le communiqué, ont déclenché la troisième phase de leur offensive en franchissant la rivière Jassin, un cours d'eau qui relie le Chatt-el-Arab au lac artificiel Boukhatret et Asmak, situé plus au nord.

Bagdad, pour sa part, affirme dans un communiqué que l'armée irakienne contrôle « totalement » la situation dans le secteur est de Bassorah, après avoir « héroïquement » repoussé toutes les tentatives d'attaque iraniennes visant à « déserrer l'étau » irakien dans cette zone. Le général Abdel Sattar Ahmed, commandant du 2^e corps d'armée, a, de son côté, affirmé que les Iraniens avaient fait usage lors des combats de missiles antichars de type Tow, de fabrication américaine. « Les Américains, a-t-il dit, leur ont fourni ces missiles pour handicaper » nos chars d'assaut.

Par ailleurs, l'état-major a indiqué, dans la soirée de lundi, que l'aviation avait bombardé, pour la deuxième fois de la journée, les villes d'Ispahan, de Tabriz et de Desfoul. Selon l'agence de presse irakienne, ce sont cinq villes qui ont été bombardées : Islamabad-Gharb, Bakhtar, Ilam, Tabriz et Saqqez. Dimanche, neuf villes avaient été bombardées, dont Sananda, dans le Kurdistan irakien, où, selon un dernier bilan, 235 personnes ont péri et 500 autres ont été blessées. Le journal *Keyhan* précise que huit avions ont attaqué 18 points de la ville en lâchant des bombes et des roquettes et en tirant des missiles air-sol.

Démenti

du président Moubarak

L'Irak, pour sa part, a tiré, mardi matin, un nouveau missile sol-sol sur Bagdad. Le tir de ce missile, le cinquième en peu de jours, a été confirmé par les correspondants sur place, mais aucune information officielle n'a été rendue publique à ce sujet par les autorités. Selon Téhéran, le missile visait le siège du parti Baas situé près du palais présidentiel.

Sur le plan diplomatique, le président Saddam Hussein s'est entretenu par téléphone avec le roi Hussein de Jordanie et le président égyptien Hosni Mubarak, à qui il a confirmé la capacité de l'Irak « d'écraser et de détruire » les « intentions diaboliques » des gouvernements iraniens à l'encontre de l'Irak. Le président Moubarak a, par ailleurs, démenti, dans une interview au journal *Kowiteh*, l'envoi de soldats, d'armes ou d'appareils de guerre égyptiens à l'Irak. Se référant aux prisonniers égyptiens qui ont été faits prisonniers par les Iraniens, il a expliqué qu'il s'agissait de « simples citoyens travaillant en Irak » qui se seraient engagés dans l'armée irakienne en tant que volontaires. — (AFP, Reuters, AP.)

Incendies vraisemblablement criminels dans trois installations pétrolières au Koweït. — Des incendies mineurs, vraisemblablement criminels, se sont déclarés simultanément dans la nuit de lundi 18 au mardi 20 janvier dans trois installations pétrolières de la zone industrielle d'Al Mouskawa, à une dizaine de kilomètres au nord du terminal d'Al Ahmedi (sud de la ville de Koweït), a-t-on indiqué mardi de source officielle à Koweït.

Trois organisations extrémistes, dont le Dihad islamique, ont récemment mis en garde le Koweït contre le tirage du sommet islamique qui s'ouvre le 26 janvier. Une autre organisation, le Mouvement islamique révolutionnaire (MIR), avait menacé de « transformer le Koweït en tombeau pour la plupart des dirigeants islamiques qui assisteront à ce sommet ».

EGYPTE : édition américaine pour « Al Ahram ». — Le quotidien officiel *Al Ahram* a lancé lundi 19 janvier une édition nord-américaine fabriquée à Long-Island (près de New-York) et tirée à 5000 exemplaires vendus 1 dollar pièce. En 1984, *Al Ahram* avait lancé à Londres une édition internationale, mais celle-ci n'était pas disponible en Amérique le jour de sa sortie. Désormais, *Al Ahram*, grâce aux satellites, est imprimé simultanément au Caire, à Londres et à New York. — (Reuters.)

Les relations entre Paris et Téhéran et le problème des otages

M. Chirac pourrait recevoir un haut fonctionnaire iranien

Les efforts de normalisation entre Paris et Téhéran ont été au centre de l'entretien que le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a accordé, lundi 19 janvier, à un haut fonctionnaire iranien, M. Ali Ahbari. Ce dernier fait une visite de trois jours à Paris, au moment où la France n'a pas caché qu'elle était déçue du comportement des dirigeants iraniens : ceux-ci, en dépit d'un certain nombre de gestes de bonne volonté de la part du gouvernement français notamment le paiement de 330 millions de dollars dus à l'Iran au titre du prêt Eurodif - n'auraient pas exercé toute leur « influence » pour obtenir la libération des otages du Liban.

M. Ahbari a remis à M. Raimond un message du ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati. La teneur n'en a pas été révélée, mais il s'agissait sans doute d'une réponse de M. Velayati à la lettre que M. Raimond lui avait adressé il y a une dizaine de jours, portant, vraisemblablement, sur

l'affaire des otages. Peu après la libération d'un des otages français, Noël, M. Raimond avait publiquement indiqué qu'il attendait davantage de la part de Téhéran - en clair que d'autres otages seraient libérés si les dirigeants de la République islamique avaient usé de toute leur influence auprès des extrémistes chiites qui détiennent les Français.

La France estime qu'il ne peut y avoir de véritable « normalisation » avec l'Iran - échange d'ambassadeurs et éventuelle visite de M. Raimond à Téhéran - tant que tous les otages du Liban n'auront pas été libérés. Paris considère également que cette « normalisation » ne se fera pas aux dépens des relations que la France entretient avec l'Irak. Pour sa part, la presse iranienne a fait valoir qu'une amélioration des relations franco-iraniennes passait par un arrêt du soutien militaire français à l'Irak.

Selon l'ambassade d'Iran à Paris, M. Ahbari, directeur pour l'Europe

et l'Amérique au ministère des affaires étrangères, pourrait aussi rencontrer M. Jacques Chirac afin de lui remettre un message du chef du gouvernement iranien, M. Mir Hossein Mousavi.

Pour sa part, dans une interview à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, M. Velayati déclare notamment : « En principe, il n'y a pas d'obstacle du côté de l'Iran pour l'établissement de bons rapports avec la France (...) mais en raison du refroidissement des relations entre les deux pays ces dernières années, l'établissement de relations idéales demande des efforts de part et d'autre. »

L'enlèvement d'un cinquième otage français au Liban, le journaliste Roger Anque vient encore compliquer un peu plus ce dossier des relations franco-iraniennes. Le journaliste a été capturé à Beyrouth-Ouest il y a exactement une semaine, le mardi 13 janvier, mais aucune revendication n'a encore été formulée. Ce silence inquiète particulièrement sa famille et notamment son père, un employé de supermarché aujourd'hui à la retraite.

« La clé du problème des otages, estime cependant l'émissaire de l'église anglicane, M. Terry Waite, ne se trouve pas à Téhéran mais entre les mains de leurs ravisseurs. » « Ce sont des groupes qui ne sont contrôlés par personne, même si l'Iran exerce une influence sur eux, a-t-il dit lundi à la presse à Beyrouth ; je ne suis pas convaincu que des facteurs extérieurs expliquent les prises d'otages. Les ravisseurs sont maîtres de leur propre situation et prennent eux-mêmes leurs décisions. »

Facteurs

NOUVEAUX

Il a révélé qu'il était entré en contact direct - « un tête-à-tête » - avec certains membres du Dihad islamique, le groupe qui affirme détenir certains otages occidentaux, notamment des Américains et au moins trois Français. M. Waite s'est, toutefois, refusé à indiquer s'il avait pas mêlé aux efforts visant à faire libérer les Français - le gouvernement de Paris « est très profondément engagé » sur cette question, a-t-il dit.

LIBAN

Tension persistante entre miliciens druzes et chiites à Beyrouth

Une vive tension a régné toute la journée du lundi 19 janvier à Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane), où les miliciens en armes sont retournés dans la rue pour établir des barrières. Pour l'essentiel, il s'agissait d'hommes du Parti socialiste progressiste (PSP, à majorité druze) et de miliciens du mouvement chiite Amal, qui se sont déployés par dizaines après la tentative d'assassinat perpétrée dimanche soir contre Abou Haytham, chef des services de sécurité du PSP, dans le quartier chiite d'Ouzai à l'entrée sud de la capitale. En dépit d'une rencontre entre responsables des deux formations, en présence d'observateurs militaires syriens, les miliciens étaient toujours maîtres de la rue en fin de journée. Le premier ministre, M. Rachid Karamé a réclamé le renforcement de la présence militaire syrienne à Beyrouth-Ouest.

Une forte animosité régnait entre le PSP et Amal, alliés de la Syrie, depuis le début de la « guerre des camps », il y a cent onze jours. Amal accuse implicitement le PSP de tolérer les bombardements palestiniens à partir de la montagne druze contre la banlieue chiite de Beyrouth. Il reproche, en outre, au chef druze, M. Walid Joumblatt, son soutien à M. Moustapha Saad, chef de l'Organisation populaire nassérienne (OPN), considéré par Amal comme l'« otage » des palestiniens, notamment du Fatah de Yasser Arafat, très influent à Sidra.

M. Saad a été victime d'une tentative d'assassinat dimanche soir, également à Ouzai, au cours de laquelle trois de ses gardes du corps ont été blessés et deux autres sont portés disparus. Des milliers de Palestiniens et de Libanais, druzes en tête, se sont rendus lundi au domicile de M. Saad pour lui déclarer leur appui, alors que tous les magasins de la ville avaient baissé leurs rideaux.

Enfin, les dirigeants syriens ont souhaité la poursuite des contacts préliminaires à un éventuel sommet libano-syrien. Mais, la délégation libanaise qui s'était rendue dimanche à Damas est rentrée lundi bredouille, sans avoir obtenu des dirigeants syriens un accord sur la date de la tenue d'une rencontre entre les présidents libanais et syriens, brochant depuis un an. — (AFP.)

BIBLIOGRAPHIE

Les femmes d'Israël et la guerre

Une enquête de Danièle Kriegel et Régine Waintrater

Amoureuses rongées d'angoisse, jeunes épouses endeuillées, mères inconsolables : pour les Israéliennes, la guerre est une rivalité féroce. Elle a frappé cinq fois en quarante ans et réside toujours. A cause d'elle, les femmes d'Israël, filles et sœurs de soldats, soldats elles-mêmes, sont, plus qu'ailleurs, des « veuves en survie ».

Comment vivent-elles l'éprouvante promiscuité avec ce « sacrifice suprême » - la mort au combat - qu'on attend des hommes ? Comment surmontent-elles la hantise ou le drame ? Deux Israéliennes, Danièle Kriegel, journaliste, et Régine Waintrater, psychologue, le leur ont demandé. Leur livre-témoignage est un voyage au féminin entre guerres et destins.

Pour la génération des pionnières, ces « filles de l'ouïe » réalisant le jour ce qu'elles avaient rêvé la nuit d'avant, se battre en 1948 c'était servir, dans l'exaltation, l'« idéal sioniste ». Comme Mazaï, épouse phare guidant vers la côte les bateaux d'immigrants, les bras en l'air et lourdement encroûtés. Elles auraient pu déjà chanter le petit refrain à la mode vingt ans plus tard : « Partout où nous allons nous sommes trois, toi, moi et la prochaine guerre. »

Lorsqu'arrive justement « la prochaine », elle les confronte à l'essentiel : l'attente, la peur, les cauchemars. Et aussi, comme Ruth, un soir maudit, la force d'écouter « un grand type inconnu en uniforme » lui annoncer son veuvage. Les immigrées de fraîche date, elles, ressentent la guerre comme un rite de passage qui, en scellant leur intégration, les transforme en « Israéliennes à part entière ».

Mais la guerre du Liban a flétri l'idéal, inoculé le doute, terni la légende du soldat juif sans peur et sans égoïsme enfançant son treillis et sautant dans sa voiture pour rejoindre le front. Pour la première

fois, le sacrifice n'était plus légitime. Les femmes aussi ont douté. « Je me suis sentie le droit moral, raconte une mère, de dire à mon fils : n'y va pas... »

JEAN-PIERRE LANGELLIER.
* Cette nuit encore, Golda ne dort-elle pas. Les femmes et la guerre en Israël, de Danièle Kriegel et Régine Waintrater, éditions J.-C. Lattès, 99 francs.

M. Shimon Pérès en Europe. — Le ministre israélien des affaires étrangères entame, mercredi 21 janvier, une tournée d'une semaine en Europe qui le mènera successivement à Londres, Paris et Bruxelles. Il doit notamment rencontrer le premier ministre britannique, M^{me} Margaret Thatcher, et le président François Mitterrand. — (Reuters.)

Bagarre au Parlement israélien à propos de la visite d'une délégation soviétique. — Une bagarre a mis aux prises, lundi 19 janvier, à la buvette de la Knesset, des députés israéliens de droite et de gauche, lors de la visite à Jérusalem d'une délégation du Comité pour la paix soviétique. Accompagnés par leurs hôtes travaillistes et communistes, les députés soviétiques avaient été accueillis à la Knesset par les cris hostiles de plusieurs parlementaires de la droite israélienne, notamment M^{me} Gueoula Cohen, le rabbin Meïr Druckmann et le rabbin Meïr Kahana. Ces derniers, brandissant des banderoles appelant l'URSS à autoriser le départ des juifs soviétiques, ont été brutalement pris à partie par leurs collègues communistes, notamment MM. Tawfik Toubi et Charon Bitton.

La délégation du Comité pour la paix soviétique, dirigée par le général Nikolai Botchov, est arrivée mardi dernier en Israël pour une visite d'une semaine.

Asie

PHILIPPINES

Des combats entre musulmans ont fait de nombreuses victimes à Mindanao

Cotabato (Mindanao) (Reuters). — Des combats entre guérillas musulmanes dans le sud des Philippines ont entraîné dix mille villageois à fuir leurs foyers et ont fait de nombreux morts. Les combats opposent le Front de libération islamique Moro (FLIM), à caractère islamiste, et le Front de libération nationale Moro (FLNM) ont commencé la semaine dernière, mais la nouvelle de ces affrontements n'est parvenue que lundi 19 janvier dans la soirée, avec l'arrivée à Cotabato, dans le centre de l'île de Mindanao, de centaines de réfugiés porteurs de baluchons.

Les partisans des deux fronts se combattent de village en village. Dans la seule localité de Kitango, à 60 kilomètres à l'est de Cotabato, au moins quarante personnes auraient été tuées par des roquettes et des tirs échangés entre rivaux musulmans. Une trêve, instaurée lundi soir, pour permettre aux ennemis d'enterrer

leurs morts et d'évacuer leurs blessés, a été rompue mardi à l'aube.

La semaine dernière, le FLIM avait lancé des attaques contre des objectifs gouvernementaux à Mindanao, causant la mort de soixante personnes, pour protester contre les négociations de paix entre le gouvernement et le FLNM. Dimanche, une trêve a été réalisée entre le gouvernement et le FLIM, la présidente Aquino ayant rencontré des représentants de ce mouvement lors de sa visite à Cotabato.

INDE

Nouveaux attentats au Pendjab

New-Delhi (Reuters). — Des extrémistes sikhs ont abattu, lundi 20 janvier, six personnes, dont un dirigeant du Parti Congrès-I du premier ministre Rajiv Gandhi, tué à Ludhiana, capitale industrielle du Pendjab, où un couvre-feu a été imposé pour éviter des affrontements entre sikhs et hindous.

Joginder Pal Pandey, ancien ministre du Pendjab, et son quarante-cinq ans, tous deux hindous, ont été assassinés par quatre hommes, qui ont pris la fuite, a indiqué la police. Deux enseignants, un médecin et un orfèvre ont également été victimes d'autres attentats. De son côté, la police a abattu un extrémiste au cours d'un hold-up dans une banque du district de Ferozpur, près de la frontière pakistanaise.

Depuis le début de l'année, l'extrémisme sikh a fait quarante-deux morts au Pendjab. Homme politique respecté, âgé de soixante ans, Joginder Pal Pandey avait été ministre pendant huit ans, détenant les portefeuilles de la santé, des travaux publics et des transports.

L'URGENCE D'UNE MORALE



Jean-Claude Barreau
LA FOI QUI RESTE

سكوا من الأصل

Europe

ESPAGNE : la politique d'austérité

Les polémiques sur la libéralisation de l'économie se multiplient entre socialistes

MADRID de notre correspondant

Qui dirige réellement la politique économique du gouvernement socialiste espagnol ? Les hauts responsables de l'administration à Madrid ne cachent pas leurs différends sur cette question. La dernière polémique a été provoquée, le 13 janvier, par M. Guillermo de la Dehesa, secrétaire d'Etat et numéro deux du ministère de l'économie, qui a annoncé pour l'année 1987 une « reconversion industrielle ».

Ces déclarations ont immédiatement provoqué un tollé : « Elles ne reflètent pas la position du gouvernement et ne font que créer une grande confusion », a assuré le ministre de l'Industrie, M. Luis Carlos Croissier. Le syndicat socialiste UGT (Union générale des travailleurs) a critiqué vertement M. de la Dehesa. « L'illusion de des licenciements massifs est absolument intolérable, l'objet de secteurs qui ont déjà fait l'objet d'une reconversion et dans lesquels, s'il fallait en licencier certains, ce seraient plutôt les responsables de mauvaise gestion ».

la veille de l'ouverture de la négociation collective entre patronat et syndicats ?

Les trois secteurs cités par le secrétaire d'Etat se trouvent en posture difficile : ainsi, la sidérurgie espagnole a une capacité installée de 21,4 millions de tonnes d'acier par an, mais en produit à peine 13 millions. La construction navale se doit, elle aussi, de réduire à nouveau fortement sa capacité de production. Quant au secteur minier, le coût d'extraction de 1 kilo de houille dans les Asturies est aujourd'hui... le double de son prix de vente !

Cette polémique a en tout cas mis en évidence, une fois de plus, les divergences qui opposent les responsables du ministère de l'économie, plus sensibles aux thèses du libéralisme et de la « Realpolitik » économique, à certains de leurs collègues. On en avait eu un autre exemple quelques jours plus tôt à propos de la « flexibilité » du marché du travail réclamée à cor et à cri par le patronat.

Les critiques de M. Boyer

Celui-ci affirme que la législation espagnole en la matière reste l'une des plus rigides d'Europe et que la mobilité fonctionnelle et géographique des travailleurs est très insuffisante. Il demande notamment de pouvoir licencier plus facilement et plus rapidement. Les syndicats s'y opposent en arguant que plus de 90 % des demandes de licenciements présentées durant ces quatre dernières années par le patronat ont été satisfaites.

M. Solchaga s'est prononcé pour de nouvelles dispositions légales permettant une plus grande flexibilité. Il a été aussitôt contredit par le ministre du travail, M. Manuel Chaves. Le chef du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, a fini par trancher, après une entrevue avec le secrétaire général de l'UGT, en excluant toute mesure législative nouvelle dans ce domaine.

Les discussions entre socialistes ont déjà été la cause, en juillet 1985,

de l'unique remaniement ministériel important opéré par M. Gonzalez depuis son arrivée au pouvoir en 1982. Le ministre de l'économie de l'époque, M. Miguel Boyer, « chantre du néo-libéralisme », au dire de ses adversaires, et « apôtre du réalisme économique », selon ses partisans, avait démissionné après une polémique avec plusieurs de ses collègues.

M. Boyer, qui dirige aujourd'hui la Banque extérieure, une entreprise publique, conserve nombre d'amis et de partisans au sein du ministère de l'économie (au premier rang desquels son successeur M. Solchaga) et, plus encore, à la direction de la puissante Banque d'Espagne. Après un an de silence, il est reparti à l'assaut en août dernier, en demandant publiquement l'adoption d'une série de mesures de libéralisation et de privatisation de l'économie, ce qui lui a valu de se faire traiter d'« homme politique frustré » par M. Alfonso Guerra, le vice-président du gouvernement.

En octobre, M. Boyer lançait une nouvelle diatribe contre le « cynisme » de ceux qui veulent faire concurrence à la « démagogie pseudo-gauchiste d'autres partis politiques ».

Cette polémique était sans doute inévitable, après quatre années d'une politique d'austérité qui a touché de plein fouet l'électorat traditionnel des socialistes. Si personnel, au sein du gouvernement, ne remet véritablement en cause la nécessité de poursuivre dans la voie du réajustement des grands équilibres financiers, le désaccord est réel sur le rythme auquel cette politique doit être menée et sur le coût social acceptable. L'ampleur de la libéralisation en cours de l'économie espagnole ne fait pas non plus l'unanimité. Le prochain congrès du PSOE, en décembre, devrait être en grande partie consacré à ces questions.

THERRY MALINIAK

GRANDE-BRETAGNE

Le policier qui se voulait « l'instrument de Dieu »

LONDRES de notre correspondant

« Etant donné ma foi et mon amour pour Jésus-Christ, il me faut bien accepter le fait que je puisse être l'instrument de Dieu... » Comment d'ailleurs, sans le secours d'une révélation divine, que l'auteur de ces paroles n'est autre qu'un policier, et non des moindres, le chef-constable James Anderton, commandant de la plus importante force de police régionale de Grande-Bretagne, celle du Grand Manchester ?

Les voies du Seigneur sont impénétrables mais néanmoins discernables. Après cette confession diffusée dimanche 18 janvier sur les ondes de la BBC, la majorité travailliste de la commission régionale chargée des affaires de sécurité a réclamé, lundi, la démission du policier inspiré. Et mardi, l'ensemble de la presse s'empara de l'affaire.

Fils de mineur, ancien prédicateur laïc de confession méthodiste, aujourd'hui en cours de conversion au catholicisme, M. Anderton est depuis longtemps un personnage controversé. A plusieurs reprises, sa manière de défendre ardemment les valeurs morales n'a pas été du goût de tout le monde, même dans les milieux bien-pensants. On apprécie particulièrement en Angleterre que la police sache garder une certaine réserve. Cette fois, cet homme de haute stature, à la barbe de missionnaire, semble être allé beaucoup trop loin puisque les propos qu'il a tenus le jour du Seigneur, avaient notamment pour but de justifier des

déclarations très contestées qu'il avait faites en décembre sur le SIDA.

Au cours d'une réunion publique, il n'avait pas hésité à parler de « fléau mérité », stigmatisant la « comportement dégoûté » des principales victimes de la maladie, les homosexuels, qui, selon lui, ne cessent de « se mouvoir dans leur propre fumer ». Pour les uns, l'anathème était des plus scandaleux ; pour les autres, il s'agissait d'une vérité qu'il était vraiment pas bonne à dire, pas dans les circonstances actuelles et pas de cette façon-là. « Shocking, embarrassing... », de l'avis général, le policier s'est trompé de mission. On l'a pressé de revenir sur cette condamnation. Mais, dimanche, M. Anderton a persisté et signé... du sceau divin : « Quelque chose a parlé au plus profond de moi, et les mots me sont venus irrésistiblement. Je ne pouvais les chasser. Je devais les dire, j'y étais poussé. »

Une enquête étonnante

Le cas Anderton est d'autant plus embarrassant que, dans l'exercice de ses fonctions, l'homme n'est apparemment pas « au-dessus de tout soupçon ». A l'encontre de celui qui prêche tant la morale, on souligne dans les milieux de la police de Manchester que « le moral de ses troupes est au plus bas ». On murmure surtout qu'il est pour beaucoup dans la récente et retentissante démission de son adjoint, M. John Stalker, un homme très populaire, victime l'an dernier

d'une campagne visant à le disqualifier et à mettre en cause son intégrité.

M. Stalker avait été suspendu pendant plusieurs mois au moment où il mettait le dernier main à un déficitaire rapport officiel sur une série d'actions impudiques à la police d'Irlande du Nord ; l'escadron en 1982, de plusieurs « suspects » (membres supposés de l'IRA) tombés dans des embuscades tendues par un groupe de policiers agissant à la manière d'un « escadron de la mort ». On sait que le résultat de l'enquête risquerait de coûter leur poste à plusieurs hauts dirigeants de la police d'Irlande. De là à penser qu'on a voulu faire taire M. Stalker et que M. Anderton a participé à l'entreprise, il n'y a qu'un pas que beaucoup ont franchi. Le rapport n'a toujours pas été transmis à la justice. Les membres de la communauté catholique d'Irlande du Nord s'impatientent. Le gouvernement irlandais aussi. Ce qui terrifie quelque peu les rapports entre Londres et Dublin est contribué à lasser au point mort l'application de l'accord anglo-irlandais.

FRANCIS CORNU.

PAYS-BAS : Menacée par un groupe antiraciste

La société SHV retire ses investissements d'Afrique du Sud

AMSTERDAM de notre correspondant

La décision d'un important groupe commercial néerlandais de retirer ses investissements d'Afrique du Sud, sous la menace de représailles terroristes, a choqué le monde des affaires et le monde politique aux Pays-Bas. Le groupe SHV (Société commerciale du charbon) a fait savoir, lundi 19 janvier, que, après les incursions militaires ayant déclenché, il y a deux mois, les incendies de la chaîne Makro aux Pays-Bas, il ne voyait d'autres solutions que

d'obtempérer aux exigences des terroristes. Ceux-ci, membres d'un groupe d'action révolutionnaire et antiraciste, avaient menacé de réduire en cendres les cinq autres hypermarchés Makro si la SHV continuait ses activités en Afrique du Sud.

La SHV possède 40 % de parts dans les filiales de Makro, qui emploie quelque deux mille personnes. Le commerce du charbon n'est plus qu'une part modeste des activités de la firme, qui estime que les pertes dues aux incendies sont de l'ordre de 150 millions de florins. Après le dernier incendie, le 10 janvier, dans la province du Lim-

bourg, la direction de la SHV annonçait que ses assureurs ne voulaient plus couvrir le risque d'autres actions criminelles.

Dans les milieux gouvernementaux, on dit regretter que la SHV ait cédé. Le Parti socialiste (opposition) condamne les actions terroristes mais approuve leurs objectifs : retrait des investissements néerlandais d'Afrique du Sud. L'importante organisation nationale VNO craint maintenant que les « antiracistes » n'élargissent leur champ d'activité à d'autres entreprises néerlandaises.

RENÉ TER STEEGE.

Une prison parfaitement rentabilisée

BELGRADE de notre correspondant

« Prisons privées, quelle drôle d'idée française ! », commentait récemment un hebdomadaire belge à propos du projet du gouvernement de M. Chirac en la matière. Et de conclure : « Il nous semble que, même dans un pays capitaliste, les prisons doivent demeurer sous la seule autorité de l'Etat et que le secteur privé doit en être absolument écarté. » Or, l'opinion publique vient d'apprendre avec consternation que le personnel de la principale maison de détention de Yougoslavie, celle de Sremska-Mitrovica, à 80 kilomètres au nord-ouest de la capitale, avait « privatisé » à sa manière, depuis près de deux ans, la prison dont il avait la charge. En effet, selon la presse, le directeur adjoint de l'établissement, plusieurs surveillants, gardiens et employés, en total une vingtaine de personnes, ont signé un accord avec le directeur de l'Etat et que le secteur privé doit en être absolument écarté.

Il aménageraient par exemple, de leur propre gré, le régime de certains condamnés, leur délivreraient de faux certificats de bonne conduite pour abréger la durée de leur peine, ordonnaient même des élargissements anticipés. Le tout contre des sommes substantielles qui leur étaient versées par les parents ou les amis des condamnés, en dinars pour les ressortissants yougoslaves, en

devises convertibles pour les ressortissants étrangers.

L'écheveau a commencé à se dérouler lorsque, le mois dernier, une Italienne est arrivée à la frontière yougoslave avec un sac à main d'une dimension inhabituelle qui attira l'attention des douaniers. Ceux-ci lui ordonnèrent de l'ouvrir et constatèrent qu'il était bonifié de millions de lires. Pourquoi en avait-elle besoin ? « Mon mari, s-t-elle déclarée, a été incarcéré à Sremska-Mitrovica pour un trafic de drogue et il m'a informée que je devais apporter cet argent comme prix de sa libération. »

Factures fictives

L'enquête a établi, en outre, que le directeur (il est expert dans la rééducation des condamnés) et ses complices avaient, à Sremska-Mitrovica, leur propre réseau d'approvisionnement en denrées alimentaires et divers autres produits. Ils signaient à une dizaine de agents de magasins de la ville des factures fictives réglées ensuite par la caisse du pénitencier et qui rapportaient aux uns et aux autres des millions de dinars. « Tous ces gens, relève la presse, vivaient en excellente intelligence. Ils se réunissaient fréquemment pour des banquets bien arrosés dont le plus de résistance était le cochon de lait à la broche hâchément apprécié par le directeur et que le gérant de l'un des magasins préparait dans un four

spécialement construit à cet effet dans son jardin. »

Cette affaire, suivie avec un vif intérêt par le public, donne lieu à de violents commentaires de presse qui invitent le pouvoir à sévir avec rigueur contre ceux qui ont « porté une grave atteinte au système de détention autogestionnaire et à la réputation de l'une de ses prisons considérées à ce jour comme modèles ».

PAUL YANKOVITCH.

URSS

Nouvelles banderilles contre... Staline

« Staline est trop brutal, et ce défaut, parfaitement tolérable dans notre milieu (...), ne l'est plus dans les fonctions de secrétaire général. Je propose donc aux camarades d'étudier les moyens de démettre Staline de ce poste. »

Cette phrase extraite du Testament politique de Lénine est bien connue de tous les spécialistes de l'URSS et aussi de tous les Soviétiques « initiés ». Khrouchchev en avait bien sûr, fait usage dans ses attaques contre le dictateur défunct, après 1956. Mais elle fait partie de ces vérités que les dirigeants soviétiques n'estiment pas bonnes à dire à tout le monde.

C'est pourquoi la publication, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire les Nouvelles de Moscou, d'extraits de ce testament dicté en 1922 par un Lénine cloué au lit par la maladie, retient l'attention.

Problème des nationalités

D'autant que l'hebdomadaire cite aussi des passages qui reprochent à Staline son approche centraliste et prouesse du problème des nationalités en URSS - un sujet qui peut sembler d'actualité après les émeutes récentes d'Alme-Ata, au Kazakhstan.

Les Nouvelles de Moscou ne sont pas vraiment destinées au grand public soviétique : l'hebdo-

maire est essentiellement conçu pour les étrangers, il est publié en diverses langues occidentales, mais une édition en russe est aussi en vente dans les kiosques depuis quelques années.

Il est donc trop tôt pour interpréter avec certitude l'indice que constitue cette citation inhabituelle, qui s'ajoute à d'autres signes allant dans le même sens : il y a quinze jours, la Pravda rappelait à quelles aberrations avait conduit l'appui donné par Staline au charlatan Lyssenko, au détriment des généticiens sérieux. Et la projection d'un film du géorgien Tengiz Aboukhadze, Repentir, qui évoque la terreur stalinienne, est prévue pour le fin du mois dans un grand cinéma de Moscou, indique l'AFP.

En décembre dernier, l'hebdomadaire Ogornik avait, lui, publié une interview inédite et posthume du maréchal Joukov, chef d'état-major de l'armée pendant la seconde guerre mondiale, qui faisait clairement référence aux très lourdes responsabilités personnelles de Staline dans les échecs cuisants subis par l'URSS au début de la guerre.

A l'inverse, on avait remarqué que M. Gorbatchev lui-même, peu après son entrée en fonction au printemps 1985, avait rendu un hommage appuyé à Staline, précisément pour son rôle de chef de guerre.

J. K.

M. Milovan Djilas est autorisé à se rendre à l'étranger

Les autorités yougoslaves ont accordé un passeport à M. Milovan Djilas, l'ancien compagnon d'armes de Tito, devenu l'un des critiques les plus virulents du régime et qui n'avait plus le droit de se rendre à l'étranger depuis 1970.

M. Djilas avait déposé une demande de passeport il y a trois semaines, afin de pouvoir rendre visite à son fils, Aleksa Djilas, installé à Londres. Deux précédentes demandes s'étaient heurtées à un refus des autorités. M. Djilas a déclaré ne pouvoir expliquer pourquoi on lui a cette fois remis le document (valable pour cinq ans). On lui a recommandé de « ne rien faire pour mériter d'être arrêté » à son retour en Yougoslavie. « Mes vœux sur la Yougoslavie sont bien

connus », a répondu le dissident, qui souligne que les allégations selon lesquelles son fils est lié à des organisations hostiles à l'Etat yougoslave sont dénuées de tout fondement.

M. Milovan Djilas, aujourd'hui âgé de soixante-cinq ans, avait rejoint les maquisards de Tito pendant la guerre et fait front avec lui lors de la rupture avec l'Union soviétique en 1948. Il avait été victime des purges de 1954 pour s'être opposé publiquement à la politique du maréchal. Ses critiques contre le régime lui ont valu neuf ans de prison. Amnistié en 1966, il avait développé son point de vue au cours de conférences à l'étranger, et son passeport lui avait été confisqué à son retour en 1970. - (AFP, AP, Reuters.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. MONDPAR 650572 F
Télécoeur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Favre (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wonts.

Rédacteur en chef : Daniel Verzet.

Correspondant en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Tél. MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE 354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie) I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

II - SUISSE, TUNISIE 504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande. Changements d'adresse définitifs et provinciaux : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez adresser l'abonnement d'entrée tous les nouveaux progrès en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composé 36-15 - Tapez LEMONDE

Impression de 7, rue des Italiens PARIS-09

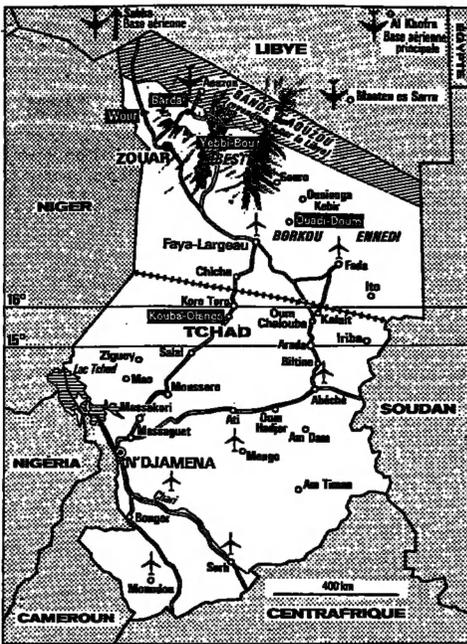
Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 798-910 is published daily, except Sundays for \$ 460 per year by Le Monde c/o Spence, 40-49 29 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New York, N.Y. postmaster: send address changes to Le Monde c/o Spence, U.S.A., P.M.C., 45-46 29 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Afrique

Course de vitesse au Tchad



destiné à détruire la piste d'aviation, les chasseurs libyens et les installations, les troupes tchadiennes refusant aussitôt une fois leur mission accomplie. La mise hors d'état de la piste (opération réalisable car celle-ci est constituée de plaques emboîtées les unes aux autres) permettrait d'envisager ultérieurement la reconquête de Faya-Largeau avec des risques moindres.

Dans un cas comme dans l'autre, l'entreprise présente cependant d'importants risques. Mais une victoire tchadienne, estiment les experts occidentaux, porterait probablement un coup décisif à l'image de la Libye et à son chef.

De toute façon, le président Hissène Habré doit agir rapidement, pour ne pas laisser aux troupes libyennes le temps de se ressaisir. La France, pour sa part, estime - peut-être abusivement que le risque d'une attaque libyenne contre ses propres troupes, notamment celles, vulnérables, qui sont basées à Kalat, est relativement négligeable. Les experts français ont la quasi-certitude que Tripoli ne cherche pas une confrontation directe.

Des offres de médiation

Les contacts officiels n'ont jamais cessé entre les deux capitales, et le chef de la Jamahiriya libyenne a fait savoir que les quelques raids lancés par son aviation ou ses troupes au sud du 16^e parallèle ne devaient pas être considérés comme une action belliqueuse à l'égard de la France.

Paris estime, de son côté, que ces raids étaient, en quelque sorte, des manifestations de « mauvaise humeur » de la part du colonel libyen, qui valaient simplement le « rappel à l'ordre » constitué par le bombardement du radar de Ouadi-Doum par la chasse française. Il n'en reste pas moins que le caractère totalement imprévisible du chef de la Jamahiriya libyenne a conduit l'état-major français à prévoir un certain nombre de scénarios, allant jusqu'à la destruction d'objectifs militaires en territoire libyen, au cas où...

Les autorités françaises accordent, d'autre part, une importance

toute relative au ballet diplomatique entrepris depuis quelques jours par des responsables libyens et tchadiens, ainsi qu'aux offres de médiation faites par certains pays du continent, l'Algérie et le Soudan notamment. On dément, d'autre part, officieusement à Paris, que le chef de l'Etat congolais, M. Denis Sassou Nguesso, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui doit se rendre en visite officielle en France du 9 au 11 février prochain, soit porteur d'un quelconque plan de médiation imaginé ou soutenu par Paris. Mais, sur ce point, peut-on totalement exclure, comme semble le suggérer l'entourage du président Habré, que Paris, par l'intermédiaire du président congolais, soit tenté par une sorte de double jeu visant à arrêter la reconquête du nord tchadien, entreprise par le président Habré ? Au motif que celle-ci présente trop de risques d'internationalisation du conflit ?

Pourtant, les chances d'un règlement pacifique du conflit tchadien n'ont jamais été aussi minces. L'OUA, qui, jusqu'à présent, n'en a pas fait progresser d'un pouce la solution, se doit, pour tenter de retrouver un peu de crédibilité, de prendre une initiative, même si ses membres ne se font guère d'illusions. En dehors du chef de l'Etat égyptien, le président Mubarak, et des présidents Diouf, du Sénégal, et Mobutu, du Zaïre, aucun autre président africain n'ose prendre position relative à la présence des troupes libyennes au Tchad.

Le colonel Kadhafi réussit à inspirer à ses pairs africains une crainte pour lui salutaire, comme le montre le refus des présidents nigérien, le général Kountché, et soudanais, M. Ali el-Mirghani, de dénoncer l'intrusion de troupes libyennes sur leur propre territoire.

Le ton plutôt conciliant adopté samedi (le Monde du 20 janvier) par le président Habré à l'égard de toutes ces manœuvres diplomatiques montre simplement que le chef de l'Etat tchadien a su modérer son caractère longtemps intrinsèque, même s'il a fait sien le principe éternel : « Si vis pacem, para bellum »...

LAURENT ZECCHINI.

(Suite de la première page.)

Fada est, en effet, devenu un symbole : un petit pays - certes soutenu par une « moyenne grande puissance », la France - peut faire reculer un adversaire beaucoup plus puissant, la Libye. Par rapport au rôle « internationaliste » qu'entend jouer la Jamahiriya libyenne, le camouflage est insupportable. Bref, il y va de la « crédibilité » du colonel Kadhafi.

En outre, les experts occidentaux sont unanimes à affirmer que le président libyen est confronté à une situation intérieure, notamment au sein de son armée, qu'il ne maîtrise qu'imparfaitement. Le colonel vit dans la hantise d'un coup d'Etat. Le caractère impopulaire du conflit tchadien auprès des officiers libyens serait d'autre part, en train de faire tache d'huile au sein d'une partie de la population.

Si l'on admet que près d'un millier de Libyens ont trouvé la mort dans le nord du Tchad (à la fois à Fada et dans le Tibesti), cela signifie vraisemblablement qu'une partie de l'opinion publique en Libye n'accorde plus guère de crédit aux affirmations des médias de Tripoli et savent que les « victoires » de la Jamahiriya sont en fait des défaites. Pour des raisons de politique intérieure et extérieure, le colonel Kadhafi est donc obligé d'enregistrer un succès. Les prémices de cette offensive sont aujourd'hui patents.

TUNISIE : en exil à Paris

M. Guiga a demandé la révision de son procès

M. Driss Guiga, ancien ministre de l'intérieur, condamné à dix ans de travaux forcés par contumace pour « haute trahison » pendant les « émeutes du pain » en janvier 1984, nous a confié, le mardi 20 janvier à Paris, qu'il venait d'écrire au ministre tchadien de la justice pour lui demander la révision de son procès.

Ainsi qu'il le laissait déjà entendre au début de l'année (le Monde du 9 janvier), M. Guiga estime que sa requête peut être examinée favorablement maintenant que M. Mzali, premier ministre au moment de sa condamnation, a perdu le pouvoir. Il pense que « certaines choses ont changé dans l'environnement politique en Tunisie », ce qui pourrait faciliter le retour de certains exilés. Il souligne toutefois que sa demande de révision doit s'interpréter comme une simple « manifestation d'intention » et que son départ pour Tunis n'est pas prévu dans les jours qui viennent.

● ALGÈRE : un jeune Français retrouvé mort au Sahara. - Un jeune Lorrain de vingt-cinq ans, Fernand Schneider, a été retrouvé mort en Algérie, à 100 km à l'est d'In-Guazzam, poste frontière algéro-nigérien, après s'être égaré dans le désert, a-t-on appris lundi 19 janvier auprès du consulat de France à Alger. Il avait disparu le 27 décembre alors qu'il effectuait un raid à moto avec deux camarades. - (AFP.)

Même si, dans le passé, on a longtemps qualifié les mouvements des troupes libyennes dans le sud de la Libye et le nord du Tchad de « renforcement » alors qu'il s'agissait de simples rotations d'unités, les experts français s'accordent aujourd'hui pour dire que des renforts sont venus se joindre aux quelque 8 000 soldats libyens stationnés jusque-là dans le BET (Borkou-Ennedi-Tibesti, le nord du Tchad). Les estimations occidentales varient entre 4 000 et 6 000 hommes supplémentaires.

Une colonne libyenne, qui serait partie de la base de Khoufra depuis la chute de Fada, le 2 janvier, serait actuellement à la frontière soudanaise, dans l'est du BET, après avoir progressé en territoire soudanais. Elle serait destinée à se lancer à la reconquête de Fada. En outre, depuis une dizaine de jours, les mouvements d'avions enregistrés sur les bases de Ouadi-Doum, Azouz, Maatan-es-Sara et Sebha accréditent la thèse de la préparation d'une offensive de grande ampleur.

Le colonel Kadhafi sait, d'autre part, qu'une course de vitesse est engagée entre lui-même et le président Hissène Habré. En choisissant de « s'installer » à Fada et non de se contenter de détruire la garnison libyenne pour, ensuite, se replier sur des positions moins exposées, celui-ci a implicitement donné des indications sur ses intentions, soit la reconquête totale du BET.

Sur un plan strictement militaire, le président tchadien ne peut se contenter d'attendre une riposte de Tripoli, qu'il sait inéluctable. Si, actuellement, les bombardements libyens sont peu efficaces, l'aviation libyenne n'a pas non plus donné toute sa mesure. Et ce, même si l'armée tchadienne, grâce aux missiles dont elle dispose, ne craint plus autant ces bombardements. M. Habré peut, en outre, compter, grâce à ses récents succès, sur un moral favorable au sein de ses troupes, dont il doit profiter.

Poursuivre l'offensive donc, mais dans quelle direction ? Dans le Tibesti, les FANT ont réussi jusqu'ici à résister aux contre-attaques libyennes en appliquant une stratégie consistant à « tromponner » les colonnes adverses, mettant

à profit une mobilité supérieure et une connaissance du terrain sans égale. Bien que des détachements tchadiens remontent aujourd'hui non loin d'Azouz, une offensive dans cette direction paraît peu probable, faute d'une logistique suffisante.

Un coup de main sur Ouadi-Doum ?

Deux autres objectifs, en revanche, pourraient être plus accessibles : Faya-Largeau et Ouadi-Doum. Le premier, la « capitale » du BET et le lieu de naissance du président Habré, a une valeur peut-être plus

symbolique que militaire. L'approche de la « grande palmeraie » n'a rien de commun avec celle de Fada : d'un côté, un paysage plat de sable, de l'autre, des contreforts montagneux où il est plus aisé de se mouvoir sans être repéré. En attaquant Faya-Largeau, l'armée tchadienne pourrait profiter d'un flux logistique important, mais elle ne serait pas à l'abri des bombardiers libyens décollant notamment de Ouadi-Doum.

Une offensive sur cette base, bombardée à deux reprises par l'aviation française, serait d'une autre nature. Il s'agirait, dans ce cas, d'une sorte de coup de main

"NOUS SOMMES FONCTIONNAIRES"...



...ET NOUS SOMMES A LA PRÉFON !

- La Caisse Nationale de PRÉvoyance de la FONction Publique est un organisme à but non lucratif créé pour les agents de la Fonction publique.
- Elle gère des régimes de Retraite et de Prévoyance garantis par les quatre plus grandes sociétés d'assurances : La Caisse Nationale de Prévoyance, l'U.A.P., le G.A.N. et les A.G.F.
- La sécurité et la rentabilité sont les caractéristiques essentielles de ces régimes particuliers. Les cotisations de retraite bénéficient d'une déduction fiscale intégrale.
- Pour votre retraite. Pour votre épargne. Pour la sécurité de votre famille.

Adressez-vous directement à la PRÉFON, votre interlocuteur particulier pour la retraite et la prévoyance.



Nombreux avantages fiscaux

PRÉFON : LA PRÉVOYANCE QUI FONCTIONNE.

MONDES EN DEVENIR
ELEMENTS POUR
UNE THEORIE
DES RELATIONS
INTERNATIONALES
Francine DEMICHEL
14 x 21 cm - 250 p. - 90 F
Berger-Levrault

Soldes
chez
Sanjaack
Hommes
pour la 1^{re} fois
- 40%
97, Champs-Élysées

Amériques

PÉROU : la lutte antisubversive

Les forces armées continuent de commettre des exactions

M. Jorge del Castillo, candidat de l'Apra, parti gouvernemental, a été confirmé comme vainqueur de l'élection à la mairie de Lima, le lundi 19 janvier, par la commission nationale des élections, qui a rejeté le recours présenté par l'opposition. M. del Castillo doit prendre ses fonctions le mercredi 21 janvier, plus de dix semaines après les élections municipales du 9 novembre. Par ailleurs, les forces de l'ordre continuent de commettre des exactions dans la lutte contre la subversion du Sentier lumineux.

LIMA
de notre correspondant

De nouveaux témoignages sur la « sale guerre » sont parvenus d'Ayacucho, berceau de la guérilla du Sentier lumineux. Une délegation de paysans des hameaux de Parcco et Pomatambo a dénoncé récemment, devant la commission des droits de l'homme du Congrès, l'assassinat de treize personnes parmi lesquelles sept dirigeants de la communauté : « Les soldats ont fait irruption dans le local où l'on préparait la fête patronale. Ils ont brutalisé ses occupants, puis ils les ont tués sur place ».

L'armée avait publié alors un communiqué annonçant que « les 22 et 23 octobre, dans la région de Pomatambo et de Parcco, au cours d'affrontements entre patrouilles militaires et subversifs, treize de ces derniers ont été tués, parmi lesquels le « camarade » Caswell. Armes, munitions, grenades et propagande subversive ont été saisis... ». Caswell était présenté comme le numéro trois du Sentier lumineux et l'accrochage était interprété comme un dur revers pour la guérilla.

Quatre journalistes qui souhaitent vérifier sur place l'authenticité des témoignages des paysans

ont été expulsés de la région. Lorsque le président Alan García a pris le pouvoir, en juillet 1985, il avait promis de respecter les droits de l'homme et annoncé un « changement » de la lutte antisubversive. Néanmoins, les « bavures » se poursuivent dans les régions en état d'urgence. Le massacre de Parcco serait le septième en seize mois dans la région d'Ayacucho.

D'autre part, le comité de défense des droits de l'homme a réuni une documentation concernant une centaine de détenus disparus pendant cette même période. Un des cas les plus scandaleux est celui de Teofilo Rimac Capcha, candidat à la mairie de Cerro de Pasco pour la gauche unie. Ce brigadier a été arrêté à son domicile le 23 juin 1986 par dix soldats. L'armée n'a reconnu son arrestation que le 7 juillet suivant « pour participation présumée à des activités subversives » et assure maintenant qu'il s'est enfui du campement militaire le 27 juin. Des prisonniers affirment avoir vu Teofilo Rimac en état de semi-agonie après qu'il eut été soumis à une séance de tortures.

Les rumeurs de coup d'Etat

Americas Watch, une organisation d'avocats des Etats-Unis qui veille au respect des droits de l'homme dans le continent américain, a publié un rapport sur un an de gouvernement Garcia. Americas Watch reconnaît « l'ampleur des difficultés » pour affronter la subversion et les progrès pour freiner les exactions commises par l'armée dans les campagnes.

En ce qui concerne les rumeurs de coup d'Etat ayant circulé lorsque le président Garcia a promis d'incarcérer les responsables de l'exécution en juin des prisonniers sentieristes, Americas Watch estime que « la position de n'importe quel gouvernement obligé de choisir entre faire justice ou courir le risque de perdre le pouvoir n'est guère enviable ».

Mais c'est un dilemme que doivent affronter aujourd'hui la plupart des gouvernements d'Amérique latine... Céder à ce changement peut éviter l'affrontement à court terme, mais, avec le temps, c'est une menace pour la stabilité démocratique ».

Les avocats relèvent les concessions de l'exécutif, face aux exigences de l'armée : la consigne donnée au Congrès d'étouffer l'enquête sur le massacre dans les prisons ; la promulgation de l'état d'urgence et du couvre-feu dans la capitale ; la tolérance face aux abus commis par les militaires. Enfin, l'acceptation d'une croissante interférence dans les médias.

L'attitude du chef de l'Etat s'explique sans doute par les relatifs succès remportés par l'armée.

Mais il semble bien que l'emprise du Sentier sur de vastes secteurs de la population des régions en état d'urgence persiste. Elle a été mise en évidence pendant les élections municipales de novembre. La consigne du Sentier était de s'abstenir, bien que le vote soit obligatoire. Alors que le pourcentage de votes « nuls » ou « blancs » n'est que de 5 % sur tout le territoire, il a atteint 38 % à Ayacucho. Les résultats sont identiques à Huancavelica et Cerro de Pasco.

NICOLE BONNET.

Le voyage des secrétaires généraux de l'ONU et de l'OEA en Amérique centrale

Le Nicaragua propose un plan de négociation

Le Nicaragua a présenté le lundi 19 janvier, à Managua, un plan de négociation aux secrétaires généraux des Nations unies et de l'OEA qui effectueraient une tournée d'Amérique centrale en compagnie des ministres des affaires étrangères des pays du groupe de Contadora (Mexique, Colombie, Venezuela, Panama) et du groupe d'appui (Argentine, Brésil, Pérou, Uruguay).

NEW-YORK
de notre correspondant

Décidé le mois dernier (le Monde du 20 décembre), le voyage — qui devait avoir lieu seulement en février — mais les deux secrétaires généraux de Panama au Guatemala. Le 20 janvier, les deux hommes étaient attendus au Honduras et au Salvador. Ils doivent être mercredi à Mexico.

Ce voyage est la première manifestation de l'« offre de services » formulée en novembre dernier par les deux organisations. Convaincus que le groupe de Contadora est actuellement bloqué et que les perspectives de parvenir, par ce seul moyen, à un règlement du conflit en Amérique centrale sont minces, les secrétaires généraux tentent d'intéresser les pays concernés à ce que les infrastructures de l'ONU et de

Le plan suggère pour l'essentiel une relance des démarches du groupe de Contadora, des accords bilatéraux avec les Etats-Unis garantissant la sécurité des deux pays, la fin du soutien accordé à des groupes armés « irréguliers », et le respect rigoureux du pluralisme politique. La mission de bons offices des secrétaires généraux de l'ONU et de l'OEA suscite de fortes réserves à Washington et au Honduras.

président du Honduras dans une lettre repue à New-York.

Les Etats-Unis sont allés plus loin. Intervenant auprès des ministres des affaires étrangères de l'OEA, réunis récemment à Washington, le département d'Etat n'a pas caché son « déplaisir » à propos du voyage des secrétaires généraux. « M. Perez de Cuellar a le droit de se rendre où bon lui semble, nous a déclaré le porte-parole de la mission américaine auprès de l'ONU, mais il n'a reçu aucun mandat des instances de décision de l'organisation ». Et le porte-parole de noter que M. Perez de Cuellar « ne proposerait rien aux pays concernés ». Détail intéressant : la compagnie aérienne américaine qui avait proposé de prêter gratuitement un avion pour conduire la délégation et les journalistes en Amérique centrale a retiré son offre, et l'ONU a dû affréter un petit avion d'affaires.

CHARLES LESCAUT.

l'OEA peuvent offrir, notamment en matière de maintien de la paix et de coordination diplomatique. Longtemps hésitantes, les deux organisations donnent ainsi l'impression de « s'insérer », pour la première fois, dans ce difficile conflit régional.

Malgré la solennité dont MM. Perez de Cuellar et Soares entourent cette initiative, les observateurs doutent de son succès. Au moins deux pays ont déjà émis des réserves : le Honduras et les Etats-Unis.

Le gouvernement hondurien a déjà fait savoir officiellement qu'il donnait la préférence à la poursuite du processus de Contadora. « Nous estimons que l'ONU et l'OEA ne devraient intervenir qu'après un éventuel accord politique au sein du groupe. Une application immédiate des mesures pratiques proposées par les deux organisations serait actuellement prématurée », écrit le

● Lancement d'une collecte « Un bateau pour le Nicaragua ». — Des organisations françaises, proches du Parti communiste, ont annoncé, lundi 19 janvier, le lancement d'une collecte de fonds afin d'envoyer « un bateau pour le Nicaragua ». Les organisateurs espèrent rassembler 10 millions de francs pour acheter un cargo et le charger de céréales et d'outillage, a déclaré le Père Yves Buanic, président de France-Amérique latine.

● PARAGUAY : avertissement des autorités à l'ambassadeur américain. — Le ministre paraguayen de l'intérieur, M. Sabino Montanaro, a menacé, lundi 19 janvier, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Clyde Taylor, de le déclarer persona non grata s'il persistait à s'ingérer dans les affaires intérieures du pays. Si le diplomate américain « ne se plait pas et n'est pas content » au Paraguay, « il doit se préparer à s'en aller », a affirmé M. Montanaro dans un violent discours prononcé à Asuncion devant des membres du Parti Colorado (gouvernemental). — (AFP.)

Le Monde sur minitel

VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL

Bourse : suivez l'évolution de vos actions grâce à un code personnel et secret.

36.15 TAPEZ LEMONDE

(Publicité)

Diplomatie

● Deux satellites britanniques pour l'OTAN. — Deux satellites destinés aux transmissions de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord à la société britannique British Aerospace, préférée à la firme américaine General Electric. C'est la première fois que l'OTAN commande des satellites non américains — elle avait auparavant fait construire cinq satellites par Ford Aerospace. Le montant du contrat est de 100 millions de livres sterling (930 millions de francs). Les deux satellites, dénommés NATO-IV, seront presque identiques aux satellites de communications militaires Skywet-4 construits par British Aerospace pour les forces armées britanniques.

● M. Andrew Pierre directeur de l'Institut atlantique des affaires internationales. Succédant à M. Richard Vine, M. Andrew J. Pierre a été nommé directeur général de l'Institut atlantique des affaires internationales (I). Maître de recherches au Council on Foreign Relations de New-York, M. Pierre a fait une partie de ses études à Paris avant d'embrasser le carrière diplomatique aux Etats-Unis. Il a déjà exercé différentes responsabilités dans des instituts internationaux.

(1) 9, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. 42-25-38-17.

19, av. Victor Hugo - 16^e

SOLDES D'HIVER

Barnett
Chémiste Habilleur

MAINTENU 50% Coton 220F 1400F
COSTUME Pure Laine 220F 1800F
BLAZER Pure Laine 180F 1600F
INFERMABLE 150F 1200F
VESTE Harris Tweed 180F 1200F
Echarpes, gants, chemises, pulls etc.

— Offre spéciale —
RAYON MESURE INDUSTRIELLE
Pure Laine Mérinos COSTUME 2000F

VOUS ECRIVEZ ?
Romans, poésies, récits, essais, mémoires. Nous vous éditerons sous contrat garantissant vos propriétés littéraires, commerciales et la publicité.

Renseignements : Editions La Bruyère, 128, rue de Belleville, 75020 Paris.

101 personnalités pour la réintégration d'Alain CLAVAUD

Le lundi vingt-quatre novembre mil neuf cent quatre-vingt-six :
« Le conseil de prud'hommes de Montluçon, section industrie, présidé par le juge départiteur, statuant publiquement contradictoirement en premier ressort :
— Dit que le licenciement d'Alain Clavaud est nul ;
— Ordonne en conséquence la poursuite du contrat de travail sous une astreinte de 500 F par jour de retard à compter de ce jour ;
— Condamne la société Dunlop... ;
— Ordonne l'exécution provisoire du présent jugement. »
Malgré le mandement exprès fait à toute autorité compétente pour l'exécution de ce jugement, aucune disposition n'a été prise pour faire appliquer cette décision.
C'est inadmissible et grave pour la liberté d'expression dans notre pays.
La société Dunlop, encouragée par le patronat, oppose maintenant la force au droit d'Alain Clavaud de retrouver son poste de travail.
C'est un défi à la démocratie. Aucune tergiversation ne peut donc se justifier.
Il est urgent que les pouvoirs publics agissent pour que soit mis fin à cette véritable voie de fait contre la justice elle-même.

Signataires

Jean Andrieu, professeur d'école normale ; Jean-Louis Audou, secrétaire général adjoint du SNES ; Bernard Augier, membre du Conseil supérieur de la prud'homie ; Jean Bertho, prêtre ; Jean-Louis Bolsanta, secrétaire général FCFE ; Michèle Bonnehère, maître de conférences ; Roland Borrelly, professeur d'université ; René Boyer, avocat ; Lydia Brovelli, secrétaire de la CGT ; Raoul Brandy, avocat ; Claude Cabanes, journaliste ; Francis Caillaud, président de conseil de prud'hommes ; Louis Cahen, dirigeant mutualiste ; Françoise Chauvaud, comédienne ; Paul Chabaut, président de conseil de prud'hommes ; Maurice Cohen, rédacteur en chef de la RPSD ; Francis Créneux, journaliste ; Jean-Paul Crusa, journaliste ; F. Demichel, professeur d'université ; A. Demichel, professeur d'université ; Régine Dhoquois, maître de conférences ; Robert Doléau, photographe ; Michel Dreyfus-Schmidt, vice-président du Sénat ; Jacques Duval, secrétaire syndical du SNESup ; Michel Faye, secrétaire général CGT Dunlop ; Jean-Yves Folléau, cardiologue ; M. Freysinet, professeur d'université ; Laurent Gabaroum, cadre Renault ; Simone Gaboriau, magistrat ; Gérard Gatinot, journaliste ; Gérard Gauma, membre de la CE de la CGT ; Jean-Pierre Giacomo, président de la Confédération nationale du logement ; Edouard Gilbert, journaliste ; Jean Guillemot, avocat ; Jacques Grinvald, avocat ; Michel Henry, avocat ; Albert Jacquard, professeur ; Daniel Joseph, avocat ; Maxime Kalinsky, secrétaire général du MMLL ; Yves Klerico, conseiller municipal d'Albi-en-Provence ; Ghislaine Lapourtaud, présidente CPN ; Roger Lapostolle, président de conseil de prud'hommes ; Françoise Lazard-Lovellier, présidente ; Françoise Lazard, chirurgien ; André Legrain, journaliste ; Colette Lavau, président général du conseil de prud'hommes ; G. Lyon-Caen, professeur ; Bernard Loria, président de conseil de prud'hommes ; Catherine Mabile, avocat ; Emmanuel Maître-Baupé, vigneron ; Victor Magagnoli, président CPN ; Colette Magny, chanteuse ; Jean-Pierre Malles, président FCFE ; Emmanuel Marin, secrétaire national UNEF ; Henri Madril, secrétaire général adjoint SNESup ; Jean Melouk, avocat ; Georges Montaron, journaliste ; Chantal Montaliar, auteur-déclaratrice ; René Mouriaux, politologue ; Marie-Françoise Mouriaux, sociologue ; Henri Noguères, président Ligue des droits de l'homme ; Joé Nordmann, avocat ; Guy Le Neouanic, secrétaire de la FEN ; Guy Odent, secrétaire général adjoint SNESup ; Gilles Perreut, écrivain ; Ernest Pignon, artiste peintre ; Michel Perrot, prêtre ; Claude Pélegrin, comédien ; Marcel Piqueral, professeur d'université ; Pierre Pison, avocat ; Jacques Pommatat, secrétaire général de la FEN ; Charles Quennec, prêtre ; Claude Quin, professeur d'université ; Catherine Reuscher, pédiatre ; Paul Raymond, président de conseil de prud'hommes ; Renaud, chanteur ; Catherine Ribault, chanteuse ; Joseph Robert, prêtre ; Yves Robert, metteur en scène ; Françoise Rochas, rédactrice adjointe RPSD ; J. Rouyer, secrétaire général du SNES ; Yves Saint-Jours, professeur d'université ; Pierre Santoni, comédien ; Jean Santos, journaliste ; Francis Sarantio, rédacteur en chef du Droit ouvrier ; Catherine Sauvage, chanteuse ; Michel Schick, membre du Conseil supérieur de la prud'homie ; Jacques Scarpel, prêtre ; Alfred Sorel, responsable Unité Action de la FEN ; Bernard Stephaen, journaliste ; Jean-François Teslak, journaliste ; Pierre Toussaint, secrétaire général adjoint du SNES ; Marcel Trillet, journaliste ; J.-M. Verdier, professeur d'université ; Jean Vincent, secrétaire de la Fédération CGT des industries chimiques ; Henri Vitologas, comédien ; Jacques Vorganne, prêtre ; Monique Vuillet, secrétaire général du SNES ; Roland Weil, avocat ; Joseph Wrasinski, fondateur d'ATD Quart-Monde.

Les personnalités désireuses de se joindre à cet appel peuvent téléphoner leur accord au numéro suivant : (1) 48-51-82-43 ou écrire à Lydia Brovelli, CGT, 283, rue de Paris, 93156 Montreuil.

ÉTATS-UNIS Jour férié en hommage à Martin Luther King

Washington. — Les cloches des églises américaines et des bâtiments officiels ont sonné dans tout le pays, lundi 19 janvier, pour la journée de commémoration dédiée à Martin Luther King. Cette journée, fériée pour les fonctionnaires fédéraux et dans de nombreux Etats en l'honneur du prix Nobel de la paix, consacré en 1968, s'est déroulée au moment où plusieurs incidents raciaux sont venus rappeler l'actualité de son message.

A Atlanta (Georgia), sa ville natale, sa veuve Coretta Scott King et ses enfants se sont réunis sur sa tombe, en compagnie notamment du secrétaire d'Etat George Shultz et du pasteur noir Jessie Jackson. Le combat de Martin Luther King « doit être remporté tous les jours », a déclaré M. Shultz. « Ses réalisations ne sont réelles que si nous maintenons notre vigilance et notre promesse ».

Deux jours auparavant, dans ce même Etat de Georgia, plusieurs dizaines de membres du Ku Klux Klan (KKK) s'en étaient pris à coups de pierres à un groupe qui défilait dans le comté

exclusivement blanc de Forsyth pour protester contre l'intimidation et marquer l'anniversaire de Martin Luther King. « Forsyth reste blanc », proclamaient les pancartes du KKK, dont les tracts dénonçaient le SIDA comme une maladie noire infectant les Etats-Unis. Plusieurs personnes ont été blessées et huit arrêtées. « Nous ne devons pas simplement nous souvenir du rêve et de celui qui a fait ce rêve », a, pour sa part, déclaré le révérend Jackson. « Nous devons mettre ce rêve en pratique », a-t-il affirmé dimanche, à New-York, en appelant à une marche de protestation contre la récente mort dans cette ville d'un Noir poignardé par des jeunes Blancs. — (AFP, AP.)

● Nomination du nouveau porte-parole de la Maison Blanche. — M. Martin Fitzwater a été nommé porte-parole de la présidence en remplacement de M. Larry Spokes. Ancien journaliste, M. Fitzwater, qui prendra ses fonctions le 2 février, était jusqu'à présent le porte-parole du vice-président Bush. — (AFP.)

MEXIQUE La désignation des nouveaux dirigeants du PRI amorce la campagne présidentielle

Le Parti révolutionnaire institutionnel mexicain (PRI), au pouvoir depuis cinquante-neuf ans, vient de désigner d'importants changements dans sa direction, décidés par le chef de l'Etat, M. Miguel de la Madrid.

M. Humberto Lugo Gil, ancien membre du cabinet présidentiel, a été désigné comme secrétaire général du parti, en remplacement de M. Irma Cue de Duarte, et l'ancien ministre du commerce, M. Carlos Torres Manzo dirige le Centre d'études économiques et sociales du PRI. Ces nominations confirmées par les instances du parti consacrent le début de la campagne pour l'élection présidentielle, qui doit avoir lieu en juillet 1988. « Cette année 1987 sera essentiellement politique », a confié récemment le président de la République.

Les modalités du choix du candidat à la magistrature suprême expliquent cette longue préparation. C'est le président en titre, dont le mandat n'est pas renouvelable, qui désigne généralement le candidat à sa succession. La longue domination du PRI dans le système politique mexicain assure ainsi au candidat

« officiel » une élection confortable. Mais ce choix est l'occasion pour le chef de l'Etat de nombreuses consultations avec les notables, les partis et les syndicats. La nomination dans l'appareil du PRI d'hommes réputés fidèles et proches du chef de l'Etat facilite cette tâche.

Trois candidats « potentiels » sont actuellement sur les rangs. Il s'agit en premier lieu de l'actuel ministre de l'intérieur, M. Manuel Bartlett Diaz, de celui du budget et du plan, M. Carlos Salinas de Gortari, et du ministre de l'Energie et des mines, M. Alfredo del Mazo.

Le choix du chef de l'Etat doit officiellement être fait en septembre 1987. Les « candidats » doivent faire preuve de subtilité, dosant leur présence dans les médias, et leur discrétion face au président en exercice. Le « débat politique » au sein du PRI et la puissance des syndicats jouent un rôle dans le déroulement de cette pré-campagne. D'autre part, plusieurs élections locales doivent avoir lieu dans huit Etats, et sept gouverneurs doivent être élus, ce qui donnera une indication des rapports de force.

سكوا من الأصل

سكوا من الأصل

Politique

Le Monde - Mercredi 21 janvier 1987

La préparation du congrès du PS Comment être « responsable » sans être inefficace

Les socialistes doivent-ils se réunir ou se désoler de l'image de leur parti dans l'opinion ? Paradoxalement, les deux attitudes sont possibles. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a relevé, à juste titre, que le PS est le seul parti à avoir, selon le baromètre mensuel SOPRES-Figaro-Magazine, une image positive dans l'opinion (le Monde du 15 janvier). Pourtant, dans le même temps, le PS donne de lui-même un reflet peu engageant.

La classe politique et les journalistes retiennent essentiellement le désordre et l'agitation provoqués par la perspective de l'élection présidentielle, ainsi que les querelles d'appareil qui accompagnent la préparation du congrès.

L'opinion, pour sa part, étonnante à ces conflits internes, retient surtout un certain « silence radio » du PS, la fameuse « atonie » dont se plaignent les uns et les autres depuis le 16 mars, et dont témoigne, notamment, le peu d'intérêt que suscite le discours du PS dans les grands médias audiovisuels (les dirigeants socialistes sont probablement tentés d'incriminer une volonté de « maintenir » du gouvernement sur ces médias, ce qui serait trop simple).

Certes, le Parti socialiste et singulièrement son premier secrétaire, ont quelques difficultés à s'adapter aux méthodes modernes de communication. Mais il est évident que le débat entre socialistes sur cette « atonie » est en partie biaisé, parce que récusé dans les querelles internes, et

utilisé, notamment, pour attaquer M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS. Néanmoins, les socialistes se heurtent à un réel problème, qui tient à des facteurs multiples et complexes.

Au premier rang de ces facteurs de trouble, la cohabitation, mais aussi l'acquisition par les socialistes de cette fameuse « culture de gouvernement ». Il est éclairant, à cet égard, de comparer le comportement du PS dans l'après-mars 1986 avec celui de l'opposition de droite entre 1981 et 1986, mais aussi avec celui du même PS d'avant 1981.

Les socialistes qui n'avaient pas encore connu l'épreuve du pouvoir, et l'opposition de droite, furieuse d'en être chassée, ne reculaient pas devant les grosses ficelles, les promesses gratuites et intenable, les condamnations faciles. Avec, dans les deux cas, un certain succès.

Que voit-on, au contraire, depuis le 16 mars ? Un Parti socialiste non seulement gêné aux entournures par la cohabitation, mais aussi soucieux d'avoir un comportement « responsable ». Des prises de position mesurées, des condamnations mesurées, un ton souvent civil, les socialistes s'accrochent à l'image de « gens sérieux » qu'ils estiment s'être donnée depuis 1981.

Sans succès apparent dans une opinion qui, comme le remarque M. Jean-Jack Queyranne, se détourne du pouvoir en place sans se tourner vers son opposition. D'où la grogne d'une base qui peut finir par se demander si tous ces scrupules sont bien utiles au combat

politique. La radicalisation est une tentation permanente, d'autant que les porte-parole de cette base que sont, pour une part, les députés, peuvent être confortés dans leur scepticisme par des « indiscretions » venues de l'Elysée. Une partie au moins de l'entourage du président de la République cultive volontiers une distance un peu condescendante vis-à-vis du PS, distance qui est, évidemment, attribuée à tort ou à raison, à M. Mitterrand lui-même.

Petites causes grands effets

La leçon de ces dix premiers mois de cohabitation est ambiguë et peut-être amère pour le PS. Dans ces conditions, certains voudraient en revenir aux bonnes vieilles recettes du combat politique — pourtant utilisées avec succès par M. Chirac et le PC — selon lesquelles on gagne à grand renfort de paroles guerrières, bien plus que par la persuasion rationnelle.

Les années 1981-1986 présentent encore d'une autre manière sur le PS. Le Parti d'avant 1981 donnait l'impression de fourmiller d'idées et d'espérances. Ses débats échevelés pouvaient lui être pardonnés par une opinion qui y voyait l'un des aspects de sa richesse. 1981, malheureusement, a montré que le PS avait débattu pendant dix ans pour pas grand-chose. L'essentiel de son corps doctrinal, notamment économique, a volé en éclats en quelques mois. Dès lors, pourquoi l'opinion marquerait-elle quelque intérêt pour des débats dont rien ne garantit qu'ils ne débou-

cheront pas, eux aussi, sur des impasses ?

En outre, les socialistes ne se sont toujours pas remis de la politique de rigueur. Certes, ils l'assument. Mais ils se sont montrés jusqu'à maintenant incapables de la transfigurer — peut-être parce que c'est impossible — en montrant que la rigueur n'est pas incompatible avec l'espoir. Quant on ne parvient plus à bâtir un projet économique et social réellement alternatif à celui de l'adversaire — sinon pour affirmer qu'on est meilleur gestionnaire, — est-il suffisant d'expliquer, expérience vécue à l'appui, que la rigueur de la gauche, « rigueur économique », n'est pas la rigueur de droite, « rigueur sociale » ?

La gauche n'a rien que si elle incarne une espérance, un rêve. Cette certitude devrait, peut-être, amener les socialistes à changer partiellement de terrain, puisque l'économique et le social ne constituent plus un espace de rêve. Les socialistes ont la « chance » d'avoir en face d'eux un gouvernement clairement identifié à droite, qu'ils pourraient combattre avec quelques chances de succès sur le terrain, comme les y invite M. Mitterrand, de la « cohésion sociale ».

Remise en ordre des idées

En ce sens, le mouvement de la jeunesse a montré la voie. Mais le PS, pour le moment, n'a pas pu, ou pas voulu, s'imposer sur ce terrain.

Au moins aux yeux de l'opinion. Car, en sous-main, M. Jospin a par-

faitement cogéré la révolte étudiante ; le premier secrétaire a en effet suivi celle-ci au millimètre près, s'entretenant chaque matin avec les principaux responsables de la coordination étudiante.

De la même façon, les experts, mobilisés par la direction du PS, planchent depuis plusieurs mois sur la remise en ordre des idées du PS, sans craindre les remises en cause radicales. Ce travail souterrain n'est pas encore parvenu à maturité, mais on en trouve déjà quelques traces dans la Constitution déposée par M. Jospin, notamment sur la défense, l'Europe et l'écologie.

Les petites causes, enfin, ont parfois de grands effets. La « cuisine interne » du PS n'est pas sans influence sur la qualité du message et la force, ou la faiblesse de conviction, du parti. Il est certes paradoxal que le PS ne dispose plus d'organes de presse alors que les « lettres » de tel ou tel se multiplient. Sans doute est-ce là le fruit d'une perversion du système présidentiel, de la « personnalisation » de la vie politique, et de la victoire de l'individuel sur les valeurs collectives.

Mais les socialistes qui critiquent la gestion du PS ne sont pas tous, forcément, de mauvaise foi lorsqu'ils remarquent qu'une direction réellement active retiendrait dans la « résidence principale » certains de ceux qui s'échappent dans des « maisons de campagne ».

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

M. Marchais : le centrisme, ça n'existe pas

Invité politique du journal de la nuit de FR 3, lundi 19 janvier, M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a estimé que « le PS voulait revenir au passé, c'est-à-dire à l'avant-Epinay [congrès socialiste de 1971 qui a précédé d'un an la signature du programme commun de la gauche], aux alliances avec la droite ». Évoquant la perspective éventuelle d'un rapprochement entre le PS et les centristes, il a dit : « On parle des centristes, mais qu'est-ce que c'est le centrisme ? Le centrisme, ça n'existe pas. Il y a la gauche pluraliste, avec le Parti communiste et le Parti socialiste, et il y a la droite avec l'UDF et le RPR. » Comme il l'avait déjà souligné sur Antenne 2 (le Monde du 16 janvier), le dirigeant communiste a indiqué, à propos des récentes grèves du secteur public, que « les travailleurs rentrent mécontents mais pas abattus, et bien décidés à retrouver les formes d'action qui permettraient d'imposer leurs revendications ».

Concernant les « rénovateurs » du PCF qu'il accuse d'être des « liquidateurs » du parti, M. Marchais a concentré ses critiques contre M. Pierre Juquin, chef de file des contestataires. « Ils ne sont pas beaucoup avec lui », a-t-il dit. A qui il reproché de vouloir « revenir à la politique pratiquée par le programme commun de la gauche » et de « transformer le Parti communiste en Parti socialiste. Un Parti social-démocrate, il y en a déjà un. Ce sont les travailleurs ont besoin, c'est d'un parti révolutionnaire », a-t-il conclu.

PROPOS ET DÉBATS

M. Baudouin : le Rubicon

M. Denis Baudouin, porte-parole de M. Jacques Chirac, a affirmé le dimanche 18 janvier sur les ondes de la radio de Versailles, CVS, que le président de la République a « trépidé le bout des pieds dans le Rubicon avec un demi-pas de trop » lorsqu'il a reçu le 1^{er} janvier dernier une délégation de députés gervistes au fort de Brégançon (Ver). « Le premier ministre a trouvé que les règles n'étaient pas respectées » a-t-il ajouté. M. Baudouin a toutefois estimé qu'il convenait de « rendre hommage » à la fois à MM. Mitterrand et Chirac pour « avoir réussi à faire fonctionner la cohabitation ».

M. Chevènement : génie

M. Jean-Pierre Chevènement affirme, dans l'édition de la Lettre de la République moderne, de janvier, que « ce gouvernement d'ordre possède naturellement, semble-t-il, le génie du désordre ». « Ce qui est grave, continue l'ancien ministre de l'éducation nationale, c'est moins la pagaille — forcément passagère — que la régression du débat qui l'accompagne. » Le député du Tarn-et-Garonne juge ce gouvernement « dangereux » parce qu'il « retarde ». « Parce qu'il se trompe d'époque », continue M. Chevènement. Il ne peut se maintenir que par une régression du dialogue social et du débat politique.

M. Delors : chrétien de gauche

M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, considère que « le christianisme social demeure valable ». Dans un entretien publié par la revue Autrement, l'ancien ministre socialiste se déclare convaincu qu'un parti de la démocratie chrétienne « de gauche » trouverait un large écho en France, particulièrement dans les milieux syndicaux. « Les valeurs fondamentales du christianisme social sont d'autant plus d'actualité qu'elles font appel à la responsabilité individuelle et pas simplement au législateur inspiré... même s'il est un bon chrétien social [...] Si dans un parti de la démocratie chrétienne, de gauche, il représentait 10 à 12 % des électeurs et aurait le soutien de dizaines de milliers de militants syndicaux et d'action sociale. »

M. Alain Madelin : agacé

M. Alain Madelin, ministre de l'Industrie, s'est déclaré « agacé » par certains centristes qui évoquent un possible rapprochement avec les socialistes, et notamment avec M. Michel Rocard, « en 1988 ou après 1988 ». « Il faut choisir clairement son camp [...] Il ne faut pas qu'il y ait des guerres de tranchées entre les différents camps politiques.

Je crois que c'est bien que les socialistes soient chez eux, que les libéraux soient chez eux et qu'il y ait dialogue, mais je me méfie un peu des multicauses. »

M. Jean-Jack Queyranne (PS) : fantôme

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a affirmé lundi 19 janvier que le PS n'entend pas ressusciter le « vieux fantôme de la troisième force » et qu'un éventuel rapprochement avec les centristes ne se ferait pas sous forme de « combinaison ou d'alliance ». M. Queyranne affirme qu'il y a « des centristes malheureux, déçus dans leur soutien au gouvernement », mais que « la question d'un élargissement, d'un rassemblement autour du PS se fera à partir d'un projet socialiste et avec la dynamique présidentielle ».

M. Sarre : « essoré »

M. Georges Sarre, député socialiste de Paris et l'un des dirigeants du Socialisme et République (ex-CERES) remarque dans la lettre du club Maitretenant et demain que Raymond Barre est « l'adversaire principal » des socialistes car « il apporte un peu de sérieux dans son camp » et M. Jacques Chirac, pour sa part, « après dix-huit mois à Matignon, ressortira « essoré » par son action de chef du gouvernement ».

Le député de Paris remarque encore, à propos de la politique du gouvernement en matière d'information, que « les coups de force successifs traduisent « la faiblesse » et la « fébrilité du pouvoir menacé ». « L'Etat d'urgence est décrété, continue-t-il, et c'est leur mur de l'Atlantique que tentent désespérément d'édifier Jacques Chirac et ses amis. »

M. Séguin : caricature

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, juge que la cohabitation est « insatisfaisante, très insatisfaisante », mais a tenu à rappeler, lundi 19 janvier, à l'occasion des vœux à la presse politique, qu'elle était « néanmoins incontournable ». « Il fallait le faire et j'espère que les Français nous en donneront quitus », a expliqué M. Séguin, pour qui l'année 1987 sera « la dernière année pleine de la cohabitation ». Quant aux « cins d'œil » échangés entre centristes et socialistes (le Monde du 17 janvier), M. Séguin n'y croit guère : « Quand M. Pierre Joux fait du pied à M. Jacques Barrot, c'est de la caricature. Qu'ont-ils en commun ? » Le ministre des affaires sociales et de l'emploi a également estimé que le refus du chef de l'Etat de signer son ordonnance sur l'aménagement du temps de travail avait marqué un « tournant » dans l'histoire de la cohabitation.

Le vrai visage de l'homme le plus redouté du royaume

aux temps héroïques des mousquetaires

Un ouvrage bourré de faits et de pièces rares.

Ce texte précieux, riche de confidences d'un intérêt historique considérable, est l'œuvre de Louis XIII. C'est le testament politique du ministre le plus habile qui fut jamais au service d'un roi. C'est aussi une des sources principales où viennent puiser les historiens du 17^e siècle.

Pour nous, aussi férus d'anecdotes que de science, ce texte écrit à la diable dans le langage savoureux, drù et imagé de l'époque, nous entraîne dans les coulisses d'un gouvernement qui sut imposer sa loi en ces temps singulièrement mouvementés.

Alexandre Dumas a menti.

Dans « Les Trois Mousquetaires », Alexandre Dumas met en scène un Richelieu diabolique, à la fois retors, sanguinaire et sans scrupules, une sorte de génie pervers rongé par l'ambition. En fait, Dumas accuse la noirceur du Cardinal pour mettre en valeur la fougue généreuse de d'Artagnan et de ses compères. C'est un truc de romancier.

La vérité historique est différente. Armand, Jean du Plessis, duc de Richelieu (1585-1642), ne fut implacable que pour les ennemis du royaume et les bas calculs qu'on lui prête ne sont que les manœuvres subtiles d'un homme d'Etat entièrement dévoué à son pays. Nul peut-être n'eût une vision plus haute du destin de la France et de la mission de son Roi.

On lui doit la réduction des antagonismes religieux responsables



LES MÉMOIRES du Cardinal-Duc de RICHELIEU



Les secrets d'une politique ambitieuse révélés dans ce document devenu introuvable.

de la guerre civile, la mise au pas d'une noblesse turbulente et la conquête des frontières naturelles du royaume. Tout le mécanisme secret de cette politique intelligente et efficace est révélé dans les Mémoires.

Bref, nous avons là une œuvre éclairante et passionnante qui nous restitue le vrai visage de l'homme de génie calomnié qui, pendant 18 ans, gouverna magistralement la France à l'époque des mousquetaires et des guerres en dentelles. C'est une des pages les plus colorées de notre Histoire.

Cette réhabilitation aux yeux de l'Histoire méritait d'être saluée par la bibliophilie. Conquis par Richelieu et par ses Mémoires sans faille, Jean de Bonnot propose donc aujourd'hui à ses lecteurs la première édition contemporaine d'apparat de cette œuvre devenue rarissime.

On connaît les succès des autres mémoires de grands personnages déjà publiés par Jean de Bonnot et devenus à leur tour introuvables. Les Mémoires de Richelieu, émancipés au double point de vue de l'histoire et de la littérature, sont promis au même avenir, car, cette fois encore, l'éditeur n'a pas ménagé ses efforts.

Une édition d'art dans l'esprit du grand Siècle. Nos deux in-octavo (14 x 21 cm), de plus de 530 pages chacun, contiennent la totalité d'un texte

édition d'art en 2 volumes grand in-octavo

Sur les plats vient en relief un décor original frappé à froid qui met en évidence la douceur chaleureuse du cuir sombre qui s'orne d'écarts profonds. Les arêtes de Richelieu rappellent le décor du dos, sont poussées à l'or fin au centre de ces plats.

A la somptuosité de la reliure correspondent la beauté d'un papier chiffon soignant filigrané « aux deux canons » et l'élégance raffinée de quelques 80 illustrations et enluminures gravées pour la plupart par le maître Montcornet.

Bref, deux volumes denses, agréables à caresser et à feuilleter, fleurant le cuir naturel, l'encre de bon aloi et le papier sain, matériaux nobles qui, avec le fil robuste cousant les cahiers et la colle traditionnelle fixant les renforts du dos et les gardes, composent ces livres d'exception que les techniques modernes n'ont jamais su égaler.

Garantie à vie. Il vaut mieux avoir peu de livres mais les choisir avec goût. Les beaux livres donnent à l'amateur éclairé des satisfactions inépuisables. Le ne publie que des œuvres de qualité, soignées dans les plus petits détails. Elles prennent de la valeur chaque année car l'or véritable et le cuir embellissent en se peignant avec le temps. C'est pourquoi je m'engage à racheter mes ouvrages au souscripteur pour le même prix et à n'importe quel moment.

CADEAU Les souscripteurs qui renverront leur bulletin dans la semaine, recevront une estampe originale représentant un paysage. Cette gravure de 14x21 cm est une véritable petite œuvre d'art. Elle leur restera acquise quelle que soit leur décision. Jean de Bonnot

Prêtez-moi ce livre gratuitement

à envoyer à JEAN de BONNOT 7, Faubourg Saint-Honoré 75392 Paris Cedex 08

Je vous prie d'envoyer pour un prêt gratuit de dix jours, le premier volume des Mémoires de Richelieu, auquel vous joindrez mon cadeau. Si ce premier volume ne me convient pas, je vous le renverrai dans son emballage d'origine, dans les dix jours, sans rien vous devoir, mais je conserverai de toute façon la gravure que vous m'offrez. Si je décide de le garder, je vous réglerai le montant de 157,50 F (+ 10,70 F de frais de port). Dans ce cas, vous m'enverrez le deuxième et dernier volume au même prix le mois suivant.

Nom Prénoms Adresse Ville Code postal Signature Je déclare sur l'honneur que mon adresse et ma signature sont conformes à la vérité.

Politique

M. Chirac définit avec ses ministres ses objectifs pour 1987

(Suite de la première page.)

La tenue, une fois par mois au moins, de conseils de cabinet hors la présence du chef de l'Etat a pour objet de s'assurer de la cohésion d'une équipe ministérielle composée de forces hétérogènes. Les déplacements en province du premier ministre au même rythme tendront à ne pas laisser aux autres leaders politiques de l'opposition comme de la majorité le monopole du contact avec les électeurs.

Enfin, M. Chirac va resserrer les liens avec son propre parti en voyant plus fréquemment responsables et parlementaires et en participant davantage aux instances du RPR.

Il n'est donc pas question, pour M. Chirac, d'une « pause » dans l'action, terme qu'il a toujours récusé. Le retrait du projet Devaquet a, selon lui, une seule raison : on ne se bat pas contre les lycéens. Le code de la nationalité ? Il sera

dû subir une véritable avalanche de procès et de reproches dus, parfois, il est vrai, à des erreurs et à des maladresses de sa part. La loi Devaquet et son retrait, les réformes « de société » de M. Chalandon, les grèves à la SNCF, à la RATP et à l'EDF, l'affaire Châlier et la mise en cause de M. Pasqua, le conflit à l'Agence France-Presse, la privatisation des chaînes de télévision, les attaques contre le franc, ont fait douter de la capacité du gouvernement à maîtriser les aléas d'une situation complexe.

M. Chirac a cependant pris la mesure du risque que constituait le rejet par l'opinion publique de certaines réformes. Le premier ministre est ainsi dans la situation de ces coureurs qui, après un brillant début de course, sont victimes d'une chute, doivent changer une roue et reprennent la course avec un handicap accru. D'autant plus accru que les co-équipiers de son peloton ne lui

Au conseil régional d'Aquitaine M. Chaban-Delmas propose un budget « différent »

BORDEAUX de notre correspondant

M. Jacques Chaban-Delmas a convoqué en séance extraordinaire, pour le 9 février prochain, le conseil régional d'Aquitaine dont il est le président, afin de présenter un budget « différent », selon lui, de celui qui fut repoussé, le 15 décembre, par 44 voix (34 PS, 6 PC et 4 FN) contre 39. « Je ne demande à personne de se déjuger en votant ce nouveau budget », a expliqué, le lundi 19 janvier, le président de l'Assemblée nationale, en ajoutant : « J'offre simplement une possibilité à certains de s'abstenir et de permettre ainsi qu'il y ait un budget régional à compter de cette date. »

Il s'agit, dit-il, « avant tout d'éviter les importantes pertes de recettes consécutives à une mise en œuvre du budget qui n'interviendrait, si on appliquait strictement la loi, que dans quatre ou cinq mois ».

Officiellement, le chef de l'exécutif régional refuse d'envisager une baisse de la pression fiscale - l'augmentation de 24,86 % par rapport à l'an dernier avait été à l'origine du rejet du texte initial - et a rappelé qu'il « ne négocie avec personne ».

M. Chaban-Delmas fait ainsi machine en arrière en acceptant de remettre le budget régional en chantier, éventuellement qu'il repoussait vigoureusement le soir de la séance du 15 décembre. « Une fois le vote fait, la masse est dite », affirmait-il alors, en ajoutant : « Il faudra passer sous les fourches caudines de la chambre régionale des comptes. »

Le président du conseil régional avait d'ailleurs obtenu, le 9 janvier, l'accord écrit du premier ministre, lui permettant d'accélérer la saisine de cette instance par le préfet d'Aquitaine, M. Thierry Kappelin. Ce dernier, cependant, tarde à passer aux actes « tant que M. Chaban-Delmas espère un règlement politique de l'affaire », explique-t-on dans son entourage.

D'autre part, M. Chaban-Delmas a, le 19 janvier, pour la première fois, indiqué qu'il quittera le conseil régional en mars 1989, pour se consacrer uniquement à la ville de Bordeaux dont il est le maire.

G. de M.

Une élection municipale

MAYENNE : commune fusionnée d'Ambrières-les-Vallees-Cigay (premier tour).

Ambrières-les-Vallees ; Inscr., 1684 ; vot., 1274 ; suffr. expr., 1242. Liste div. maj., conduite par M. Victor Jousset, c.g., m.s., 915 voix de moyenne, 19 élus ; liste d'action locale, 257 voix de moyenne.

Cigay ; Inscr., 380 ; vot., 266 ; suffr. expr., 261. Liste d'action locale, 191 voix de moyenne, 4 élus.

[Cette élection partielle était organisée à la suite de la dissolution de l'assemblée, née en 1979, de trois communes voisines du nord de la Mayenne : Ambrières-les-Vallees, Cigay et La Hêde-Traverzaine. Cette dernière municipalité a demandé et obtenu la séparation.]

Dans les deux communes fusionnées, les vingt-trois sièges ont été pourvus, sans surprise, dès le premier tour, et M. Jousset, maire sortant d'Ambrières, a retrouvé sa place ainsi que la presque totalité des membres de l'ancien conseil municipal.]

En Polynésie française

Les élus de l'opposition demandent des sanctions contre M. Gaston Flosse

Trois membres de l'Assemblée territoriale de la Polynésie française, opposés à la majorité locale conduite par M. Gaston Flosse, ont adressé le samedi 17 janvier à M. Alain Chalandon, ministre de la justice, une lettre dans laquelle ils protestent vivement contre la spectaculaire manifestation de solidarité organisée la veille par le secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud à l'égard d'un conseiller territo-

rial de son parti écroulé après une inculpation pour « abus de confiance, faux et usage de faux en écritures privées » (Le Monde du 20 janvier).

MM. Jacky Drollet (la Mana Te Nunas), Marins Rasapoto (Te E'a No Maohi Nui) et Enrique Braun-Ortega (Amatihira No Poronisia) racontent comment M. Flosse et sa « délégation » se sont fait filmer par

les caméras de RFO dans l'enceinte de la prison territoriale « embrasant le détenu Guy Sanquer et le couronnant de fleurs » : « L'opinion publique a été bouleversée par cette incroyable provocation, écrit-il. Le secrétaire d'Etat, irrité par les décisions judiciaires, a monté une véritable opération de « com-mando » pour manifester publiquement son désaccord avec la justice et pour tenter d'en modifier le cours en intimidant les magistrats ».

Les trois élus ajoutent : « Les Polynésiens s'attendaient à une vive réaction de la part du haut commissaire représentant la République sur le territoire, mais ce fonctionnaire, qui est subordonné au secrétaire d'Etat, refuse d'assumer les charges qui lui incombent en vertu des dispositions du statut d'autonomie interne de la Polynésie française. »

Ils demandent au garde des sceaux de ne pas tolérer « qu'une atteinte aussi grave soit impunément portée à l'indépendance et à l'autorité de la justice ; si le comportement scandaleusement irresponsable du secrétaire d'Etat n'était pas immédiatement et sévèrement sanctionné, c'est d'ailleurs l'autorité de l'Etat toute entière qui serait remise en cause en Polynésie ».

Ces trois conseillers territoriaux ont également écrit au procureur de la République près le tribunal de Papeete afin que les auteurs de cette « pantomime » fassent « l'objet d'une procédure en flagrant délit ».

A Paris, le ministre de la justice se refuse jusqu'à présent à toute réaction officielle, misant, apparemment, sur l'indifférence de l'opinion publique métropolitaine.

En Guadeloupe

Le chef présumé de l'ARC lance un « appel à la résistance civique et patriotique »

BASSE-TERRE de notre correspondant

Luc Reinette, chef présumé de l'Alliance révolutionnaire Caraïbes (ARC, organisation indépendantiste officiellement dissoute en avril 1984), en fuite depuis son éviction de la prison de Basse-Terre, en juin 1985, a lancé, le lundi 19 janvier, un « appel à la résistance civique et patriotique » des Guadeloupéens, après la diffusion par voie d'affiches de sept portraits - dont le sien - de militants indépendantistes en cavale. Cet appel a été rendu public, sous la forme d'un enregistrement d'une dizaine de minutes en langue française. Sur la même bande magnétique, Henry Bernard, professeur d'université, également en fuite et inculpé d'attentats et de complot contre la sûreté de l'Etat et l'intégrité du territoire, s'exprime, lui, en créole. Cette cassette, avait été déposée dans la nuit du vendredi 16 au samedi 17 janvier au local de la radio indépendantiste de l'UPLG (Union populaire pour la libération de la Guadeloupe, principale formation indépendantiste de l'archipel), Radio Tambou.

Luc Reinette, qui dit avoir « décidé de rompre le silence pour contrer les viles menées du gouvernement français et de sa police politique », estime que « les colonis-

listes français sont restés racistes et esclavagistes dans l'âme ».

Pour le chef de file du Mouvement pour la Guadeloupe indépendante (MPGI, considéré par la police comme la couverture officielle de l'ARC), les Guadeloupéens doivent faire « en sorte que les forces d'occupation soient de plus en plus démoralisées » et refusent de fournir des renseignements à la police. « La force ne peut triompher du droit », ajoute-t-il en considérant que l'affichage des portraits relève de « procédés abjects dignes des Pinochet et autres Pieter Botha ».

Luc Reinette évoque, enfin, le proche passé de son mouvement : « Nous leur avons dit dès le premier jour que notre combat s'apparentait à celui de la foumi contre l'éléphant et à celui de la légitimité contre la légalité. » Pour conclure que, aujourd'hui, l'éléphant « a été aveuglé » par la foumi.



aménagé après une vaste concertation à laquelle, selon son entourage, toutes les formations politiques, y compris le Front national, seront associées et en tenant compte des nécessités d'harmonisation de la législation française avec celles des autres pays de la Communauté. Pour le reste, il n'y a ni recul ni retrait.

En réunissant le gouvernement, en organisant un séminaire dans les prochains jours, le premier ministre veut même intensifier le rythme de son action et préciser les priorités du gouvernement pour 1987. Parmi celles-ci figurent la recherche scientifique à laquelle M. Chirac s'intéressera personnellement, l'aide aux chômeurs de longue durée, l'emploi des jeunes, l'encouragement à l'épargne, la réforme de la concurrence et, plus généralement, tout ce qui concerne l'emploi, le pouvoir d'achat, la protection sociale et la participation qui redeviendra un thème important.

Erreurs et maladresses

Si M. Chirac a dû ralentir - quoi qu'il en dise - le rythme des réformes, c'est aussi que le corps électoral demande toujours plus de réformes tant qu'elles ne sont pas effectivement réalisées, mais qu'il en est vite saturé. Le premier ministre constate cependant une certaine discordance entre les résultats des sondages d'opinion et ceux des élections partielles pour en conclure que le corps électoral « ne se détourne pas de la majorité ».

Dans la bataille que M. Chirac doit d'ores et déjà livrer, l'adversaire n'est pas unique. Il ne doit pas combattre seulement l'opposition naturelle, celle qui vient spécialement du Parti socialiste. Il doit également « contrer » les initiatives de ses concurrents et plus spécialement M. Barre. Enfin, il doit vaincre le scepticisme ou le découragement qui pourraient s'emparer d'une fraction de son électorat.

Car si le « moyen dur » des militants RPR n'est toujours pas habité par le doute, il n'en va pas de même des simples sympathisants qui constituent la masse des électeurs. Un certain nombre de ceux-ci sont saisis par la tentation de l'extrême droite et surtout par la séduction barriste. Des transferts de sympathie se font donc au sein de la majorité entre ses tendances. Là aussi réside un danger.

M. Chirac a bénéficié sinon d'un état de grâce, du moins d'une période de relative neutralité entre le 16 mars et l'automne. Il a pu alors bâtir ce que M. Pierre Mauroy appelait - lorsqu'il en fit autant - le socle du changement. Ce temps a été prolongé à la faveur - si l'on ose dire - des attentats terroristes qui ont entraîné une sorte d'union sacrée autour du pouvoir.

Après ce sursis, l'offensive a vraiment commencé contre l'action du premier ministre. En deux mois, il a

feront pas de « cadeau ». Si M. Chirac affirme une grande sérénité face aux manœuvres prêtées aux uns et aux autres, il n'en va pas de même pour les cadres du RPR, qui s'inquiètent du comportement des barristes ou des contacts établis entre certains centristes et socialistes.

M. Chirac, lui, demeure bien décidé à poursuivre sa tâche sans se laisser détourner par les attaques des uns, les avertissements ou les conseils des autres. Il va même jusqu'à se féliciter que la cohabitation ait renforcé l'image de la France dans le monde, puisque sur les problèmes de diplomatie et de défense il affirme que l'harmonie est totale avec M. Mitterrand.

M. Chirac assure encore qu'il n'y a eu depuis deux mois aucune « crispation » dans ses relations avec le chef de l'Etat, qui obéissent depuis le début au même code de bonne conduite. Le premier ministre joue donc ostensiblement et avec une nouvelle instance la carte de la cohabitation. Il ne veut pas être pris en défaut sur ce terrain.

Mais lorsque ses amis politiques comme MM. Chaban-Delmas, Labbé, Messmer, ou Toubon, dénoncent le caractère « insatisfaisant » de la cohabitation, M. Chirac peut feindre d'y voir seulement une invitation lancée aux électeurs de remédier, en 1988, à cette situation en portant à l'Elysée le premier ministre qui aura assumé l'alternance du 16 mars 1986.

ANDRÉ PASSERON.

Le Monde

BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1986

CONTRE-CHOC : L'ANNÉE DES ILLUSIONS

- La situation en France et l'environnement international
- Le pétrole depuis 1973, un dossier spécial en couleurs
- Cinq quarante-six pays à la loupe
- Les dernières statistiques. Des dizaines de cartes et de graphiques

LA RÉFÉRENCE SUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE ET MONDIALE **188 PAGES**

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 40 F

Les grands contrats font notre vaste expérience

En 30 ans, Technip, société française d'ingénierie, a construit son expertise sur près de mille réalisations industrielles majeures dans les cinq continents.

De A comme aromatiques et Abu Dhabi, à Z comme zymotechnie et Zaire, en passant par F comme fibre de verre et France, elle s'est forgé une maîtrise méthodologique et technologique de premier plan dans tous les secteurs et dans tous les pays.

Cette vaste expérience fait aujourd'hui de Technip le partenaire privilégié de l'industrie française et européenne.

TECHNIP

L'ingénierie en tête

Nos petits contrats font vos grands succès

سكوا من الأصل

JUSTICE

Après le scandale de l'UDD
Le diamant-placement : une nouvelle affaire d'escroquerie

Entre 1977 et 1980 les cours des gros diamants (un carat) les plus purs ont été multipliés par quatre. Cette évolution a donné naissance à la mode du diamant-placement, mais aussi à des pratiques frauduleuses. En témoigne, l'affaire de l'Union des diamantaires (UDD), (le Monde du 30 août 1983). Entrée en vigueur le 14 janvier 1983, elle vient d'aboutir, le 14 janvier dernier, à trois condamnations, pour escroquerie, d'anciens dirigeants de l'UDD : trois ans de prison dont deux avec sursis et 50 000 francs d'amende pour Sylvain-Daniel Boyer, cinquante-trois ans ; deux ans dont un avec sursis et 50 000 francs d'amende pour Walter Liksa, cinquante-trois ans, et deux ans et un million de francs d'amende pour Léopold Frydman, soixante-huit ans, actuellement en fuite à l'étranger. Tous trois devront, en outre, verser un total d'environ cinq millions de francs aux quatre-vingt-six parties civiles.

partie du fichier clientèle (35 000 noms) puis ont constitué un groupe de sociétés aux allures respectables : la CFE (Centre français des entreprises) le CEDIP (Consortium européen d'investissements privés) puis la COGEM (Société de commercialisation des gemmes) et l'IGI (International Gemme Investment), et enfin, en Californie, à Beverly Hills, la CEDIP-Company. Un millier de victimes Les ex-cadres de l'UDD proposaient à leurs anciens clients une double opération : tout d'abord le rachat des pierres vendues par l'UDD, sur la base d'une nouvelle évaluation (moins élevée que celle de l'UDD, mais toujours au moins deux fois le prix du marché), ce rachat devant intervenir au bout de cinq ans, avec un gain supplémentaire de 50 % ; mais ce rachat n'était possible qu'à condition de placer une somme équivalente (en liquide) pour de nouveaux diamants qui devaient être eux-mêmes rachetés au bout de cinq ans à 170 % de leur valeur estimée (cette fois quatre à vingt fois le prix du marché). En définitive une opération présentée comme très alléchante, puisqu'un investissement en espèces devait être remboursé plus de trois fois (compte tenu du rachat des pierres) au bout de cinq ans (« net d'impôts »).

Si le passif a été évalué par M. Jean-Claude Pierrat, liquidateur judiciaire, à environ 50 millions de francs dû au fisc, à l'URSSAF et aux salariés, le montant de l'escroquerie pourrait être quatre fois plus important pour le millier de victimes concernées. En revanche, l'essentiel des actifs a été détourné, il n'y figure plus aucun diamant. De plus la cavalerie de trésorerie était pratiquement épuisée (chèques croisés sans provisions entre les sociétés). Les sociétés, CFE, COGEM, CEDIP, IGI, ont été déclarées en liquidation judiciaire le 17 novembre dernier par le tribunal de commerce de Paris. Les dirigeants sociaux ont déclaré un passif de trente millions de francs (sous-évalué), et un actif de cinq millions de francs (surévalué) dont la réalisation ne devrait pas rapporter plus de cinq cent mille francs. Si ces sociétés avaient leur siège à Paris, l'activité commerciale était concentrée à Nice. C'est là que plusieurs arrestations ont été opérées à la mi-octobre : les deux principaux responsables, MM. Gilles Dufour et Hervé Bémata, ainsi que M. Bernard Vandenberghe, ex-directeur régional de l'UDD à Arras ; MM. Pierre Béchade et Robert Neger ont également été inculpés. Pour l'instant, une seule plainte a été rendue publique : celle de M. Jean-Marie Duret, industriel en cycles à Argenteuil-sur-Saône (Cher), il a versé 578 000 francs en liquide au démarcheur Claude Lancelotti, de l'IGI, le 24 mars dernier. D'autres victimes, environ une soixantaine, se sont fait connaître au parquet de Nice, qui centralise l'instruction. M. Bernard Cahen, conseil en gestion de M. Duret, après s'être adressé aux victimes de sa région (1), est en passe de créer une association ; actuellement une vingtaine seulement d'épargnants se sont manifestés, car ils craignent l'administration fiscale. FRANÇOIS KOCH. (1) Le Monde du 30 octobre 1986.

Baisse du nombre de détenus

Il y avait 47 688 détenus dans les prisons métropolitaines, le 1^{er} janvier, soit une baisse de 3,26 % en un mois. Le nombre de détenus diminue traditionnellement au mois de décembre en raison des vacances judiciaires et de l'indulgence des magistrats qui hésitent à incarcérer les petits délinquants au moment des fêtes. Cette baisse avait été de 0,86 % le 1^{er} janvier 1986, 2,55 % en janvier 1985, 1,78 % en janvier 1984 et de 2,94 % en janvier 1983. La diminution de cette année est donc la plus forte enregistrée en cinq ans. Au 1^{er} janvier 1987, il y avait dans les prisons, 21 386 prévenus, c'est-à-dire des personnes en attente d'un jugement définitif, soit une proportion de prévenus de 44,13 %, en diminution sensible puisque cette proportion avait oscillé autour de 46 % les quatre mois précédents.

L'exploitation financière du tremblement de terre d'El-Asnam

Un créancier de M. Roussel estime que « la justice subit des pressions »

L'un des créanciers visés par le dépôt de bilan de la société Seal-Baticlub, qui est à l'origine directe de l'inculpation de M. Thierry Roussel consécutive à l'exploitation financière du tremblement de terre d'El-Asnam (Algérie) en 1980, M. Marcel Giammarinaro, a estimé, lundi 19 janvier, au cours d'une conférence de presse à Paris, que, dans cette affaire (le Monde du 14 janvier), « la justice subit des pressions » tendant à la freiner. « La justice est très lente », a-t-il notamment déclaré, sans mettre en cause toutefois le juge d'instruction de Nanterre chargé du dossier, M. François Duclaud, « qui va lentement mais qui avance ». M. Giammarinaro a relevé, en particulier, que l'information judiciaire « a duré un an » et qu'il avait « fallu encore attendre un an avant que la notification de l'inculpation soit notifiée » au mari de M^{me} Christina Onassis. Cet ancien fonctionnaire de police reproche au syndic désigné en 1984 par le tribunal de commerce de n'avoir pas saisi le parquet « des irrégularités et délits (...) établissant sans équivoque possible la culpabilité de Thierry Roussel ». Il constate également que l'expert désigné il y a six mois par le même tribunal de commerce de Nanterre « n'a toujours pas déposé le rapport qu'il aurait normalement dû remettre le 31 novembre » afin de préciser, notamment, ce qu'étaient devenues les importantes commissions versées à M. Roussel par les différentes entreprises françaises associées par celui-ci aux opérations de reconstruction d'El-Asnam. Enfin, M. Giammarinaro, qui est porteur d'une créance de 4 millions de francs, alors que le total des créances réclamées à l'inculpé s'élevait à environ 150 millions de francs, a surtout évoqué le contexte politique de cette affaire. Interrogé sur les détournements qui seraient intervenus, selon un témoin (le Monde du 14 janvier), lors de la campagne électorale de 1981, il a notamment souligné le rôle financier joué, en liaison avec le groupe de M. Roussel, par la Banque française du commerce extérieur (BFCE), présidée alors par M. François Giscard d'Estaing, « qui a décaissé des commissions de 8 % en partie versées à des sociétés-écrans, ce qui est illégal ».

Une enquête du Pavillon Christoffe
Comment met-on le couvert aujourd'hui ?
Un livre gratuit
et très précieux vous sera envoyé pour vous remercier de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous.
"Le Nouvel art de dresser la table" est une mine de renseignements utiles sur les usages actuels. Comment disposer aujourd'hui assiettes, couverts, verres ?... Pliage des serviettes, choix des nappes et des sets adaptés aux circonstances, nouvelles manières de servir l'apéritif, le petit déjeuner, le brunch, etc.

Questions et réponses à envoyer au Pavillon Christoffe, service Information, 17, rue de Sèvres, 75006 Paris
Pour vous remercier de participer à cette enquête, le Pavillon Christoffe a le plaisir de vous offrir gratuitement "Le Nouvel art de dresser la table", un élégant volume de grand format (16x24 cm). Joindre seulement un chèque de 10 F à l'ordre du Pavillon Christoffe pour votre participation aux frais d'envoi.
Attention. Les réponses doivent parvenir au Pavillon Christoffe dans les 30 jours au plus tard suivant la parution de la présente annonce dans ce journal. Le tirage du "Nouvel art de dresser la table" étant limité, nos correspondants seront honorés dans l'ordre d'arrivée des réponses. Offrir réservée exclusivement aux personnes résidant dans les départements suivants : 75-77-78-91-92-93-94-95.
Questionnaire
Cocher les cases correspondant à vos réponses
1. Nombre de personnes au foyer (avec les enfants) : [] [] [] [] [] [] de []
2. Nombre moyen de convives à votre table lors de vos invitations (votre famille comprise) : [] [] [] [] de []
3. Utilisez-vous les mêmes couverts pour vos réceptions et vos repas quotidiens [oui] [non]
4. Pratiquez-vous le petit déjeuner à la française (café, thé ou chocolat avec tartines ou croissants) [] ou à l'anglaise (œufs au bacon, céréales, charcuterie, etc.) []
5. Utilisez-vous des plats de service en argentrie [] ou les plats de votre service en porcelaine ou en faïence []
6. Aimerez-vous renouveler vos couverts [] compléter vos couverts [] offrir des couverts []
7. Parmi les pièces d'argenterie suivantes, lesquelles aimerez-vous avoir si vous ne les avez pas déjà : couverts de service [] plats de service [] dessous de plat [] seau à champagne [] chandelier [] plateau [] service à café ou à thé []
Si une (ou deux) de ces questions vous semble indécise, vous pouvez vous abstenir d'y répondre.
M. Mlle Mlle : Prénom :
Adresse :
Code postal :
Commune : Il ne pourra être envoyé qu'un seul livre par foyer.

Nos petits contrats font vos grandes réussites

Tout projet, quelle que soit sa taille, est une somme de tâches qui doivent être réalisées de manière rigoureuse et spécifique.
Qu'il s'agisse de concevoir une installation nouvelle, de moderniser une installation existante ou d'automatiser un système de production, Technip vous fait profiter de ses capacités d'étude, de ses compétences technologiques, de ses méthodes d'organisation, de ses équipements de CAO, de ses services d'achat et de contrôle.
Vous avez un projet industriel, un projet agro-alimentaire, un projet d'aménagement tertiaire ? Consultez-nous : Paris (47.78.36.52), St-Nazaire (40.90.50.65), Lyon (78.63.70.56), Bordeaux (56.81.16.97).
TECHNIP
L'ingénierie en tête

L'ANGLAIS A OXFORD

contrats
otre vaste
ience



HNIP

Société

JUSTICE

L'affaire du Carrefour du développement

M. Jules Fillipedu est écroué

M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction chargé du dossier du Carrefour du développement, a inculpé et fait écrouer, lundi 19 janvier, M. Jules-Philippe Fillipedu, dit Yves Julien, âgé de trente-six ans, qui avait hébergé Yves Chaliar durant sa fuite à Rio-de-Janeiro. Expulsé du Brésil samedi 17 janvier, M. Fillipedu, citoyen français considéré par les autorités brésiliennes comme l'un des responsables de la mafia du vidéo-poker dans ce pays, est inculpé de complicité de délivrance irrégulière de document administratif.

Cette décision du juge vise donc directement « l'affaire dans l'affaire », c'est-à-dire la remise à Yves Chaliar d'un vrai-faux passeport au nom d'Yves Navarro, confonctionné par la DST. Des confonctionnements devaient accoutumer la pression de M. Michau sur ce

versant de l'affaire. L'épouse de M. Fillipedu, Marie-Paule, trente-quatre ans, a également été interpellée, lundi, à l'aéroport de Paris-Roissy, à son retour du Brésil, tandis que le docteur Pierre Chiarrelli, qui avait fait transiter du Brésil en France les photos nécessaires à la confection du vrai-faux passeport, a été de nouveau entendu, le même jour, par le juge. D'autre part, les déclarations faites, vendredi 16 janvier, au juge d'instruction, sur procès verbal, par Yves Chaliar, ont été démenties par MM. Charles Pasqua et Michel Aurillac. Le ministre de l'intérieur assure n'avoir jamais rencontré l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, et le ministre de la coopération affirme qu'une telle rencontre n'a pu avoir lieu dans les locaux du Club 89, qu'il préside, comme l'a déclaré M. Chaliar.

Démentis...

Les déclarations de M. Yves Chaliar au juge d'instruction sur sa rencontre avec M. Charles Pasqua en avril 1986, rapportées par le Journal du dimanche et le Monde, ont donné lieu à trois démentis.

« Si j'avais reçu Chaliar, je le dirais », a déclaré M. Charles Pasqua à TF1. Naturellement, il ne m'a pas rencontré. Et, s'il m'avait rencontré, je ne vois pas pourquoi je ne le reconnaîtrais pas, étant donné qu'à ce moment qu'il indique il n'était pas recherché et ne faisait l'objet d'aucune information.

« La tactique de Chaliar vise à organiser le pourrissement du dossier et à mettre le maximum de personnalités politiques dans le coup pour essayer de détourner l'attention », a-t-il estimé. « Une question sur une éventuelle manipulation de M. Chaliar, le ministre a répondu : « A l'heure actuelle, cela me paraît évident. »

De son côté, M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, a déclaré que cette rencontre a eu lieu dans les locaux du Club 89 qu'il préside.

« Cette information est tout à fait fantaisiste », a dit M. Aurillac. Il va de soi que si le ministre de l'intérieur et Yves Chaliar s'étaient vus au siège d'une association que je préside, j'en aurais bien évidemment été informé, d'autant que M. Pasqua, qui n'est pas membre du Club 89 et qui n'y est jamais venu, n'avait aucune raison de s'y rendre. En vérité, aucune affaire du Carrefour du développement ne développe une campagne de rumeurs dont le but, à l'évidence, est, en calomniant, de dédouaner, voire déculpabiliser, tous les vrais coupables de ce scandale politico-

PRÉCISION. — Dans la première édition du Monde du 20 janvier, une erreur de transmission a attribué au docteur Pierre Chiarrelli, entendu comme témoin par le juge d'instruction, des propos qui n'étaient pas les siens. Il fallait, en effet, lire : « Le docteur a assuré (au juge) qu'il ignorait l'identité de ces hommes, mais selon les enquêteurs, il ne fait aucun doute que l'un des deux était un policier, vraisemblablement membre de la police de l'air et des frontières (PAF). L'autre, d'après les enquêteurs, était non pas un policier, mais le responsable d'un important cercle de jeux parisiens ».

Rectificatif. — M. Maxime Rodinson nous demande de préciser qu'il est directeur d'études à l'École pratique des hautes études (IV^e section : sciences historiques et philologiques) et non pas directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales comme nous l'avions malencontreusement indiqué dans nos éditions des 27 et 28-29 décembre 1986.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Le Monde
sur minitel
L'ACTUALITÉ EN DIRECT
Dakar : leaders en danger.
36.15 TAPÉZ LEMONDE

La persistance du froid en Europe

Malgré un léger radoucissement des températures sur l'ensemble de l'Europe, l'hiver persiste avec son cortège de verges, de congères et de victimes surprises par le froid. La chute de brouillards givrants qui recouvre l'Europe du Nord a déclenché des alertes à la pollution en Belgique, dans la région de Liège, ainsi que dans onze villes d'Allemagne et à Strasbourg.

Si la circulation s'est améliorée partout, y compris en Camargue où le plan ORSEC a été levé lundi soir, la liste des victimes,

elle, s'allonge tragiquement. Trois morts — le père, la mère et un bébé — brûlés dans une caravane à Miramas (Bouches-du-Rhône), un ouvrier forestier mort en Lozère, un retraité retrouvé mort à côté de son radiateur électrique près de Perpignan, de même qu'un chômeur de Villefranche-sur-Saône. A Lyon, deux étudiants ont succombé à des émanations d'oxyde de carbone provenant d'un chauffage défectueux. En région parisienne, cinq vagabonds ou clo-

chards ont été tués par le froid dans la seule journée de lundi. Au total, la chute des températures a provoqué quelque quatre-vingts décès en France et près de trois cents à travers toute l'Europe.

Les services météorologiques ne sont guère optimistes pour les jours à venir. Après une nouvelle offensive du froid, il faut prévoir des chutes de neige avec le redoux, puis des barrages de dégel et des inondations. L'hiver, comme le calendrier l'indique d'ailleurs, est loin d'être fini.

Les glaçons de la Seine

Ces jours derniers, la Seine a charrié des glaçons comme elle le fait très rarement de nos jours et elle pourrait en charrier à nouveau étant donné la nouvelle chute des températures annoncée par la Météorologie nationale. Depuis 1962, M. Pierre Laguerre, ingénieur des travaux publics de l'Etat, responsable des barrages, des écluses et de la navigation du secteur de Bougival, n'a jamais vu tant de glace, pas même en 1963, en 1966 ou en 1985. A la fin de la semaine dernière, le petit bras de Marly où l'écoulement de la Seine est très faible — les eaux du fleuve descendant surtout par le grand bras — était complètement recouvert de glace que l'on a dû casser et recasser, et encore le 19 janvier. Au barrage-écluse de Chetou, il a fallu à plusieurs reprises casser et évacuer la glace qui empêchait les portes des écluses de s'ouvrir.

Comme M. Laguerre nous l'a expliqué, trois ou quatre jours pendant lesquels la température ne monte pas au-dessus de -5°C suffisent pour que la Seine commence à « friser », c'est-à-dire à se couvrir d'une fine pellicule de glace. Bien entendu, le phénomène se produit plus vite si la température est encore plus basse.

La formation de glace sur un cours d'eau est gênée par un débit important. C'est ce qui

s'est passé au début du froid actuel : la Seine était alors un peu en crue ; son débit était de 700 mètres cubes par seconde (il est de 80 mètres cubes par seconde en période d'étiage et de 2 200 ou 2 300 mètres cubes par seconde lors des crues exceptionnelles). Cela explique que les canaux où le débit est quasiment nul sont, eux, très souvent gelés.

Patiner sur l'Adour

Pourtant l'histoire garde le souvenir de la Seine et des autres cours d'eau français entièrement gelés, comme en témoigne le chapitre « Grands hivers en France » du *Mémorial de la Météorologie nationale* écrit par M. Garnier en 1967. En 1788-1789, la Seine fut gelée du 26 novembre au 20 janvier. Pendant l'hiver 1823-1830, tous les fleuves et rivières français étaient gelés et on patinait sur l'Adour ! Le 25 décembre 1879 — l'hiver 1879-1880 est le plus froid observé en France — « une traînée aux flammes a été organisée à Paris, sur la Seine, où l'épaisseur de la glace dépassait 30 centimètres ».

Jusqu'à la dernière guerre d'ailleurs, comme le rappelle M. François Beaudouin, conservateur du Musée de la batellerie de Conflans-Sainte-Honorine

(Yvelines), des « ports à glace » étaient aménagés sur les bras annexes des cours d'eau pour que les bateaux fluviaux, alors très légers et faits en bois, trouvent un aéroport sûr. Il y avait deux « ports à glace » dans Paris, dont le plus important était installé entre l'île Saint-Louis et la rive droite et était protégé par la « grande escadelle » édifiée à l'emplacement du pont Sully actuel.

Il est certain que la Seine et les autres cours d'eau gèlent moins souvent et moins complètement qu'autrefois, en grande partie grâce aux abondants rejets d'eau chaude lâchés par les usines.

Le type de temps actuel a une autre conséquence : l'accumulation des substances polluantes dans la très basse atmosphère. L'air, au contact du sol, s'est refroidi et est donc devenu très dense. Il est surmonté, au-dessus de 300 mètres à 400 mètres de hauteur, par de l'air un peu moins froid et relativement plus léger. Ainsi l'air le plus froid et le plus dense stagne-t-il près du sol. Alors que d'habitude l'air le plus froid surmonte de l'air moins froid, il se produit des mouvements verticaux qui font monter l'air du bas vers le haut et renouvellent ainsi les très basses couches de l'atmosphère.

YVONNE REBEYROL

Belleville disjonctée

On grille rue de Belleville et plus particulièrement dans ces petits immeubles du début du siècle à deux portecochères des marches sur lesquelles fut recueillie il y a bien des années, une enfant nommée Edith Piaf.

Tout en haut de la côte, un flot de cinq maisons avec arrière-cours a été privé d'électricité dans la nuit du samedi à dimanche dernier. « Je regardais la S. Soudain le compteur s'est mis à grésiller, puis tout a été coupé. Le noir complet », raconte cette jeune femme camouflée dans un gros manteau et qui préfère aller, lundi midi, « déjeuner chez des amis ».

Dehors, le froid semble moins vif que dans les escaliers sombres et les petits deux-pièces cuisines glacées. « Il fait 5 à 7 degrés, pas plus », affirme cette femme qui vit d'un anorak bien rembourré, capuche sur la tête et après-épis aux pieds, reste chez elle. Elle poursuit : « J'ai conduit mon gamain malade à l'école au moins, là, il aura chaud. »

On fait face. On s'organise. On place des pots de fleurs renversés sur la flamme du gaz pour dégager un peu de chaleur. La grand-mère du système est partie vivre chez son fils. Une autre, frigorifiée, « reste couchée toute la journée ».

On est à Belleville et on sait faire contre mauvaise fortune bon cœur. Un rien rigolard celui-là : « La nuit, c'est pas trop dur, on est sous la couette, alors-là, on gèle. Casquette enfoncée jusqu'aux oreilles, et mains dans les poches, il s'amuse de ses derniers achats : « On vient juste de se mater les Cuisinières électrique, congélateur et accélérateur électrique pour le chauffage à gaz et rien ne marche. » Et on attend la fin de la panne en rappelant, mine de rien, que « ça a déjà péti, il y a trois ans ».

Les terrassiers d'EDF ont creusé à coups de marteaux-piqueurs une première tranchée pour mettre à nu les gaines calcinées du circuit et remplacer les pièces grillées par une trop forte consommation, due à des chauffages d'appoint. Bougies et réchauds à gaz éclairent, timidement, les boutiques de l'ilot recroquevillé sur lui-même.

« Je suis là pour éviter qu'on me casse le baraque », déclare ce quincaillier enveloppé dans une pelisse en laine et la tête coiffée d'une sorte de bonnet phrygien. Les clients, c'est vrai, sont rares. La pharmacie d'à côté a baissé le rideau de fer.

Tous les vaccins ont été jetés. La boulangerie reste ouverte. « On ne peut plus faire de pain, mais pour rendre service à la clientèle, je suis allée acheter des baguettes ailleurs pour les revendre ici ». Habile commerçante ou solidarité bien comprise ? Mais les éclairs, les religieuses, les mille-feuilles et les babas au rhum devront être mis à la poubelle. Le coup de gaz pour EDF, été rétabli le mardi 20 janvier.

JEAN PERRIN

DROGUE

M. Chalendon approuvé par les parents. — Une majorité de parents (63 %) et un médecin sur deux seraient en règle générale favorables aux mesures proposées par le ministre de la justice pour lutter contre la drogue, indique un sondage Figaro-SOPRES mené auprès de 200 médecins généralistes d'une part et 492 foyers d'autre part, dans la première moitié de décembre. Mais la première moitié de médecins si les toxicomanes doivent être pris en charge exclusivement par le corps médical ou par le corps médical et le système judiciaire ou bien seulement par le système judiciaire, 55 % d'entre eux répondent « exclusivement par le corps médical ».

De leur côté, 80 % des parents interrogés déclarent que si un de leurs enfants se droguait ils préféreraient aborder le problème eux-mêmes et sans l'aide d'autrui. 23 % seulement demanderaient conseil à un centre, 15 % à un médecin et 1 % s'adresseraient à la police. Les parents se prononcent massivement pour une politique de prévention et d'information, ainsi que pour des sanctions sévères contre les trafiquants.

A ce propos, la direction des douanes de Perpignan signale que, en 1986, elle a intercepté 227 trafiquants de drogue et saisi 3,5 tonnes de cannabis (estimées à 80 millions de francs), soit deux fois plus qu'en 1985, à ses postes frontières des Pyrénées-Orientales.

(1) Le Monde du 10 janvier.

Le débat sur l'euthanasie

La mort, l'indésirable

par Robert William Higgins, psychanalyste, vice-président de l'Association fonction soignants et accompagnateurs

Le débat pour ou contre l'euthanasie qui s'est instauré en France, que vient de relancer l'appel de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (1), n'est pas seulement « philosophique », car c'est de législation qu'il s'agit. Il révèle avant tout une chose : de plus en plus nombreux sont nos concitoyens à admettre, au nom du progrès mais aussi de la liberté, qu'avec la caution de la loi l'on puisse mettre un homme à mort, l'un des leurs, ou eux-mêmes, parce que leur vie « ne vaudrait plus le peine d'être vécue ». C'est un fait, grave. Le symptôme d'un malaise qu'il faut certainement mettre en rapport avec la montée du suicide dans les sociétés industrielles ou la banalisation de la mort routière.

Que la volonté du malade soit prise en considération, soit même directement à l'origine de l'acte euthanasique, ne change rien à l'affaire et la rend plus symptomatique encore et plus sérieuse.

La liberté invoquée et la « volonté » du malade ne sauraient cacher ce qui constitue la véritable question, qui apparaît avec le consentement : et à plusieurs niveaux. Celui qui fera le geste consent à la volonté du malade ; et plus profondément tous les protagonistes, le malade, le médecin, l'entourage, et tous les participants en faveur d'une législation positive en matière d'euthanasie consentent à l'idée même d'une évaluation de la vie, à l'idée que la vie puisse être

estimée... Le droit à l'existence soumis à un ensemble de critères et de mesures qui permettraient de juger qu'une vie ne mérite plus d'être.

Que certains puissent considérer la vie d'autrui ou la leur comme ne méritant plus d'être vécue, comme « inutile » peut être, certes, mis au compte de leur liberté, mais s'en tenir à cette seule imputation et en faire l'argument décisif relève d'un simplisme dangereux car il laisse de côté des questions essentielles. Et d'abord celle-ci : le droit peut-il faire sienne une telle liberté, le législateur peut-il confondre sa volonté avec une telle demande de mort ?

Au demeurant, la demande d'euthanasie n'est que très rarement — pour l'instant, pour combien de temps ? — la fait du malade lui-même, mais avant tout celle de l'entourage ou des soignants, qui ne font plus face à une situation difficile qui est d'abord impossible — ou insupportable ? — à entrer en relation avec le malade. S'il a lui-même exprimé une telle volonté au moment des premières explorations, elle disparaît souvent alors même que son état s'aggrave. L'entourage aura su amener les craintes antérieures, ou le malade aura connu ce changement, si profond parfois, qui survient à l'occasion d'une attaque sérieuse de l'approche de la mort et le conduit à renier de façon parfois spectaculaire son schéma des valeurs.

L'euthanasie, dit-on, est un choix de bien portant. On dit moins qu'elle est la rémorque d'une pratique beaucoup plus répandue et banalisée qu'on ne le croit, souvent même « oubliée » après coup. Et moins encore ce que cette pratique et ce choix doivent à une adhésion inconsciente, sans réserve aux idéaux, aux dogmes d'une société industrielle, d'une religion de la science et de la technique qui sacrifie la production, ne considère que ce et celui qui « produit » ; « valeurs » que la confrontation avec la mort remet en question justement.

Des vieillards, des infirmes croient trouver dans l'adhésion à l'euthanasie un apaisement à l'isolement qu'ils redoutent ou dont ils font déjà l'expérience. Mais la « solution » euthanasique ne ferait que confirmer, rendre plus prégnante cette « norme » au nom de laquelle on ne voit (et eux-mêmes ne voient, et cha-

que jour davantage) dans leur existence que son aspect de déchéance. Leur isolement n'en serait que plus grand tandis que la dominance de cette référence suprême, scientifique et productiviste qui programme, « prescrit » même cet isolement, se trouverait encore plus affirmée.

L'enjeu du mouvement actuel en faveur de l'euthanasie dans nos sociétés est avant tout celui de notre croyance en une vision du monde scientifique, technique et de sa prétention à réduire la mort (et l'objection majeure qu'elle est pour une telle vision) à un problème qui, comme tout problème, a donc des « solutions », et, mais cela est lié, à faire de la vie comme detoute chose un objet d'évaluation « objective » et qu'il n'y aurait qu'à codifier, et non plus un principe que le droit fait respecter.

La psychanalyse peut ici rencontrer le juriste pour peu qu'ils n'acceptent ni l'un ni l'autre de se contenter de la position d'experts au service des demandes qui leur sont adressées. Un « droit à l'euthanasie » serait-il encore du droit ? La revendication d'un tel droit au nom de la liberté, de la volonté, serait-elle celle du plus grand nombre, ne témoignerait pas seulement d'une confusion entre le fait et le droit, elle impliquerait une conception du sujet de droit comme tout-puissant, abandonné à son fantasme, mais aussi une confusion entre le fantasme et ce qu'on appelle les « ficelles juridiques » qui peuvent permettre aux êtres humains de limiter leur barbarie, d'échapper un tant soit peu à l'anomie et à sa tyrannie.

La démocratie suppose la référence à ce qu'il ne se met pas aux voix — pour les Athéniens, c'était l'obésance aux dieux, aux lois divines, — et le droit, la mise en réserve de certains objets comme « indisponibles », qui ne peuvent être l'objet de « mon » droit, le droit ne se fondant qu'à en exclure la disposition. La « valeur » de la vie n'est-elle pas de ceu-là ?

Le complexe d'Œdipe, pour le petit d'homme, n'est pas qu'une affaire de jalousie sexuelle, comme on l'y réduit trop souvent. Il est la découverte difficile — et son inscription toujours plus ou moins retée — de la limite meurtrière de son narcissisme, de l'impossible toute-puissance. Tuerai-je l'autre qu'il me faudra indifféremment effacer les traces

50 من الأصل

(Publicité)

(Communiqué)

CONFLIT COMMERCIAL EUROPE/USA

Le Cognac doit-il en être la victime?

Les mesures de rétorsion américaines
signifieraient:

La condamnation d'un viticulteur sur quatre.
La perte de 1,5 milliard de francs en devises.
Un drame économique pour toute une région.

Les négociations décisives EUROPE/USA
vont s'ouvrir à Washington.

La solidarité européenne existe-t-elle?
Oui ou non?

Interprofession du Cognac.

Société

ÉDUCATION

Partie de poker autour des « maîtres-directeurs »

Une partie de poker serrée se joue autour des décrets préparés par M. René Monory pour instituer la fonction de « maître-directeur » et conférer aux directeurs d'école un pouvoir hiérarchique nouveau sur les instituteurs. Les protagonistes sont : le ministre, le SNI-PÉCC, la coordination des instituteurs parisiens en grève et le premier ministre lui-même.

M. Monory qui, mardi dernier encore, affirmait à la télévision que le texte contesté par les instituteurs allait être incessamment publié, n'a toujours pas traduit ses paroles en actes. Il se trouve que, depuis lors, le SNI, avec d'autres syndicats de la FEN, a appelé les enseignants à l'action avec, en particulier, une journée de grève le 27 janvier, en incluant dans ses revendications, le retrait du projet sur les maîtres-directeurs.

Pour le SNI, qui combat ces textes depuis l'origine, le retrait est devenu un précieux objet de marchandage face à un ministre et à un gouvernement qui ne tiennent pas à attirer de nouveaux conflits sociaux. « Si le ministre fait un pas significatif, le principe de la grève dans les écoles pourrait être réexaminé », a déclaré, lundi 19 janvier, M. Jean-Claude Barabant, secrétaire général du SNI.

Les enjeux avaient monté, il est vrai, avec l'entrevue de vendredi entre M. Monory et les représentants de la FEN, au cours de laquelle les syndicalistes ont cru percevoir « un ton nouveau » (Le Monde des 18-19 janvier). Le ministre avait alors proposé que des thèmes d'une concertation approfondie soient fixés lors d'une nouvelle rencontre, dans une quinzaine de jours.

Le SNI se déclare tout prêt à discuter de l'amélioration du fonctionnement de l'école et de la revalorisation du métier d'instituteur, mais son secrétaire général réclame un geste sur les maîtres-directeurs pour engager le dialogue : « Comment engager la concertation, si on traite nos collègues comme des exécutants et non comme ce qu'ils sont, des créatifs et des décideurs ? »

Le déclinement d'une grève minoritaire, mais dure, contre le projet sur les maîtres-directeurs dans la capitale et la mise en place d'une coordination (Le Monde du 16 jan-

vier), ont renforcé les positions du SNI, même s'il tient à garder ses distances à l'égard d'un mouvement animé par ses minoritaires de la tendance « École émancipée » et surtout par ses concurrents du SGEN-CFDT.

Rassemblement devant l'hôtel Matignon

Lundi 19 janvier dans l'après-midi, quelque deux cents instituteurs ont manifesté devant le ministère de l'éducation nationale, pendant qu'une délégation composée de représentants de la coordination, du SGEN et du SNI, était reçue. Le soir, l'assemblée générale appelée par la coordination parisienne, réunissait près de trois cents instituteurs, parmi lesquels une centaine de grévistes qui décidaient de reconduire leur mouvement. L'assemblée programmat un meeting élargi à toute la région parisienne pour mercredi après-midi à la Bourse du travail, et à un rassemblement, le lendemain à 16 heures, devant l'hôtel Matignon.

Lundi, une réunion de concertation avec les syndicats sur certains textes d'application du décret sur les maîtres-directeurs a eu lieu au ministère, confirmant l'attachement de M. Monory à cette réforme. Parallèlement, le cabinet indiquait que les décrets étaient « à la signature », faisant entendre que le dossier serait tranché par le premier ministre, probablement lors de la réunion interministérielle de mardi qui devait décider du nouveau rythme des réformes.

Les instituteurs ont de bonnes raisons de penser que le rapport des forces leur est désormais favorable. La grève des instituteurs parisiens a commencé lundi à faire tache d'huile en banlieue et à recueillir quelque écho en province. Le SNI maintient sa grève du 27 janvier. Il affirme détenir les moyens d'empêcher les maîtres-directeurs d'être nommés et d'exercer réellement leurs fonctions, si les textes étaient publiés. Et, pour le ministre, le temps presse : les procédures d'avancement sont si lourdes, dans l'éducation nationale, que la réforme ne pourra pas entrer en vigueur à la rentrée prochaine, si elle n'est pas publiée avant la mi-février.

PHILIPPE BERNARD.

SPORTS

Le rallye Paris-Alger-Dakar

Duel au soleil

La journée du lundi 19 janvier a été marquée par des crevaisons en série pour les concurrents du neuvième, Paris-Dakar. La piste, qui, pendant 525 kilomètres, longe la voie ferrée de Choisy à Nouadhibou (Mauritanie), près de la frontière marocaine, était semée d'éclats de métal. Après quatre crevaisons, Hubert Auril (Cagiva) et Ari Vatnaen (Peugeot 205 turbo 16) se maintiennent à la première place mais sont talonnés - à quelques minutes, pour le moment, par Cyril Neven ; à une heure, pour Fantombelle, par Patrick Zanardi. Lors de cette huitième étape, le Néerlandais Jan de Rooy s'est classé quatrième avec son étrange engin.

NOUADHIBOU de notre envoyé spécial

Les concurrents le craignent. Lorsqu'ils entendent son avertisseur, ils se raugent précipitamment. Car lui, du haut des 2,5 mètres de sa cabine de pilotage, il fouca. Aux autres de déloger la piste. Il frôle les plus téméraires, moto ou auto, qui n'obtempèrent pas assez vite. Il lui est même arrivé d'arracher des rétroviseurs.

Lui, c'est Jan de Rooy. Le pilote néerlandais qui, au volant d'un puissant camion, se prépare à boucler son sixième rallye Paris-Dakar. Un géant aux commandes d'un monstre. Ainsi se présente le routier qui fait trembler les petits. Allérou arrière dissimulant astucieusement les roues de secours, carrosserie en kevlar et autocollants multicolores, tout rapproche l'engin de de Rooy des autres véhicules de la caravane. Tout, sauf la puissance et la taille. Le camionneur de choc sourit rarement. Sa corpulence rend plus amplement sa combinaison gris foncé frappée de ses initiales. A vrai dire, l'homme est difficile à voir. Il

quitte rarement son habitacle, grommelant quelques vagues réponses par sa portière aux importuns qui l'interpellent pendant le bivouac. Certaines mauvaises langues vont même jusqu'à prétendre que, lors que l'un des pneus crève, il ne descend pas de son véhicule, confiant l'exécution de cette tâche à ses deux aides.

Son navigateur belge, Ivo Geuzens, contrecette cette version des faits. Lui qui effectue son troisième rallye en compagnie du « patron » parle avec respect de l'habileté du conducteur. Il n'a pas peur lorsque le compteur indique 180 kilomètres-heures car, dit-il, « je suis plus haut, donc plus en sécurité que sur un 4x4 ».

L'an passé, le bolide atteignait des vitesses supérieures. « 200 kilomètres/heure, c'était un peu trop. Nous avons préféré réduire la vitesse pour améliorer la suspension », précise d'Is Rooy, le promoteur-construteur du diabolique engin. Peut-on employer le terme de camion pour évoquer cette « bête » préparée à l'usine Daf ? Deux moteurs suralimentés par quatre compresseurs lui assurent une puissance totale de 1 000 CV. Le freinage est obtenu par quatre disques ventilés munis de deux étriers. Enfin, quatre amortisseurs par roue lui permettent de ne pas trop sauter lors des passages en « tôle ondulée ».

Impassible, insensible aux dunes et aux oueds encaissés, le routier néerlandais taille la route. Toujours proche des leaders, il occupe entre la huitième et la douzième place au classement général, occupant toutefois la tête de la catégorie camion. Voir ce mastodonte, baptisé Turbo twin 2, talonner les petites 205 Peugeot ou les Range-Rover à quelques centimètres de distance, est une chose de surprenant. Le héros du film *Duol* revient en mémoire. Et, par moments, on se laisse aller à imaginer l'effet des roues de 1,80 mètre sur de faibles carrosseries.

SERGE BOLLOCH.

Communication

Un entretien avec le président de Radio-France

« Dépolitiser enfin le dossier du réseau »

Quand Roland Faure, peu de temps après son arrivée à la tête de Radio-France, déclarait devant le personnel réuni : « Je veillerai personnellement à ce que Radio-France acquière de la tenue », il ne se doutait pas de l'émoi qui allait saisir soudain une partie de l'assemblée. Quelques visages pâlièrent. « De la tenue ? » Que diable voulait-il dire ? Discipline ? Ménage ? Un terme à double sens dans les sociétés de l'audiovisuel en période de changement de direction. Mais le PDG défendit l'atmosphère en précisant qu'effectivement les cendriers non vidés, les mouettes tachées, les couloirs mal balayés et les voitures négligées offraient décidément une bien mauvaise image d'une société pourtant glorieuse et chargée de donner l'exemple !

« Vous étiez directeur de l'Information de Radio-France en 1981. Vous êtes aujourd'hui PDG de l'entreprise. Celle-ci a-t-elle beaucoup changé pendant ces six dernières années ?

« Et comment ! Je retrouve une maison imposante, qui, autour du navire amiral, France-Inter - bien placé dans la compétition avec les radios périphériques - dispose désormais d'une flotte de trente-cinq radios locales ! Des stations réparties sur tout le territoire, dynamiques et modernes, dans lesquelles les journalistes montent eux-mêmes leurs bobines, tandis que les animateurs travaillent directement avec un technicien à la console. Voilà qui bouleverse totalement le physionomie de Radio-France et constitue un atout formidable pour l'avenir du service public.

« Ce sentiment va-t-il vous inciter à poursuivre la politique du réseau amorcée par votre prédécesseur ?

« Je ne suis pas là pour démolir ce qui a été réussi. Au contraire ! J'entends prolonger et intensifier cette politique du réseau. Et j'ai d'ailleurs tenu à rassurer le personnel de Radio-France, inquiet par certaines menaces proférées contre les locaux. J'ai réuni le conseil d'administration dans les dix jours qui ont suivi mon arrivée afin de confirmer les engagements précédents, et prendre à mon compte celui de ne fermer aucune des stations actuellement en activité. Le système inventif de Modulation-France est aujourd'hui en route, qui procure aux radios par satellite un programme qu'elles peuvent utiliser à la carte.

« Une trentaine de stations le rejoivent déjà. A elles de profiter de cet atout pour faire ce que négligent de plus en plus les radios privées - à savoir une politique, comme RVS à Rouen, ou Alouette aux Herbiers, - à savoir l'information et le service du public. Cinq journalistes d'Inter vont constituer une structure de liaison permanente avec les radios afin d'organiser entre Paris et la province des flux et des reflux d'informations et enrichir les antennes.

« L'attachement de Jean-Noël Jeanneney à défendre le réseau lui avait attiré les foudres du ministère de la culture et de la communication. Ne craignez-vous pas de semblables réactions ?

« L'attachement de Jean-Noël Jeanneney à défendre le réseau lui avait attiré les foudres du ministère de la culture et de la communication. Ne craignez-vous pas de semblables réactions ?

« L'attachement de Jean-Noël Jeanneney à défendre le réseau lui avait attiré les foudres du ministère de la culture et de la communication. Ne craignez-vous pas de semblables réactions ?

A propos du questionnaire de la commission d'enquête sénatoriale

Protestation des syndicats et sociétés de journalistes

La publication du questionnaire élaboré par la commission d'enquête sénatoriale sur la couverture des mouvements d'étudiants et transmis aux PDG des trois chaînes publiques a soulevé l'émoi des journalistes et suscité de nombreuses réactions. Sociétés de journalistes et syndicats dénoncent, en effet, la méthode et le degré d'inquisition du questionnaire (Le Monde du 18-19 janvier), dans lequel, de près ou de loin, ont été traités à la télévision des grèves et des manifestations étudiantes.

Ainsi, la Fédération française des sociétés de journalistes estime, dans un communiqué, la démarche de la commission « contraire aux intérêts de la démocratie et à l'indépendance de la presse ». Celle-ci aboutit même, selon elle, « à faire juger de la qualité professionnelle et déontologique des journalistes non pas par les supérieurs hiérarchiques

● PRÉCISION. - La Compagnie financière de Suez a pris une participation de 13 % et non de 26 % comme nous l'avons indiqué (Le Monde du 18 janvier), dans le capital de la Compagnie pour les marchés régionaux (COMAREG). Cette participation est répartie entre ses deux filiales, la Compagnie de Finances (12,5 %) et Investissement Financier (0,5 %). Le capital de la COMAREG est de 10 062 400 F et son chiffre d'affaires en 1986 de 700 millions de francs.

Des premières interventions publiques de Roland Faure, il ne resta que l'anecdote, et le personnel attendit en vain, dans les jours qui suivirent, l'ombre d'un désaveu de la politique de son prédécesseur, d'une ambition ou d'une perspective nouvelle pour le service public. Le changement de la tranche du matin fut un électrochoc jugé bien maladroit, le retour de Jean Choquet et de Michel Tauriac le signe d'une restauration.

Mais pour le reste, Roland Faure, affable et discret, semblait miser sur la continuité. Une passion pourtant : le réseau de Radio-France et les radios locales, à la visite desquelles il consacra deux jours par semaine. CVS, la radio qu'il créa à Versailles en 1982, ne représentait-elle pas le même type de défi ?

« Ce n'est pas mon problème. Nommé par la CNCL, j'ai en charge une maison qui compte plus de trois mille collaborateurs permanents et qui a obtenu dernièrement un satisfecit pour sa gestion. Alors, tout en essayant de gérer Radio-France comme une entreprise privée, avec encore plus de rigueur et de souci d'économie, je souhaite rendre le maillage cohérent et indiscutable. Dépolitiser, dépolémiquer, enfin, le dossier du réseau.

« Allez-vous jusqu'à envisager l'ouverture de nouvelles radios ?

« Il est trop tôt pour parler de redéploiement. Mais la situation est loin d'être figée. Il faudra réexaminer le maillage des régions, et j'ai d'autres idées. Mais ce n'est pas la priorité. Ce qui compte, c'est de mettre en valeur chacune des pièces de la maison, de supprimer les frontières entre nos radios, de faire en sorte qu'Inter ne rechigne plus pour annoncer un programme de Rostopchine sur France-Musique ou une bonne dramatique sur France-Culture. Il faut faire jouer les synergies et retrouver le goût et l'esprit maison.

« La continuité que vous préchez en matière de décentralisation ne semble guère s'appliquer à l'Information. Pourquoi cette hâte à vouloir bouleverser la tranche du matin ?

« Pourquoi différer un changement qui vous semble nécessaire ? L'information me tient très à cœur. Elle est dirigée par de bons professionnels, en qui j'ai entièrement confiance, mais le ton du matin ne me semblait guère cohérent avec celui d'une radio tout publique, et il me semblait peu souhaitable de confier à la même personne l'animation de la session et l'interview politique. Enfin, au-delà des personnalités à l'antenne, ce qui importait, c'était de mettre sur pied une structure efficace, une logistique impeccable, qui permettent à la rédaction de travailler dans des conditions optimales.

« La hâte à pourtant ressemblé à de la précipitation...

« Vous faites allusion à l'épisode Ruggieri ? L'expérience du petit matin convenait mal à son registre, et elle a eu raison d'arrêter pour passer le relais à Louis Besson. Cela dit, ne caricaturez pas. Les hommes au micro sont tous issus d'Inter, et

ainsi rédigés qu'ils constituent une véritable mise en fiche des journalistes et personnels ». Elle « condamne » donc l'initiative et appelle les personnels de l'audiovisuel à exiger que leur soient communiquées avant envoi les réponses à la commission. « Pas de nom, pas de liste », conclut la CFDT.

M. Pascal Clément, président (UDF) de la commission d'enquête du même nom à l'Assemblée nationale, avait fait savoir, lui, dans un communiqué, qu'il n'entendait pas demander des investigations auprès des rédactions audiovisuelles, malgré les mises en cause par nombre de parlementaires de la majorité de reportages diffusés par TF1 et Antenne 2. Une lettre émanant de cette commission est toutefois parvenue aux chaînes, exigeant la transmission de l'ensemble des reportages diffusés sur le sujet.

Enfin, recevant une délégation des principaux syndicats de journalistes de FR3, M. René Han, PDG de la chaîne, a confirmé son intention de répondre au questionnaire, précisant toutefois que les réponses « ne comporteront aucune liste nominative ». De son côté, M. Hervé Bourgeois, le président de TF1, a fait simplement savoir à la commission sénatoriale, qu'il se tenait « personnellement » à sa disposition pour l'informer.

Thierry Bourgeon, qui présente le Journal de 8 heures, avait battu Christine Ockrent sur la même tranche horaire en janvier 1981. C'était la première fois qu'Inter battait Europe 1.

« La mutation de certains journalistes d'Inter sur France-Culture n'équivaut-elle pas à une mise à l'écart ?

« Michel Meyer et Jérôme Bellay organisent comme ils l'entendent les deux rédactions. Ce que je peux assurer, c'est que je suis revenu à Radio-France dénué de tout esprit de revanche, et qu'il n'y a ni chasse aux sorcières ni exclusion.

« Vous écoutez beaucoup les journaux ?

« Bien sûr. Et je vais à la rédaction et aux studios. Je lis les « conducteurs » de différents journaux. C'est une vieille habitude.

« Et les programmes ? Et la musique ?

« Je ne les oublie pas, mais il me fallait choisir quelques priorités. J'ai confirmé Jean Garetto dans ses fonctions, et je lui fais confiance. Je suis avant tout favorable au direct, et souhaite que, si nos moyens le permettent, nos émissions s'affichent et aillent au devant du public. Quant à la musique - qui me passionne, - je m'en suis occupé à la fois en veillant sur nos formations musicales (1) et en demandant que les temps de parole n'occupent plus que 15 % de l'antenne de France-Musique. Espérons que la CNCL gagera la bataille de la FM contre les puissances excessives et permette à nos radios d'être entendues dans de bonnes conditions. La présence de trois magistrats parmi ses membres devrait lui donner plus d'atouts pour faire respecter la loi.

« On vous dit entouré de gens qui inlassablement démontent le passé que l'avenir de Radio-France...

« Ce sont des gens fidèles, à l'écoute de la société. Des appuis et conseillers fiables, qui connaissent remarquablement la maison. Une maison fragile, avec des traditions, et que je ne veux pas casser...

Propos recueillis par ANNICK COJEAN.

(1) L'Orchestre national de France, le Nouvel Orchestre philharmonique, les Chœurs et la Maîtrise.

A. Co.

M. Robert Hersant absous

M. Robert Hersant, patron du Figaro et PDG de la Socpresse, bloqué du groupe, est absous. M. Claude Grellier, juge d'instruction au tribunal de Paris, a rendu lundi 19 janvier une ordonnance qui met un terme à l'action engagée depuis dix ans à l'encontre de dix-huit directeurs de publication du groupe (dont M. Hersant lui-même) pour concentration abusive de journaux.

En décrétant « l'extinction de l'action publique » engagée en 1977, le juge d'instruction a donc suivi les réquisitions du Parquet. Il constate que la loi du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse, consécutive à la suite de remarques du Conseil constitutionnel par la loi du 27 novembre 1986, ne permet plus de donner suite aux poursuites engagées par les syndicats de journalistes (Syndicat national des journalistes (SNJ), CFDT, FG, SNI-CGT), la Fédération française des sociétés de journalistes (FFSJ) et l'Union fédérale des consommateurs (UFC).

Se portant partie civile contre M. Hersant et ses dix-sept directeurs de publication - dont deux d'entre eux, MM. Maurice Chenaillet, ancien directeur de la Liberté du Morbihan et André Audinot, président du Figaro SA, sont aujourd'hui débordés - les syndicats invoquaient en effet l'ordonnance du 26 août 1944 visant à empêcher les concentrations de journaux, ainsi que la loi sur la presse du 23 octobre 1984. Deux lois abrogées par les lois du 1^{er} août et du 27 novembre 1986. L'argument inspiré d'un rapport sénatorial de novembre 1985 élaboré notamment par MM. Charles Pasqua (alors sénateur) et Jean Chuvpik, sénateur de la Haute-Vienne, les récentes lois mettaient définitivement M. Robert Hersant à l'abri des poursuites. Elles fixent à 30 % le plafond autorisé de concentration de journaux (au lieu de 15 % dans la loi du 23 octobre 1984).

Tout en se fondant sur la loi, le juge d'instruction a cependant estimé « que les rédacteurs de la loi du 1^{er} août 1986 avaient entendu protéger les situations, même celles illicitement acquises, en les mettant à l'abri de toute poursuite déjà engagée ». Lors de la discussion sur cette loi, les députés de l'opposition avaient critiqué « une loi faite en mesure pour M. Hersant ». Le patron du Figaro contrôle en effet environ 29 % de l'ensemble de la diffusion des journaux. En janvier 1986, M. Hersant avait, en effet, acquis le groupe le Progrès de Lyon et déclaré alors « être en avance de la loi ». Depuis, il a pris le contrôle de l'Union de Reims, des Nouvelles caldoniennes, des périodiques la Tribune de Montélimar et de l'Indépendant du Haut-Jura.

« Innocent comme l'enfant... »

Les lecteurs du Figaro ont eu connaissance de l'ordonnance du juge par un billet de M. Hersant. A la « une » du Figaro de ce 20 janvier, il écrit sous le titre : « Amis lecteurs » : « Depuis hier, je suis innocent comme l'enfant qui vient de naître. Rôle nouveau qui ne doit tromper personne, l'innocent n'est qu'un coupable qu'on ignore.

« Depuis dix ans un juge d'instruction poursuivait, sans jamais le rejoindre, une enquête insaisissable pour savoir si j'avais violé l'ordonnance de 1944 sur la presse ou si celle-ci était consentante ?

« Problème qui n'intéressait en fait qu'un quartier de journalistes que leur manque de talent confine dans le syndicalisme.

« L'ordonnance de 1944 vient de mourir d'une belle mort, remplacée par une nouvelle loi. L'action publique s'en trouve éteinte. Amen.

« Entre-temps, par inadvertance, j'ai doté la France d'un groupe de communication qui va lui permettre de figurer dans la dure compétition européenne.

« Achevons ses occupations... »

Les réactions

« L'Union nationale des syndicats de journalistes (CFDT, SNI, SNI-CGT) proteste « solennellement » contre l'ordonnance. « Dix ans d'instruction d'un dossier, ponctuée par dix-huit inculpations, n'ont pas suffi à faire juger les délits commis. Robert Hersant poursuit impunément ses manœuvres de concentration dans la presse écrite et bientôt dans l'audiovisuel. » Les trois syndicats poursuivent : « Robert Hersant s'était déclaré en avance d'une loi. Il était en fait au-dessus des lois, ce qui est prouvé aujourd'hui. » Les syndicats indiquent qu'ils ont trois jours pour faire appel.

« Le Parti socialiste estime que le gouvernement et sa majorité ont ainsi « payé leur tribut à M. Hersant ». Dans un communiqué, le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, commente : « La nouvelle loi de M. Léotard répondait à ces uniques objets : supprimer les ordonnances de 1944 et la loi de 1984. Par ce tour de passe-passe juridique (...), M. Hersant, qui contrôlait 30 % des quotidiens français, se retrouve blanchi. Il peut encore accroître son empire et concourir en toute quiétude pour l'attribution de TF1 et de la 5 ». Il peut tout espérer des pseudo-libéraux qui se montrent si complaisants à son égard... »

سكوا من الأصل

MUSIQUE

Perspectives du XX^e siècle, au théâtre du Ranelagh

Orient-Occident

Quatre créations au programme du Quatuor Arditi auquel s'est joint le flûtiste Pierre-Yves Artaud...

Apparavant, Jean-Philippe Andin, un violoncelliste encore jeune au talent confirmé...

L'œuvre de Yun est presque un concerto, tant la flûte y tient une place prépondérante...

Est-ce à cause de l'impression profonde laissée par son dernier opéra l'Éau...

Depuis leur naissance, et sans doute par vocation, les journées « Perspectives du XX^e siècle »...

Mais l'événement de l'après-midi restera les quatre créations inscrites au programme du Quatuor Arditi...

Andrei Gavrilov à Mogador Interrogations

Nos oreilles peuvent-elles avoir la hermine, entendre des sons imaginaires ? Il faut parfois se délier de ses enthousiasmes...

superbe, la sonorité riche et hennue, mais ce lundi, il ne semblait pas aller au-delà des notes. Son jeu n'était ni superficiel, ni bavard...

DANSE

Sans armes citoyens!, à l'Opéra de Paris

En avant, le pompiérisme !

Sifflets et lazzi ont accueilli la création de Sans armes citoyens ! à l'Opéra. Cette fois, on parle de Rudi Van Dantzig...

temps, s'y mêlent dans une fresque allégorique qui, dans les meilleurs moments, rappelle le ballet soviétique Flamme de Paris.

Un vent mauvais souffle sur les folies en colère, dont les envolés se figent parfois dans des poses empruntées à Rude. La marche funèbre de Berlioz accentue cet aspect architectural...

A cinquante-quatre ans, Rudi Van Dantzig, directeur du Het National Ballet d'Amsterdam, a des allures d'adolescent prolongé, un air doux, sympathique...

Le plus impressionnant, c'est l'ardeur, le plaisir, que prennent les danseurs à défendre cette œuvre. Le corps de ballet entièrement immobilisé, les enfants de l'école de danse...

Sans armes citoyens ! créé pour l'Opéra de Paris, est un plaidoyer contre la violence. Le ballet s'ouvre sur un quai de métro parisien...

Ce soir à l'Opéra, jouant les contrastes, mettait à son répertoire un nouveau Balanchine, la Symphonie en trois mouvements (musique de Stravinsky)...

GÉRARD CONDÉ. Ces concerts seront diffusés ultérieurement sur France-Musique et France-Culture.

MARCELLE MICHEL. 20, 25, 29 janvier : 19 h 30 ; 31 janvier : 14 h 30, 19 h 30 ; 5 février : 19 h 30 ; 7 février : 14 h 30, 19 h 30.

PATRIMOINE

Ebauche d'un musée

(Suite de la première page.) Et même construire un - bidoux - escalier de sortie en tôle oxydée. C'est une préfiguration, insiste Christian Patisy...

avec les grands espaces blancs, sous la charpente mise à nu. Les éclairages savants qui animent les maquettes tracent la semi-pénombre. Chaque unité présente une facette de la collection.



La fabrication d'un plan-relief en 1686

Aujourd'hui, ce sont des documents inestimables, uniques au monde. Ils n'intéressent plus seulement les militaires à la retraite...

enfants en bas âge seront-ils intéressés par cette animation qui a coûté fort cher.

Il faut achever le transport vers Lille. Mais on ne voit pas alors pourquoi, au nom de la décentralisation, Grenoble ne réclamerait pas les places fortes alpines...

Dès l'entrée, le visiteur est accueilli par l'image des places fortes strictement photographiques à la verticale. Elles glissent lentement le long d'une double paroi incurvée...

Le rôle stratégique des plans-reliefs nous est présenté avec la place de Kœnig, épure fortifiée, plantée au milieu de la plaine flamande. La citadelle de Metz surveille la ville à ses pieds.

Dans la dernière salle, on peut admirer les photos des « maquettes en instance d'affectation ». C'est-à-dire celles qui sont à Lille, toujours en caisses, dans un bâtiment dont l'état nécessitera de longs travaux...

Enfin, puisque musée il y a, il faudrait songer à régler le problème majeur de cet établissement. Parent pauvre du Patrimoine, il est directement rattaché à sa direction.

Le parcours commence par une date - 1777 - celle du transport de la collection, alors conservée au Louvre, jusqu'aux Invalides. Les petites salles vives-rose alternent

avec un luxe incroyable de détails. Les ingénieurs de génie chargés de ces opérations n'ont oublié ni le profil des arbres, ni l'aspect des rochers ni le couleur de la végétation. En 1852, travaillant au plan de Rome, le commandant Regnault aquarrelle soigneusement son carnet d'un ocre brun...

C'est oublier qu'aucun musée ne présente l'intégralité de son fonds et qu'il était prévu, naguère, de créer une salle d'exposition temporaire où les pièces absentes pourraient tourner. Plus grave, celles qui restent à Lille sont parmi les plus anciennes. Elles constituent l'âme de la collection. Sans elles, le musée perd beaucoup de son intérêt.

VARIÉTÉS

Sylvie Joly, au Palais des glaces

Les caricatures magnifiées

Quelques secondes suffisent à Sylvie Joly pour faire surgir un personnage d'une vérité inspirée.

secondes, quelques minutes la scène du Palais des glaces, grâce aux mots, aux gestes, à la lumière, à la présence d'une chaise ou d'un fauteuil. C'est dire que le spectacle de Sylvie Joly n'est pas seulement un exercice de style...

Sylvie Joly, qui vient de prendre possession au Palais de glaces avec un nouveau « one woman show » est une sorte de Walter Mitty en jupon toujours inspirée qui se heurte à l'éducation, à l'abus de pouvoir, change au quart de seconde de personnage, de situation et dessine ainsi une galerie de portraits drôles et pathétiques, de caricatures magnifiées.

Le public, fidèle, ne s'y trompe pas, qui la suit d'un théâtre à l'autre, sans se préoccuper outre mesure de l'ingratitude géographique de certains lieux. Lundi soir, au Palais des glaces, la salle était pleine.

Rectificatif. - Dans le compte rendu du spectacle Arramanches de Daniel Benaïd au Jardin d'hiver (Le Monde du 16 janvier), nous avons par erreur attribué à la comédienne Françoise Bette le prénom de Louise. Par ailleurs, dans un article consacré à Angélique d'Anouilh (Le Monde du 18-19 janvier), au théâtre de Boulogne-Billancourt, le nom du comédien Guy Trosier comportait un deuxième « s » malencontreux.

CLAUDE FLÉOUTER. Palais des glaces, 21 heures.

musique à 18h30 MIKHAIL RUDY piano mardi 27 CHOPIN • RAVEL PROKOFIEV mercredi 29 BRAHMS • LISZT SCHUBERT

QUATUOR GUARNERI USA vendredi 30 MOZART • BEETHOVEN samedi 31 HAYDN • BEETHOVEN JANAČEK PRIX UNIQUE 48 F 2 PL. DU CHÂTELET 42 74 22 77

GASSMAN/PASOLINI 'AFFABULAZIONE' 20/24 JANVIER 1987 M.C. 93 BUBIGNY 48 31 11 45 LOCATION OUVERTE 4 FNAC - 100 F

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

<p>AUDITORIUM des HALLES Pla St-Eustache Mercredi 21 janvier 12 h 30 et 19 h Jeudi 22 janvier 12 h 30 (p.a. Valenciennes Kléber)</p> <p>WAYENBERG Piano BRAHMS - SCHUBERT CHOPIN - LISZT</p>	<p>TON KOOPMAN Clavecin SWELINCK COUPERIN BACH - SCARLATTI</p>	<p>CONCERT DU GROUPE ENCHENTRES DE MUSICA CONTEMPORANEA DE BARRIOS ARES Dir. : ALZIAN Œuvres de YERKHAMAN - OLIVERA XERAKIS - RANGEN CAMPANA - MANCUSANI URTEAGA - TERZIAN</p>	<p>CONCERTS PASDELOUP Dir. : Gérard DEVOS Sol. : MARISS HASSON BRAHMS - DVORAK LAMOURTEUX Dir. : MARISS NAKATA Sol. : Christophe BOULIER violon 2^e prix Thibaud 84 COCARELLI piano 1^{er} prix M. Long 86 PAGANI MENDLSOHN BEETHOVEN</p>	<p>MUSICIENS ANOUREUX Récital de piano ALAIN PLANES HAYDN - SCHUBERT JANACEK - DEBUSSY</p>	<p>ELLEN VAN LIER Soprano INEKE DRABBE Piano HAYDN - SCHUMANN BRITTEN</p>	<p>FASSBAENDER Irwin Gage piano SCHUMANN</p>		
<p>GRAND EMPLE Dortmunder 47, r. des Écoles 76005 Paris Mercredi 27 janvier 20 h 45 Jeudi 28 janvier 20 h 45 (p.a. Valenciennes Kléber)</p> <p>ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE PARIS SORBONNE GREG Pour Guy LISZT Les Préludes SIBELIUS Polka et Millefiora Dir. : J. GRIMBERT</p>	<p>HAENDEL LE MESSIE CHORALE JMF Dir. : L. MARTINI</p>	<p>LES PETITS CHANTEURS DU MARAIS Haydn - Bach - Purcell Morceaux de Monteverdi Lotti - Croce - De Viedena</p>	<p>CHŒUR GREGORIEN DE PARIS</p>	<p>J.-K. FOUSSIER PRODUCTIONS Médal du jeune Médaille CHAUVEAU Liszt - Ravel - Montemurphy Gounod Vandeweyer 30 janvier 20 h 30 (p.a. Valenciennes Kléber)</p>	<p>PHILIP MORRIS piano QUATUOR DE TROMBONES DE PARIS BRAETORUS - BEETHOVEN ALBRECHTBERGER TELEMANN - SEROCKI UBES - DE BARROS</p>	<p>Krystian ZIMMERMAN CHOPIN - SCHUBERT SCHUMANN</p>	<p>Martin EGEL Beryton Marie BORINI Piano SCHUMANN Dichantelbe Liederbücher</p>	<p>MARIONNETTES DE SALZBOURG 40 REPRESENTATIONS Les Contes d'Hoffmann Don Giovanni La Flûte enchantée LOCATION OUVERTE</p>

SALLE GAVEAU
Lundi 26 janvier 1987 à 20 h 30

Les Amis de l'Académie Rubini de Jérusalem présentent

GILÉAD MISHORY piano
MAURICE BOURGUE harpiste

Avec la participation de :
L'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE FRANCE
GERARD WILGOWICZ direction
APIN-HOZART-HAYDN-GREG

Location : 3 FNAC
Salle Gaveau : 46 63 20 30

PIANO ***

BRENDEL
Cycle SCHUBERT
24-27 avril - 17-19 mai

POLLINI
Cycle BEETHOVEN
7-22 mai - 1^{er} juin

PERAHIA
Récital : 25 mai

ASHKENAZY
Récital SCHUMANN : 16 juin

ARRAU
BEETHOVEN - LISZT 27 juin

PERAHIA
Sir GEORG Solti
Récital DEUX PIANOS - 29 juin

SALLE PLEYEL
LOC. 45 63 88 73

Le Monde
PUBLIARTS ET SPECTACLES
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4335

ORCHESTRE DE PARIS

Directeur Daniel Barenboim

MUSIQUE SYMPHONIQUE SALLE PLEYEL - 20H30

28, 29, 30 janvier
Carlo Maria Giulini, dir.
BISCHOP : SYMPHONIE N°8

1^{er} février - 16h
Récital CHOPIN
Daniel Barenboim, piano
Concert donné en célébration du centenaire de la naissance d'Arthur Schnitzler

4, 5 février
Andreas Schiff, dir. et piano
Alain Moglia, violon
Michel Debost, flûte
Michel Benet, hautbois
BACH

11, 12 février
Sylvain Cambreling, dir.
Christiane Ede-Pierre, sop.
BOISSÉ - CHAMBRON - DAVILLÉ
LOCATION : SALLE PLEYEL - 45.63.07.96

Le Monde
sur minitel

LES INFOS
Les derniers flashs.
L'actualité en direct.

3615 TAPEZ LEMONDE

Culture

THÉÂTRE

« Affabulazione », à Bobigny Pier Paolo Gassman



Vittorio et Alessandro Gassman jouent Pasolini. Le « fanfaron » a lui-même mis en scène *Affabulazione*, tragédie moderne écrite en vers libre par le poète italien. Montée une première fois en France par Michel Ancieur quelques mois avant la mort de Pasolini, la pièce n'avait pas connu le succès. Cette nouvelle version d'un « poème écrit dans la langue des enfants, la langue des fous », dit Vittorio Gassman, achève à Bobigny une tournée triomphale en Europe.

O. S.
* Maison de la culture de Bobigny, jusqu'au 24 janvier à 21 heures.
TÉL. 48-31-11-45.

Carlos d'Alessio au Théâtre de la Ville L'espace du décalage

Carlos d'Alessio est l'homme qui a fait de la musique de scène et de films un personnage à part entière. Quand on l'écoute, on a l'impression d'avoir entendu quelque chose qui ressemble, et puis ce n'est pas tout à fait ça. Carlos d'Alessio est un artiste du décalage. Depuis *India Song*, il travaille pour Marguerite Duras. A la scène, principalement avec Alfredo Arias et le Groupe TSE, rencontrés à New-York. Les uns et les autres viennent de Buenos-Aires. Carlos d'Alessio était parti le premier et ne les connaissait pas. Sans avoir spécialement le mal du pays, quand on vit à l'étranger, on est attentif à ses compatriotes. Ils se ressemblent tellement, d'ailleurs, qu'ils devaient bien un jour collaborer.

A Buenos-Aires, Carlos d'Alessio a fait des études d'architecture et de la musique en amateur comme toute sa famille : « Mon frère jouait du tango et moi du classique. A douze ans, il s'est arrêté. Je ne suis jamais libre et j'ai repris sa façon de jouer. Ma cousine dansait, moi j'improvisais au piano. Je ne suis pas parti à cause de la dictature, mais parce que j'étais fou. En vingt-cinq ans, je suis retourné trois fois chez moi et ce ne me manque pas. Je n'ai jamais pu paraître nostalgique, mais c'est parce que j'ai les souvenirs ».

A New-York, au temps du off off triomphant, Carlos d'Alessio a travaillé avec La Monte Young, Steve Reich : « J'ai habité là-bas entre 1962 et 1971. C'était comme l'Athènes de Périclès, comme le Paris de Louis XIV. Les arts plastiques menaient le mouvement, et aussi la musique des Beatles. Quand la peinture est redevenue peinture, quand a commencé le mouvement de l'hyperréalisme, s'est amorcé le déclin de New-York. Pour moi, j'étais allé jusqu'au bout de ce que je pouvais faire dans ce type de travail minimaliste. J'éprouvais le besoin de retrouver des codes compréhensibles. L'important c'est la distance qu'on est capable de prendre par rapport à ces codes. Le chemin que j'avais parcouru m'a aidé. Arias m'a appelé à Paris pour composer la musique de Luxe. J'y suis resté. Je suis devenu Français, même si je ne ressemble pas à tous le monde. Ce que je suis, y compris en Argentine, je m'intègre, mais je reste exotique ».

Al Théâtre de la Ville, Caroline Marcadé danse, Carlos d'Alessio joue : « Je joue le pianiste qui joue du piano. Je le représente. Le premier degré, l'interprétation directe, il ne sait même pas ce que c'est. Il aime parler et se repose dans la loge de Sarah Bernhardt. Reconstruite bien caténa. Avec les meubles authentiques, les costumes faits sur lesquels la diva s'est étendue ».

COLETTE GODARD.
* Théâtre de la Ville, 18 h 30, du 20 au 24.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

« J'abats mon jeu »

1 Le châte de Mme de Rênal

Ce que j'admire le plus chez les critiques littéraires, c'est leur art de résumer un roman. Si je ne suis pas vraiment de la profession, c'est ce que j'ai jamais su le faire. Et puis je trouve ce traitement cruel : cette façon de gâcher (en apparence) notre lecture en nous apprenant sans précaution ce qu'il y a dans l'intérieur d'un livre, il faut oser ! Il y a eu d'admirables spécialistes qui savaient voir la bête et la tresser en un tour de main, bonne à cuire. Parmi les anciens, je songe à Emile Henriot, à Kébler Heedens et à bien d'autres, qui faisaient mon émerveillement.

Maintenant, les éditeurs, qui se méfient de tout le monde, se chargent du travail en question de couverture. Ils sont souvent aidés par l'écrivain, qui n'a confiance ni dans son éditeur ni dans la critique pour dire exactement ce qu'il y a dans son roman et ce qu'il veut. Le résumé est si complet et les qualités de l'objet si bien mises en valeur qu'il devient décourageant d'en parler à son tour. Cette « automation » sauvage me rend perplexes sur l'avenir de la critique. Dans cinquante ans, sure-t-on encore besoin de nous ? Comme tout le monde, il m'arrive de lire. Mais, avec les nouveautés, comme s'il s'agissait de romans policiers à l'ancienne où l'intérêt s'évanouit quand le coupable est démasqué, je prends d'infinies précautions pour ne pas contempler de façon impudique le dos de la couverture, quand bien même l'ouvrage en question serait un traité de philosophie : soit on jamais, si j'allais apprendre sans chaise pour m'asseoir qu'un traducteur d'Heidegger se détourne d'un inédit à dévoiler l'Être ! En vieillissant, si j'étais toujours aussi farouchement laïque et la quinquante, je me permettrais quand c'est un roman d'une assez longue distance, après en avoir lu les cinquante premières pages, des libertés à son égard que je ne me serais jamais permises jadis. De lire, par exemple, la dernière page. Et de poursuivre ma route comme si de rien n'était.

Ce sont là, je le reconnais, moeurs de libertins, mais c'est que, si le roman tient malgré ces privautés, si sa lecture ne faiblit pas, c'est que, par quelque côté, il est bon. Après tout, quand nous raisonnons pour la vingtième fois, le Père Goriot, le Rouge et le Noir ou Madame Bovary, soi-disant pour le plaisir ou par admiration, en fait pour tenter de percer à jour, de nous approprier comme de vulgaires industriels japonais les secrets de fabrication, nous sommes entrés ces peureux chefs-d'œuvre tant de fois triturés autrement indécents ! Ces lectures maniaques devaient d'ailleurs nous donner les clefs d'une critique aimable, qui ne découragerait pas l'auteur. Oui, on devrait se demander comment on arrive à relire si souvent certains livres dont nous connaissons la fin et les personnages, l'intrigue et les caractères. C'est qu'on ne peut pas peut-être, que l'on regarde autre chose.

Je sais bien que Julien Sorel n'épousera pas Mathilde de la Mole, qu'il finira sur l'échafaud, mais c'est que, si le roman tient malgré ces privautés, si sa lecture ne faiblit pas, c'est que, par quelque côté, il est bon. Après tout, quand nous raisonnons pour la vingtième fois, le Père Goriot, le Rouge et le Noir ou Madame Bovary, soi-disant pour le plaisir ou par admiration, en fait pour tenter de percer à jour, de nous approprier comme de vulgaires industriels japonais les secrets de fabrication, nous sommes entrés ces peureux chefs-d'œuvre tant de fois triturés autrement indécents ! Ces lectures maniaques devaient d'ailleurs nous donner les clefs d'une critique aimable, qui ne découragerait pas l'auteur. Oui, on devrait se demander comment on arrive à relire si souvent certains livres dont nous connaissons la fin et les personnages, l'intrigue et les caractères. C'est qu'on ne peut pas peut-être, que l'on regarde autre chose.

2 Un soupçon d'aneth

C'est à Raymond Queneau que je dois tout. Enfin, de pouvoir écrire sur un livre sans donner le pain de la résumé, de vendre la mèche. On lui demandait un jour s'il aimait le cinéma, si l'âge venant, comme beaucoup de personnes, il ne s'ennuyait pas dans les salles obscures. Et il répondit ceci, qui fut pour moi un éblouissement : « Non, ça va. Quand les images passent, je m'isole dans les détails ! » Ceci ou quelque chose d'approchant. En suivant cette discipline, la lecture des chefs-d'œuvre devient, on l'a vu, un jeu d'enfant. Mais c'est aussi très pratique pour les nouveautés. Quand le livre semble médiocre, il y a toujours un point sur lequel on peut s'accrocher - c'est ce que l'on appelle la beauté des laides - et qui permet de franchir l'obstacle. Et quand le livre est riche, que l'on a l'impression d'avoir découvert un auteur avec tous les risques que cela comporte, cette méthode permet d'en parler sans trop d'angoisse.

Prenez par exemple *Liaisons étrangères* (Rivages) d'Alison Lurie dont je vous ai touché un mot, il y a quinze jours, et dont Nicole Zand vous a dit tout ce qu'il fallait savoir d'important, vendredi dernier, maintenant que le gros du travail est accompli, c'est un plaisir que d'y revenir. Comme vous savez l'essentiel, à savoir qu'un écrivain fort connu, et à juste titre, dans le monde anglo-saxon a enfin débarqué en France, il ne reste plus qu'à vous faire à cette idée et à acheter le livre. Je sais combien il est difficile d'accepter un nouveau, que ce soit dans son journal favori ou dans le calme de sa bibliothèque, combien l'encre vous dérange de l'ordre et des comptes ! Je le sais puisque c'est ce que l'on appelle la beauté des laides - et qui permet de franchir l'obstacle. Non seulement je puis incapable de résumer un livre, mais encore, ce qui est complémenaire, je n'aime que les écrivains morts sur lesquels on peut feindre de dire des choses piquantes puisque tout a été dit sur eux !

C'est pour ça que les grands prix littéraires ont tant de succès : ils ne nous imposent pas vraiment des noms, des écrivains nouveaux qui risqueraient de nous fatiguer, du moins de nous déconcerter, mais ils lancent en série sur le marché, le X^e prototype d'une bonne vieille marque qui a fait ses preuves : le Goncourt, le Femina, le Renaudot, etc. Il y a des modèles qui plaisent plus que d'autres. Chaque constructeur de voitures en sait quelque chose ! Le plaisir pris, pour vous accoutumer à Alison Lurie, j'étais relevé dans *Liaisons étrangères* les passages gourmands. Page 7, dans l'avion qui va la conduire à Londres, Vinnie Miner a cassé ses bottines sous son siège

3 Rue de Condé

Il y a de la dame d'ouvrages chez Simone Gallimard. Voyant venir le temps de la triste froidure, elle a ouvert son couvent de la rue de Condé, Le Mercure de France, à des messieurs très bien sous tous les rapports et qui, compte tenu de leur âge, avaient besoin d'un peu de repos et d'eau fraîche. Pour la remarquer de sa frugalité et franche hospitalité, ils sont neuf pour le présent quart d'heure à avoir composé dans leur cellule un petit crime parfait, couronne galante et son honneur. Ainsi, le regretté Barjavel avec sa *Peau de César*, Roger Peyrefitte et le *Soutane rouge*, Guy des Cars et le *Faiseur de morts*, Jean Raspail et le *Président*. Des frères convives sont venus épauler les saints hommes : Pascal Lainé, Pierre Bourgeade et Pierre-Jean Remy (*Le Vicomte Springué*) parce qu'il n'y a pas de collections qui soient aussi hautes.

J'allais oublier Suzanne Prou (*Les Amis de M. Paul*), gentils domestiques de Grimsud, qui est un peu la sœur de lait de Simone ! Il manquait un académicien à cette maison de repos. Depuis l'*Erreur* (Mercure de France, 89 F) de Cecil Saint-Laurent, préface de Jacques Lassry, notre ardent est comblée. Les Français ne sont pas forts en policiers, s'ils sont loin d'en être dépourvus. L'*Erreur* est un exercice distingué, au charme vieillot, qui aurait fait sourire d'aise l'auteur du *Crime de Sylvestre* l'un des nombreux prix décernés par l'illustre compagnie.

ARROMANCHE

CHOCOLAT

HERMÈS

BERGIO BELLE

THEATRE MODERNE

L'ÉPIPET GLAPI

50 من الأمل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-matin. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■■ Ne pas manquer ■■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 20 janvier

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20.35 **Fouilleton** : Dallas.
- 21.25 **Série** : Chapeau melon et bottes de cuir.
- 22.20 **Documentaire** : Nouveaux mondes, l'Australie. Premier volet d'une série de trois. La dernière conquête de l'Océan.
- 23.20 **Paris-Dakar** : résumé.
- 23.25 **Journal**.
- 23.45 **Magazine** : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 20.35 **Cinéma** : Kluge ■■
Film américain de Alan J. Pakula (1971). Avec Jane Fonda, Donald Sutherland, Charles Cioffi, Nathan George, Dorothy Tristan, Rita Gam, Roy Scheider. Un homme de science, son épouse et père de famille, disparaissent. Le policier chargé de l'enquête découvre qu'il a fréquenté une cult-girl à New-York, et surveille celle-ci. Un suspense reconstitué en étude de meurtre et de milieu, une peinture dénonçant de l'Amérique moderne livrée à la débâcle et à la corruption. Le portrait d'une femme étrange et complexe : Jane Fonda, c'est tout dire.
- 22.20 **Magazine** : Cinéma, cinémas. Emission d'Anne Andreu, Michel Bonjour et Claude Ventura.
- 23.10 **Série** : Johnny Staccato.
- 23.40 **Journal**.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20.35 **Cinéma** : War games ■■
Film américain de John Badham (1983). Avec Matthew Broderick, Debrai Coleman, John Wood, Ally Sheedy. En piratant des jeux vidéo sur son ordinateur, un lycéen de Seattle capte, sans le savoir, les véritables données de la guerre thermo-nucléaire soviète. Un pointeur qui fait froid dans le dos : danger de l'ordinateur à la maison, suppression de l'interaction humaine dans le déclenchement de la guerre mondiale. Et aussi un extraordinaire spectacle qui tient en haleine.
- 22.30 **Journal**.

CANAL PLUS

- 20.35 **Cinéma** : Moi voleur toi ■ film français de Patrick Dewolf (1985). Avec Gérard Lannin, Jennifer, Daniel Russo, Corine Marchesni, Clémentine Clément, Bernard Girardot.
- 22.00 **Flash d'informations**, 22.10 **Cinéma** : P.R.O.P.S. ■ film français de Patrick Schulmann (1985). Avec Patrick Bruel, Fabrice Luchini, Christophe Bourseiller, Laurent Gaminon, Martine Sarcoy, Yolande Gilot.
- 23.40 **Cinéma** : Méridis subtil ■ film français de Michel Deville (1966). Avec Robert Hirsch, Véronique Veudell, Walter Rilla, Paul Emile Deiber. 1.10 Jen : Shanghai-Paris.

LA « 5 »

- 20.30 **Cinéma** : Et vive la liberté ! ■ film français de Serge Korber (1977). 22.00 **Série** : Supercopier. 23.00 **Série** : Lou Grant. 23.55 **Série** : La cinquième dimension. 0.45 **Série** : Star Trek. 1.45 **Série** : Lou Grant. 2.40 **Série** : La cinquième dimension.

TV 6

- 20.30 **Cinéma** : Deux sexes vivaient en paix ■ film américain d'Irving Reis (1947). Avec C. Grant, M. Loy, S. Temple. Un confreancier fantasiste, qui a eu affaire à une femme-jeu, est en butte aux avances de la sœur de celle-ci, une adolescente étonnante. Pas follement original dans le scénario et la mise en scène, mais le trio Cary Grant-Miriam Loy-Shirley Temple fait des étincelles. 22.05 6 Tonik.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Le journal de corps**. L'homme naît à la mer; Le handicap : la culture handicapée. 21.30 **Musique** : Dissonances; Entretiens avec Michel Jonasz. 22.30 **Nuits magiques**. La nuit et le moment; Louis Jouvet. 0.10 **De jour au lendemain**.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (en direct de la salle Pleyel). Récital Jorge Bolet, piano. 22.00 **Les soirées de France-Musique**. Concert de minuit : ouverture de Manfred, de Schumann; Guillaume Tell, de Rossini; Nativité symphonie en mi mineur, op. 95, de Dvorak (enregistré le 31 janvier 1953 au Carnegie Hall); Le barbare de Séville (ouverture), de Rossini. Sixième symphonie en si mineur, de Tchaïkovski (enregistré le 21 mars 1954 au Carnegie Hall); par l'Orchestre symphonique de la NBC, dir. Arturo Toscanini.

ZENITH 19h15: EN DIRECT D'AVORIAZ
TOUTE LA SEMAINE
De soir JOHNNY HALLYDAY invite valérie
de MICHEL DEMISOT.

CANAL+
LA TÉLÉ
PAS COMME LES AUTRES
EN CLAIR

Mercredi 21 janvier

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 13.50 **Série** : La croisière s'annule.
- 14.40 **Fouilleton** : Isaura. (13^e épisode).
- 15.15 **Vitamine**.
- Invités : Patrick Bruel, Desirée. Mon petit poney et ses amis; Séquence s'annule; Séquence danse; Séquence cinéma; Jen; Séquence Look; Les Snarkys; Séquence cascade; Séquence gadget; Robot Story.
- 17.25 **La vie des Botes**.
- 17.50 **Fouilleton** : Huit, ça suffit (13^e épisode).
- 18.20 **Mini-journal**, pour les jeunes.
- De Patrice Drevet.
- 18.40 **Jeu** : La roue de la fortune.
- 19.05 **Fouilleton** : Santa Barbara.
- 19.40 **Cocoricocoboy**.
- 19.55 **Tirage** du Tac-O-Tac.
- 20.00 **Journal**.
- 20.30 **Tirage** du Loto.
- 20.35 **Série** : Marie Perle.
- Avec Danielle Evonou.
- Une tigresse dans le moteur.

- 21.35 **Document** : Autoportraits : François Mitterrand.
- De Pierre Jouve et Ali Magoudi.
- Après Jacques Chirac, la semaine dernière, c'est au tour du président de la République de se livrer à une introspection. Il parle de la mort, de l'amitié, du pouvoir et de la religion.

- 22.35 **Paris-Dakar** : résumé.
- 22.40 **Journal**.
- 23.00 **Cinéma** : le film ■
Film de Yilmaz Güney (1963). Avec Tuncel Kurtiz, A. Emel Mezi, Malik Berriki, Nicolas Hossain, Isabelle Tassard.

- Dans une prison du côté d'Ankara, des enfants de six à dix-sept ans, jeunes délinquants brimés et traités en esclaves, finissent par se révolter. Exilé en France, Yilmaz Güney y a tourné ce dernier film avant de mourir. Si les faits rapportés sont réels, la transportation dans la région parisienne n'est pas réussie. On garde pourtant le respect pour le témoignage d'un dévot.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 13.45 **Fouilleton** : Le riche et le pauvre.
- 14.35 **Tour de France**.
- Emission d'Alain Bonjean-Dubourg. Des plantes à l'appât féroc.
- 15.00 **Récré A 2**.
- Ty Uan; Les Schtroumpfs; Quick et Flupke; Les Evols; Le sourire du dragon; La chevalerie; Flip boum; Comances; Sherlock Holmes.
- 17.45 **Magazine** : Mamba beat.
- De Billy Bourne.
- An sommaire : les Basiles; Les commerçants; La boum; Animateur radio.

- 18.05 **Série** : Ma sorcière bien-aimée.
- 18.30 **Magazine** : C'est la vie.
- 18.50 **Jeu** : Des chiffres et des lettres.
- 19.05 **D'accord, pas d'accord**.
- 19.15 **Actualités régionales**.
- 19.40 **Le nouveau théâtre de Bouvard**.
- 20.00 **Journal**.
- 20.35 **Variétés** : Le grand échiquier.

- Emission de Jacques Chancel, consacrée ce soir à la chanson française.
- Invités : Henri Salvador, le groupe australien Malavoi, Jean Le Poulain, Laurent Voulzy, Diane Tell, Raymond Gimenez, Alain Chénier, Christophe Laurent, Raymond Devos, Jean-Pierre de Barba, Richard Anconina, Les frères Hadjadj, François Darte, Paul Miklé, Fabienne Thibaut, Sabine Patarel, Yves Duteil, Irvy Gilla, Eric Le Lay, Maurice Vander.
- 23.30 **Journal**.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 14.00 **Documentaire** : Splendeur sauvage (redif.).
- 14.30 **Documentaire** : Voyage à travers le système solaire.
- 15.00 **Téléfilm** : Agence matrimoniale. D'après Agatha Christie.
- 16.00 **Documentaire** : Les maîtres d'œuvre.
- 17.00 **Fouilleton** : Dossiers l'annuaire.
- 17.25 **Dessin animé** : Lucky Luke.
- 17.30 **Téléfilm** : Néna.
- 18.00 **Inspecteur Gadget**.
- 18.30 **Fouilleton** : Flipper le dauphin.
- 18.57 **Juste ciel, petit horoscope**.
- 19.00 **Le 19-20 de l'information** (et 19.35).
- 19.15 **Actualités régionales**.
- 19.55 **Dessin animé** : Ulysse 31.
- 20.05 **Les jeux à Thiers**.
- 20.35 **Variétés** : C'est aujourd'hui demain. Emission de Guy Lux.
- En direct d'Avoriaz à l'occasion du Festival du film fantastique. Avec Kinora, Johnny Hallyday, Sحرنا Wetz.
- 21.55 **Magazine** : Thalassa.
- 22.45 **Journal**.
- 23.15 **Variétés** : Bleu outre-mer. Avec Frédéric Lédion, violoncelliste, Georges Rabol, pianiste, et Alain Jean-Marie, pianiste de jazz.
- 0.05 **Prélude à la nuit**.

CANAL PLUS

- 14.00 **Cinéma** : Cliff. 14.25 **Téléfilm** : Deux filles et un cadavre. 16.15 **Téléfilm** : Terreur évitée. 17.50 **Cinéma** : Flash d'informations. 18.05 **Dessin animé**. 18.15 **Jen** : Les affaires sont les affaires. 18.45 **Top 50**. 19.15 **Téléfilm**. 19.55 **Flash d'informations**. 20.05 **Star Trek**. 20.30 **Les tribus**. 21.00 **Cinéma** : Catch 22 ■ film américain de Mike Nichols (1970). Avec Alan Arkin, Anthony Perkins, Paul Prentiss, Orson Welles, Jack Gilford, Martin Balsam. 1944. Un corps de bombardiers américains en Italie. Un colonel porte les hommes en bord de la folie en multipliant les missions. Éprouve avec la vie militaire avec un humour noir proche de MASH, tourné la même année. 22.55 **Flash d'informations**. 23.00 **Volley-ball** : Coupe d'Europe Montpellier-Paris (en direct de Montpellier). 1.40 **Cinéma** : Une femme en Afrique ■ film français de Raymond Depardon (1985). Avec Raymond Depardon, François Prezani. 2.20 **Magazine** : Hollywood stars.

LA « 5 »

- 13.35 **Série** : Riposte. 14.30 **Série** : Tension mécanique. 15.25 **Chap**. 16.20 **Série** : K 2000. 17.15 **Série** : Shift, samedi soir. 18.10 **Série** : Supercopier. 19.5 **Série** : Happy days. 19.35 **Série** : Star Trek. 20.30 **Téléfilm** : Rammeur de guerre. 22.25 **Série** : Supercopier. 22.55 **Série** : Lou Grant. 0.15 **Téléfilm** : Rammeur de guerre. 2.10 **Série** : Supercopier.

TV 6

- 14.00 6 Tonik. 17.00 **Spécial 6**. 18.50 **NRJ 6**. 19.40 **Série** : Max la meute. 20.10 **Fouilleton** : Le temps des copains. 20.30 **Sketches** : La grande valée; Les chevaliers du ciel; Destination danger; Au cœur du temps.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Antipodes**. La vie culturelle à Alger, 1900-1950. 21.30 **Musée** : transmission. Gulla Bendari, hirtière de la tradition du chant religieux yéménite. 22.30 **Nuits magiques**. La nuit et le moment; Portrait d'acteur. 0.10 **De jour au lendemain**.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (donné le 16 janvier à la Grande Halle de La Villette) : Le tombeau de Susanna, de Ravel; Concerto pour violoncelle et orchestre (d'après la tradition du chant religieux yéménite). 22.30 **Nuits magiques**. La nuit et le moment; Portrait d'acteur. 0.10 **De jour au lendemain**.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable de temps en France entre le mardi 20 janvier à 0 heure et le mercredi 21 janvier à 24 heures.

Les hautes pressions persistent sur la France jusqu'à dimanche. Cependant, elle s'affaiblira par le soir, jeudi soir, laissant pénétrer un courant perturbé de nord qui traversera la France vendredi en amont de la neige et s'évacuera samedi en Méditerranée. Il laissera place à un temps variable ponctué d'averses de neige, plus actives sur la moitié est du pays et s'éclaircissant samedi soir.

Par ce type de temps anticyclonique, les températures attendues la nuit dépendent fortement des couvertures nuageuses et nuageuses locales. Si le brouillard et les nuages bas persistent toute la nuit (ce qui était souvent le cas sur la moitié nord de la France depuis la fin de la semaine dernière), les températures varient peu entre la journée et la nuit.

En revanche, les éclaircies nocturnes peuvent provoquer une chute des températures jusqu'à des valeurs records. Cela explique les différences parfois importantes entre les prévisions et les valeurs réellement observées.

Mercredi 21 : maintien d'un temps froid, souvent brumeux et nuageux; quelques flocons de neige pourront être très localement observés, en particulier le soir sur les régions du Nord.

Le ciel sera cependant partiellement dégagé près de l'Atlantique et sur les régions méditerranéennes. Il fera beau en montagne. Les températures, qui resteront négatives, évolueront peu : - 4 à - 8 degrés le matin par ciel couvert, mais pouvant encore descendre localement en dessous de - 12 degrés à la faveur d'éclaircies nocturnes.

Seuls la Provence, la Côte d'Azur et la Corse connaîtront des températures positives, voisines de 4 à 8 degrés.

Jeu 22 : des chutes de neige faibles affecteront le matin les frontières du Nord puis glisseront en cours de journée jusqu'au nord des Alpes. Sur la moitié est, passages nuageux le matin puis éclaircies l'après-midi. Sur les autres régions, le temps sera brumeux le matin (brumes localement givrantes) puis des éclaircies se développeront. En soirée, arrivée sur le nord du pays d'une zone de temps perturbé avec de la pluie et de la neige.

Les températures minimales varieront de - 5 à - 10 degrés en général, sauf en Méditerranée où elles varieront de 0 à 5 degrés. Cependant, elle pourront descendre de - 10 à - 18 degrés localement par nuit claire et sur sol enneigé.

Les températures maximales varieront de - 1 à - 8 degrés mais atteindront 5 à 7 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Vendredi 23 : la zone de temps perturbé avec de la neige qui affecte le matin le Nord et les régions de la Manche traversera la France en cours de journée.

PARIS EN VISITES

- MERCREDI 21 JANVIER**
- « Le quartier Bonne-Nouvelle, évocation de la Cour des miracles », 14 h 20, 21, boulevard Bonne-Nouvelle (Paris piétonne et musée).
- « Musée Cognac-Jay, meubles et objets précieux du dix-huitième siècle », 15 heures, s'inscrire : 42-60-71-62; après 18 heures : 45-48-26-17 (A. Farnand).
- « L'Opéra et son musée », 14 h 30, hall (D. Boucard).
- « Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Réurrection Passé).
- « La cathédrale Saint-Louis et sa chapelle palatienne », 14 h 30, façade de la cathédrale à Versailles (M.A. de Vaux).
- « Le palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles d'entrée (Ch. Merle).
- « Un intérieur des années 1780 », 14 h 30, musée Cognac-Jay, 25, boulevard des Capucines (Arcan).
- « Le musée Pasteur », 15 heures, 25, rue du Docteur-Roux (AFTC).
- « Les amies folles de Montparnasse, la Compole », 15 h 30, métro Vavin (Approche de l'art).
- « Hôtels du Marais (md), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobs (G. Botton).
- « Les jardins du village de Saint-Germain-des-Près, l'abbaye, les caves », 14 h 30, égise Saint-Germain-des-Près (Vieux Paris).
- « Histoire des vieux cimetières de Paris six Catecombes », 14 h 30, entrée place Denfert-Rochereau.
- « Mobilier et décor d'intérieur de Louis XIV à Napoléon », 15 heures, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli.
- « La chapelle Saint-Joseph des Carmes, souvenirs révolutionnaires », 15 heures, 70, boulevard de Vaugouard.
- « La tour Eiffel illuminée », 18 heures, devant le buste de Gustave Eiffel (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

CONFÉRENCES

- 3, rue Rousselet, 19 heures : « Urbanisme et architecture en Egypte pharaonique ».

Journée. Les précipitations neigeuses associées seront surtout actives sur le nord et l'est du pays. Derrière cette zone perturbée un temps instable s'établira l'après-midi sur la moitié nord. Avec ce temps instable, des éclaircies apparaitront mais elles seront ponctuées d'averses de neige.

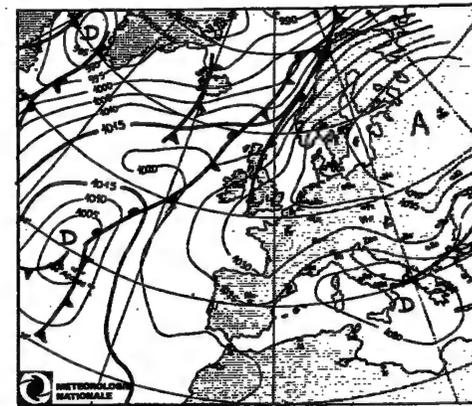
Températures minimales en hausse légère au nord de la Loire et stationnaires ailleurs.

Températures maximales stationnaires.

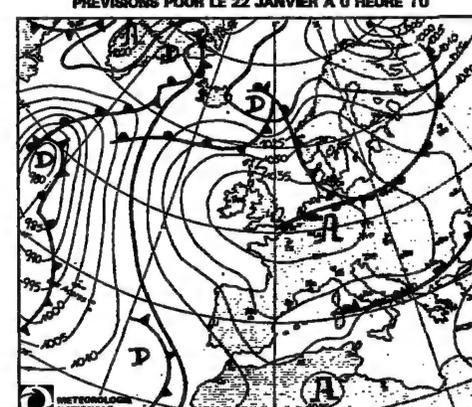
Samedi 24 et dimanche 25 : encore des averses de neige samedi sur les reliefs de la moitié est de la France, s'éclaircissant l'après-midi avec des éclaircies généralisant l'après-midi et dimanche.

Les températures minimales en légère hausse samedi par rapport à la veille vont de nouveau baisser dimanche.

SITUATION LE 20 JANVIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 JANVIER A 0 HEURE TU



LEGENDE

- ☀ ENSOLEILLÉ
- ☁ ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
- ☁ NUAGEUX ECLAIRCIES
- ☁ TRÈS NUAGEUX OU COUVERT
- ☁ PLUIE OU BRUME
- ☁ NEIGE
- ☁ AVERSES
- ☁ ORAGES
- ☁ BRUITS ET BRUILLARDS
- ☁ SENS DE DÉPLACEMENT

TEMPS PREVU LE 21 - 01 - 87 DEBUT DE MATINÉE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 19-1 à 6 h TU et le 20-1-1987 à 6 h TU

FRANCE		ÉTRANGER	
ALGER	13 8 C	BOGOTA	5-6 C
BARCELONE	11-5 C	BUENOS AIRES	7-7 F
BELGRADE	4-5 C	CAIRO	21 18 D
BOMBAY	4-5 C	CHICAGO	15-1 D
BRESCIA	4-3 C	COLOGNE	4-6 C
CHENNAI	6-7 C	DARWIN	16 11 C
CHONGQING	3-5 C	DELHI	10 11 C
CHONGQING	3-5 C	GUANGZHOU	10 11 C
CHONGQING	3-5 C	HANOI	15 5 D
CHONGQING	3-5 C	HONGKONG	21 15 C
CHONGQING	3-5 C	INDIANAPOLIS	1-5 C
CHONGQING	3-5 C	JAKARTA	24 12 C
CHONGQING	3-5 C	LE CAIRE	22 14 C
CHONGQING	3-5 C	LIENINGANG	2-7 N
CHONGQING	3-5 C	MANILA	22 19 C
CHONGQING	3-5 C	MARSEILLE	20 9 C
CHONGQING	3-5 C	MELBOURNE	15 5 C
CHONGQING	3-5 C	MONTREAL	1-17 *
CHONGQING	3-5 C	MOSCOU	3-6 *
CHONGQING	3-5 C	NEW-YORK	6-6 *
CHONGQING	3-5 C	OSLO	8-10 *
CHONGQING	3-5 C	PALM-BEACH	13 0 D
CHONGQING	3-5 C	PEKIN	4-8 D
CHONGQING	3-5 C	PRAGUE	28 24 N
CHONGQING	3-5 C	RIYADH	13 5 F
CHONGQING	3-5 C	SINGAPOUR	31 25 C
CHONGQING	3-5 C	SYDNEY	6-6 C
CHONGQING	3-5 C	TOKYO	9 1 D
CHONGQING	3-5 C	TORONTO	11 6 C
CHONGQING	3-5 C	VIENNE	9-16 D
CHONGQING	3-5 C	YOKOHAMA	8 2 D
CHONGQING	3-5 C	ZURICH	1-8 B

* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL Prévisions complètes. Météo marine.
Temps observé Paris, province, étranger.
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

مكتبة من الأصل

ons « services

سكوا من الاصل

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Des saveurs et des peuples

Les perceptions du sucré, du salé, de l'acide et de l'amer sont universelles, mais les sensibilités à ces différents goûts varient selon les populations.

Ce n'est pas par hasard si les populations soudanaises sont de bien meilleurs « goûteurs » de sucre que les Pygmées ou s'il n'est pas de palais plus fin que celui des Eskimos pour apprécier le salé. Il faut plutôt voir là un signe de l'adaptation des diverses ethnies à leur milieu naturel et aux aliments qu'elles y trouvent. Inutile de chercher à faire des comparaisons de ce type auprès de la majorité des habitants de la planète rompus au libre échange des denrées alimentaires et pour lesquels le culturel a implacablement chassé le naturel. En revanche, certains habitants de territoires isolés et dont le mode de vie a très peu évolué depuis des millénaires offrent un champ d'observation intéressant pour comparer différentes sensibilités aux principales saveurs : le sucré, le salé, l'acide et l'amer.

C'est donc à la rencontre des Pygmées Twa et Ofo du Zaïre, des Pygmées Aka de Centrafrique, de Soudanais comme les Koma et les Doupa du Nord-Cameroun ou des Eskimos Inuits du Groenland, ainsi que de quelques autres ethnies, que sont partis M. Claude-Marcel Hladik et M^{me} Hélène Pagny, de l'équipe d'anthropologie alimentaire différentielle du CNRS, et M^{me} Bernadette Robbe, du Musée de l'Homme à Paris. Ils ont chacun rapporté de leur périple des données qu'il a été possible de comparer (1).

Dans l'affaire, le plus difficile a sans doute été de se rendre dans les villages les plus reculés. Là, il a suffi, comme l'a fait M. Hladik au Cameroun, de préparer des solutions de plus en plus diluées de substances sucrées (glucose, levulose, saccharose), acides (oxalique et citrique), salées (chlorure de sodium) et amères (thiouree, chlorhydrate de quinine). Puis de faire goûter aux villageois les boissons ainsi préparées — en commençant par les

plus diluées — afin de noter à partir de quelle concentration chacun reconnaissait la saveur proposée. La statistique a fait le reste. Des observations et des calculs, il ressort que les Koma du Nord-Cameroun ont une bien meilleure perception du goût sucré que leurs compatriotes, les Pygmées Gbelle. Ce sont pourtant des peuples géographiquement très voisins mais qui vivent les uns dans la savane arborée, les autres dans la forêt équatoriale. Cela fait toute la différence. « En forêt dense, de très nombreuses espèces se côtoient et elles entrent en compétition vis-à-vis des oiseaux qui dispersent leurs graines », explique M. Hladik. Les volatiles appréciant

semble-t-il les douceurs, ils choisissent de préférence les graines les plus sucrées et favorisent la prolifération des arbres qui les portent. Dans ces conditions, il n'y a rien d'étonnant à ce que les Pygmées de ces forêts, tout environnés qu'ils sont de fruits très sucrés, n'aient pas développé une sensibilité particulière pour cette saveur. Il en va tout autrement pour leurs voisins du Nord qui vivent dans des savanes et disposent de fruits doux à trois fois moins riches en sucre. Il y a plus. En affinant les analyses, les chercheurs ont constaté que les différences de sensibilité des diverses ethnies étudiées vis-à-vis du glucose ou du saccharose s'estompent devant le lévulose. Preuve sans doute que la hiérarchie du « pouvoir sucrant » que l'on attribue, dans les pays développés, à ces trois substances, est une notion toute relative, qui ne recouvre aucune réalité dans des contrées plus lointaines.

L'amer est en revanche très vite détecté par tous. Il en va de la survie de ces peuples qui doivent

veiller à ne pas consommer d'alcoïdes végétaux toxiques, décolorés à leur amertume. Le désagrément que provoque cette saveur semble d'ailleurs universel à voir la moue dégoûtée que font les nourrissons comme les jeunes singes aussitôt qu'ils l'ont sur la langue. Sans doute est-ce aussi l'instinct de conservation qui a fait des Inuits du Groenland d'excellents goûteurs de sel. Ces Eskimos, qui consomment une nourriture déjà très riche en chlorure de sodium, doivent éviter les excès de sel qui nuiraient à leur santé. Il leur faut donc être particulièrement vigilants lorsque, pour s'approvisionner en eau douce, ils recueillent la neige déposée sur la banquise, d'autant plus que la sensibilité gustative diminue avec le froid.

« Il ne s'agit là que de l'hypothèse la plus probable », souligne M. Hladik. Mais l'explication, séduite par sa logique. Il est en revanche a priori plus surprenant de voir que, dans les ethnies les plus sensibles à une saveur don-

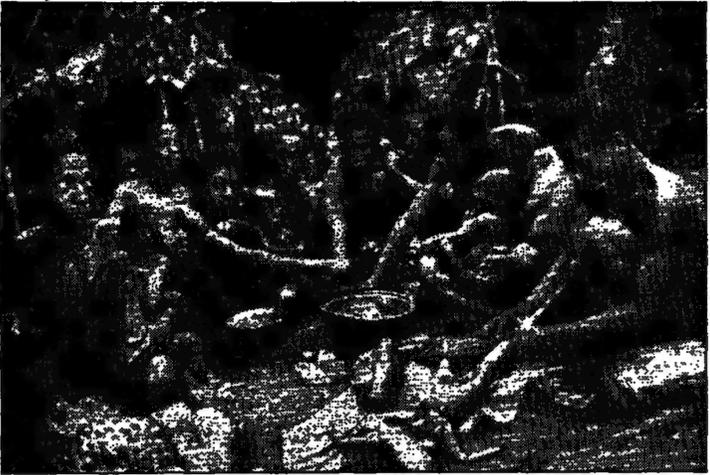
née, il peut exister des différences de comportement entre les hommes et les femmes. Ces dernières sont alors toujours gagnantes au jeu de test de dégustation et les dames Inuits n'ont pas leur pareil pour percevoir la trace de sel, pas plus que leurs sœurs M'vae et Yassa du Cameroun pour détecter le glucose ou les femmes Ofo du Zaïre pour « sentir » la thiouree. Le partage des tâches, qui attribue traditionnellement la cueillette des fruits et la préparation des aliments aux représentants du sexe faible, serait-il responsable de cette discrimination ? Faut-il y voir la conséquence des variations de perceptions qui accompagnent les différentes phases du cycle féminin ? Peut-être. Mais si tel était le cas, « on devrait retrouver un phénomène analogue chez les Pygmées », souligne M. Hladik. L'explication ne lui paraît pas la meilleure, mais elle « mérite d'être approfondie ».

En revanche, le chercheur voit dans la différence de sensibilité des hommes et des femmes une

nouvelle confirmation de l'hypothèse selon laquelle la perception gustative aurait un support génétique. Ce lien entre la sensibilité aux saveurs et les gènes, déjà mis en évidence pour la phénylthiocarbamide, produit amer de la même famille que la thiouree, pourrait donc être très général. Quoi qu'il en soit, il paraît désormais clair qu'en matière de goût les peuples varient. Il reste à intégrer les résultats de ces travaux dans un ensemble plus vaste de recherches auxquelles participent, notamment au Cameroun, des médecins et des biologistes, afin de « restituer le comportement alimentaire de l'homme dans son comportement socio-économique », selon M. Hladik. Avec à terme l'espoir de pouvoir disséquer ce comportement et d'y reconnaître la part du biologique, de l'historique et du culturel.

ELISABETH GORDON.

(1) Ces travaux ont été publiés dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences en octobre 1986.



Les Pygmées du Cameroun : trop de sucre à table.

ATTENTION AUX EXAMENS RADIOLOGIQUES

PEUT-ON à coup sûr affirmer que les examens radiologiques pratiqués à des fins diagnostiques sont sans risques ? Si tel n'est pas le cas, est-il possible d'avoir une idée même approximative de ce risque ? En publiant les résultats d'une importante enquête menée sur ce thème, un groupe de chercheurs de l'INSERM (unité 240 dirigée par M. Francis Pagnan) vient de poser en des termes nouveaux actualisés et documentés une difficile question trop souvent passée sous silence en France.

Les rayonnements ionisants sont potentiellement dangereux, à la fois pour les cellules germinales (risque de malformations dans la descendance) et pour les cellules somatiques (effets génétiques et risques de cancer). L'étude menée par les spécialistes de l'évaluation des risques et des actions de prévention a concerné l'année 1982, au cours de laquelle le nombre des examens radio-diagnostiques a atteint 45,4 millions. L'enquête nationale a été menée auprès de quinze mille patients dans un échantillon de quatre cents établissements hospitaliers ou cabinets de radiologie. Après extrapolation à partir d'observations à des niveaux d'irradiation plus élevés, les auteurs concluent que, pour l'année 1982, les examens de radiologie effectués à titre diagnostique peuvent être considérés comme responsables de 0,5 % du nombre total de décès par cancer, toutes localisations confondues (soit 800 cas). Cette mortalité isotopique équivaut à celle liée à la

pratique des anesthésies générales. Il ne s'agit là, précisent les auteurs, que d'une « mortalité hypothétique » : les patients ont en effet subi une irradiation ne correspondant, pour leurs effets sur le génome humain, qu'à 14 % de l'irradiation d'origine naturelle. Ces résultats soulèvent pourtant le problème des risques inhérents à la radiologie et à l'extraordinaire multiplication des actes de cette spécialité. Si, grâce aux améliorations techniques des appareils, des irradiations sont aujourd'hui moins fortes que par le passé, on assiste depuis une vingtaine d'années à une considérable diffusion des investigations radiologiques. De plus, de nombreuses radiographies continuant à être pratiquées de manière systématique alors que rien ne le justifie. L'étude des chercheurs de l'INSERM met aussi en lumière une donnée inquiétante et mal connue : la moitié de l'impact générique de ces irradiations médicales est liée à des examens pratiqués sur des femmes âgées de moins de trente ans, et 16 % par l'irradiation des enfants de moins d'un an. Pour un spécialiste soucieux de garder l'anonymat, ces résultats illustrent avant tout le laxisme de la politique française en matière de radioprotection médicale.

JEAN-YVES NAU.

(1) « L'irradiation collective due aux pratiques de radiodiagnostic en France en 1982. » In : *Journal de radiologie*, 1986, tome 67, n° 10 et 11.

L'hôpital-fourrière

Un lit de pédiatrie sur trois est indûment occupé. Pourquoi tant d'hospitalisations médicales injustifiées ?

EN France, chaque citoyen a « dépensé », en 1986, 8 000 francs pour couvrir les frais de l'assurance-maladie (400 milliards de francs). La moitié de cette somme, soit 200 milliards, soit 4 000 francs par personne, a servi à couvrir le fonctionnement des hôpitaux. C'est dire si le capital hospitalier est coûteux, précieux, et s'il importe, plus encore que pour les autres secteurs de ces dépenses colossales, de ne l'utiliser qu'à bon escient, lorsque son personnel et son plateau technique hautement spécialisés s'avèrent indispensables. Il existe en France 517 745 lits d'hôpitaux, dont près de la moitié (214 677) sont consacrés aux malades mentaux et aux hospices et maisons de retraite, médicalisés ou non. Des études récentes conduites par la Caisse nationale d'assurance-maladie avaient déjà indiqué (*Le Monde* du 21 juillet 1984) que près d'un tiers des cent mille personnes âgées de plus de soixante-cinq ans et hospitalisées ne devraient pas se trouver dans l'établissement où elles occupent indûment, alors que le coût annuel de ces hospitalisations injustifiées dépassait (en 1982) 10 milliards de francs.

Or voici qu'une autre série d'études portant sur cinq grandes villes de France montre qu'entre un quart et un tiers de toutes les admissions hospitalières dans des services de pédiatrie sont médicalement injustifiées. Autrement dit, sur les quelque 880 000 enfants hospitalisés chaque année, de deux cent mille à

trois cent mille occupent indûment un lit hospitalier. Or le prix de journée d'un lit de pédiatrie (il y en a 15 446 en France) est, à l'Assistance publique de Paris, par exemple, de 2 094 francs. L'étude conduite par les docteurs Carol Payne (médecin de santé publique à l'Université Yale, Etats-Unis) et R. Nicoladze (président du Comité d'éducation pour la santé et l'aide aux migrants du Languedoc, de Montpellier) (1) a porté sur les motifs de ces hospitalisations médicalement injustifiées (HMI) et sur les types de prise en charge qui permettraient de les limiter, sinon de les justifier. Toutes les enquêtes (notamment celle de Nantes) indiquent tout d'abord que les enfants d'immigrés sont plus fréquemment hospitalisés que les Français. A Bar-le-Duc, les petits maghrébins (2) étaient huit fois plus souvent hospitalisés que les autochtones ; sur une année entière, 14,3 % de ces maghrébins étaient rhinobaryngés, contre 10 % de Français et 21 % d'Espagnols, de Portugais ou d'Italiens. A Metz et à Nantes, le taux d'hospitalisation des petits maghrébins est de trois à qua-

tre fois plus élevé que celui des Français. Si les enfants des milieux défavorisés sont trois fois plus nombreux à l'hôpital que ceux des professions libérales, le taux des hospitalisations médicalement non justifiées est pourtant le même chez les uns et les autres. Le fait que la mère travaille ou non — dans cette étude — n'a aucun rôle sur les HMI, car le nombre des enfants maghrébins y est dominant alors que leurs mères travaillent très rarement à l'extérieur. Le plus grand nombre de ces hospitalisations non justifiées s'observe chez les enfants de moins d'un an, avec une fréquence double, à Lille par exemple, pour les enfants nord-africains. Dans la moitié des cas, ces hospitalisations abusives sont « motivées » par des affections bénignes, rhinobaryngites, bronchites ou diarrées, et elles ont été demandées non par un médecin généraliste, mais directement par les parents. Les motifs médico-sociaux (logement, surpeuplement) motivent à Dunkerque) la moitié des rhinobaryngites, dont près de 80 % sont également médicalement injustifiées. En somme et dans ces cas, l'hospitalisation devient une forme de placement, parce qu'il « n'est que trop fréquent qu'aucune tentative ne soit faite pour résoudre les problèmes familiaux et souvent à l'origine de l'hospitalisation ». En effet, et en dépit d'un service social hospitalier,

les liaisons avec les services sociaux de secteur ou avec ceux de centres de protection maternelle et infantile sont très rares. Des modèles du genre existent cependant, comme l'hôpital d'enfants de Cléveville (Tours) qui fonctionne avec un centre d'action médico-sociale précoce polyvalent financé par la Caisse régionale d'assurance-maladie (pour 80 %) et le département (pour 20 %). De telles structures permettent d'intervenir auprès des parents dès l'hospitalisation de l'enfant et, dans bien des cas, d'éviter les placements si fréquents à la sortie. Hospitaliser un enfant dont l'état ne le justifie pas a de multiples conséquences, toutes désastreuses. Le nombre des infections contractées à l'hôpital est élevé (13 % des patients). Les effets psychologiques sur le développement de l'enfant sont d'autant plus fâcheux que l'hospitalisation est longue et qu'elle est répétée. Ils se traduisent ultérieurement par des troubles du comportement et de l'adaptation scolaire, et la fréquente appartenance de ces enfants à des groupes socioculturels défavorisés et transplantés aggrave encore la situation. Enfin, il est aisé d'évaluer ce que coûte à un système d'assurance-maladie d'ores et déjà en difficulté financière cette utilisation abusive d'un équipement hospitalier.

(1) L'étude peut être consultée au Centre de documentation du Comité médical pour la santé des migrants, 23, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. 42-33-24-74. (2) Le terme « maghrébin » utilisé par ces études concerne la nationalité du chef de ménage et donc l'appartenance de l'individu à un groupe ethnique, dans.

	A NANTES	FRANÇAIS	MAGRÉBINS
Population	96,4 %	94 %	1,2 %
Enfants hospitalisés	94 %	94 %	3,6 %
HMI	25,8 %	25,8 %	50 %

HMI : hospitalisation médicalement injustifiée.

L'anglais au sprint

Vous voulez parler anglais vite, très vite ? A vos marques ! Voici 3 formules à Paris :

Cours intensif :
20 h/semaine, soit 4 h par jour. Session tous les 15 jours avec 5 niveaux.

Cours combinés :
30 h/semaine, soit 4 h d'anglais général, en cours collectif, le matin, et 2 h d'anglais spécifique à votre profession, en cours particulier, l'après-midi.

Semaine bloquée :
40 h/semaine, de 9 h à 17 h, déjeuner avec votre professeur inclus. English all day long ! Par groupe de 6.

ILC vous propose beaucoup d'autres formules à la carte, y compris des stages intensifs pour cadres à son centre en Angleterre. Venez découvrir gratuitement votre niveau avec un responsable pédagogique. Vous choisirez, ensemble, votre rythme.

INTERNATIONAL LANGUAGE CENTRE ILC
70, Passage Daubigny
75006 Paris
Tél. 43.25.41.37

Une pilule pour avorter

Le RU 486 permet, dans neuf cas sur dix, d'interrompre une grossesse précoce. Sa commercialisation entraînerait une modification de la loi sur l'IVG.

PARIS, janvier 1987. Une femme se rend au centre du planning familial de son quartier. Alertée par un retard de règles d'une semaine, elle a la veille fait un test de grossesse. Postif. Impossible pour elle, étant donnée sa situation personnelle, d'avoir un enfant. Une seule solution : l'interruption de grossesse.

Il y a deux ans, elle aurait dû recourir à la méthode par aspiration. Aujourd'hui, le médecin lui proposera certainement de prendre, après la semaine de réflexion imposée par la loi, un comprimé de RU 486. Du fait des saignements, parfois relativement continus et abondants, il lui faudra, les jours suivants, être sous surveillance médicale. Et si, huit jours après avoir pris le médicament, il advenait que la grossesse ne soit pas interrompue — cela arrive dans environ 10 % des cas — elle devra alors se résoudre à recourir à la méthode par aspiration.

« Rien n'est joué »

Paris, janvier 1987. Au siège des laboratoires Roussel-Uclaf, on met la dernière main au dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) du RU 486 (1). Vraisemblablement,

ce dossier sera déposé au ministère de la santé au printemps 1987. « Rien n'est joué », confient les responsables du laboratoire. Certains groupes de pression versent d'un mauvais œil la commercialisation d'un produit capable d'interrompre une grossesse, fût-elle très précoce. « A commencer par les responsables d'une association comme Laissez-les vivre, qui voient là « une tentative de banalisation de l'avortement ». Aux Etats-Unis, où la « French Pill » a fait à plusieurs reprises la « une » des principaux journaux, le représentant républicain de Californie, Robert Dornan, a qualifié le RU 486 de « Death Pill » (la pilule de la mort).

Rarement, en tout cas, un médicament aura, avant même d'être mis sur le marché, fait couler autant d'encre. Les plus grands journaux américains, le mois dernier, à l'occasion d'une série de conférences données par le professeur Baulieu et de la parution d'un article dans le *New England Journal of Medicine* (2), y sont tous allés de leurs commentaires.

Pour *Newsweek*, il pourrait s'agir du « plus important événement en matière de planning familial depuis la pilule contra-

ceptive et le stérilet ». Tandis que le *Washington Post* saluait « cette nouvelle approche en matière de contraception et d'avortement », le *Washington Times*, pourtant peu suspect de sympathie envers les partisans de l'interruption de grossesse, se demandait si ce médicament ne permettrait pas de réduire la mortalité maternelle et néonatale dans les pays du tiers-monde. « L'OMS estime que chaque année 200 000 femmes meurent du fait des complications survenant au décours d'un avortement illégal », rappelle le quotidien conservateur.

Un médicament sous surveillance

Quant à l'éditorialiste du très sérieux *New England Journal of Medicine*, William Crowley (du Massachusetts General Hospital), il considère que ce médicament constitue « une avancée majeure » aux « implications médicales et sociales également importantes ». Et, de fait, la mise sur le marché du RU 486 aura des conséquences tant médicales que sociales et même législatives considérables. C'est toute la problématique du contrôle des naissances et, singulièrement, de l'interruption de grossesse qu'il faudrait repenser.

Pour leur part, les dirigeants de Roussel-Uclaf ont, dans un premier temps, décidé de ne pas mettre la barre trop haut : « Dans le dossier de demande d'AMM ne figurera qu'une seule indication : l'interruption de grossesse avant le quarante et unième jour d'aménorrhée (3) ». « Dans cette indication, précise M. André Ulmann, le coordinateur des recherches, l'administration de 600 mg de

RU 486 en une seule prise permet d'obtenir une interruption de la grossesse dans environ 90 % des cas (4) ». A titre de comparaison, la méthode par aspiration utérine se solde, lorsqu'elle est faite précocement, par un échec dans 2 % à 3 % des cas.

Du point de vue de ses effets secondaires, le RU 486 provoque essentiellement des saignements. « Sur un total de plus de 1 500 femmes qui, de par le monde, ont expérimenté ce produit dans cette indication, sept ont dû être transfusées », indique le docteur Ulmann. Ces saignements impliquent en grande partie pourquoi le RU 486 ne sera, en toute hypothèse, que délivré sur ordonnance par les pharmaciens responsables des centres d'orthogénie ; en outre, sa prise ne pourra se faire que sous surveillance médicale stricte.

Mis à part d'autres effets secondaires plus « classiques » (fatigue, vomissements, douleurs abdominales), le RU 486 ne semble pas induire de complications graves (insuffisance surrénale en particulier).

Reste, et c'est là le principal argument avancé par les détracteurs du produit, que le RU 486 n'est pas efficace à 100 %. Ses 10 % d'échecs sont-ils acceptables ? Chez Roussel, on répond que l'important est que dans neuf cas sur dix le RU 486 permette « d'éviter le recours à l'interruption instrumentale de grossesse avec ses conséquences physiques et psychiques ».

D'autres gynécologues craignent eux aussi pour la mise au point d'un antiprogéstérone. Mais l'avance prise par Roussel semble, pour l'instant, suffisamment importante pour ne pas craindre, dans un proche avenir, une grande bataille commerciale.

elle est désagréable, ne dure que quelques minutes ».

A quelle méthode ira la préférence des femmes ? Selon les premières enquêtes, c'est le RU 486 qui semble le mieux apprécié. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) est, pour sa part, très intéressée par le RU 486, dans lequel elle voit un bon moyen de contrôler les naissances. Certains pays scandinaves et les Pays-Bas semblent aussi souhaiter une mise sur le marché aussi rapide que possible de ce produit. De même que certains pays en voie de développement, pourvus d'une infrastructure médicale suffisante et soucieux d'instaurer un programme efficace de contrôle des naissances. A cet égard, la Chine est particulièrement intéressée par ce médicament français, et des essais cliniques sont actuellement en cours dans certaines grandes villes chinoises.

Contraception ou contraception

Pour un laboratoire comme Roussel, l'enjeu économique que représente un tel produit est énorme. La mise au point de ce médicament a coûté cher. Très cher même. Et il importe de rentabiliser au plus vite ces recherches. D'autant que la maison mère, la firme allemande Hoechst, ne semble pas particulièrement emballée par la future mise sur le marché du produit. La concurrence étrangère existe, certains laboratoires (Schering en particulier) étant sur les rangs eux aussi pour la mise au point d'un antiprogéstérone. Mais l'avance prise par Roussel semble, pour l'instant, suffisamment importante pour ne pas craindre, dans un proche avenir, une grande bataille commerciale.

Cela dit, rien n'est fait, et l'on ne peut en rien préjuger l'attitude de la commission ministérielle d'autorisation de mise sur le marché. En toute hypothèse, le RU 486 sera, s'il était commercialisé, un produit cher (vraisemblablement plusieurs centaines de francs). « Mais une interruption de grossesse au moyen d'un comprimé de RU 486 reviendra moins cher qu'un avortement par aspiration », souligne-t-on chez Roussel.

Il est à craindre que, une fois mis sur le marché, le RU 486 ne fasse l'objet d'une utilisation « sauvage » pour des indications autres que « l'interruption de grossesse avant le quarante et unième jour d'aménorrhée ». Cer-

tains gynécologues pourraient être tentés de l'utiliser pour interrompre des grossesses plus tardives. Associé à des progestatifs, le RU 486 a en effet une efficacité, là encore, de l'ordre de 80 % à 90 %. Quant à l'utilisation systématique du RU 486 au vingtième jour du cycle, chaque mois, elle n'est, elle, pas recommandable. Cette méthode de contraception ne serait ni efficace à coup sûr ni surtout dénuée d'effets secondaires indésirables.

Quelles seront, à terme, les conséquences de l'utilisation du RU 486 ? Les femmes continueront-elles à prendre la pilule comme elles le font aujourd'hui ? Certaines n'auront-elles pas tendance à abandonner ce moyen de contraception et à se dire que, au cas où elles seraient enceintes, il serait alors temps de prendre un comprimé de RU 486 ? La contraception va-t-elle progressivement prendre le pas sur la contraception ? Autre hypothèse envisageable : l'utilisation croissante de préservatifs et de contraceptifs locaux ne va-t-elle pas aller de pair avec la diffusion du RU 486, au détriment de la pilule et du stérilet ?

Réponse dans quelques années. En tout état de cause, il est certain que la mise sur le marché du RU 486 imposera, si elle intervient, de revoir dans son ensemble le dispositif législatif actuellement en vigueur concernant l'interruption de grossesse.

FRANCK NOUJCH.

(1) Schématiquement, le RU 486 est une antiprogéstérone : il s'oppose aux effets de la progestérone, une hormone indispensable au bon déroulement de la grossesse. Plus précisément, il s'agit d'un antagoniste des récepteurs de la progestérone. Mis au point en 1982 par les laboratoires Roussel-Uclaf (MM. Daniel Philibert, Georges Trausch, Édouard Sakiz et André Ulmann), le RU 486 est avant tout le fruit des travaux menés à l'hôpital Bicêtre (U 33 de l'INSERM) par l'équipe du professeur Etienne-Emile Baulieu (Béatrice Couzinet, Gilbert Schaison).

(2) Daté du 18 décembre 1986.

(3) On chiffre la grossesse en semaines ou jours d'aménorrhée, c'est-à-dire depuis le premier jour des dernières règles : 41 jours d'aménorrhée correspondent donc à 13 jours (41-28) de retard de règles.

(4) L'étude publiée au mois de décembre dernier dans le *New England Journal of Medicine* faisait état d'un taux de succès de 85 %. En réalité, les derniers essais faits sur un nombre de femmes beaucoup plus important font apparaître que le taux de succès varie de 88 % à 93 %. Ces résultats ont été communiqués par le professeur Baulieu lors d'un symposium qui s'est tenu à Stockholm le 1^{er} octobre 1986.

L'hôpital-fourrière

(Suite de la page 17.)

On peut, très grossièrement, évaluer le coût des hospitalisations médicalement injustifiées de l'enfant à 10 millions par jour en 1986... Soit plus de 3 milliards et demi par l'année...

Les travaux comparatifs concernant ces évaluations indiquent, notamment, qu'une rhinopharyngite traitée à l'hôpital revient sept fois et demi plus cher que si le généraliste l'avait traitée à domicile.

Les motifs de cette aberration humaine et financière tiennent à la fois aux lacunes des structures sociales françaises, à leurs défauts graves d'organisation ou de cohérence et à la psychologie propre aux parents de certains groupes sociaux. De multiples études ont montré que les immigrés s'adressent beaucoup plus volontiers au système hospitalier qu'aux soins de ville : 72 % de la consommation médicale des maghrébins est

réalisée à l'hôpital (3) et leurs autres dépenses médicales (soins de ville, pharmacie, etc.) sont très inférieures à celles des autochtones.

Rénover le travail social

Le fait que les crèches publiques refusent un enfant malade est, pour la mère qui travaille, une puissante incitation à l'hospitalisation illégitime. En outre, les mères qui ne travaillent pas n'ont pas droit à la crèche, même si elles tombent malades elles-mêmes. Les travailleuses familiales ne sont pas autorisées à s'occuper d'un enfant malade, et les médecins de la protection maternelle et infantile ne font, eux, que de la prévention. En outre, et sur le plan psychologique, il semble que la demande d'hospitalisation pédiatrique

réponde à la fois « au désir maternel de voir l'enfant guéri » et constitue « une abolition de sa carence comme mère ».

Mais, dira-t-on, les médecins de garde, les autorités hospitalières, jettent bien un rôle également lorsqu'ils acceptent ces hospitalisations, parfois prolongées, parfois répétées. Bien que les budgets des hôpitaux, calculés à présent de façon « globale » n'incitent plus comme jadis à la prolongation abusive des séjours pour des malades qui n'en sont pas et donc ne coûtent que peu de chose, et bien que les durées des hospitalisations soient peu à peu réduites dans les hôpitaux les mieux gérés, il reste que les mauvaises habitudes seront longues à effacer.

En outre, les difficultés de culture et de langue constituent pour le médecin de garde une incitation à placer l'enfant en observation, dans l'ignorance où il se trouve de son état exact. Rôle qui devrait être tenu par des ser-

vices sociaux préalables et mieux organisés. Encore faudrait-il que ces services aient à leur disposition d'autres structures pour l'accueil de l'enfant, et que l'hôpital moderne ne soit plus considéré, ainsi qu'on lui dix-neuvième siècle, comme le seul refuge possible des déshérités de la société...

Les auteurs du rapport sur les hospitalisations non justifiées des enfants de migrants font un certain nombre de propositions pour en réduire le nombre, notamment en développant les alternatives de soins. Ces derniers pourraient être assurés par les parents eux-mêmes, à condition de légaliser les congés parentaux (ou maternels) pour maladie de l'enfant. Les crèches publiques devraient pouvoir disposer d'un secteur isolé (pour les enfants simplement enrhumés) et devraient aussi faire des dépassements temporaires. Le nombre des travailleuses familiales devrait être accru et leurs tâches élargies, de même que celui des réseaux communautaires (comme celui de Belleville), ou des médecins de protection maternelle et infantile.

L'hospitalisation à domicile (qu'on organise déjà quelques services pédiatriques de pointe) pourrait être développée pour les cas sérieux, et les consultations externes hospitalières transformées en petites polycliniques disposant d'un laboratoire pourraient assumer la quasi-totalité des soins qui impliquent, à l'heure actuelle, une hospitalisation. Il paraît clair, en somme, que s'il ne peut être question d'abandonner ou de rejeter l'enfant de familles en difficulté, bien d'autres dispositifs que l'hospitalisme cruel et coûteux actuellement pratiqué permettraient d'assurer cette mission avec plus d'efficacité, d'humanité, et pour un coût bien inférieur.

Encore faudrait-il qu'un minimum de coordination — encore trop exceptionnel — puisse s'instaurer entre les intervenants socio-sanitaires et ceux des hôpitaux. Autrement dit, qu'une véritable politique de santé soit, un jour, instaurée en France.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(3) Etude de R. Sévange-Poisterme : « La consommation médicale des immigrés », in : *Prévenir*, n° 7, mars 1983. « Les immigrés dans leur champ social et de santé ». Société coopérative d'édition de la Vie méditerranéenne, 5-7, rue d'Alsace, 13006 Marseille Cedex 6.

Courrier

UNE PROTECTION POUR TOUS

Un million de personnes sans couverture sociale, ce chiffre résonne comme un signal d'alarme. Il n'est pas acceptable que dans une société de progrès comme la nôtre autant de gens soient accablés à se faire soigner par des circuits parallèles ou à se passer de soins.

Est-ce que la santé devient un privilège ? Il me semble urgent que les pouvoirs publics malgré la crise, ou plutôt à cause d'elle, mettent en œuvre une protection effective pour tous.

CATHERINE JAMIN (Courbiolles).

DES RIGIDITÉS POLITIQUES

Aucun texte législatif ne définit l'urgence. Certaines circonscriptions ministérielles la limitent même aux « affections inopiniées », sans prise en compte de leur gravité... Le renforcement des malades sans couverture sociale prend alors un aspect de loterie. Lorsque consignés de renforcement il y a, elles sont motivées par le souci de limiter les pertes financières. Il n'est en effet pas possible de laisser s'accumuler éternellement des créances irrécouvrables, pour la bonne raison que les hôpitaux n'ont pas le pouvoir de créer de la monnaie.

La mission et les règles de fonctionnement et de financement de l'hôpital sont définies par la loi, donc un niveau politique. Si rigidités administratives il y a, elles incombent donc aux responsables politiques, incapables de préciser les missions de l'hôpital et de définir des règles de financement en cohérence avec celles-ci (...).

Le système français d'assurance-maladie est un système de gestion individualiste des risques. Il introduit donc une séparation irrémédiable entre les ayants droit et les autres. Seule la prospérité économique a permis de masquer le fondement corporatiste-censitaire du système en permettant la multiplication de dérogations paternalistes et la greffe sur un système d'assurance de mécanismes d'assistance. Le résultat est un système hybride, à la fois soupçonneux et si complexe qu'il encourage la fraude.

M.-E. SVARN, directeur de l'hôpital Ulysse-Troïen.

LES EXCLUS DE L'HOPITAL

Les exclus de l'hôpital ne le sont pas seulement de l'hôpital, mais de l'ensemble du système social. Ils retrouvent les mêmes tracasseries administratives à chaque lieu où ils essaient de faire valoir leurs droits (quand ils les connaissent !) : carte de séjour, demande de logement, versement de prestations sociales, etc.

La mauvaise utilisation des circuits est la résultante d'autres facteurs — ignorance de la langue, peur des démarches officielles, mauvaise volonté des institutions.

D.V. HALLEY DES FONTAINES, hôpital Sclavo-Arnoche (Paris).

Le Monde
sur minitel

IMMOBILIER

30 000 affaires Paris-province. Garantie

36.15 TAPEZ **LEMONDE**

SOLDES

Dans tous les rayons
et jusqu'à épuisement des stocks

AUX TROIS QUARTIERS

17 Bd de la Madeleine, Paris, tél: 42 60 39 30

سكوا من الاصل

banc d'essai

Comment scier de

DEMANDEZ-L

Le banc d'essai des satellites

Des simulateurs spatiaux pour tester les satellites avant leur lancement. A Noordwijk, le soleil artificiel le plus brûlant du monde.

AMAIS il ne viendrait à l'idée d'un constructeur automobile de proposer à sa clientèle un modèle de véhicule qui n'aurait pas connu les froids du Grand Nord, le soleil de l'Afrique, les pluies et les brouillards des Britanniques. Ce qui est vrai pour l'automobile l'est aussi pour les satellites. Mais on conçoit fort bien toutes les difficultés techniques et financières qu'il y aurait à tester un tel matériel dans des conditions réelles. C'est pourquoi les responsables des programmes spatiaux ont mis au point de grandes salles hermétiques dans lesquelles ils simulent, séparément ou simultanément, les conditions extrêmes auxquelles les satellites seront soumis lors de leur lancement et pendant toute leur vie dans l'espace.

Sans de pareils tests, comment savoir par avance si ce matériel coûteux supportera, sans dommage, les vibrations que lui transmettent les moteurs de la fusée qui le porte ? Comment apprécier la tenue de ses différents composants électroniques soumis en orbite à des écarts de température importants ? Comment connaître le comportement de ce matériel dans des conditions de vide poussé, analogues à celles rencontrées dans l'espace ? Comment enfin savoir si la mise en rotation du satellite, lors de son injection en orbite géostationnaire (36 000 kilomètres d'altitude), n'affectera pas son comportement futur ?

Les réponses à ces questions ne peuvent se jouer sur un coup de dé. Il y a trop d'intérêts économi-

ques en jeu, à commencer par le prix des satellites, que l'on assure pour des sommes approchant les 100 millions de dollars. Aussi s'efforce-t-on, en bonne logique, de passer au crible tous les paramètres auxquels le satellite sera soumis sa vie durant, soit quelques années.

C'est pour cette raison qu'ont été construits, dans les pays engagés dans des programmes spatiaux, des simulateurs où l'on reconstruit le vide, le froid, les vibrations, les effets du soleil, etc. Bref, des salles gigantesques où l'on soumet les satellites aux pires tortures. De tels équipements fonctionnent depuis plusieurs années en Europe : au centre Interspace de Toulouse en France, à l'ABG d'Otobrunn en Allemagne fédérale et au centre de Noordwijk (ESTEC) que l'Agence spatiale européenne (ESA) gère aux Pays-Bas.

C'est dans ces installations complexes que la plupart des satellites européens - qu'il s'agisse du satellite météorologique Météosat, du satellite d'observation de la Terre Spot ou des satellites de télécommunications européens Intelsat - ont subi tous les mauvais traitements. En six mois de tests, ils révèlent leurs capacités, leurs faiblesses et leurs résistances, et ce pour un coût modeste représentant entre 5 % et 10 % seulement du coût total du projet. Mais ce qui hier encore était possible avec la plupart des charges utiles - autour de 900 kilogrammes - que mettaient en orbite les modèles actuels

de la fusée Ariane ne l'est plus aujourd'hui avec les satellites de plus de 2 tonnes qu'emportera la fusée européenne dans sa version lourde (Ariane IV) ou super-lourde (Ariane-V).

Fortes de ces considérations, l'Europe spatiale s'est donc décidée, il y a trois ans, à se doter d'un simulateur de grande taille (LSS) pour éviter à l'avenir de faire tester ses charges utiles les plus lourdes et les plus volumineuses aux Etats-Unis. Ce LSS, inauguré à Noordwijk mercredi

14 janvier, par le docteur Rudolf W. de Kort, vice-premier ministre et ministre des affaires économiques des Pays-Bas, a nécessité un engagement financier de 22 millions d'unités de compte (environ 150 millions de francs) de la part des Etats membres de l'ESA. Il se compose d'une chambre d'essais de 2150 mètres cubes formée à partir d'un cylindre vertical de 15 mètres de hauteur pour un diamètre de 10 mètres auquel est accolé un second cylin-

dre, horizontal cette fois, de 11,5 mètres de diamètre pour une longueur de presque 15 mètres.

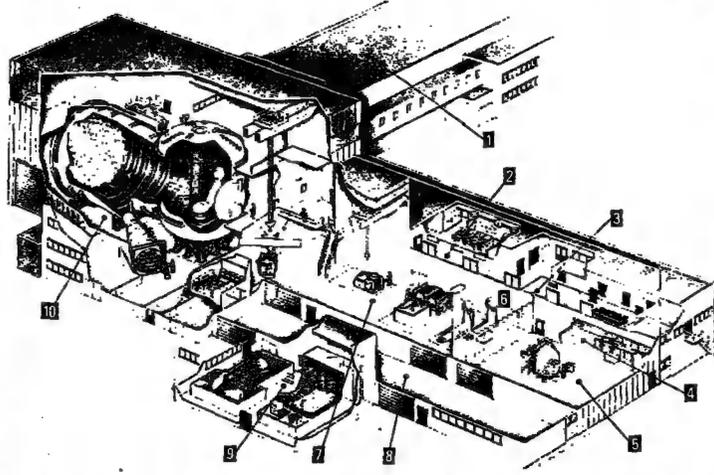
Dans cette enceinte, où sont placés sur une table tournante les matériels à tester, il est possible de reproduire les conditions de pression, de chaleur et de froid que rencontrera le satellite au cours de son existence, ainsi que de réaliser certains essais mécaniques de déploiement de grandes structures. Les tests de vibrations, quant à eux, peuvent être effectués dans une autre partie du cen-

tre de l'ESTEC. C'est ainsi qu'un vide inférieur au millièmes de la pression atmosphérique peut être obtenu dans cette enceinte, en même temps que des variations de température comprises entre -196 et +100 °C.

Cette dernière possibilité offerte par le LSS est un peu le clou de l'installation. Les Européens ont en effet réussi à recréer là un soleil artificiel qu'ils estiment « être le plus performant au monde ». Il s'agit d'un ensemble de dix-neuf modules équipés de lampes à xénon d'une puissance de 20 kilowatts chacune, dont la lumière est dirigée sur un grand miroir de plus de 7 mètres de diamètre qui chauffe le satellite de ses rayons. Près de 1400 watts par mètre carré. Un vrai soleil qui baigne une partie du satellite, tandis que l'autre est plutôt au froid. Infrarouges et lumière visible inondent donc le satellite, dont on mesure aussitôt les réactions.

Les clients de cette nouvelle installation ne manquent pas. Premiers candidats : les Italiens et leur système spatial IRIS, qui sera embarqué sur la navette spatiale américaine, et dont les essais devraient s'achever à la fin du printemps. Ensuite seront testés de grands panneaux solaires qui produisent l'énergie électrique nécessaire aux engins spatiaux, la plate-forme d'expérimentation autonome Eureka. Puis ce sera au tour du satellite astronomique Hipparcos, chargé d'établir une cartographie du ciel, et du satellite d'observation de la Terre ERS-1, avant que ne soient faits quelques tests sur certains des éléments du module habitable qui s'intégrera à la station spatiale permanente que les Américains envisagent de lancer dans le milieu des années 90.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.



Lors de leur passage au centre de l'ESTEC, les satellites restent dans le bâtiment par un sas (8). On les dirige alors vers une salle (5) où ils sont préparés avant de subir différents tests : essais mécaniques et vibratoires (6 et 7), essais électromagnétiques et essais d'antennes (9), exposition au rayonnement solaire et au vide de l'espace dans le LSS (10). Pour les charges utiles de moindre dimension, les opérations sont menées dans d'autres locaux (1). Toutes les mesures collectées sont ensuite envoyées dans une série de salles (2, 3 et 4) pour y être déposées.

SECTEURS DE POINTE

Comment scier du bois mitrillé

L'Office national des forêts vient de mettre au point un système pour couper les arbres pénétrés d'éclats d'obus.

A forêt est sans doute la victime la moins connue des deux derniers conflits mondiaux. En Alsace, en Lorraine, dans les Vosges, les arbres déchaquetés par la mitraille ou les éclats d'obus ont continué à pousser, à grossir autour de leurs blessures (1), dont les cicatrices disparaissent au fil des ans... Les données du problème sont connues de longue date. Entre 1914 et 1918, déjà, ces forêts ont souffert, non seulement des mitraillages « classiques », mais aussi des diaboliques *schrapnells*. Cependant, malgré leur antériorité, ces billes ou billes en majorité de plomb se révèlent moins gênantes pour les lames de scie que, par exemple, les obus de 1940, et surtout les balles à âme d'acier des tirs d'avion de 1945. Le « record » n'appartient d'ailleurs pas aux ennemis de l'époque, mais à la première armée américaine, qui avança en 1945, précédée par un véritable mur d'acier...

La seule mesure vraiment efficace aurait été de tout couper. Les traces, alors visibles, auraient autorisé une exploitation, même limitée, des arbres abattus. Certains sylviculteurs l'ont fait. Mais l'essentiel de ces arbres sinistrés se trouve au sein des forêts domaniales ou communales, et représente un total impressionnant de 7 millions de mètres cubes, dont la décade varie entre 50 et 70 %. Décade qui fluctue avec la cotation générale du bois, dont elle répercute les écarts en les amplifiant.

Pour toutes les espèces, l'abandon sur pied se traduit par un vieillissement stérile et surtout un retard apporté à la sylviculture, qui se creuse avec le temps, alors que la détection éventuelle de corps étrangers devient plus aléatoire. Leur coupe pure et simple avant leur passage en scierie provoque une usure accélérée des lames, des ruptures et autres avanies aux conséquences très lourdes, car, dans une scierie, comme sur un avion de ligne, l'immobilisation coûte bien plus cher que la casse proprement dite.

A cela s'ajoute un problème humain, le passage de fûts mitrillés provoquant un véritable

stress du personnel, soumis à la hantise de l'incident. M. Jean Michant (3), qui « scie du bois mitrillé depuis 1934 », le fait pendant trois jours consécutifs pour pouvoir « passer » du bois sain les trois jours suivants...

Les moyens de détection utilisés jusqu'à présent (« poêle à frire ») pêchaient par un manque de précision et n'allaient pas assez profond. L'Office national des forêts (ONF) a créé un service de traitement du bois mitrillé (STBM). Rien de révolutionnaire, mais un travail de longue haleine jalonné par des étirements successifs jusqu'à la mise au point d'un délicat système de détection électromagnétique, et la mise en service d'une véritable usine de détection, à Champ-le-Duc, dans les Vosges.

Le métal une fois détecté, l'usine tronçonne les parties touchées et « livre » le bois exploitable. En 1986, plus de 30 000 mètres cubes ont été traités, et la capacité de croisière devrait atteindre 60 000 mètres cubes par an en 1990, au plus tard. La décade des bois tombe entre 15 % et 30 %. Mais cette initiative est loin de faire l'unanimité dans la profession, qui la juge très coûteuse, après un investissement important. Pourtant, chacun s'accorde sur un argument aussi décisif qu'indéchiffrable : la reprise rendue possible d'une sylviculture « normale » sur des sites qui, économiquement, ressem-

blaient plus à un désert boisé qu'à une partie du patrimoine.

Incontestable aussi, le savoir-faire ainsi démontré, à même fait rêver les plus optimistes, à une possibilité d'exportation de cette technologie, à cela près que les « clients » potentiels ne sont pas légion : l'Allemagne possède relativement peu de bois mitrillé ; la Suède, la Finlande, ont préféré et préfèrent encore couper, quitte à jeter ; quant à l'URSS, elle dispose de telles ressources naturelles non touchées que ce problème ne la préoccupe pas outre mesure.

En tout état de cause, rien qu'en France, on estime que l'exploitation des bois mitrillés prendra encore trente ou quarante ans ; plus qu'il n'en faut pour justifier les importants moyens mis en œuvre.

MICHEL DROULHOLE.

COMMUNICATION EMPLOI : Voir nos annonces pages 20 à 30.

Demain

DIGITALES DIGITALISÉES

L'identification des criminels par leurs empreintes digitales remonte à près d'un siècle, et tous les services de police ont à leur disposition de volumineux fichiers d'empreintes. Le temps de recherche croissant avec la taille du fichier, le recours à l'informatique pour cette opération est aussi pratiqué depuis plusieurs années. Mais les résultats n'ont pas toujours été probants.

La difficulté tient à ce que les empreintes relevées par les enquêteurs sur les lieux d'un crime sont généralement partielles et déformées. Un spécialiste de l'identification sait tenir compte de ces défauts et conclure à l'identité de l'empreinte qu'on lui soumet avec l'une de celles qui figurent sur le fichier, alors que les deux images paraissent entièrement différentes à un profane. Mais les programmes informatiques sont moins intelligents.

Un système automatique d'identification d'empreintes, Afis, a été créé par Nippon Electronic Company (NEC) et installé dans plusieurs villes des Etats-Unis, où il a rapidement fait preuve de son efficacité. Son apport essentiel est de repérer les points remarquables d'une empreinte (bifurcations et acrotéries des sillons) non par leur position sur le cliché comme on le faisait supere-

vent, mais par le nombre de sillons qui les séparent des points remarquables voisins. Ce nombre reste en effet mesurable même sur des empreintes très « mauvaises ». Accessoirement, NEC a créé pour le système Afis des processeurs spécialisés qui diminuent beaucoup le temps de recherche.

RADIOTÉLÉPHONIE CONFIDENTIELLE

La Conférence européenne des postes et des télécommunications (CEPT) a confié au Centre national d'études des télécommunications le test de nouveaux types de liaisons numériques pour les communications avec les véhicules. Cette recherche participe d'un projet, auquel se sont associés la Grande-Bretagne, l'Italie et la RFA, qui doit conduire avant la fin de la décennie à la mise en place d'un système de radiotéléphonie cellulaire avec les véhicules, en utilisant des fréquences voisines de 900 mégahertz. Un groupe spécial mobile de la CEPT doit établir les spécifications de ce système qui, à terme, couvre toute l'Europe. L'utilisation d'une transmission numérique - et non analogique comme dans l'actuel Radiocom 2000 de la DGT - présente divers avantages, en particulier de faciliter le cryptage de la communication pour en garantir la confidentialité.

L'achat d'une carte d'abonnement vous donne droit entre autres avantages à 30 % de réduction sur tous les vols. Air Inter vous propose plusieurs formules : abonnement par ligne, lignes groupées, à la carte, toutes lignes.

AIR INTER

Renseignez-vous vite auprès d'Air Inter 45.39.25.25 ou de votre Agent de voyages.

DEMANDEZ-LA CARTE DU CIEL.

SECTEURS DE POINTE

Futur directeur technique

Une société de transformation de matières plastiques (130 personnes - 75 millions de CA) recherche un jeune **INGENIEUR A.M. ou similaire**.
Après une période d'intégration et de formation par l'actuel directeur technique, il conduira progressivement des missions d'études et de production. A terme, ses capacités lui permettront d'accéder à la direction technique complète.
En étroite collaboration avec la Direction Générale, il a la responsabilité de toute innovation d'ordre technologique.
Il conçoit et lance les nouveaux produits dont il dirige la fabrication.
Ingénieur de fabrication, très au fait des nouveautés techniques, ayant des connaissances en matières plastiques, il est aussi un homme de dialogue et d'animation pour son équipe.
La connaissance de l'informatique constitue un atout supplémentaire. L'opportunité est très attractive et l'environnement celui d'une entreprise à taille humaine.
Le poste est basé à STRASBOURG NORD.
Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 612.603 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
15, rue des Francs-Bourgeois
67000 Strasbourg.

Une informatique avancée pour notre industrie de pointe

RTC 6 Centres industriels, 5300 personnes dont 700 Ingénieurs et Cadres, 3,7 milliards de CA. Soyez notre **RESPONSABLE PRODUCTION MOYENS TECHNIQUES INFORMATIQUES**.
A la tête d'une équipe de 10 personnes et Responsable d'un budget important, vous exploitez et gérez les ressources de notre outil informatique (IBM 4381, VAX 750, P 7000, 170 terminaux), en définissant les évolutions et veillez à la bonne application des procédures. Interlocuteur permanent et avisé des utilisateurs, vous savez dialoguer aussi bien avec les constructeurs qu'avec les ingénieurs systèmes et les Chefs de projet.
Votre acquis technique et vos années d'expérience informatique en milieu industriel complétant votre formation supérieure, votre sens de l'organisation et de la rigueur, votre disponibilité sont vos atouts pour votre réussite.
Anglais nécessaire. Poste basé à EVREUX.
Adresser CV, photo et salaire actuel, à F. RAGOT, RTC - COMPELEC, 41 rue Pierre Broselette - BP 1642 - 27016 EVREUX CEDEX.

Philips France, c'est 19 milliards de CA, 2000 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous assureront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales.

Philips c'est déjà demain.



Telemecanique

les solutions de progrès

recherche pour sa **DIVISION (1700 personnes)**
«ACQUISITION DE DONNEES
DIALOGUE HOMME-MACHINE»
située à ANGOULEME

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Le poste : Responsable d'un projet d'étude de nouveaux produits électroniques dans le domaine des capteurs à usage industriel.

Formation : Ingénieur diplômé Grande Ecole électronique ou électronique-mécanique.

Expérience : 3 ans au moins en électronique analogique.

Connaissances requises : électro-magnétisme, micro-processeurs, électronique analogique.

Adresser CV, photo et prétentions -
TELEMECANIQUE Direction du personnel
16340 ISLE D'ESPAGNAC Tél. (45) 69.22.22.



recherche pour **DOURDAN et MASSY**

Ingénieurs Débutants ou ayant 1 à 3 ans d'expérience

pour participer à la conception et au développement de projets dans le domaine des télécommunications.

Formation : ECP, Sup-Télécom, Supélec, Sup'Aéro, ENSTA, ISEP, ISEN, ENSIMAG, etc...

Adresser C.V. détaillé, précisant votre salaire actuel, ou téléphoner au 47.57.02.50 en rappelant la référence DE 701, à :

CGS GARRIERES

53, Bd Gouvion Saint-Cyr, 75017 PARIS

PARTICIPEZ A L'IMPLANTATION MONDIALE DE NOS PRODUITS !

Reconnus comme l'un des principaux leaders pour la performance et la qualité des équipements sophistiqués que nous réalisons en imagerie médicale, nous sommes présents dans 93 pays avec plus de 70 % de notre CA à l'export.
Nous renforçons encore notre position et souhaitons intégrer plusieurs ingénieurs confirmés comme :

RESPONSABLES DE MAINTENABILITE

Ingénieurs Grandes Ecoles, vous avez acquis en complément de votre formation initiale de généraliste, une spécialisation en électronique et/ou en informatique et une expérience industrielle dans le domaine d'équipements de pointe.

Dans un environnement de haute technologie vous serez formés à nos produits et vous participerez à la conception et à la mise en œuvre d'une politique garantissant la fiabilité et la maintenabilité de nos équipements.

Selon vos compétences et motivations vous interviendrez plus spécialement sur des produits ou des sous-ensembles mécaniques, électroniques, informatiques ou numériques.

Basés en région parisienne vous serez disponibles pour les déplacements nécessités par la fonction notamment en Europe et en Amérique.

Une très bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.



Merci d'adresser votre C.V. à Jacqueline SIGOLET - THOMSON-CCR - Service du Personnel - Réf. BS.87/ST/LM 3, rue d'Amiens - 93240 STAINS

DANS UN GROUPE QUI MONTE VITE, VOTRE CARRIERE SE CONSTRUIT PLUS VITE.

ANALYSTES, CHEFS DE PROJETS

Vous avez déjà fait vos preuves et aspirez à intégrer une Entreprise qui vous donnera plus d'autonomie et de responsabilités. Au Groupe Segin, nous sommes 800, nous connaissons 50 % de croissance annuelle avec trois activités : la Monétique, la Télématique et l'Ingénierie Informatique et si nous sommes devenus une des toutes premières SSI françaises c'est aussi parce que chez nous on apprécie l'envergure.
DATAFORCE, notre unité ingénierie informatique recherche actuellement l'encadrement de ses équipes de conception, d'études et de programmation sur Paris La Défense. Un bon diplôme (Ecole d'ingénieur ou universitaire), une expérience réussie en conduite, développement et réalisation d'applications informatiques sur grands systèmes IBM ou BULL et le désir d'élargir votre champ d'expérience en participant à des projets valant (SGED, réseaux...), tels sont vos atouts pour nous rejoindre.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. LM 702 à Anne de KEMMETER - 3 rue Bellini - Paris La Défense 11 - 92808 PUTEAUX. Pour informations sur Minitel, composez le 3614 code SEGIN/SECL.

DATAFORCE



DEBUTANTS

SOCIETE D'INGENIERIE FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL, LEADER MONDIAL DANS SON ACTIVITE, REALISANT UN CA DE 1 MILLIARD DE FRANCS RECHERCHE

Ingénieur de développement

Missions : au sein d'une équipe, il est responsable de la création de nouveaux produits : conception et mise au point d'appareils industriels. Il est également chargé d'améliorer les produits existants.

Profil : de par sa formation d'ingénieur Hydraulicien (ENSHIC Grenoble ou INPT Toulouse...) il complète par sa spécialité une équipe pluridisciplinaire.

Il est débutant ou a acquis une première expérience de 2 à 3 ans au sein d'un laboratoire de recherche en hydraulique ou en milieu industriel dans une fonction similaire.

Il possède le sens industriel nécessaire à la matérialisation de la recherche et de l'innovation mais également des qualités relationnelles. Ce poste implique, en effet, une étroite collaboration tant avec les équipes de recherche qu'avec celles du terrain.

Au cœur de ces différentes missions, il offre de réelles perspectives d'évolution vers nombre d'entre elles.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire. Déplacements de courte durée à l'étranger à prévoir.

(RÉF. M 46)

Ingénieur de mise en route à l'étranger

Missions : responsable de la réception des installations auprès des clients, leur fourniture des garanties contractuelles, il a au préalable assuré la mise en route d'un ensemble d'équipements : fait les essais, vérifié les process, contrôlé la qualité des installations mettant en œuvre de nombreux automatismes.

Profil : ingénieur électromécanicien ayant de bonnes connaissances en chimie pour la mise en route d'équipements en particulier électriques, louchés dans un process chimique (Arts et Métiers, INSA, ESME, ENSI...).

Parce qu'il est seul sur le site et représente la société auprès des clients, cette offre s'adresse à un candidat autonome. Il est apte à faire face à des situations variées où les qualités de contact minime sont souvent les difficultés majeures.

Il doit avoir une parfaite maîtrise de l'anglais et faire preuve de mobilité pour des missions qui varient de quelques semaines à plusieurs mois.

Il bénéficie des avantages liés au statut d'expatriation et peut envisager une carrière internationale dont ce poste est la première étape.

(RÉF. M 47)

Ces postes sont basés en proche banlieue Oise.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à notre Conseil : STANDARDIDA, 128, boulevard Haussmann 75008 Paris, en indiquant la référence du poste choisi.



Alsace

Recherche et Développement : notre fer de lance

Nous appuyons notre stratégie de diversification produits et marchés sur la qualité de notre équipe R & D. Les investissements et projets en cours justifient l'appel à deux nouveaux ingénieurs.

Un Ingénieur Chimiste + IFOCA ou 3^e cycle

pour se consacrer à la formulation de polymères et d'élastomères et à la mise au point de matériaux nouveaux. (réf. 127 M)

Un Ingénieur Science des Matériaux + 3^e cycle

possédant une bonne connaissance des comportements physico-chimiques et mécaniques, pour travailler sur la combinaison de matériaux et la mise au point de prototypes. (réf. 128 M)

Une première expérience R & D dans des domaines similaires et la maîtrise de l'anglais sont indispensables. Au-delà des compétences spécifiques, créativité, rigueur, dynamisme sont pour nous des critères déterminants.

Filiale du groupe chimique GRACE, nous sommes présents dans le monde entier sur des marchés industriels diversifiés et de pointe pour lesquels nous réalisons des pièces techniques complexes et multifonctionnelles. 400 pers., 75% du CA à l'export, une croissance élevée et continue qui permet une évolution pour des candidats à potentiel.

Notre conseil ALGOE vous remercie d'adresser votre candidature mentionnant votre rémunération actuelle et la référence du poste choisi à Carole de CHILLY

ALGOE, 9 bis route de Champagne, 69134 ECULLY CEDEX.



سكوا من الأصل

سكوا من الاصل

services

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

UN PATRON POUR NOTRE LABORATOIRE D'ELECTRONIQUE

Grande entreprise d'Automatismes Industriels, développant une importante activité de maintenance d'équipements électroniques à partir d'outils technologiques avancés, nous recherchons le Responsable de notre Laboratoire, situé en Banlieue Sud de Paris.

Ingénieur grande école ESE ou équivalent

Vous disposez d'au moins 5 ans d'expérience en électronique, acquise en laboratoire, en R/D ou Service Technique. Vous possédez évidemment de réelles qualités techniques et une très bonne connaissance de matériels électroniques diversifiés. A la tête de votre équipe d'ingénieurs et de techniciens, vous assurerez, dans un premier temps, la responsabilité technique du Laboratoire et vous serez en relation avec nos clients. Votre goût pour les contacts et pour l'animation d'équipes importantes vous permettra d'exercer, ensuite, des responsabilités plus globales. L'Anglais et/ou l'Allemand sont indispensables.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous la référence 2005, à notre Conseil:

MILO Ressources Humaines S.A. des Termes - 75017 Paris



Du conseil en schéma directeur... à l'architecture système en entreprise

Nous sommes la filiale française (5200 personnes, CA : 5 milliards) d'un grand groupe industriel mondialement connu. Notre chiffre d'affaires croît régulièrement de 15 % l'an. Notre informatique, très opérationnelle, est composée pour partie d'applications nationales et pour partie d'applications internationales. Nous travaillons en environnement IBM grands systèmes (MVS-IMS).

L'architecte de notre système d'information sera le responsable de l'intégrité des applications et des bases de données, animera les groupes de travail sur le schéma directeur, participera aux études de faisabilité des applications et sera "leader" en matière de réflexion sur les projets stratégiques. Ce n'est pas tout... Il sera l'interlocuteur des filiales européennes du groupe pour les stratégies de migration et d'installation des systèmes internationaux.

Vous avez quelques années d'expérience dans ce type de responsabilité, soit en cabinet conseil, soit en entreprise, la trentaine, un anglais courant et une formation supérieure solide, alors envoyez-nous votre CV et rémunération souhaitée sous référence 113.02M.

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES

CE RA

58 avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16.

Pour renforcer son équipe FORMATION, la Compagnie Générale d'Informatique, leader européen du logiciel au premier rang des SSI tant par son développement que par ses résultats, recherche des

Formateurs débutants
Diplômés d'études scientifiques

Ils suivront une formation initiale de 10 semaines aux méthodes et outils principaux de CGI.

Ils animeront ensuite nos séminaires de formation. Selon leurs aptitudes et leur désir d'évolution, leur carrière pourra s'orienter ensuite vers les différents métiers offerts par CGI : Consultant, Ingénieur Système, Ingénieur Technico-Commercial, Ingénieur Commercial, Concepteur de produits nouveaux.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV) à M. JAMET, CGI 84, rue de Grenelle 75007 PARIS, sous la référence JLB/EM/187.

Compagnie Générale d'Informatique

L'Energie Créative

Hoechst High Chem
Responsable de production

La Société Française Hoechst est filiale de l'un des leaders mondiaux de la chimie et de la pharmacie. Elle réalise en France un chiffre d'affaires de 5 milliards tant en produits importés qu'en produits fabriqués. Son activité industrielle s'exerce au sein d'un Centre de Recherches et d'Applications et de quatre usines. Une de celles-ci, située à Steins (93) produit une large gamme de DISPERSIONS, destinées notamment aux industries de la peinture, des colles et du textile. Pour lui confier la responsabilité de sa Production (50 personnes environ), elle recherche un :

Ingénieur Chimiste

ayant une première expérience de la production si possible en polymères. La modernisation en cours de cette unité requiert une maîtrise des connaissances en automatisation. Langue allemande (et/ou anglaise) souhaitée. Merci de préciser la référence 102 dans la candidature (CV + prétentions) que vous adresserez au Département des Ressources Humaines de la Société Française HOECHST, Tour Roussel Hoechst, Cédex 3, 92080 PARIS LA DEFENSE

Hoechst

IMAGERIE MEDICALE : L'INFORMATIQUE AU SERVICE DE LA SANTE

Groupe International présent dans 93 pays, avec environ 70 % de son C.A. à l'export, THOMSON-CGR est un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale. Dans un secteur très porteur, nous créons, réalisons et développons des équipements médicaux de haute technologie. Notre ambition de renforcer notre position internationale repose sur la maîtrise technologique et la compétence de nos équipes. Notre Direction Technique et Scientifique implantée récemment à Buc renforce son potentiel. Vous êtes

INGENIEURS INFORMATIENS GRANDE ECOLE

avec une expérience industrielle de 2 à 5 ans en logiciel Temps Réel. Vous êtes motivés par les technologies modernes :

- systèmes d'acquisition rapide de données,
- processeurs spécialisés de traitement du signal,
- processeurs d'images,
- disques optiques numériques.

Vous désirez participer au développement des logiciels de nos scanners. L'envergure et la diversité de nos projets vous assureront de larges perspectives d'évolution.

THOMSON-CGR

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) en précisant la référence DUB/LM à Françoise LEMAIRE - THOMSON-CGR - 283, rue de la Minière - 78530 BUC.

MONTREUIL CENTAURE VISIONIC

Ingénieur d'application
LA TECHNIQUE, UNE NOUVELLE VISION DE LA VENTE...

Nous sommes une jeune PMI (150 personnes, moyenne d'âge : 30 ans) à la conquête des marchés internationaux dans le domaine de la vision artificielle.

Nous produisons des machines de haute technologie destinées aux contrôleurs des circuits imprimés associant l'ELECTRONIQUE, l'INFORMATIQUE, l'OPTIQUE ET LA MECANIQUE DE PRECISION.

Nous créons, au sein de notre service commercial, le poste d'INGENIEUR D'APPLICATION. Vous assurerez l'interface entre le commercial et le technique grâce à votre connaissance du marché mondial du circuit imprimé. Vous remplirez d'autant mieux ce rôle que vous saurez analyser les process de nos clients, concevoir et réaliser les solutions techniques correspondantes en collaboration avec nos chefs de produits.

Vous êtes un ingénieur diplômé à la pointe des technologies nouvelles, ouvert sur le monde et homme de communication. Une solide expérience professionnelle vous a habitués aux contacts de haut niveau en Europe et dans le monde. Vous maîtrisez, bien sûr, la langue anglaise.

Votre rémunération tiendra compte de votre expérience et de vos acquis.

Notre Conseil, Marc NISOLLE, traitera confidentiellement votre dossier de candidature (C.V. et photo), sous la réf. IA/CR.

AXONE 63, rue de Rivoli 75001 PARIS

Lille • Paris • Nantes • Strasbourg • Lyon • Marseille

Vous rêvez de réussir, 1987 est votre chance !

CAP GEMINI SYSTEMS SOFTWARE

Filiale de CAP GEMINI BOGETTI, Premier groupe européen de services informatiques, spécialisée dans la conception, le développement et la distribution de logiciels, nous recherchons dans le cadre de notre expansion un

Ingénieur support

VOTRE MISSION : En étroite collaboration avec nos ingénieurs commerciaux, vous interviendrez pour les tests de notre produit, la mise en place et le suivi des logiciels en clientèle, la formation et le support des utilisateurs.

VOTRE PROFIL :

- environ 35 ans,
- formation supérieure (BAC + 2),
- connaissance approfondie des grands systèmes,
- expérience IBM (43xx, 30xx) sous V.M., D.O.S./V.S.E., M.V.S./M.A.,
- goût des contacts et esprit d'équipe,
- sens de la communication,
- une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

NOUS VOUS PROPOSONS :

- un produit reconnu par le marché français (250 sites installés),
- une formation de qualité (France et étranger),
- l'usage et les ressources d'un groupe international de premier plan,
- l'intégration au sein d'une équipe dynamique et compétente,
- des conditions de travail motivantes.

Envoyez-nous par ce poste bondé à Paris, adressez lettre, CV, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL 14bis, rue Daxu, 75008 Paris, sous la réf. E2.970 portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

Bâtir pour un programme Eureka

Nous sommes la Division Recherche d'une entreprise de dimension et renommée mondiale et souhaitons intégrer pour un projet électronique d'envergure européenne.

Ingénieurs Electroniciens confirmés et débutants

De formation Grande Ecole vous avez des connaissances ou une expérience en CONCEPTION de circuits analogiques, numériques, microprocesseurs, en INFORMATIQUE (langages de haut niveau, assembleur), en TRAITEMENT DU SIGNAL.

Pour évoluer au sein de notre groupe, il est souhaitable que vous parliez l'anglais.

Lieu de travail : Proche banlieue Ouest.

NOUS VOUS REMERCIONS D'ADRESSER VOTRE CANDIDATURE SOUS REFERENCE AS5/M à CURRICULUM "L'ATELIER", 6, Passage Lathuile 75018 Paris.

LA VOIE DU SUCCES
INGENIEURS

A 23-25 ans environ, vous sortez d'une grande école d'ingénieurs - CENTRALE, MINES, PONTS & CHAUSSEES, ARS ET METIERS... - vous êtes jeune diplômé ou vous avez une première expérience. Quel qu'il en soit, vous recherchez, aujourd'hui, l'entreprise capable de vous former, de vous donner tous les outils pour optimiser votre potentiel et votre professionnalisme. Au départ, vous avez la rigueur, l'ambition et la mobilité pour prendre des responsabilités opérationnelles, après une première période d'intégration, dans un GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS comptant à ce jour 11 USINES EN FRANCE ET AUX ETATS-UNIS. Tournez vers l'avenir, nous connaissons un lieu de croissance conciliant un développement et une diversification qui vous permettront, à court et moyen terme, de saisir de NOMBREUSES OPPORTUNITES DE CARRIERE en France comme à l'étranger. Si vous souhaitez relever ce challenge et vous engager dans la voie du succès, merci d'adresser, sous la réf. 4525/LM, votre lettre manuscrite, C.V. et photo exigée, à

Communiqué 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

SECTEURS DE POINTE

INGENIEURS COMMERCIAUX

Agences

LILLE - PARIS - LYON
BORDEAUX - METZ
NANTES - STRASBOURG
TOULOUSE - TOURS - ROUEN
ORLÉANS - MARSEILLE



micro informatique

Une croissance moyenne de 40% depuis plusieurs années, ECS, première société française de location d'ordinateurs IBM moyens et grands systèmes a pris rapidement une place de leader dans la distribution micro-informatique.

Une gamme de services complète (maintenance, formation, support technico-commercial...) nous permet de continuer à progresser sur ce marché très concurrentiel.

Vous avez une formation de type ESC, Sciences Eco... le goût de l'informatique, un tempérament de négociateur et de bâtisseur et, de préférence, une première expérience de la vente de produits ou services similaires.

Après une période de formation approfondie à nos méthodes et produits, vous rejoindrez l'une de nos agences commerciales à Paris ou en province. Vous y trouverez une équipe compétente et solidement implantée au niveau local, elle sera votre support pour vous permettre d'introduire notre gamme micro IBM - BULL - COMPAQ auprès des grandes et petites entreprises.

Si vous avez choisi de faire une carrière dans un environnement de technologies d'avenir au sein d'une entreprise où le dynamisme est une réalité, prenez contact sous réf. FN749 avec Françoise Nogaredès, Responsable des Ressources Humaines, ECS, 16, rue Washington 75008 Paris.



Ingénieur qualité logiciel

Vous aurez pour mission, au sein de notre Service Qualité, d'assurer la fiabilité et la maintenabilité des logiciels temps réel développés par notre Direction Technique. Vous interviendrez au cours des projets avec un double rôle d'assistance et de suivi auprès des développeurs et des chefs de projets afin de définir les critères de qualité et de mettre en place les moyens de leur respect pour minimiser les contrôles et la maintenance des logiciels développés. Ingénieur de formation de base en électronique, vous avez acquis, au cours d'une première expérience en développement de logiciels temps réel, les connaissances techniques indispensables (Pascal, C, Micro-processeur). Le poste est situé en région parisienne dans la banlieue Nord-Ouest.

Patrick LECLERC vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MPL/TL/IQL à



Nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de produits et de systèmes de radio-communications destinés aux domaines militaires et civils. Dans le cadre de notre développement, nous recrutons pour renforcer nos équipes un

NANTES LYON LILLE

Vos objectifs sont ambitieux, les nôtres aussi.

Près de 20 ans de succès ont fait de nous une entreprise majeure de services et d'ingénierie informatique. Notre fort développement en province, soutenu par un projet d'entreprise ambitieux, nous amène à pourvoir des postes de haut niveau de

Directeurs d'agence

- Diplômé d'une Grande Ecole, commerciale ou scientifique, vous avez une expérience incontestable acquise de préférence dans le secteur «services et ingénierie informatique».
- Votre tempérament commercial, vos réussites en tant qu'animateur d'équipes, feront de vous le Directeur d'un de nos centres de profit.
- Vous bénéficierez d'une réelle délégation d'action sur votre territoire.
- Votre rémunération annuelle sera à la hauteur de votre performance et pourra dépasser F 400 000.
- Si ce challenge vous intéresse, merci d'adresser CV, photo et présentations, en précisant la ville choisie, à Georges Koessler, SOPRA 20, chemin du Rondin 69130 Ecalle.



MATRA DATASYSTEME, constructeur informatique dans les domaines de haute technologie, recherche son

Chargé de Formation

Rattaché au responsable du développement des ressources humaines, vous avez pour mission d'analyser et d'évaluer les besoins et les moyens de formation (internes et externes) de notre personnel. Vous conseillez nos spécialistes et experts dans l'élaboration et la diffusion de formations internes. De formation supérieure (sciences humaines, économie, informatique...), vous avez une première expérience (2 à 3 ans) de la mise en place et de la gestion de plans de formation, ainsi que de la formation de formateurs. Si vous voulez rejoindre une jeune équipe dynamique, et participer à une aventure passionnante, veuillez envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, photo, C.V. et présentations) sous la référence 701/12/LM à DRH MATRA DATASYSTEME 1 avenue Népce - 78180 Montigny-Le Bretonneux



DE LA TECHNIQUE A LA COMMUNICATION

BAC+4, ingénieur, école de commerce, maîtrise scientifique, une première expérience de 2 à 3 ans vous a donné le goût de l'utilisation d'outils informatiques performants et convaincu qu'une bonne gestion passe par une bonne communication. Un poste de généraliste dans une technique avancée, c'est difficile à concilier... pas pour nous. Nous sommes un groupe français de 7000 personnes bénéficiant d'une très forte notoriété et nous souhaitons vous associer à la mise en place de nos nouvelles applications de gestion commerciale. Intégré à l'équipe de Direction d'une unité de distribution, vous serez la charnière entre les opérationnels et les informaticiens. Il vous faudra donc analyser les besoins, mettre au point un cahier des charges et former les utilisateurs à ce nouvel outil. Nous vous souhaitons à la fois rigoureux et ouvert à la communication, aimant les techniques avancées mais généraliste dans votre démarche. Si vous faites la preuve de votre efficacité, nous saurons nourrir vos ambitions. Notre groupe évolue et les projets pour des hommes à potentiel ne manquent pas. Envoyer lettre manuscrite, C.V. + présentations sous réf. TCAM à notre Conseil KER 22, rue Legendre 75017 PARIS, qui vous garantit l'entière confidentialité.



GRENOBLE

Dans le cadre de l'expansion de notre Département Régulations Automatismes, nous recherchons des **Ingénieurs électroniciens** de formation E.S.E., ENSI, NSA ou équivalent

- Chef de projet :** Négociation, compétences techniques, animation d'une équipe, expérience de 4 à 5 ans.
 - Ingénieur électronique de puissance :** Développement produits nouveaux à base de commutation en moyenne puissance ; expérience de 2 à 3 ans souhaitée.
 - Ingénieur développement en électronique analogique et numérique :** Développement et adaptation des équipements utilisés dans nos régulateurs ou dans des dispositifs permettant leur contrôle ; débutants acceptés.
- Pour l'ensemble de ces postes, votre sens de la rigueur allié à vos qualités relationnelles vous permettront d'évoluer au sein de notre entreprise. Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo, présentations, poste retenu) à : M.R. Bouverot - Gestion des Cadres - Sté Neyrpic - B.P. 75 X - 38041 Grenoble Cedex.



PRODUCTION et ETUDES

P.M.I. dotée d'une structure financière solide, la réputation de nos produits nous a permis d'élargir notre MARCHÉ au niveau MONDIAL. Grâce à notre VOLONTÉ DE DEVELOPPEMENT et à la MODERNISATION RAPIDE de nos moyens, nous avons REUSSI, en quelques années, une DIVERSIFICATION dans des produits LIÉS à l'ELECTROMIQUE et à la ROBOTIQUE. Désirant renforcer notre structure, nous recherchons un

INGENIEUR RESPONSABLE PRES DE LA D.G.

Possédant 3 ans d'expérience minimum, vous êtes avant tout un MENEUR D'HOMMES qui sait ECOUTER et DIALOGUER, qui fait AVANCER LES CHOSES sans oublier les objectifs à atteindre. Travaillant avec une EQUIPE JEUNE et MOTIVEE, vous utiliserez vos connaissances : production - méthodes - B.E., pour mettre en place, en premier lieu, une MEILLEURE GESTION DE PRODUCTION. Ce poste se situe au cœur de la BOURGOGNE, à BEAUNE (21). Adresser lettre manuscrite - CV - photo et salaire actuel sous réf. 2862.



UN DÉFI TECHNOLOGIQUE POUR VOS AMBITIONS

Notre département CONSEIL ET APPLICATIONS comprend 120 ingénieurs qui ont pour mission:

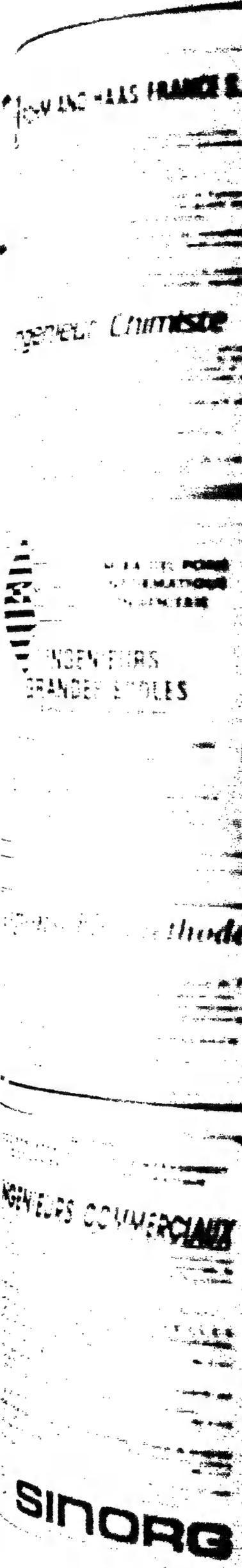
- le support technique de notre force commerciale et.
- les prestations de haut niveau dans le domaine des services liés à la mise en œuvre de nos systèmes et à l'ingénierie des APPLICATIONS de nos clients.

CHEF DE SERVICE DÉVELOPPEMENT APPLICATIONS

Vous développez et réalisez des produits "High Tech" que notre clientèle utilisera. Vous travaillez sur des domaines de pointe variés tels que l'intelligence artificielle, le génie logiciel, les bases centralisées... Votre capacité d'anticipation fera aboutir concrètement vos idées d'applications. De formation supérieure, vous avez déjà acquis une expérience d'une dizaine d'années dans ces domaines (notamment un savoir-faire méthodologique), et une connaissance des systèmes d'information. Votre maîtrise de l'anglais est indispensable. Lieu de travail : MARNE-LA-VALLÉE. Merci d'adresser C.V. et présentations sous réf. MC 12 à notre conseil qui traitera les candidatures confidentiellement: COGEPAN 2, rue Louis-David 75016 PARIS.

COGEPAN

سكوا من الأصل



هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde • Mercredi 21 janvier 1987 23

SECTEURS DE POINTE



ROHM AND HAAS FRANCE S.A.

ROHM AND HAAS COMPANY est un des plus importants groupes chimiques américains dans le domaine des spécialités pour l'agriculture et l'industrie (C.A. mondial de plus de 2 milliards de dollars, résultat net 141 millions de dollars en 1985)

Environ 20 % de notre chiffre d'affaires sont réalisés en Europe où nous avons implanté 7 usines qui fabriquent la plus grande partie de nos gammes de produits phytosanitaires et industriels.

Notre centre de recherche appliquée, à vocation européenne, développe nos produits et recherche de nouvelles applications. Il est situé à SOPHIA-ANTIPOLIS (Alpes-Maritimes).

Au sein de ce centre, le laboratoire textile non tissé a la responsabilité de développer avec nos polymères des formules répondant aux besoins des clients. Il recherche un

Ingénieur Chimiste

Vous êtes ingénieur d'une grande école de chimie, une première expérience dans la formulation des polymères en dispersion et dans la chimie du textile seront des atouts supplémentaires. Votre anglais est opérationnel et vos qualités de contact vous permettent de communiquer à tous les niveaux, tant à l'intérieur de la Société que chez nos clients.

Une formation à nos produits aura lieu à Sophia-Antipolis ainsi qu'à notre centre de recherche américain à Philadelphie.

Nous vous remercions d'envoyer C.V., photo + prétentions au Directeur Adjoint du Personnel Société ROHM AND HAAS FRANCE S.A. - La Tour de Lyon 185, rue de Bercy - 75579 Paris Cedex 12

LEADER MONDIAL DU PALIER MAGNETIQUE ACTIF



- Technologie innovatrice : la mécatronique
- PMI et multinationale (siège aux USA et au Japon)
- Actionnaires : S.E.P. - S.K.F. - SEIKO
- Vernon (Eure) 1 heure de Paris.

Nous sommes une jeune PMI en pleine expansion. Pour maintenir notre leadership dans notre domaine d'activité, nous recrutons :

Ingénieur d'étude automatique.

Pour : la conception du système numérique de commande des paliers magnétiques (basé sur l'utilisation d'un processeur de signal associé à un microprocesseur 68 000 de contrôle) et l'élaboration du logiciel temps réel associé.

Ingénieur électronicien "Software".

Pour : la conception et la mise en œuvre d'assemblements numériques très performants.

Ingénieur électronicien "Hardware".

Pour : la création de carte autour de microprocesseurs en vue de leur utilisation en asservissements numériques et en systèmes de diagnostic.

Pour ces 3 postes, nous souhaitons rencontrer des ingénieurs de formation supérieure de type ESIE - ISEP - ISEN - ENST... ayant de préférence quelques années d'expérience en ce domaine et parlant anglais.

Ingénieur bureau méthodes électroniques.

Pour : tenir la documentation concernant nos équipements, participer à la mise en place d'un système de CAO/DAO électronique et encadrer une petite équipe de dessinateurs et maquetistes électroniques, participer à l'industrialisation de nos matériels et aux relations avec l'équipe recherche et développement.

Ingénieur recherche et développement électronique analogique.

Pour : participer à l'étude, la réalisation et l'expérimentation de chaînes d'asservissement de position dont les actionneurs sont des électroaimants de paliers magnétiques. Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs de formation supérieure de type ISEP - ISEN - ESIBO - ESIEE ayant un réel intérêt pour l'électronique de moyenne puissance et les transistors en régime de commutation. Des compétences en conception, implantation de câblage sur circuits imprimés et une expérience en CAO type RACAL-REDAC ou P.CAD seraient appréciées.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre, CV, photo et prétentions) en précisant le poste choisi à Micheline CHRISTOT - SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE MAGNÉTIQUE - ZI Vernon/Saint Marcel - BP 2282 - 2, rue des Champs - 27950 SAINT-MARCEL

MDPI
MIRA DEL PONS INFORMATIQUE INGÉNIERIE

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
Niveau I et II option informatique

Pour interventions sur grands projets en

- INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE ET TEMPS RÉEL
- INFORMATIQUE DISTRIBUÉE

Expérience 3 ans minimum.
Langages évolués / UNIX / C / Matériels: VAX, MITRA, INTEL.
Salaires motivants. Possibilités d'évolution de carrière.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo et domaines souhaités à Carole FANNEAU, sous références GAC/M à :
MDPI 112-114, Bd Haussmann 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.94.21.41 et (1) 42.94.21.71

PARIS - MARSEILLE - NANTES - TOULOUSE.

Cette banque de la région parisienne - un millier de personnes, une cinquantaine d'agences - répond aux besoins d'une clientèle diversifiée de petites et moyennes entreprises et de particuliers.

Responsable de projets

Banque

Rattaché au directeur de la Direction Informatique, vous êtes en charge du domaine des produits de l'établissement : gestion des opérations sur titres, produits d'épargne, moyens de paiement, opérations internationales... Ces applications doivent être re-analysées au vu de leurs évolutions fonctionnelles et des projets existants sur le marché.

Vous mission consiste pour l'essentiel à :

- participer, comme collaborateur direct de votre responsable, à la réflexion générale sur l'informatisation de la banque,
- apprécier le marché informatique en termes de produits applicatifs et d'évolution technologique,
- diriger les études et mises en place de produits délégués à vos chefs de projets.

Âgé d'au moins 30 ans, vous êtes issu d'un cycle de formation supérieure, de préférence écoles d'ingénieurs. Votre expérience de conduite de projets s'est déroulée au moins pour partie au sein d'établissements bancaires par le biais éventuel de sociétés de services. Votre connaissance des systèmes IBM en milieux hétérogènes se complète de l'approche d'applications sous forme de progiciels.

Michel DHEUR étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8701.62 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

Conseil en ressources humaines.

Plan Chromes

Responsable méthodes

TRAITEMENT ET TRANSFORMATION DU COTON 140 km ouest de Paris

Une entreprise spécialisée dans le traitement et la transformation du coton, recherche pour une unité de production de 300 personnes, un collaborateur de formation ingénieur ou BTS-DUT, possédant obligatoirement l'expérience des méthodes.

Rattaché au Directeur de l'usine, il sera chargé d'analyser les processus de fabrication existants et de proposer des améliorations.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 480 LM à I. O. LAVAUD
IDL CONSEIL - tél. 32.37.58.82
Le Mesnil Chaudron 27220 JUMELLES (près d'Evreux).



Maîtrisons les risques

QUALITÉ, FIABILITÉ, SÉCURITÉ, sont aujourd'hui des besoins majeurs des clients de CEP, Société de Services Techniques, 400 MF de C.A., 1300 personnes. Nous écoutons nos clients et les conseillons dans la maîtrise des risques et de leurs conséquences économiques.

Ingénieur électricité

Depuis 2-3 ans, vous évoluez au sein d'un bureau d'études ou d'une entreprise industrielle, vos compétences en électricité (courants forts, courants faibles) et peut-être aussi en électronique, font de vous un partenaire apprécié.

CEP vous propose

- de devenir le spécialiste électricité d'une agence importante de la région parisienne et l'homme de conseil que nos clients attendent ;
- véritable ingénieur d'affaires, votre réussite repose sur votre autonomie, votre rigueur technique, votre sens du service et des contacts.

Merci d'envoyer votre candidature (CV + photo) sous référence 87.12 à la Direction des Ressources Humaines - CEP, 34 rue Rennequin, 75017 PARIS.

SINORG
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE MANAGEMENT D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE

recherche des

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

De formation Grandes Ecoles de Commerce ou Grandes Ecoles d'ingénieurs avec formation complémentaire commerciale, ils possèdent une expérience en commercialisation de produits informatiques

Leur mission s'exercera au sein de ses départements :

- **TECHNOLOGIES NOUVELLES**
Commercialisation de stations de travail (logiciels documentaires, bureautiques, systèmes experts).
Vente de systèmes clés en main. *M. 4112/A*
- **INDUSTRIE**
Commercialisation de produits de maintenance assistée par ordinateur (progiciels Sirtog).
Expérience grandes entreprises industrielles souhaitée. *M. 4112/B*
- **SANTÉ**
Développement de l'activité commerciale - diffusion de progiciels hospitaliers et médicaux auprès des établissements publics français et étrangers. *M. 4112/C*

Adresser candidature avec C.V., photo, prétentions et date de disponibilité en rappelant la référence au Département des Ressources Humaines

SINORG
7 RUE ROYALE 75008 PARIS

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

VOUS PENSEZ QUE VOTRE ÉVOLUTION PASSE PAR UNE DIVERSITÉ DE PROJETS DANS UN UNIVERS DE HAUTE TECHNOLOGIE !...

Rejoignez-nous en tant que

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Vous êtes diplômé d'une Grande École option informatique et possédez une première expérience (1 à 2 ans).

Vous intégrerez un département en forte expansion où vous serez confié le développement de projets :

- systèmes temps réel, automatismes industriels, robotique,
- logiciels de base, architecture de systèmes,
- réseaux d'entreprise, messagerie, interconnexion de systèmes hétérogènes.

L'expérience de systèmes et langages tels que Unix, VMS, C, assembleur 68000, etc... sera appréciée.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous référence FDP4/AS à Anna STAROSWIECKI - Service Recrutement - SLIGOS - Immeuble Ile de France - Cedex 49 - 92067 PARIS LA DEFENSE 9.

SECTEURS DE POINTE



INGEVISION
CHIMION DE FRANCE

Avec INGECAD, Solution intégrée pour la conception d'installation industrielle INGEVISION prend une place importante sur le marché de l'ingénierie assistée par ordinateur et cherche pour son service **MARKETING - VENTE**.

Ingénieur commercial

Ingénieur de formation, vous aurez pour mission d'assurer la commercialisation des produits IAO/CAO développés par INGEVISION (Logiciels dès en main). Responsable d'un secteur géographique en France, vous pourrez être amené à développer des actions à l'export, aussi une bonne connaissance de l'anglais est indispensable. Ce poste évolue pour tout candidat de valeur requiert de réelles qualités commerciales. Une première expérience réussie dans la vente est nécessaire. Une

connaissance du secteur de l'ingénierie d'entreprise industrielle est appréciée, celle de vente de CAO constituerait un plus. Le poste est basé à Lo-Defense. Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. + photo) à FRAMATOME sous référence BS/63003 DEPARTEMENT RECRUTEMENT - PLACE DE LA COUPOLE - TOUR FIAT CEDEX 16 92084 PARIS-LA DEFENSE

FRAMATOME



THOMSON-CSF
DIVISION TELECOMMUNICATIONS

Nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de produits et de systèmes de radio-communications destinés aux domaines militaires et civils. Dans le cadre de notre développement, nous recrutons pour renforcer nos équipes un

Responsable coordination grand projet logiciel temps réel

Vous aurez pour mission, au sein de notre Direction Projets Systèmes, de prendre en charge la coordination et le suivi de la partie logiciel d'un projet de guerre électronique. Vous interviendrez, en tant que maître d'œuvre, depuis les spécifications du système jusqu'aux essais et expérimentations et vous assurerez les relations avec les sous-traitants, ainsi que le suivi de l'avancement du projet. Ingénieur de formation, vous avez une expérience d'au moins 5 années en informatique temps réel et réseaux et vous souhaitez évoluer aujourd'hui vers un poste à large autonomie. Le poste est situé en région parisienne dans la banlieue Nord-Ouest.

Patrick LECLERC vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MPL/TL/RPL à



Important Groupe Industriel Français, nous réalisons des ensembles complexes intégrant une électronique sophistiquée. Notre volonté d'affirmer la qualité des prestations de notre Direction Après-Vente auprès d'une clientèle essentiellement internationale, nous amène à créer le poste de :

RESPONSABLE DE PROJET TELE ASSISTANCE

Ingénieur Grande Ecole, vous avez une expérience confirmée des diverses techniques de télécommunications (modems, réseaux, protocoles de transmission...), expérience acquise chez un constructeur informatique ou dans le domaine de la télématique.

En étroite liaison avec les responsables de produits après-vente, vous devrez définir et valider les outils, procédures et protocoles d'implantation des services à travers les réseaux de télécommunication.

Vous participerez sur le plan international à la mise en place opérationnelle des Centres de télé assistance et serez le garant de l'homogénéité des méthodes sur les différentes lignes de produits.

Poste basé en Région Parisienne, mais comportant des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature sous réf.487/IS/LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

PARTICIPEZ A L'EXPANSION DE LA M.A.O.

JEUNES INGENIEURS INFORMATIENS

Vous êtes de formation Grande Ecole et connaissez les Systèmes de Gestion de Bases de Données relationnelles, le langage C et les systèmes d'exploitation VAX/VMS ou 43XX/VMS.

Intégrés à une équipe de haut niveau, vous participerez au développement d'un nouveau produit logiciel dans le domaine de la Maintenance Assistée par Ordinateur.

Notre politique active de formation continue et la croissance permanente de nos activités, vous permettront d'étendre rapidement vos responsabilités.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en précisant la référence 3/87/LM à la Direction des Affaires Sociales - SODETEG/TAI - Sandrine MANDIN - 283, rue de la Minière - BP 11 - 78530 BUC.



EI L'Entreprise Industrielle

Le groupe de L'EI (9000 personnes, 3 milliards de CA, 5 Directions Régionales et 80 Centres de travaux en France) se caractérise par la diversité et la complémentarité de ses domaines d'intervention :

Travaux Electriques (3^{ème} groupe en France) Génie Civil, Bâtiment, Génie Climatique.

INGENIEURS DEBUTANTS

Nous vous offrons une carrière d'Ingénieur d'Affaires avec la responsabilité technique, commerciale, financière et humaine des marchés qui vous seront confiés.

Formation à dominante électrotechnique : ENSIEG, HEI, INSA/G. électrique, ETP/ME, ESME... ou généraliste ENSAM, ECAV, IDN... Pour nos services : Installations Electriques Industrielles, Automatismes.

Formation à dominante BTP : ETP/TP/B, INSA/GC, ENSI... Pour nos services : Génie Civil, Bâtiment, Assainissement, Etanchéité, Electrification Rurale, Vidéo Communications.

Postes : Rhône Alpes - Ouest - Sud Ouest - Gard - Normandie et Région Parisienne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE Madame JEUNOT - 29, rue de Rome - 75008 PARIS.

Industrie

Nous sommes un puissant groupe industriel (CA : 2 milliards F) n° 1 français dans notre domaine.

RESPONSABLE DES ETUDES IBM 38

Votre mission sera d'animer l'équipe Etudes et Systèmes (5 personnes) à laquelle vous transmettrez votre savoir faire technique et méthodologique. Vous planifierez et suivrez les développements d'applications, en particulier de gestion de production, en contrôlant la qualité des réalisations. Diplômé de l'enseignement supérieur (Ingénieur, MIAGE) vous avez une dizaine d'années d'expérience dans des responsabilités équivalentes ou mené à bien de gros projets, de préférence en milieu industriel. Ce poste doit évoluer à court terme vers une fonction de Responsable Informatique.

Localisation : proche banlieue Ouest de Paris. Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 701 65 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

LA NEGOCIATION AUX PLUS HAUTS NIVEAUX.

Notre groupe fabrique et commercialise des produits hautement spécialisés destinés aux industries de pointe. Nous sommes n°1 européen sur nos marchés.

INGENIEUR D'AFFAIRES ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE

Vous aurez pour mission d'ouvrir de nouveaux marchés, développer votre clientèle, négocier des contrats à haut niveau de décision, suivre vos affaires et, enfin, contribuer à la définition de produits nouveaux.

Il faut être franc : le marché est très concurrentiel. C'est pourquoi vous devez être très compétent sur le plan technique : Ingénieur en électronique, (ESME, INSA, ISEP, ESIEE). Vous devez par ailleurs être parfaitement rôdé à la démarche commerciale (expérience de quelques années en qualité d'ingénieur d'affaires ou technico-commercial).

Le poste est basé en proche banlieue parisienne mais suppose naturellement de nombreux déplacements de courte durée. Il peut déboucher sur la responsabilité complète d'une ligne de produits.

Veillez adresser votre candidature (lettre man. CV, prés.) s/réf. 5107M à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS qui transmettra. Précisez sur une double enveloppe le ou les noms des entreprises auxquelles votre candidature ne doit pas être communiquée.

Chef de service INFORMATIQUE

Nous sommes un groupe industriel parmi les plus importants en France, dans le domaine de la Transformation des Matières Plastiques (CA 650 M, 1200 personnes).

Après plusieurs années de vive expansion, nous voulons conforter notre structure en recrutant pour notre siège en région Rhône-Alpes, un responsable qui prendra en charge l'ensemble des problèmes d'informatique, principalement de gestion, mais aussi de production.

Il saura gérer l'outil existant actuellement, mais il aura également pour tâche de participer à la définition des méthodes et des moyens de son service à l'horizon 1990.

Une expérience similaire d'environ 5 ans comme Responsable ou numéro 2 d'un Service Informatique dans une Entreprise Industrielle, ou Chef de Projets importants dans une SSI, est souhaitable.

Des facultés de rigueur alliées à un tempérament de diplomate seront pour nous un critère de choix essentiel.

La pratique des matériels HP, et/ou IBM, et/ou KENZLE serait appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à CONTESSÉ PUBLICITE

sous réf. 44843 (sur l'enveloppe) 74, rue Béchevelin, 69363 LYON Cedex 07.

JEUNES INGENIEURS "PROCESS"

Centre Paris/Lyon ou Ecoles Supérieures de Chimie

Débutants ou possédant une expérience de 1 à 3 ans, vos fonctions seront :

- Définitions ou adaptations de procédés.
- Suivis de montage sur chantiers étrangers.
- Mises en route.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. sous réf. 59389 à DEB 5, 103 rue Jouffroy, 75017 PARIS, qui transmettra.

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

dans le cadre du renforcement de ses équipes d'études, recrute pour sa Direction Informatique des

INGENIEURS PROJET

qui, dans l'ensemble de ses systèmes d'information conduiront ou participeront à la conduite de projets de grande envergure, en utilisant des méthodes et des outils à la pointe de la technique informatique.

Vous êtes diplômé(e)s d'une école d'ingénieur ou équivalent.

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience en informatique de gestion.

Vous souhaitez pouvoir continuer à développer vos compétences et les faire apprécier : Adressez votre lettre de candidature, CV détaillé, photo, rémunération actuelle et prétentions sous réf. MAF/105 à CNCA - BP 48 - Service Gestion des Personnes 78280 GUYANCOURT.

50 من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Ingénieur électronique

Massiot Philips la branche matériel médical de Philippe France recherche pour son Service Central Après-Vente, basé à Suresnes, un jeune Ingénieur Electronicien. Vous possédez de solides connaissances pratiques et théoriques en analogique et logique. Après plusieurs mois de formation, vous intervenez au sein d'une équipe d'ingénieurs en tant que spécialiste du matériel haut de gamme d'imagerie médicale. Pour cela : vous agissez en support technique auprès de l'équipe nationale d'après-vente, vous définissez les moyens nécessaires à un service de qualité (études, formation, pièces détachées...), vous assurez la liaison internationale avec les spécialistes mondiaux. Outre la maîtrise de l'anglais, vous possédez des facultés d'analyse et d'antennation. Le poste nécessite des déplacements de courte durée. Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo à MASSIOT PHILIPS, M^r MORANGE, 177 rue de Bezons, 78420 Carnières/Seine.

PHILIPS Philips c'est déjà demain.

Vallée du Rhône

Une Société (2.000 personnes), filiale d'un groupe français à implantation internationale, crée pour son unité de production deux postes :

Jeunes Ingénieurs Automaticiens

Nous accueillerons des débutants généralistes à fort potentiel qui seront intégrés au départ dans un Service Méthodes Centrales ou Méthodes Applications. Au sein d'équipes pluridisciplinaires, ils participeront à l'élaboration des schémas d'articulation des produits dès la conception, établiront et gèreront les arborescences de production et d'une manière générale collaboreront à l'optimisation des coûts sur des matériels à la pointe de l'industrie française. Leur évolution ultérieure sera programmée selon leur sens du terrain et leurs aptitudes relationnelles. Les entretiens auront lieu à LYON ou à PARIS. Ecrire au CABINET GATIER, 32, rue Barrême, 69006 LYON, sous référence 380/LM.

Cabinet Gatier



CONVERTISSEURS STATIQUES. ALIMENTATIONS DE HAUTES PERFORMANCES POUR : MISSILES, ENGINES, AVIONS, HELICOPTERES

INGENIEURS (ENSEEINT, ESE, GRENOBLE) ELECTRONIQUE DE PUISSANCE

Expérience, et débutants pour son département RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT. Adresser C.V. et présentations à E.A.S. service du personnel R.P. 51 - 93 358 Le Bourget.

Constructeur dans des SECTEURS TECHNIQUES DE POINTE : DEFENSE, TRANSPORT, TELECOMMUNICATIONS, nous recherchons dans le cadre d'une percée dans le domaine de l'électronique de puissance :

INGENIEURS ELECTRONICIENS Grande école ou doctorat option électrotechnique. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les points forts de la mission : innovation et optimisation de structures de convertisseurs d'énergie, mais aussi recherche technologique avancée allant de pair avec l'essor de l'activité ASSERVISSEMENTS DE PUISSANCE. Lieu de travail : ORSAY (91).



Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, présentations) sous référence IMEP à CSEE - DRH - 99, avenue Aristide Briand 92120 Montrouge.

Responsable maintenance

INGENIEUR AM ou équiv. 140 km ouest de Paris

Une entreprise spécialisée dans le traitement et la transformation du coton, recherche pour une unité de production de 300 personnes, un ingénieur expérimenté, âgé d'environ 30 ans, de formation AM ou équivalent. Rattaché au Directeur de l'usine, il assurera, avec une équipe de 15 personnes, la maintenance d'un parc de machines, d'une chaudière et d'une station d'épuration des eaux.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et présentations sous référence 481 LM à I. ou D. LAVALD IDL CONSEIL - tél. 32.37.55.82 - Le Mesnil Chausson 27220 JUMELLES (près d'Evreux).



Leader dans son domaine d'activité (isolation, étanchéité, parachèvement des toitures) cherche, pour appuyer une évolution rapide de son chiffre d'affaires en France et à l'international,

SON RESPONSABLE COMMERCIAL PRODUITS GEOSYNETHETIQUES (PARIS)

Il assure la promotion auprès des professionnels des travaux publics (ingénieurs et architectes) d'un produit «chauf de gomme» destiné à la stabilisation et au renforcement des sols, talus, berges, routes. Son rayon d'action s'étend sur la France entière. C'est un ingénieur des Travaux Publics ou un technicien très confirmé, connaissant bien les techniques des travaux publics (de présérence, routes) ainsi que les problèmes de mécanique des sols. A 30 ans environ, il a trois années d'expérience. Il s'appuie sur une bonne culture des travaux publics pour vendre un produit très technique à des professionnels exigeants. (Réf. 528)

SON DIRECTEUR DU MARKETING (PARIS)

Il est responsable des études de marché, de la prospective du développement de la communication et des campagnes promotionnelles. Diplômé d'une école de commerce, il a au minimum cinq ans d'expérience du marketing de produits industriels ou du bâtiment. C'est un créatif qui voit loin. Bien sûr, il parle anglais. (Réf. 525)

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence correspondante, à Alain Vaisière, JACQUES TIXIER S.A., 7 rue de Logelbach, 75017 PARIS.

jacques tixier s.a. MEMBRE DE SYNTIC

UN RESPONSABLE DE ZONE EXPORT (PARIS)

Dans une zone comprenant plusieurs pays répartis sur les cinq continents, il met en place et anime un réseau de distributeurs et d'agents exclusifs, adaptés aux caractéristiques du marché dans chacun des pays. Il assiste ces distributeurs pour la promotion des produits et assure la formation des vendeurs. Diplômé d'une école de commerce, il a acquis, en trois à cinq ans d'expérience à l'international, une bonne connaissance des techniques de l'export. Il connaît le secteur du bâtiment et si possible le domaine de l'étanchéité. Il parle couramment l'anglais. (Réf. 527)

SON RESPONSABLE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (MACON)

Il conçoit et met au point des systèmes d'isolation et de parements contribuant à l'habillage des façades. Il assiste les services de production pour la conception des procédés de fabrication. Il est responsable du contrôle qualité. C'est un ingénieur chimiste de 23-30 ans, maîtrisant bien la chimie des produits à base de ciment et de résines. C'est un imaginaire pragmatique passionné par la technique. Il a de présérence une première expérience en entreprise. (Réf. 526)

Ingénieurs confirmés et débutants, saisissez nos atouts !

Nous sommes en effet l'un des rares fournisseurs à présenter une gamme complète de produits réseaux. L'avance ainsi prise repose évidemment sur le haut niveau de compétences de nos ingénieurs. L'avenir des réseaux de télécommunications est suffisamment prometteur pour nous offrir de vastes perspectives. Aussi, pour conforter nos positions, aller plus vite, plus loin, nous recherchons des

Ingénieurs Projet ou Développement

Ingénieur Projet, vous serez chargé de réaliser et développer des produits logiciels et matériels relatifs aux réseaux. Ingénieur Développement, vous participerez à des projets relatifs aux développements de logiciels et matériels sur micro-ordinateurs.

Ingénieurs Support Logiciels Réseaux

Vous êtes capable d'assurer le support technique en environnement IBM ou compatible, et connaissez bien pour cela les systèmes DOS, MVS, ou VM, Moniteurs TP : CICS, IMS ou CMS. 2/3 ans d'expérience du support chez un constructeur ou une SSI seraient très appréciés. Mais nous croyons aussi qu'un Ingénieur Système peut valablement postuler.

Ingénieurs Commerciaux Grands Comptes

Paris (secteur bancaire) Rennes/Nantes - Strasbourg (Banques, SSI, Assurances, Industries) très autonome sur votre secteur, vous allez défendre nos couleurs auprès des plus grandes entreprises et institutions. Votre objectif : élaborer et proposer de véritables solutions organisationnelles. Une mission que vous menez de main de maître puisque vous êtes reconnu comme un professionnel de la vente de systèmes informatiques.

Ingénieur Commercial Logiciels

Vous travaillez d'attaque : les sites IBM ou compatibles. Vous travaillez sous moniteurs TP (CICS, IMS, MVS) dans des structures variées (DOS, MVS, VM...). Des domaines qui n'ont plus de secrets pour vous ! Bref avec quelques années d'expérience de la vente de logiciels en environnement IBM, vous êtes le candidat que nous attendons.

Nos structures, à taille humaine, privilégient l'initiative, l'autonomie. Des atouts importants pour vous surpasser et pour laisser s'exprimer vos plus grandes ambitions.

Adressez votre candidature complète sous référence IM en précisant bien sûr votre choix, à Jean Richet, ITT Data Systems France, Tour Maine Montparnasse, 33 Av. du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15.

ITT Data Systems France

Notre société spécialiste de la Logistique et du Commerce International des produits Pétroliers et Chimiques recherche (H/F)

RESPONSABLE de son implantation Sud France

Il est âgé d'au moins 32 ans et est à même d'assurer la gestion complète de son centre de profit en s'appuyant sur de réelles qualités de contacts humains surtout externes mais également internes. Le poste nécessite une formation de niveau ingénieur et une bonne connaissance des produits pétroliers et/ou pétrochimiques. Des connaissances en matière de transports de ces produits peuvent constituer un avantage. L'anglais courant est indispensable.

Les candidats intéressés adressent CV, présentations à Monsieur Jean-Michel TECHENE 93 rue Jeanne d'Arc - 75013 PARIS - qui transmettra

CHEF DE PROJETS AUJOURD'HUI



G.C.A.M. UN GRAND NOM - DE GRANDS PROJETS

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs. Vous possédez une expérience de 3 à 5 ans acquise dans la conception et le développement d'importants projets, de préférence sur gros systèmes BULL. Vous souhaitez mettre en valeur votre potentiel technique, vos capacités de leader, ainsi que votre aptitude à la négociation de haut niveau.

Le G.C.A.M. - SSI - 500 personnes - CA 280 MF - filiale de la Caisse des Dépôts - solidement implanté dans le domaine de l'ingénierie sur les marchés des entreprises industrielles et tertiaires, vous propose de participer à la Direction de l'un de ses plus importants centres de profit.

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 355 à Marie-Françoise ALETTI - G.C.A.M. TOUR MAINE-MONTPARNASSE, B.P. 68, 75755 PARIS CEDEX 15.

SECTEURS DE POINTE

FRAMATOME

VOTRE MISSION :
la stratégie et le développement commercial.

VOS OUTILS :
les technologies avancées.

VOTRE MARCHÉ :
les grandes entreprises industrielles.

Unité autonome au sein de FRAMATOME, nos activités couvrent, outre les Services, la conception et la mise en œuvre de systèmes permettant l'optimisation de la productivité d'équipements industriels : machines spéciales, chaînes de production... Nos interventions, qui s'appuient sur des technologies avancées dans divers domaines (Systèmes experts, vibrations, émissions acoustiques, ultra-sons...), se situent sur un marché très porteur en France et à l'étranger.

Nous recherchons l'**Ingénieur commercial confirmé** qui prendra, auprès du Directeur de l'Unité, la responsabilité du développement de ces activités.

Agé d'au moins 30 ans, issu d'une grande école et possédant une bonne expérience de vente d'équipements industriels, il définira la stratégie marketing et commerciale à court et à long terme et en assurera l'application sur le terrain en France et à l'Export.

Sa rémunération et ses perspectives de carrière au sein de l'Unité de FRAMATOME seront à la mesure de sa réussite dans ses fonctions.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature, sous la référence 2002/MA, à notre Conseil qui vous assure d'une totale confidentialité.

MILO Ressources Humaines
3, av. des Termes, 75017 PARIS

INGEVISION
SOLUTION DE FRAMATOME

Avec INGECAD, solution intégrée pour la conception d'installation industrielle INGEVISION prend une place importante sur le marché de l'ingénierie assistée par ordinateur et cherche pour son service DEVELOPEMENT.

Ingénieur tuyauteur

Vous avez une formation d'ingénieur et avez acquis lors d'une expérience de quelques années dans le domaine de la tuyauterie industrielle (Etudes, Approvisionnement ou Fabrication) une compétence en informatique. Nous vous proposons après une période de formation à nos outils informatiques, de participer au développement d'un logiciel IAO relatif aux activités de réalisation de réseaux de tuyauterie industrielle.

Ce poste est basé à La-Défense.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. + photo) à FRAMATOME sous référence BS/63002 DEPARTEMENT RECRUTEMENT PLACE DE LA COUPOLE - TOUR FIAT CEDEX 16 92084 PARIS-LA DEFENSE.

FRAMATOME

DIPLÔMES GRANDE ÉCOLE ESE, TELECOM...

NOUS TRAVAILLONS AVEC LES GRANDS DE L'INFORMATIQUE.

- Nos clients, connus, sont à la fois nationaux et internationaux.
- Nous intervenons sur des grands projets de très haute technicité, dans les domaines de l'informatique temps réel (système, industriel et catégoriel).
- La qualité des hommes et du service est l'aboutissement de notre réussite.
- Vous êtes dynamique, entreprenant et ambitieux.
- Vous avez quelques années d'expérience.

INGÉNIEUR PROJET

Votre travail sera donc très diversifié. Vous bénéficiez, en outre, d'une grande autonomie au sein d'une société jeune (âge moyen 32 ans), dynamique, aux structures souples.

Adressez votre CV à M. Jean BOVET - SII 71, rue Albert 75013 PARIS ou téléphonez au 43 63.14.45

SII

VOTRE PARTENAIRE LOGICIEL

SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS CIVILES

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

Cette entreprise, membre d'un important groupe industriel français est spécialisée, entre autre dans la construction de systèmes et sous systèmes de télécommunications civiles.

Au sein d'une petite équipe autonome, vous prendrez en charge la vente des systèmes sur la plupart des continents. Les négociations de longue durée seront menées généralement à haut niveau auprès d'organismes étatiques ou privés du domaine des Médias (TV et Radios).

Ce poste est basé à Paris. Il conviendrait bien à un diplômé d'école supérieure de commerce, maîtrisant parfaitement l'anglais. Il aura acquis une expérience export d'au moins 3 ans dans la vente de systèmes ou d'équipements industriels.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet et rémunération actuelle sous référence M 32/1386 V à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs Elysées - 75008 PARIS

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

egor

CORNING

CORNING GLASS WORKS, accorde une place privilégiée à la recherche et à l'innovation. Leader sur le marché des verres spéciaux, nous recherchons pour notre direction technique européenne un :

ingénieur métallurgiste thermicien

Diplômé d'une grande école d'ingénieur ou d'un doctorat universitaire, débutant ou disposant d'une première expérience, vous souhaitez confirmer vos connaissances dans un secteur de hautes technologies.

Les exigences de qualité de nos produits aussi bien que les performances croissantes de nos lignes de production nous amènent à renforcer nos compétences dans les domaines de la métallurgie et de la thermique. Nous vous proposons de participer à nos interventions en usine (France et U.K.) sur les problèmes d'échange de chaleur.

Le candidat recherché doit pouvoir allier de solides connaissances théoriques (métallurgie, matériaux, thermique) à une approche concrète et réalisable des problèmes de production. Vous disposerez d'un outil informatique élaboré et de l'acquis technologique de notre groupe (Europe et U.S.A.).

Progressivement votre compétence devra vous permettre d'évoluer au sein de nos fonctions techniques. Anglais indispensable. Localisation Fontainebleau.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à CORNING EUROPE INC. Direction du Personnel, 7 bis Avenue de Valens, 77211 AVON CEDEX, sous réf. IM/M

Constructeur recherche pour

PROJET INFORMATIQUE TEMPS REEL

SECTEURS TECHNIQUES DE POINTE : TELECOMMUNICATIONS, ARMEMENT...

Application NOUVELLE de télé supervision répartie sur un nombre important de MINI INGENIEUR EXPERIMENTE SYSTEME GCOS

La pratique du système GCOS acquise sur MINI 6 ou DPS6 et l'expérience de la rédaction de spécifications logicielles lui permettant d'assister le responsable de l'équipe logicielle dans la définition de l'architecture du système, tout en développant une partie de logiciel. Lieu de travail : PALAISEAU (91). Réf. 1M672

Projets en informatique DEDEC appliqué à des calculateurs embarqués 16/32 bits. INGENIEURS PRACTIQUANT LANGAGES EVOLUES

Au sein d'une petite équipe de projet, chaque ingénieur prendra en charge la conception et la réalisation de fonctions de logiciel - opérationnel ou calculateur -, depuis l'analyse jusqu'à la validation de ces fonctions dans le calculateur. Lieu de travail : ORSAY (91). Réf. 1M694

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) en précisant la référence du poste choisi, à CSEE - DRH - 99, avenue Adolphe Beland 92220 Montrouge.

CSEE

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION

recherche

TRADUCTEUR ANGLAIS-FRANÇAIS
expérimenté informatique (documentation et logiciel)

Pour assurer la formation du personnel, l'organisation et le suivi des projets.

Ecrire à : INK LANGAGES 6, rue de Braque, 75003 PARIS.

Créée en 1972, notre Société est devenue le leader français dans le domaine de la GÉO (Gestion de Production Informatisée).

Pour faire face à notre forte croissance de l'ordre de 30% par an, nous recherchons :

ingénieur commercial

Résidence souhaitée GENEVE

NOUS VOUS PROPOSONS :

- de répondre à la demande d'une clientèle industrielle nationale,
- la responsabilité de la vente de notre produit de renommée internationale,
- des contacts variés et de haut niveau,
- une ambiance de travail épanouissante au sein d'une équipe à taille humaine,
- une formation personnalisée et un support technique de qualité,
- une mission très motivante + frais.

VOUS AVEZ :

- un fort tempérament commercial,
- une formation supérieure : Grande Ecole de Commerce, Ingénieur ou équivalent,
- un goût et, si possible, une expérience pour la vente de produits techniques élaborés.

Adressez C.V., photo et rémunération actuelle chez MERCURI URVAL 194, rue Geribaldi, 69437 Lyon Cedex 03, tél. 87 671 34, précisée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

DESTINATION SYSTEMES EMBARQUES, AVIONIQUE, IMAGERIE, LOGICIELS DE BASE...

INGENIEURS MINES, ESE, ENST, ENSIMAG, ENSEIHT...

... nous vous proposons de franchir le cap décisif de votre carrière en rejoignant notre département, INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (systèmes embarqués, avionique, imagerie, logiciels de base...).

Vous avez acquis une première expérience sur l'un des environnements suivants : 68000, UNIC, C, PASCAL, VAX, 8086, 8088, RMX, PDP, MITRA, SOLAR.

Société de services et d'ingénierie informatique, notre système informatique est maîtrisé et nous gardons le goût de l'aventure et un certain esprit «risqué» qui font de chacun des collaborateurs un professionnel qui réussit.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) à BETEL INGENIERIE - 23 rue de la Paix 75002 Paris.

Bétel Ingénierie

L'ODYSSEE INFORMATIQUE

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
en pleine expansion (Région Versailles) recherche

un jeune ingénieur
(ou équivalent type MIAGE).

Dans le cadre de la structuration de son réseau vente médicale, il aura la charge d'étudier et de mettre en place les applications informatiques spécifiques en collaboration étroite avec le service informatique de la société.

Il aura à terme la responsabilité de l'administration du réseau de la vente médicale.

Il devra posséder :

- de très bonnes connaissances en informatique,
- des notions approfondies de gestion,
- une expérience (souhaitée) de quelques années dans ces domaines.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : M^{me} M.L. SARFATI 33/A, avenue de Sceaux - 78000 VERSAILLES.

JEUNE INGENIEUR D'ETUDES MECANQUES

AM - ENSI - INSA ou similaire
3 à 5 ans d'expérience BE

Un très important constructeur de matériels électromécaniques de production, de technologie avancée, exportant 80% de sa production, recherche ce jeune ingénieur qui participera à l'étude et à la mise au point de nouveaux matériels, tant en BE qu'aux essais de prototypes, en liaison avec les services méthodes et fabrication.

Résidence ville de l'Est, agréable région touristique, proche d'une grande ville universitaire.

Adr. CV dès 80 réf. 1218 à **seletec** 67008 STRASBOURG CEDEX

ETS DE MARCHES

Diriger un cabinet de recrutement

GL

3M 36 et 38

RECTEUR TECHNIQUE

sem

50 من الاصل

سكوا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

1er groupe privé français dans le domaine de la fertilisation : engrais, amendements calcaires, nous recherchons dans le cadre de la diversification de nos responsables de vente.

2 CHEFS DE MARCHES
LUBRIFIANTS (réf. T/MO/226) INGENIEUR GENERALISTE
NUTRITION ANIMALE (réf. T/MO/221) INGENIEUR AGR/AGRO

A la tête d'une équipe de marketing, commercial et excellent gestionnaire, votre expérience technique-commerciale dans le domaine pétrolier (ou similaire) pour l'un, de la nutrition animale pour l'autre, a confirmé votre capacité à animer et conseiller un réseau de vente. Responsable de la ligne de produits, vous en assurez la progression par une gestion rigoureuse, une promotion permanente et une connaissance parfaite du marché.

Les postes sont basés à SAINT-MALO. Merci d'adresser votre candidature, CV, lettre man., sous réf. choisie à Organisation et Publicité, 2, rue Maréchal, 75001 PARIS, qui transmettra.

ROULLIER
 Le Groupe Roullier de dimension internationale est leader en agro-alimentaire et emploie 2 100 personnes. Son C.A. est de 2,4 milliards de Francs.

Nous sommes un des premiers groupes industriels français très diversifiés. Notre forte croissance nous amène à créer le poste de

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

dans plusieurs de nos filiales. De formation Sup. de Co. + DECS, ils ont 8 à 10 ans d'expérience de la fonction. Rattachés au directeur général de la filiale, ils auront les responsabilités de l'intégralité de la fonction pour des unités de 300 à 500 personnes réalisant un CA de 130 à 300 Millions de Francs et en progression rapide. Les postes sont à pourvoir à PARIS et en PROVINCE.

Merci de nous adresser votre CV détaillé ainsi que vos prétentions en précisant sur l'enveloppe le N° 9697 à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne - 75008 PARIS - qui transmettra

Diriger un cabinet de recrutement

Diriger un cabinet de recrutement n'est pas à la portée de 1^{er} venu... Il faut des qualités de réalisateur : être consultant soi-même, avoir des clients, les satisfaire, développer un business profitable. Mais il faut aussi des qualités d'animateur particulièrement : les consultants sont des êtres où l'ego est important, où le goût de l'autonomie est prononcé. Et pourtant un cabinet de recrutement est une société qui, comme les autres, doit avoir un leader. Responsable du développement, gestion des méthodes et de la qualité, compétences professionnelles, le Directeur d'un cabinet de recrutement entraîne l'adhésion, motive son équipe, crée un climat. Notre cabinet a une excellente image. Il est en forte croissance. Son patron est appelé à d'autres responsabilités. Son équipe de consultants ne veut pas rester orpheline. Alors... à vous de jouer si vous vous sentez des ailes.

Merci d'écrire à Jean-Claude Bugat, 7, rue de la Planchette 75007 Paris. Confidentialité totale assurée.

L'AVENIR AU QUOTIDIEN

Groupe Industriel français comptant 8000 collaborateurs, dont de nombreux ingénieurs et Cadres. Nous intervenons dans plusieurs domaines technologiques avancés, en France et à l'étranger. Nous mettons en œuvre de solides stratégies d'adaptation aux évolutions de nos marchés et nous recherchons, pour y contribuer dans le domaine du

Recrutement et gestion prévisionnelle

un cadre maîtrisant ces techniques au titre d'une expérience de 4 à 7 ans de gestion des cadres en milieu industriel. Capable de conduire ses activités en préparant en même temps le moyen et le long terme, il sera responsable du recrutement et de la gestion des cadres d'une Unité importante. Il définira et mettra en œuvre une politique prévisionnelle de développement, de mobilité et d'évolution des ressources humaines. Au niveau du Groupe, il participera aux réflexions et aux études touchant à la gestion des ressources humaines. Ces premières fonctions nécessitent de réelles qualités de contact et de négociation. Appelées à couvrir de plus larges responsabilités au sein d'une direction disposant de moyens importants, elles impliquent un fort potentiel d'évolution et d'autonomie. Adresser un dossier complet de candidature, sous la référence 2003, à notre Conseil, qui vous assure d'une totale confidentialité.

MILO Ressources Humaines - 3, Av. des Termes, 75017 PARIS.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA HAUTE-NORMANDIE

JEUNE CADRE FONCTION PERSONNEL
HF

Ses missions portent sur les dossiers essentiels de gestion du personnel (1 000 salariés) dans un secteur en pleine mutation. Il participera :
 - au développement de la gestion dynamique des carrières et des emplois, au recrutement, aux actions de relations sociales, ainsi qu'aux actions de mobilité et reconversions. Homme de dialogue, ouvert aux autres, il est doté de fortes capacités d'adaptation et d'innovation. De formation supérieure, le candidat aura une expérience de 2 à 3 ans minimum dans une fonction similaire. Basé à ROUEN, ce poste offre des possibilités d'évolution dans la fonction, comme dans l'entreprise. Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo, s/réf. 5285 M, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Département des Ressources Humaines - B.P. 3027 - 76041 - ROUEN Cédex.

SECTEURS DE POINTE

GL GROUPE LINCOLN CCE CONSEIL

SSII en forte croissance développant pour le secteur tertiaire des applications spécifiques sur

IBM 36 et 38
 recherche son **DIRECTEUR TECHNIQUE**

Son excellent niveau - sanctionné ou non par un diplôme - son expérience d'au moins 5 ans dans la conduite de projets sur ces matériels, son engorgement personnelle le définissent aujourd'hui comme un véritable manager. C'est bien sûr un homme de planification et d'encadrement. Participant à la définition de la stratégie de la société et donc à son expansion, il verra s'ajouter à son fixe un intéressement. Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature à notre cabinet conseil CCE LINCOLN 14, rue Lincoln 75008 PARIS

Telemecanique

14.000 personnes dans le monde
 60 % du chiffre d'affaires à l'étranger
 11 % du chiffre d'affaires en investissements
 60 établissements industriels à taille humaine en France et à l'étranger

La Direction APPLICATIONS et SYSTEMES est chargée, au sein de la Direction Commerciale, de :

- développer des nouveaux CONSTITUANTS et des PRODIGES ;
- réaliser des SYSTEMES D'AUTOMATISMES ;
- créer et tester les outils D'AIDE A LA CONCEPTION des applications.

La Direction APPLICATIONS et SYSTEMES contribue ainsi, de manière privilégiée, à la formation des techniciens de demain. Dans ce cadre, elle recherche :

INGENIEURS EN AUTOMATISMES ET MICRO-INFORMATIQUE
TEMPS REEL
DEBUTANTS OU PREMIERE EXPERIENCE

Elle leur confiera des missions :

- de développement de logiciel ;
- d'étude et de mise en service d'automatismes ;
- d'explication des moyens de conception de systèmes assistés par ordinateur (C.S.A.O.).

Envoyer candidature et C.V. à : **TELEMECANIQUE**
 Direction du Personnel - Applications et Systèmes.
 33, av. de Chaston, 92500 RUEIL-MALMAISON.

Vous souhaitez démarrer votre carrière en production.

Nous vous proposons dans nos usines de Caudebec-en-Caux et de Mesnil

2 postes d'INGENIEUR DE FABRICATION MINES, FONTS, CENTRALE

Groupes à vocations internationales, la Société des Travaux Publics (STP) et la Société des Travaux Industriels (STI) développent au sein de la division de transport de l'eau de haute tension et des produits de haute technologie en béton.

L'unité de la fonction réside dans la maîtrise de la responsabilité opérationnelle.

Si une proposition vous intéresse, nous vous demandons de nous adresser, avec un CV, photo et prétentions, un dossier complet à :

bonna
 SOCIÉTÉ DES TRAVAUX INDUSTRIELS
 BP. 371 83 7035 Rode cedex 02

Directeur Général à 30 ans Au Sud des Vosges ne manquez pas cette chance

« Cette entreprise d'horlogerie d'une petite centaine de personnes fait partie d'un groupe industriel de grand renom. »
 « Directeur Général, vous rendrez compte régulièrement de votre activité au Président à Paris et êtes véritablement le patron de cette PME où produire, vendre, gérer, animer les hommes vous concernent directement chaque jour. »
 « De formation Ingénieur et gestionnaire (type IAE), votre expérience des méthodes ou de la production vous sera indispensable pour réussir à ce poste où une sensibilité artistique est nécessaire. »
 Si votre candidature est retenue, nous vous adresserons un profil de poste détaillé. Envoyez, sous réf. C/230, à notre Conseil en Recrutement, Concordeances, 81 All. du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris ou 129 rue Sarvient, 69008 Lyon. Tél. 78.63.85.80.

Concordeances

EMBALLAGE

Société de Conseil et d'Ingénierie, située à LYON, leader dans son domaine recherche

INGENIEUR CONFIRME

Possédant une bonne expérience, acquise en milieu industriel, de l'emballage de produits en série et de la chaîne logistique correspondante, il aura complété sa formation par une connaissance générale de l'entreprise lui facilitant les contacts au plus haut niveau. Il sera responsable des études qui lui seront confiées ayant trait à la conception d'emballages et à leur mise en œuvre automatisée. La rémunération tiendra compte de l'expérience et sera attractive pour un candidat très bon professionnel. Envoyer lettre manuscrite, CV + photo et prétentions à :

s.e.m.
 Service Etudes et Mécanisation
 169, avenue Charles-de-Gaulle - 69160 TASSIN

impulsion

SSII indépendante, partenaire informatique HEWLETT PACKARD recherche

INGENIEUR COMMERCIAL GESTION

De formation supérieure (écoles de commerce ou universités), vous possédez éventuellement une expérience professionnelle dans la vente de prestations de services en informatique de gestion (progiciels administratifs et financiers, G.P.A.O., L.4.G.). Motivé et autonome, vous rejoindrez notre département commercial soutenu par une équipe technique. Vos qualités d'écoute et de synthèse seront appréciées.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions à :
 28-30 rue des Peupliers,
 75013 PARIS. Tél. 45.65.16.89

INFORMATIS

TECHNOLOGIES DE POINTE PROJETS TRÈS VALORISANTS

INGENIEURS BULL

SYSTEMES BULL DPS 6 - DPS 7 - DPS 8 Importants projets de développement et de qualification.

CHEFS DE PROJET BULL DPS 7 - DSA

Avenant de la 1^{re} installation. Capacités d'initiatives et d'imagination aboutissant à des solutions fiables. Pour encadrer une équipe d'ingénieurs.

INGENIEURS SYSTEME

Pour développement de MONITEURS TEMPS REEL Equipement IBM-C-381 000

INGENIEURS RESEAUX

TRANSPAC - J25 - DSA - SNA PROJETE TELEMATIQUES

INGENIEURS PROCESS

Projets de simulations MILITAIRES

SE. 32, CONCEPT (GOULD)
 28, r. Desbrosses-9. 43-97-99-22

Dans le cadre du **FORUM CENTRALE ENTREPRISES** où 110 sociétés seront présentes les 21 et 22 janvier 1987

LE MONDE et l'ÉCOLE CENTRALE

seront heureux de vous accueillir au débat « Ingénieur : généraliste de l'entreprise » Le jeudi 22 janvier à 17 heures.

Autour de Jean-Marie Dupont, journaliste au Monde, participeront : M. Daniel GOURISSE, directeur de l'École centrale, président de la conférence des grandes écoles. M. Alain CADIX, directeur du développement et des programmes du CRC (centre de recherches et d'études des chefs d'entreprise). M. Jean-Louis DELAFRAYE, directeur logiciel Paris de Digital. M. Henri FLORENTIN, directeur du cabinet ETAP. M. Christian LAUE, président-directeur général d'Union Carbide France. M. Jean-Philippe MOUÏON DE VILLARET, directeur de département du cabinet Bernard JULHIET-PSYCOM. M. Francis WILLIGSECKER, directeur général du cabinet PA. M. Bernard WOUTIS, administrateur général du Monde.

FORUM CENTRALE ENTREPRISES, ÉCOLE CENTRALE
 Grande-Voie-des-Vignes, 92290 CHATENAY-MALABRY
 RER É. Antony, navette gratuite.

NOUS TRAVAILLONS AVEC LES GRANDS DE L'INFORMATIQUE

INGENIEUR PROJET



DE L'INFORMATIQUE

SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde
CADRES



ECS, leader sur le marché de la location d'ordinateurs, recherche pour renforcer son équipe **RELATIONS HUMAINES**

Chargé de Recrutement H/F

En collaboration directe avec le Responsable du Département, vous prendrez en charge de façon autonome, une partie des recrutements, de la définition de poste au suivi de l'intégration. De plus, vous participerez aux actions de planification de formation, d'évaluation de potentiel et de promotion, à l'intérieur du groupe (actuellement 600 personnes). Notre forte croissance, 40% sur les cinq dernières années, nous conduit à rechercher une personne de formation supérieure (psychologie ou équivalent) qui a déjà acquis une première expérience professionnelle réussie et qui cherche à la valoriser.



Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. FN/753 à ECS, Relations Humaines, 16, rue Washington 75008 PARIS.



SALOMON, une équipe passionnée, une entreprise passionnante

Leader mondial sur le marché des sports d'hiver, nous réalisons 2,4 Milliards de C.A., dont 90 % à l'export. Nos performances et notre forte croissance passent par une évolution permanente de nos produits et de nos méthodes. Dans ce cadre, nous créons un poste de

RESPONSABLE DU SERVICE METHODES

pour notre division chaussures de sport et équipement. Votre fonction : définir et rationaliser les produits, définir de nouveaux moyens de production (à 5 ans), animer une équipe et des ateliers pilotes, ce qui suppose une ouverture et un travail d'équipe importants. Ingénieur de formation, vous avez une expérience de 2 à 5 ans, dans un service méthodes de préférence, et de solides connaissances en informatique industrielle, automatisation, robotique. Peut-être êtes-vous de plus skieur ou golfeur ? Nous vous remercions d'adresser votre C.V., lettre manuscrite, sous réf. 520 M à : KEY MEN - Rue Childebert - 69002 LYON.

ANNECY
SALOMON

Négocier nos contrats industriels

DEA DROIT DES AFFAIRES

Nous sommes une société de premier ordre dans le domaine des techniques de l'espace. Nous souhaitons intégrer au sein de notre Direction Administrative et Financière - Service des Contrats Industriels - un **JURISTE ACHETEUR**. Sous l'autorité du Chef de Service, vous devrez :

- préparer, négocier et administrer les contrats conclus avec nos fournisseurs,
- prendre en charge certains dossiers à caractère juridique, concernant plus particulièrement le domaine de la responsabilité et des assurances.

Vous justifiez d'une réelle expérience en tant qu'acheteur de matériels de haute technologie, si possible dans le domaine aérospatial. Titulaire d'un DEA de Droit des Affaires, vous avez la trentaine environ et vos prétentions sont de l'ordre de 200 KF+. Naturellement, vous possédez la langue anglaise couramment et vous êtes suffisamment mobile pour traiter vos affaires en France et en Europe, le poste étant basé en région Parisienne. Parmi les qualités personnelles que l'on vous attribue ordinairement : le sens de l'organisation du travail et une réelle aptitude à l'expression orale et écrite. Devant contribuer à la réussite d'un grand programme, vous saurez, auprès de nos Directions Techniques, être un partenaire actif et responsable, car vous aurez su avant tout gagner leur confiance.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, merci de m'adresser votre candidature, avec photo, en me précisant les sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact, Jean-Michel DUBOST - Réf. JM - 149, rue St-Honoré, 75001 PARIS.



SALOMON : Une équipe passionnée, Une entreprise passionnante...

Leader mondial du marché des sports d'hiver, nous poursuivons activement notre politique de croissance. Notre développement passe par une évolution permanente de nos produits et de nos méthodes. Dans ce cadre, nous créons un poste d'

INGENIEUR GESTION DE PRODUCTION

pour notre Division Fixations. Votre mission : définir des méthodes et moyens pour améliorer l'efficacité des systèmes de gestion de production en liaison avec les utilisateurs. Ingénieur de formation, vous avez une expérience de 2 à 4 ans dans ce domaine et des qualités d'animation. Nous offrons, en retour, l'environnement stimulant d'une entreprise qui bouge. Merci d'envoyer votre candidature avec lettre manuscrite, C.V. et photo à : Geneviève LEPELLETIER - SALOMON - METZ-TESSY - B.P. 454 74011 ANNECY Cedex.

ANNECY
SALOMON

Une opportunité pour un spécialiste du marché obligataire : gérer un portefeuille de 10 milliards

Nous sommes un important groupe d'assurances qui, outre la gestion financière de ses fonds propres et de ses provisions techniques, assure celle de capitaux importants pour le compte de caisses de retraite. Notre service financier (basé à Paris) souhaite intégrer dans son équipe un professionnel du marché des obligations qui prendra en charge l'ensemble de la gestion du portefeuille obligataire dans le cadre d'orientations, à la définition desquelles il aura largement participé.

Sa mission s'étendra tout naturellement à la gestion de la trésorerie à court terme (nouveaux produits monétaires...). Il serait très apprécié que le candidat soit en mesure de participer au développement informatique des services financiers et trouver ainsi une extension de ses responsabilités.

La personne recherchée possède une formation supérieure, si possible l'actuariat et au moins une expérience de plusieurs années du marché financier obligataire acquise dans l'assurance, la banque ou chez un agent de change.

Si vous pensez avoir le profil de la personne recherchée, merci d'envoyer votre dossier sous réf. 5-016 M à Roland Gardoux - Sérifo, 47 bis, Avenue Boquet, 75007 Paris.



labinal

PRECISION MECANIQUE LABINAL 7300 personnes, 20 usines en France, 14 bases à l'étranger, C.A. 23 milliards de francs

recherche pour sa Division Aérospatiale Electronique, le

FUTUR RESPONSABLE DE SON ADMINISTRATION COMMERCIALE

Engagé en qualité d'adjoint, le candidat devra très rapidement pouvoir remplacer le titulaire actuel du poste et assurer les fonctions suivantes :

- contrôler la bonne gestion des flux (commandes, livraisons, facturations, recouvrement des créances),
- participer à l'élaboration et au suivi des plans et budgets et contrôler les dépenses de fonctionnement de l'ensemble de la Direction Commerciale de la Division,
- mettre en place les outils d'analyses statistiques d'aide à la prise de décision.

Le candidat recherché devra justifier d'une solide formation supérieure de type contrôle de gestion ainsi que d'une expérience opérationnelle de l'administration commerciale acquise dans un contexte industriel et international. Pour ce poste, basé à MONTIGNY-LE-BREITONNEUX (78), une bonne connaissance de la langue anglaise est souhaitée, ainsi qu'une pratique de la gestion informatisée.

Adresser C.V. et prêt à Direction des Affaires Sociales - BP 64, 78391 Bois d'Arcy Cedex

pmi

GESTION DES RÉMUNÉRATIONS

La Direction des Ressources Humaines d'un Groupe Industriel français (8000 personnes, dont une forte proportion d'ingénieurs et Cadres) souhaite intégrer un professionnel confirmé de la gestion des rémunérations. Vous disposez d'une solide expérience de l'élaboration des politiques salariales en milieu industriel. Vous connaissez l'ensemble des éléments constituant les rémunérations de populations diverses (salaires, primes, intéressements, participation, actionnariat...) et vous maniez les techniques statistiques appropriées. Vous piloterez, pour le Groupe et ses filiales, les opérations salariales annuelles et vous serez le garant de l'application des politiques générales dans ce domaine. Vous élaborerez et vous proposerez ces politiques à partir d'enquêtes, d'études et de contacts internes et externes. Les responsabilités couvertes par ces fonctions nécessitent de réelles qualités de contact et de négociations.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous référence 2004, à notre Conseil, qui vous garantit une discrétion totale.

MILLO Ressources Humaines
3, Av. des Termes, 75017 PARIS.

Filiale d'un puissant groupe industriel français, nous sommes le n° 1 européen dans la fabrication et la commercialisation de la fibre de verre. Les professionnels et réalisateurs reconnaissent la qualité de nos produits et de nos services. Dans un domaine en pleine expansion, nous recherchons pour notre siège basé en SAVOIE un :

Chef de produits international

En collaboration avec notre Directeur Marketing International, vous serez responsable de la conception et de l'application du plan marketing de votre produit sur le plan international. Action commerciale, suivi du marché, définition et lancement de nouveaux produits... sont vos priorités. Très autonome et avec l'appui d'un important réseau de ventes, vous aurez à collaborer avec les différentes directions de nos filiales étrangères, et de notre centre de recherches. Nous lançons ce défi à un professionnel du textile industriel. De formation ingénieur ou commerciale, vous bénéficiez d'une expérience textile (fibre naturelle ou synthétique, produit de transformation). Vous avez de préférence, déjà eu des responsabilités commerciales (chef de produit ou technico-commercial). Bien entendu, votre anglais est courant et vous avez de très bonnes connaissances en allemand. Si vous avez la ferme volonté de vous impliquer, votre réussite et votre évolution seront certaines au sein de notre entreprise et de notre groupe. Note sur le poste adressée à tout candidat présélectionné. Merci d'adresser dossier de candidature, C.V. photo et rémunération actuelle, sous référence 601 LY, 24, rue du Commandant Faurax, 69006 LYON. Confidentialité assurée.

FRANCE MARKETING

LE DEPARTEMENT DES INVESTISSEMENTS

recherche pour

SON SECTEUR DES PLACEMENTS IMMOBILIERS

un Responsable de Programmes

chargé d'opérations de rénovation ou de réhabilitation d'immeubles de son patrimoine. De formation supérieure (I.E.P. - (Scoll) écoles de commerce...) avec une expérience réussie d'au moins deux ans dans ce type d'activité, vous assurerez la coordination administrative, juridique, financière et technique des programmes qui vous seront confiés. Les services commerciaux et techniques du Groupe vous assisteront dans votre tâche. Ce poste situé à Paris (Place Vendôme) offre de réelles perspectives d'évolution à un candidat dynamique sachant allier esprit de synthèse et de rigueur à de bonnes capacités de négociation. Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous référence IM/1, à M. LE FLAIRE, Service du Recrutement Cadres - UAP - Tour Assis, 5^{ème} Etage - 92083 Paris-La Défense Cédex 14.

UAP

سكوا من الأصل

Le Monde CADRES

Contrôleur de gestion usine Ingénieur + formation éco

Vous avez une première expérience terrain réussie de 2 à 3 ans dans une entreprise industrielle. Nous vous proposons aujourd'hui après une période de formation initiale de prendre la fonction contrôleur de gestion usine (anticipation des tendances, contrôle budgétaire, analyse des écarts...), de vous y investir, pour évoluer dans notre entreprise après avoir fait vos preuves dans cette fonction.

HAUSERMAN

FINANCES ET GESTION EN PAYS DE LOIRE UN GESTIONNAIRE 250 000 F+ POUR DIRIGER NOS SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

Les restructurer, les améliorer. La comptabilité générale - qui compte 7 personnes - doit être modernisée, et en particulier mieux informatisée. La comptabilité analytique et de gestion doit être également reconquise par un spécialiste de haut niveau qui dirigera par ailleurs le contrôle budgétaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. 87/317/803 à notre Conseil Pascale GALAMPOUX.

Bâtir pour un programme Eureka

Nous sommes la Division Recherche d'une entreprise de dimension et renommée mondiale et souhaitons intégrer pour un projet électronique d'envergure européenne.

Ingénieurs Electroniciens confirmés et débutants

De formation Grande Ecole vous avez des connaissances ou une expérience en CONCEPTION de circuits analogiques, numériques, microprocesseurs, en INFORMATIQUE (langages de haut niveau, assembleur), en TRAITEMENT DU SIGNAL.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence 455/M à CURRICULUM "L'ATELIER", 6, Passage Lathuille 75018 Paris.

CNAB LYON LA CONFEDERATION REGIONALE DES ADMINISTRATEURS DE BUREAUX DE LYON recherche un SECRETAIRE GENERAL Permanent, H/F

Société de produits chimiques filiale d'un grand groupe international recherche UN JEUNE DIPLOME DEBUTANT TITULAIRE D'UN DEA

Le centre d'orientation sociale recherche UN(E) DIRECTEUR(TRICE) Pour son établissement d'HYERES (VAR).

BANQUE A TAILLE HUMAINE EN FORT DEVELOPPEMENT (80 points de vente) recherche des PERSONNALITES pouvant et prevoyant d'une première expérience réussie dans la fonction commerciale.

Champ d'action international pour une carrière chez BSN



Dans le cadre des brasseries où B.S.N. a des intérêts, et pour préparer la relève des cadres qui vont rentrer en Europe, nous recherchons des opérationnels polyvalents, parlant anglais couramment, capables de transmettre leurs compétences et d'évoluer rapidement vers des responsabilités élargies.

Le groupe BSN est de 35 Mds de francs de CA, dont 40 % à l'étranger, plus de 100 sociétés 43000 personnes dont 3000 cadres.

UN DES 20 PREMIERS GROUPES ALIMENTAIRES DANS LE MONDE, IMPLANT INDUSTRIELLEMENT ET COMMERCIALEMENT DANS PLUS DE 10 PAYS.

SALOMON Leader mondial sur le marché des équipements de sports d'hiver (1700 p. - 2400 MF de CA) à Annecy. Nous poursuivons notre croissance en développant de nouvelles activités. Renforçant notre équipe, nous cherchons un chargé d'études marketing, H/F

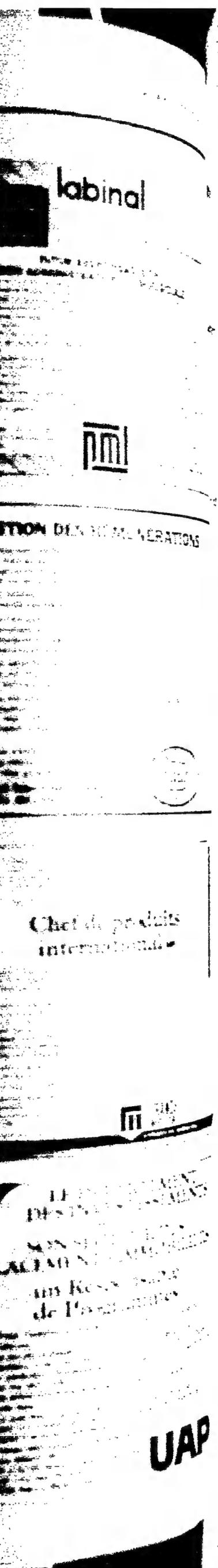
MUTATIS Dans le cadre de son expansion, MUTATIS, Conseil de direction en stratégie d'entreprises et mutations techniques, industrielles et sociales cherche des Consultants expérimentées pour des missions terrain

VILLE DE COLOMBES 92701, 80 000 habitants recrute DIRECTEUR(TRICE) pour division action culturelle jeunesse et sports.

Ville de Metz recherche pour mission développement économique: CHARGÉ DE MISSION Formation type ESSEC, ESC, Sciences politiques...

Société de Services en Ingénierie Informatique en pleine expansion sur l'ensemble du territoire français et européen recrute pour sa Direction Générale une ASSISTANTE de DIRECTION bilingue anglais

NOVO INDUSTRIE ENZYMES recherche INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL MISSION: Assurer assistance technique et vente de ses produits dans divers industries (déplacements fréquents).



UAP

Le Monde CADRES

Attaché de clientèle Marseille HF
Nous sommes une banque privée, filiale d'un important groupe financier. Afin d'accroître le développement de notre centre de Marseille, nous recherchons un attaché de clientèle.

URGENT Action internationale contre la faim
recherche pour tous pays
CHEF DE MISSION
INGÉNIEURS AGRONOMES ET HYDRAULICIENS

ASSOCIATION HUMANITAIRE
Nous scolarisons 24 000 enfants dans le tiers-monde. Grâce à un système original de parrainage individualisé.

Le Monde PUBLICITE
5, RUE DE MONTESSUY, 75332 PARIS CEDEX 07
TÉL. : 45-56-91-82
TARIF JANVIER 1987

Société MMD leader dans la distribution APPLE et IBM recherche pour ses agences de BONDEAUX et PARIS
JEUNES INGÉNIEURS DÉBUTANTES

2 RÉDACTEURS CONTENTIEUX CORPORELS (H.F.)
Les candidats titulaires de formation juridique doivent avoir acquis une première expérience professionnelle et être en mesure de s'intégrer dans une équipe d'environ 10 personnes.

SECRÉTAIRES
Secrétaire assistante
Société conseil en recherche de cadres et dirigeants, nous souhaitons accueillir une nouvelle collaboratrice.

DEMANDES D'EMPLOIS
DIRECTEUR DE PERSONNEL
ayant exercé ses fonctions dans une société de fabrication et de distribution de forte notoriété (600 personnes); 36 ans; connaissant tous les aspects de la fonction; disponible rapidement et ayant une mobilité totale.

CHEF COMPTABLE
BLANQUE
Grande expérience PME-PMI.
TÉL. : 45-09-95-67.

Le Centre d'Informations Financières (10 ans d'expérience) organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H./F.)

DES INGÉNIEURS DE MAINTENANCE
- 2 à 3 années d'expérience + anglais courant.
- Formation assurée aux USA + voiture de société.

représentation offres
SOCIÉTÉ RECHERCHE VRP
introduits grand public via grossistes, distributeurs, secteur géographique indéfini.

PLACEMENTS
INTÉRÊTS 15 %. Garantie sur immeubles. T. 43-48-77-53.

J.H. 27 a., nat. fr., dipl. gestion SECURITAB, 12 ans d'exp. de phy. méd., ou infirm., disponibilité rapide. 43-25-35-54.

L'IMMOBILIER

appartements ventes
4° arrdt
SEINE PLEIN SUD
5° arrdt
PANTHÉON
39, RUE DE DOUAI
12° arrdt
M° DALUMESNIL
13° arrdt
GOBELINS
16° arrdt
PRÉS PLACE VICTOR-HUGO
94 Val-de-Marne
ABYSSO/3 - LA VARENNE
appartements achats
Recherche URGENT Paris Apprt 4 pièces, même à rénover, superficie à 80 m².

L'AGENDA

annonces associations
Appel
ALLO POÉSIE 45-50-32-33
à votre disposition pour joindre et être.
13° SANS FRONTIÈRES recherche petits logements pour membres de sa troupe ARTISTES LYRIQUES CHINOIS

bureaux

ÉTOILE
BUREAUX MEUBLÉS
BUREAUX ÉQUIPÉS
ACTE 43-80-90-10.
VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS Démarches et tous services Permanence téléphonique.
TÉL. : 43-55-17-50.

terrains
KALFMAN & BROAD RECHERCHE TERRAINS PARIS
pour réalisation immeubles collectifs
Grand MAS LIBRE
VAN 40 KM HFR
360 m habitables, 5 000 m² gds arbres, Liv. 5 chambres 3 bains, piscine, 700 000 F + remis. Tél. 45-06-08-70.

ANGAIS-FRANÇAIS ALLEMAND-RUSSO
Apprentissage efficace, joyeux, rapide pour la maîtrise de la langue anglaise, allemand, russe.
ÉCOLE SHOUNI
spécialiste d'Art, Apprendre la peinture, calligraphie, langue Russe.
LES OUTILS INDISPENSABLES A LA GESTION D'UNE PETITE ENTREPRISE
FORMATION de 8 jours pour créateurs et responsables de petites entreprises de 25 janvier au 3 février 1987.

هكذا من الأصل

Le Carnet du Monde

Naissances
- Laurence et Aurélie FERENCZI
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Alexis, Thomas, Pierre,
le 14 janvier 1987.

- M. Eric LECROUX
et M^{me} Christine LEVIN,
et leur fils, François,
sont très heureux d'annoncer la naissance de
Constante,
à Paris, le 16 janvier 1987.

- Marcelle SANQUER
et Catherine WERNER,
ses grands-enfants,
Edmond SANQUER
et David SIMONSON,
ses grands-pères,
Anne SANQUER
Thomas SIMONSON,
ses parents,
ont la joie de faire part de la naissance de
Hélène,
le 12 janvier 1987.

Décès
- Le docteur et M^{me} Maurice
Musat
et leurs enfants,
M. et M^{me} Philippe Bigot
et leurs enfants,
Gisèle Benmansa,
Simone Benmansa,
Les familles Benmansa et Smadja,
ont la douleur de faire part du décès de
M^{me} Yvonne BENUSSA,
née Soudja,
survécue le 18 janvier 1987.

L'inhumation aura lieu le mardi
20 janvier, à 9 h 45, au cimetière de
Montmartre, 26, rue de Labeck, à
Paris-16^e.
- M^{me} Pierre A. Darveville,
Georges et Joette Gordé
et leurs enfants,
Maryse Darveville,
Pierre J. et Françoise Darveville
et leurs fils,
Daniel et Noëlle Darveville
et leurs enfants,
Michel et Michelle Darveville
et leurs enfants,
Bernard Darveville,
Catherine ERBA,
Raymond et Gayline Darveville,
M. René Bazin,
M^{me} Raymond Debenodetti,
M. et M^{me} Guy Jattier,
Et leurs amis,
ont la profonde tristesse de faire part du
décès de
Pierre A. DARTEVELLE,
officier de la Légion d'honneur,
combattant volontaire FFC,
résistant Résistance fer,
ingénieur principal
hors classe honoraire à la SNCF,
ingénieur ESE,
ingénieur Arts et Métiers,
ingénieur de première classe
honoraire de la marine,
survécue le 18 janvier 1987, dans sa
quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le
mardi 21 janvier, à 9 h 30, en l'église
Notre-Dame de Beauregard, avenue des
Etangs, à La Celle-Saint-Cloud, suivie
de l'inhumation, dans l'intimité familiale,
au cimetière de La Celle-Saint-Cloud.
La famille ne reçoit pas.
21, avenue Guibert,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
D. 252, allée de Dormillouse,
La Celle, 92590 Vallouise.
- Le Syndicat parisien des diffu-
seurs de presse
fait part du décès de
M^{me} Maria DURAND.
M^{me} Durand était l'épouse de M. Louis
Durand, secrétaire du syndicat.
L'inhumation aura lieu le mercredi
21 janvier 1987, au cimetière de Châtillon
(92), 20, rue Pierre-Brossolette, à
15 h 15 précises.

Le service d'action de grâce sera
célébré en l'église luthérienne des
Billets, 24, rue des Archères, à Paris-4^e, le
vendredi 23 janvier, à 8 h 30.
« Je reviendrai à la maison du
Seigneur pour de longs jours. »
(Psaumes, XIII, 6.)
- M^{me} Suzanne Niederhoffer-
Ferrand,
son épouse,
M. et M^{me} Jacques Niederhoffer,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et M^{me} René Ferrand
et leur fille,
Le docteur Brigitte-Isabelle Ferrand,
Le docteur Gilles Baruzat
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
docteur Henri
NIEDERHOFFER-FERRAND,
survécue à Paris le 11 janvier 1987, dans
sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu au cimetière
parisien de Bagneux le 15 janvier, dans
la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

- M^{me} Juliette Steiner,
son épouse,
M^{me} le docteur Anna Steiner,
sa belle-fille,
François, Jean et Irène Steiner,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Joseph STEINER,
survécue le 11 janvier 1987, dans sa
quatre-vingt-dixième année.
Les obsèques ont eu lieu au cimetière
parisien de Bagneux le 15 janvier, dans
la plus stricte intimité.
- Vicme, Lyon, Bayeux.
M^{me} Georges Touchéouf,
son grand-père,
Robert et Marguerite Touchéouf,
ses parents,
Bernard et Evelyn,
ses frère et belle-sœur,
Anne-Clair,
sa sœur,
Les familles Bohu, Christiaens,
Demossier, Simon-Ferrat,
Tous ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Jean-Christophe TOUCHÉOUF,
survécue le 15 janvier 1987, à l'âge de
trente et un ans, à Océanville (Manche),
où ont lieu les obsèques religieuses, le
20 janvier, à 15 heures.

- M^{me} Joseph Wierusz-Kowalska,
née d'Elle,
M. et M^{me} Christian Gorze,
Le comte Jean Sobanski,
M^{me} Tita Sobanska,
M. et M^{me} Jacques Dumon,
M. et M^{me} Alfred Dufour,
M. et M^{me} Michel Wierusz-Kowalski,
leurs enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du
décès de
M. Joseph
WIERUSZ-KOWALSKI,
croix de la Résistance polonaise
(1939-1945),
oncle à leur tendre affection, le 16 jan-
vier 1987, dans sa quatre-vingt-troisième
année, mané des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse a été célé-
brée en l'église Sainte-Thérèse de
Genève, le mardi 20 janvier, à
14 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
34, rue de l'Athénée,
1206 Genève (Suisse).
Remerciements
- M^{me} René LOCHMANN
et ses enfants
remercient très profondément tous ceux
qui, avec eux, ont accompagné
Jacques
au seuil de sa nouvelle Vie.
- La famille et les proches de
Marcel SAUVIGNON,
profondément touchés des marques de
sympathie que vous leur avez témoi-
gnées, vous adressent leurs sincères
remerciements.

- M. et M^{me} Jean-Paul Lemaire,
M^{me} Françoise Hilary-Egloff,
M. et M^{me} Michel Michéa,
M. et M^{me} Philippe Zindel,
M. et M^{me} Jacques Mounier,
M^{me} Marie-Gabrielle Egloff-Mahoux,
ses enfants,
Ses dix-sept petits-enfants,
Ses quatre arrière-petits-enfants,
M^{me} Maurice Georges-Coty,
sa sœur,
Et toute sa famille,
font part du rappel à Dieu de
M^{me} Louis EGLOFF,
née Geneviève Coty,
survécue le 17 janvier 1987, dans sa
soixante-dix-neuvième année, mané des
sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le vendredi 23 janvier, à 10 heures, en
l'église Saint-François-de-Sales, 15, rue
Amphère, à Paris-17^e, suivie de l'inhuma-
tion dans le cimetière de famille, au cime-
tière Sainte-Marie de Harve, vers
16 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

- Pierre JACQUEY
s'est endormi dans la paix de Dieu,
entouré des siens, dans sa quatre-vingt-
deuxième année, le 17 janvier 1987.
De la part de :
M^{me} Pierre Jacquey,
son épouse,
Sœur Elisabeth Jacquey,
l'abbé François Jacquey,
Bernadette et François Roy,
Xavier, Sophie et Claire,
Michel et Marie-Claude Jacquey,
Jean-Baptiste J., Bénédicte et
Pauline,
Xavier et Marie-Jo Jacquey,
Nicolas, Caroline et Stanislas,
ses enfants et petits-enfants,
M^{me} Pierre Tinturier,
son épouse,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Ses amis.

Une messe des obsèques sera célébrée
en l'église Notre-Dame de Versailles,
chapelle de Saint-Sacrement, le mer-
credi 21 janvier, à 15 h 30.
La cérémonie d'inhumation aura lieu à
Servance (Hauts-Savois), le vendredi
22 janvier, à 10 h 30.
5, rue Gallieni,
78000 Versailles.
- L'Association de presse Franco-
Japon
a le profond regret de faire part du
décès de notre confrère
Guy LAMBERT,
survécue le 15 janvier 1987.

(Né en 1918, à Saint-Maur, Guy Lambert,
après avoir été chroniqueur économique à la
BBC à Londres, a collaboré à de nombreux jour-
naux et périodiques parisiens, notamment Com-
bat, Paris-Presses, la France catholique, le Vie
français, Ours, Paris, le Parisien, le Parisien
Paris-XXI ainsi que dans divers centres de
perfectionnement, il était trésorier de l'Asso-
ciation de presse Franco-Japon.)
- Micheline LÉVÊQUE,
Sylvie et Alain Baruzat,
Julie, Emilie et Jean,
François LÉVÊQUE
et Michelle Peurton,
Henry et Paulette Nahman,
Philippe et Karen,
Françoise Thurin,
font part de la mort de
Robert LÉVÊQUE,
survécue à Drosny, le 18 janvier 1987.

76460 Drosny,
5, rue de l'Abbé-de-l'Épée,
75005 Paris,
25, rue Mungé,
75005 Paris,
40, avenue Junot,
75018 Paris.
- M^{me} Maurice Mossard,
son épouse,
M^{me} Véronique et Anne-Marie
Mossard,
sont très touchés de la mort de
M. Maurice MOSSARD,
administrateur civil,
chef de bureau au ministère
de l'économie, des finances
et de la privatisation,
direction des relations
économiques extérieures,
chevalier de l'Ordre du Mérite national,
survécue à Paris, le 17 janvier 1987.
La cérémonie religieuse sera célébrée
le jeudi 22 janvier, à 11 heures, en
l'église Saint-Etienne, à Issy-les-
Moulineaux.
L'inhumation aura lieu au cimetière
de Béon (Yonne), le même jour.
64, rue d'Issy,
92170 Vanves.

- M^{me} Yves Stourdzé,
née Marie-Noël Plein,
Ses enfants et ses parents,
M. Marcel Stourdzé
et ses enfants,
ont l'impossibilité de répondre indivi-
duellement à tous ceux qui leur ont
témoigné leur affection sympathique
lors du décès de
Yves STOURDZÉ,
priant tous leurs amis de trouver ici
l'expression de leur gratitude.

Anniversaires
- Le docteur
Benjamin GINSBOURG
nous quittait il y a un an.
Que tous ceux qui l'ont connu et
connu aient une pensée en sa mémoire.
- Le 21 janvier 1984,
Simone PESQUES-COURBIER
nous quittait prématurément.

- Mourir n'est rien, mais ne plus
vivre...
(S.P.C.)
Avis de messes
- Une messe sera célébrée le jeudi
22 janvier 1987, à 12 heures, en l'église
Saint-Augustin (entrée 1, avenue César-
Caire, à Paris-8^e), à la mémoire de com-
missaire général de la marine
Raymond HILLAIRET,
décédé le 4 décembre 1986.

Communications diverses
- A l'occasion de la Saint François
de Sales, patron des journalistes et écri-
vains, l'Association française des journa-
listes catholiques, l'Association profes-
sionnelle des informateurs religieux, le
Centre national de la presse catholique
et l'Association des écrivains catholi-
ques invitent leurs membres et leur
famille à participer à la messe annuelle
de la presse qui aura lieu le samedi
24 janvier, à 11 heures, en l'église des
Carmes de l'Institut catholique, 70, rue
de Valenciennes, 75006 Paris. Elle sera
présidée par le cardinal Lustiger, arche-
vêque de Paris, qui la consacrera avec
les prêtres présents qui la souhaiteront
et prononcera l'homélie. A l'issue de la
messe, une réception sera offerte par le
Centre national de presse catholique.

Soutenances de thèses
- Université Paris-II, samedi 24 jan-
vier, à 15 heures, appartement Décaudin,
Suresnes, Paris. M. Triantafylis
Gercizis : « Le corps des officiers et sa
place dans la société grecque (1821-
1974). »
- Université Paris-II, lundi 26 jan-
vier, à 17 heures, salle des Conseils,
M. Arnaud de Châteauneuf : « L'appel
provoqué devant le Conseil d'État. »
- Université Paris-V, jeudi 29 jan-
vier, à 15 heures, Foyer des professeurs,
M. Zairaf Noujaim : « Ecole et sociali-
sation au Liban. »
- Université Paris-V, lundi 2 février,
à 9 h 30, salle des Actes, M. Farid
Taha : « Les entreprises créées dans le
cadre de l'OEPEP, aspects juridiques. »
- Université Paris-IV, lundi 2
février, à 14 h 30, salle des Actes,
M. Guy Bernard du Chazaud : « La loi
de 2 mai 1930 sur la protection des sites
et son application en Aquitaine. Bilan et
réflexion méthodologique (1930-
1984). »

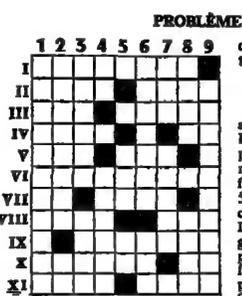
EN BREF
● MINTEL : rendez-vous bran-
chés. - Le Monde télématique pro-
pose un nouveau jeu : « Les rendez-
vous parisiens ». [Les lecteurs
doivent découvrir le lieu le mieux
approprié au type de rendez-vous
qu'on leur propose.] Les gagnants
recevront Paris Rendez-vous
d'Alexandre Lazareff, offert par les
Editions Hachette.
* 36 15 tapez Lemonde puis RV.

● SESSION : médias. - Le
CERAS (Centre de recherche et
d'actions sociales) organise, du
28 janvier au 5 février 1987, une
session consacrée aux évolutions des
médias et à leur place dans la société
et les Églises.
* Renseignements et inscriptions :
CERAS (service session), 14, rue
d'Assas, 75006 Paris.

● VENDÉE : film vidéo d'entre-
prise. - La chambre de commerce
et d'industrie de la Vendée organise
les 21 et 22 janvier le 1^{er} Festival
régional du film vidéo d'entreprise.
* Forum de l'économie à la chambre
de commerce de La Roche-sur-Yon.
Contact : M. Louis-Marie Barbarit,
16, rue Olivier-de-Claesson, 85000 La
Roche-sur-Yon. Tél. : 51-63-51-15.

RESULTATS COMPLETS
LOTTO SPORTIF
Date du tirage : 19 Janvier 1987
N° du tirage : 275627
GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F
LES BILLETTS SE TERMINANT PAR 866 GAGNENT 1 500,00 F
AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

Mots croisés



PROBLÈME N° 4403
ouvert. Adverbe cher à l'absolu-
tiste.

VERTICALEMENT
I. CIA ou KGB. - 2. Mango ou
aspect de celle ayant trop mangé.
Divinité. - 3. Directeur d'une entre-
prise de chauffage. Charmant l'œil
mais rebute l'oreille. - 4. Carre-
four ferroviaire. Concert de bois. -
5. Sigle. Personnel. - 6. Telle une
commission à faire sans remise.
Direction. - 7. Diplomate. C'est
généralement quand il est riche qu'il
prête le moins. - 8. Artères souvent
frappées de congestion. Dindon ou
pigeon avec forces aux lentilles. -
9. Uniformité militaire.

HORIZONTELEMENT
I. Opter pour la retraite anticipée.
- II. Beaucoup d'arbres ou un seul
morceau. Ce que fit l'écouleur de
Mandria. - III. Regimba. « Moun-
ton » d'or. - IV. L'Empereur le
franchit avant d'y séjourner. Note.
- V. Transporte ou soulage.
Dupont. - VI. Multiplication plus
pléthorique que mathématique.
- VII. Sont dans l'attente. Dieux guer-
riers. - VIII. L'équipage d'Angle-
terre. Longue tige, tout au moins
dans le temps. - IX. La femme à
barbe. - X. Plus explosifs qu'har-
monieux quand ils sont dans l'air.
Bon et mal dans une idée compara-
tive. - XI. A deux ailes toujours

Solution du problème n° 4402
Horizontalement
I. Magasin. - II. Acrobates.
- III. Rhéus. TP. - IV. Gel. SS.
lo. - V. Imite. Cl. - VI. Nias.
Dur. - VII. An. Ail. - VIII. Lec-
trices. - IX. Isale. Tue. - X. In.
Pèse. - XI. Endentés.
Verticalement
1. Marginalité. - 2. Acheminés.
- 3. Grelin. Caid. - 4. Nos. Tar-
tine. - 5. Absés. Ré. - 6. Nasse.
Al. Pt. - 7. Il. Dictée. - 8. Méta-
leuse. - 9. Espoir. Sées.
GUY BROUTY.

BERTEIL SOLDES
à partir du 20 janvier
3, PLACE ST AUGUSTIN 75006 PARIS
7, RUE DE SOLFERINO 75007 PARIS

CURE THERMALE 1987
Elle sera plus agréable et plus efficace si elle est doublée d'une cure de détente et de soleil.
FOUR VESICULE BILIAIRE, Goutte, Diabète, Migraines, etc. : En Roussillon : Le Boulou (68).
VOIES URINAIRES, Colibacilles, OBESITÉ remède en Forme : En Roussillon : La Preste les Bains (68), Dans les Landes de Gascogne : Eugénie-les-Bains (40).
CIRCULATION VEINEUSE : En Arma- gne : Barbotan-les-Thermes (32), En Haute Saône : Jonzac (17).
DERMATOLOGIE - STOMATOLOGIE, Peau, Bouche, Mucosites : En Roussillon : Molitg les Bains (68), En Haut Béarn : St. Christou (64).
NEUROLOGIE : Dans les Cévennes Méridionales : Lamalou-les-Bains (34).
Corps médical et paramédical de spécialistes dans toutes les stations. Equipement ther- mal moderne et exclusif de 10 à 30 soins différents permettant un traitement complet personnalisé. Possibilité de soigner simultanément 2 affections (double handicap). Tou- tes formules d'hébergement.
Document gratuite N° A33 (hébergement et cure) aux THERMES de chaque sta- tion concernée ou à la CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL, MAISON DU THERMA- LISME, 32, av. de l'Opéra 75002 PARIS. Tél. (1) 47 42 67 91. Minitel : 36 14 Novotherm

Le Monde sur minitel
METEO
Météo régionale, météo du monde entier, météo marine.
36.15 TAPEZ LEMONDE

AU SOMMAIRE DE JANVIER
Le Monde DES PHILATELISTES
l'Officiel de la philatélie
NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN COULEURS
● Jeux d'enfants
● Bilan philatélique de l'année 1986
● Les 100 ans du Carré Marigny
● Trois non-amis de la Réunion.
LE MONDE DES PHILATELISTES
POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES
En vente chez votre marchand de journaux

STERN
GRAVEUR
depuis 1840
Pour votre Société
papiers à lettres et
imprimés de haute qualité
Le prestige
d'une gravure traditionnelle
Ateliers et Bureaux :
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
Tél. : 42.36.94.48 - 45.08.86.45

loterie nationale
TRANCHE N°6 DU DUPENSE
TIRAGE DU LUNDI 19 JANVIER 1987
LE NUMÉRO 275627 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F
LES BILLETTS SE TERMINANT PAR 866 GAGNENT 1 500,00 F
AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

RESULTATS COMPLETS
LOTTO SPORTIF
Date du tirage : 19 Janvier 1987
N° du tirage : 275627
GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F
LES BILLETTS SE TERMINANT PAR 866 GAGNENT 1 500,00 F
AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

Economie

Après le réaménagement monétaire M. Guillaume, isolé, cherche à éviter une pénalisation des agriculteurs français

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

M. François Guillaume est obstiné. Lundi, tout au long de la réunion des ministres de l'Agriculture des Douze, il s'est farouchement battu pour obtenir que la réévaluation de 3 % du deutschemark et du florin n'entraîne pas en France, dans les échanges de porc, d'œufs et de volaille, l'application de nouveaux montants compensatoires monétaires (MCM). En fait, ce sont surtout les MCM « porc » qui donnent de l'artifice aux Bretons et dont le ministre ne veut pas. « Leur instauration est pour nous inacceptable », a-t-il répété inlassablement.

Ces MCM, qui, dans le cas du porc, seraient de 1,5 %, jouent comme des subventions à l'importation et des taxes à l'exportation. Une prime pour nos concurrents allemands, hollandais et belges. A première vue, le combat pouvait sembler désespéré. Mercredi dernier, la Commission européenne, à qui il revient de la faire, avait instauré les nouveaux MCM destinés à neutraliser les effets commerciaux de l'ajustement monétaire auquel les ministres des finances venaient de procéder.

Mais, dans le cas du porc, des œufs et de la volaille, reconnaissant qu'il y avait là un problème particulier, elle avait suspendu leur application jusqu'au jeudi 22 janvier, donnant ainsi aux ministres le temps de s'exprimer. Lundi, trois fois, quatre fois, la présidence belge, constatant que la majorité des délégations estimait que les règles normales de la politique agricole commune devaient être mises en œuvre - et donc les MCM « porc » s'appliquer jusqu'à la prochaine fixation des prix (en principe avant le 1^{er} avril) - voulait lever la séance. A chaque

fois, M. Guillaume, peu gêné de laisser, insister pour que les discussions soient reprises. Vers minuit, de guerre lasse, le président belge décida de reporter la séance à mardi 15 heures, alors qu'à l'origine il était prévu que la réunion ne durerait qu'une journée.

Les arguments de M. Guillaume sont connus. Il n'y a pas de véritables raisons économiques d'appliquer des MCM dans ce secteur où il n'existe pas de prix garantis. La réévaluation du mark et du florin ne se traduit d'aucune manière par une augmentation des coûts de production pour la RFA et les Pays-Bas. Ce serait plutôt l'inverse, puisque les éleveurs de ces deux pays ne nourrissent pas leurs porcs avec des céréales fourragères produites dans la CEE mais avec des produits de substitution des céréales importés et donc achetés à meilleur compte avec un mark ou un florin revalorisés.

M. Ignaz Kiechle, le ministre allemand, qui s'oppose avec détermination à M. Guillaume, n'a que faire d'une telle démonstration : pour lui, l'essentiel, à cinq jours des élections, c'est bien sûr de ne pas décevoir ses producteurs en renonçant à ces MCM négatifs qu'ils considèrent comme un « plus » appréciable pour consolider la place qu'ils se sont acquise à Rungis.

Que dit M. Guillaume à ses collègues, en séance restreinte, pour réussir, bien qu'isolé, à prolonger le débat ? Sans doute que c'est là un problème politique, voire un problème d'ordre public. « L'essentiel, pour nous, c'est de garder le marché français ouvert », commentent comme en écho les Hollandais. Une manière d'expliquer qu'ils préfèrent se passer d'un MCM de 1,5 % si c'est la condition pour éviter les commandes qui interceptent leurs camions à la frontière...

PHILIPPE LEMAÎTRE.

mesures de « contre-représailles ». La délégation américaine était conduite par MM. Alain Woods, représentant commercial adjoint et Daniel Amstutz, secrétaire adjoint à l'Agriculture ; les représentants de la CEE avaient à leur tête MM. Guy Lagras et Leslie Fielding, respectivement directeur général de l'Agriculture et directeur général des relations extérieures, à la Commission européenne. Officiellement, cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la préparation des entretiens formels, prévus à Washington, les 23 et 24 janvier.

La réévaluation du yen par rapport au dollar « Nous ne pouvons remédier seuls au déséquilibre du commerce international » déclare le président du patronat japonais

Le dollar s'est légèrement raffermi, mardi 20 janvier, sur tous les marchés des changes, après sa chute des jours derniers (10 % vis-à-vis du mark depuis Noël).

A Tokyo, il est passé de 150 yens à 152,50 yens ; à Francfort, il a pris plus de deux

points à 1,8275 DM contre 1,8050 DM, et à Paris il s'est élevé de 6,05 F à 6,11 F, ce qui a permis au franc de se redresser vis-à-vis du mark, dont le cours est revenu de 3,35 F à 3,3425 F. Ce raffermissement est attribué à

des rachats de vendeurs et à l'annonce de l'arrivée, mercredi, à Washington, du ministre nippon des finances, M. Kiichi Miyazawa, pour tenter de stabiliser les parités yen-dollar et discuter d'une éventuelle diminution du taux d'intérêt au Japon.

TOKYO
de notre correspondant

Dans le hall d'entrée du Keidanren, la Fédération des organisations économiques japonaises, un tableau digital enregistre les fluctuations du yen par rapport au dollar, lançant inopinément des flashes spasmodiques à chaque changement de parité. Au septième étage, dans son bureau aux fauteuils de cuir blanc, M. Eishiro Saito, le président du patronat japonais, sous un abord enjoué et chaleureux, ne cache pas ses préoccupations.

Depuis le réalignement des monnaies européennes, le yen a repris son ascension par rapport à la devise américaine et atteint une parité que les Japonais estiment « intolérable ». « J'espère que cette parité est provisoire, mais si elle se maintient notre économie qui souffre déjà beaucoup subira des dégâts considérables », estime M. Saito. L'hypothèse de la poursuite de l'appréciation de la monnaie n'est pas à exclure : un rapport de la Banque du Japon, publié la semaine dernière, prévoit un cours de 142 yens pour 1 dollar entre 1987 et 1992.

M. Saito est particulièrement inquiet de la détérioration rapide de la situation de l'emploi : selon le même rapport de la Banque centrale, d'ici à 1990, le nombre des salariés du secteur industriel sera réduit de plus d'un million de personnes. La restructuration de la machine industrielle nipponne est en cours, affirme M. Saito, mais les orientations définies par le rapport Maekawa ne constituent pas un « médicament miracle » : « La plus importante transformation que l'économie japonaise doit subir depuis les années 60 ne se fera pas sans ajustements. Comment en serait-il autrement ?

Estimant que le niveau actuel du yen prive le Japon de toute compétitivité « raisonnable », M. Saito évoque le taux de change « normal » par rapport à la devise américaine aux alentours de 180 yens. Le Japon sera bientôt amené à « demander à ses partenaires du groupe des cinq pays industrialisés d'intervenir en sens inverse aux orientations de septembre 1985 ». A l'époque, Etats-Unis, Japon, RFA, France, Grande-Bretagne, s'étaient mis d'accord sur la nécessité de coordonner une

baïsse du dollar et par là même une remontée du yen.

« Sous la pression de ses partenaires, le Japon a artificiellement modifié la parité de sa monnaie au lieu de laisser son cours s'établir naturellement », souligne M. Saito. « Ce fut une grande erreur d'agir ainsi », ajoute-t-il sans ménager pour autant ses critiques envers le gouvernement japonais qui, par manque de clairvoyance, n'est pas intervenu plus tôt pour amener progressivement le yen à une parité plus conforme à la puissance économique du Japon : en d'autres termes, pour remédier de lui-même à sa sous-évaluation. « Le pendule est reparti en sens inverse beaucoup trop brutalement. »

« Le principal problème aujourd'hui est assurément le déséquilibre commercial : tous les autres en découlent. Après le choc Nixon (réalignement du yen par rapport au dollar en 1971) puis la crise pétrolière, le Japon s'est efforcé de développer ses exportations pour remédier à ses déficits commerciaux et financiers. Peut-être ses efforts ont-ils été excessifs. En tout cas, depuis le début des années 80, il a enregistré d'importants excédents. Il faut certes transformer une structure économique exagérément orientée vers l'exportation en stimulant la demande interne. Mais le Japon n'est pas le seul en cause et il ne peut opter ce réajustement sans la collaboration de ses partenaires. »

Le rapport Maekawa ne constituait-il pas une sorte d'engagement du Japon à transformer son économie ? « Le rapport Maekawa définit des orientations sur lesquelles nous sommes d'accord avec le gouvernement et les milieux d'affaires afin d'harmoniser les relations du Japon avec ses partenaires », nous dit

M. Saito. « Mais ce n'est ni un programme de gouvernement ni un engagement public du Japon. Encore une fois, nous ne pouvons remédier seuls au problème du déséquilibre du commerce international. Les Etats-Unis en particulier devraient bien eux aussi faire leur propre rapport Maekawa » : ils ont une bonne part de responsabilité dans la situation actuelle, notamment en raison de leur déficit budgétaire. L'opinion publique japonaise ne pourra jamais accepter d'assumer seule la responsabilité de la situation économique mondiale et d'être en position d'actrice. Le Japon, par le rapport Maekawa, a démontré qu'il avait conscience du problème qui le concerne et qu'il était prêt à y remédier. Mais pour qu'il y ait équilibre il faut être deux. »

Les mutations préconisées par ce rapport, en particulier la stimulation de la demande interne, supposent en outre des changements profonds dans les mentalités et les structures sociales. Il semble vain par exemple d'attendre que les Japonais consomment plus tant que la couverture sociale les contraignent à épargner. « Il est vrai, nous dit M. Saito que la couverture sociale au Japon est plus faible que dans les autres pays industrialisés. Il existe un réflexe tenace chez les personnes âgées à assumer elles-mêmes leurs vieux jours. On ne changera pas rapidement une telle mentalité. »

Le patronat japonais n'en entend pas moins s'attaquer à une autre question qui touche directement la consommation : les prix des denrées agricoles et l'ouverture du marché alimentaire. En demandant la levée des barrières protectionnistes sur les produits alimentaires, le Keidanren s'en prend à un « sanctuaire » politique : le lobby paysan qui constitue

l'une des forces électorales du Parti libéral démocrate au pouvoir depuis 1955. Pour les patrons japonais, une diminution du prix des denrées alimentaires aura le même effet sur la consommation que des augmentations de salaire. « La plupart des pays protègent leur agriculture. Mais il faut que le prix du riz par exemple, le principal aliment des Japonais, soit plus proche des cours mondiaux », estime M. Saito. Pour sauver son industrie, le Japon va-t-il sacrifier son agriculture ? Ce sera en tout cas le débat politique de ces prochaines années, admet le président du patronat japonais.

Des secteurs comme les chantiers navals et la sidérurgie sont-ils appelés à décliner ? « C'est une question préoccupante. Ces industries sont en train de perdre leur compétitivité internationale d'une façon si rapide que se pose un grave problème d'emploi : il est significatif que les syndicats de la sidérurgie aient renoncé cette année à demander des augmentations de salaire : c'est la première fois depuis la guerre. Le problème, dans le cas de la sidérurgie, tient essentiellement à l'appréciation du yen. Voilà une industrie qui, du point de vue technologique, est la plus avancée du monde. Aujourd'hui, elle tend à être évincée du marché simplement en raison d'une parité fixée arbitrairement. Comment les industries japonaises espèrent-elles survivre si nous sommes contraints d'importer l'acier pour construire nos navires et nos ponts ? Nous devons préserver à tout prix notre secteur secondaire. Ce qui est possible tant que notre technologie demeurera la meilleure... Et à condition que le yen retrouve un cours plus normal. »

PHILIPPE PONS.

Les industries aéronautiques françaises partent à la conquête du marché américain

Avec l'assistance, sur place, de l'ambassade de France à Washington, le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), qui est le syndicat patronal de la

construction aérospatiale, organisée, du mardi 20 au vendredi 23 janvier, une série de conférences et d'expositions, dans la capitale américaine, pour vanter les produits français de ce secteur.

C'est la première fois qu'une telle manifestation a lieu à Washington, pour mettre en vedette la technologie aérospatiale française. Comme si

les industriels français venaient de découvrir l'importance du marché américain après leurs récents succès illustrés par la vente d'hélicoptères Dauphin (par l'Aérospatiale) au service américain des garde-côtes, l'achat de missiles anti-pistes Durandal (conçus par Matra) par l'armée américaine, la commande à Thomson de tout un système de transmissions automatiques des informations du champ de bataille (le RITA) par l'armée de terre américaine, et après la décision de l'armée de l'air des Etats-Unis d'équiper ses avions de pneumatiques Michelin.

Plus récemment encore, le Pentagone a décidé d'évaluer, pour les besoins de l'armée de terre américaine, le nouveau missile anti-chars Eryx de l'Aérospatiale, qui a la particularité de pouvoir être tiré depuis une pièce d'habitation (en ambiance dite confinée) contre des blindés à 500 mètres de distance en combats de rue. Ce missile léger sera prêt à partir dès 1989. Déjà, l'armée de terre américaine évalue le missile anti-chars Milan, plus classique, co-produit par l'Aérospatiale et par l'Allemagne fédérale.

La même société française ne désespère pas de voir les Etats-Unis retenu, pour un examen technique plus approfondi, son projet de nouveau missile sol-air Aster, que l'Aérospatiale et Thomson préparent pour l'horizon 1995. A l'origine, le missile Aster devait remplacer les systèmes d'armes anti-aériennes Hawk, Roland et Crotale. Mais les caractéristiques et les performances attendues de ce missile pourraient en faire, ultérieurement, selon de nouvelles versions à dériver, la base même du concept de défense occidentale, en Europe, contre les missiles du pacte de Varsovie.

Pour toutes ces raisons, les industriels français de l'aéronautique ont décidé de ne plus partir en ordre dispersé à la conquête éventuelle du marché américain. Sous la houlette du GIFAS auquel elles adhèrent, une trentaine de sociétés françaises, de la plus grande à la plus modeste, ont donc investi l'ambassade de France à Washington et invité des responsables américains à constater, pendant quatre jours, l'état de la technologie française dans des domaines aussi variés que les hé-

licoptères, l'aviation d'affaires, les missiles, l'espace, les matériels électroniques, l'aviation commerciale, les leasers et les matériaux nouveaux.

« Ce n'est pas un simple investissement publicitaire », explique un industriel français à propos du marché américain dans lequel, en effet, certains voudraient voir, d'abord, une carte de visite pour emporter d'autres contrats ailleurs. « C'est un marché où l'on se doit de gagner de l'argent », ajoute-t-il, malgré les difficultés nombreuses et de taille qu'il convient de surmonter.

Certes, un succès aux Etats-Unis après des années de référence auprès d'autres clients potentiels à l'étranger. Mais le marché américain ne s'obtient pas aisément et il a ses règles propres.

Les industriels français considèrent, généralement, que le client américain est très protectionniste en matière de défense et que le Congrès peut, à tout moment, à l'occasion de chaque année budgétaire, tout remettre en cause en refusant les crédits alloués à l'exécution d'un contrat avec un fournisseur étranger, ou en exigeant d'ouvrir davantage la compétition avec un producteur national. « Contrairement aux idées reçues, estime un constructeur français, le marché américain n'est pas d'une grande stabilité et, de surcroît, comme il réclame de nombreuses et importantes modifications des matériels qui lui sont soumis, cela coûte cher à l'industriel et peut, à la limite, lui interdire d'autres clients peu soucieux de disposer des « gadgets » américains. »

En réalité, les chances des exportateurs étrangers aux Etats-Unis ont tendance à s'accroître depuis quelque temps. Pour la raison que, dans le domaine de la défense par exemple, le Pentagone et les états-majors préfèrent acheter « sur étagères » comme on dit, des équipements que les industriels américains n'ont ainsi pas besoin de réinventer puisque des alliés les fabriquent déjà. Le budget de la défense peut, dès lors, se consacrer à d'autres investissements et être contribuable à la détente que le Pentagone cherche à réaliser des économies sur les dépenses nationales d'études et de développement militaires.

JACQUES ISNARD.

Beauvue du Château de Beaulieu
BEAUNE DU CHATEAU
BOUCHARD PERE & FILS
21012 BEAUNE CEDEX
Tél. 39 22 14 4 - Tél. Bouchard 358 30 F

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à PARIS le JEUDI 29 JANVIER 1987, à 14 heures
UNAPPARTEMENT de 2 p. princ. au 4^e ét. CAVI, 116-120, RUE J.-P.-TIMBAUD, PARIS (11^e)
M. à P. : 150 000 F
S'adr. à M^{rs} BRUN et ROCHER, avocats associés à PARIS (9^e), 41, rue de Liège, tél. : 42 93 20 40.

Vente au Palais de Justice de Paris, Jeudi 29 Janvier 1987, à 14 heures
APPARTEMENT à RIS-ORANGIS
rue de Ris, n° 12
comp. entré, séjour, 2 chambres, WC, s. de bain, jardin, garage et cave
OCCUPÉ - MISE à PRIX : 259 000 F
M^{rs} Yves TOURAINE, avocat à PARIS (9^e), 41, rue de Liège, tél. : 48-74-45-85 ;
M^{rs} J.-Y. GUILLEMONAT, syndic à PARIS, 7, rue de Turbigo.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de NANTERRE le Jeudi 29 Janvier 1987, à 14 heures
APPARTEMENT à BOULOGNE-BILLANCOURT
(Rue de Seine), vente de la Seine, n° 94
de 2 pièces princ., 3^e ét., mt. B, asc. 1, PORTE DROITE, avec joint, exclusive balcon et terrasse, cave et empl. parking
MISE à PRIX : 100 000 F
S'adr. à M^{rs} WISLON, avocat, 7, av. de Madrid, NEUILLY-SUR-SEINE ;
SCP COURTRAILLE, LECOQ, BIRADEAU-DUMAS, avocats, 17, av. de Lamballe, PARIS (16^e), tél. : 45-24-46-40.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de NANTERRE le Jeudi 29 Janvier 1987, à 14 heures
APPARTEMENT à BOULOGNE-BILLANCOURT
(Rue de Seine), vente de la Seine, n° 94
de 2 pièces princ., 3^e ét., mt. B, asc. 1, PORTE GAUCHE, avec joint, exclusive balcon et terrasse, cave et empl. parking
MISE à PRIX : 100 000 F
S'adr. à M^{rs} WISLON, avocat, 7, av. de Madrid, NEUILLY-SUR-SEINE ;
SCP COURTRAILLE, LECOQ, BIRADEAU-DUMAS, avocats, 17, av. de Lamballe, PARIS (16^e), tél. : 45-24-46-40.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Paris, le Jeudi 5 Février 1987 à 14 heures
1^{er} lot : APPARTEMENT de 4 pièces principales
Mise à prix : 276 000 F
2^e lot : APPARTEMENT de 3 pièces principales
Mise à prix : 136 000 F
au 3^e étage d'un immeuble sis à
PARIS (10^e) - 30, RUE DE L'ÉCHUIQUIER
S'adr. à M^{rs} Jean NOUËL, avocat, 26, bd Raspail, 75007 Paris. Tél. 45-44-10-33

Vente au Palais de Justice de Paris, Jeudi 29 Janvier 1987, à 14 heures
EN UN SEUL LOT
IMMEUBLES, APPARTEMENTS, TERRAINS
FESCHES-LE-CHATEL, DAMPIERRE-LES-BOIS ET DASLE
(Doubs)
et BEAUMONT (Territoire de Belfort)
EN PARTIE OCCUPÉS (voir cahier des charges)
MISE à PRIX : 500 000 F
M^{rs} Yves TOURAINE, avocat à PARIS, 41, rue de Liège, tél. : 48-74-45-85 ;
M^{rs} Alain PERNOT, syndic à PARIS, 144, rue de Rivoli.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS le LUNDI 2 FÉVRIER 1987, à 14 heures
APPARTEMENT LIBRE de 4 pièces
entrée, cuisine, cabinet de toilette, WC, deux débarras
au 3^e étage d'un immeuble CAVI au sous-sol
PARIS (14^e), 9 bis, rue Gazan
FACE AU PARC MONTSOURIS
MISE à PRIX : 350 000 F
S'adresser pour tous renseignements à :
M^{rs} J. BORONAT avocats pourvoyeurs, 64, rue d'Assommoir
75002 PARIS, tél. : 48-74-17-24
M^{rs} Pierre LALANDE, avocat, 31, avenue Victor-Hugo, à PARIS (16^e), tél. : 43-01-66-11 et 43-01-67-00 ; et sur les lieux, pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS le Jeudi 5 Février 1987, à 14 heures - En un lot
2 LOCAUX COMMERCIAUX à PARIS (7^e)
80, rue de Grenelle, et 82, rue du Bac
1) Au rez-de-chaussée av. accès à la rue du Bac, comp. boutique, arrière-boutique et 105/10 000^e des part. com. gén. (lot 27) ;
2) Au rez-de-chaussée av. accès à la rue du Bac, comp. boutique, arrière-boutique et 108/10 000^e des part. com. gén. (lot 28).
MISE à PRIX : 400 000 F
S'adr. par telex à M^{rs} Philippe TRIBONA, de la SCP MORRIS, LUCAS, TRIBONA, av. d'Alsace, 4, av. Sully-Prudhomme, à PARIS (7^e), tél. : 45-35-34-66.

550 من الاصل

Affaires

Selon M. Claude Quin, ancien président de la RATP

L'endettement menace les entreprises publiques et non les hausses de salaires

Il en aurait, des choses à dire sur les grèves qui viennent de paralyser les métros et les trains. M. Claude Quin, président de la RATP de 1981 à 1986. Professeur de gestion à l'université de Paris-Dauphine et membre du Parti communiste, il aurait pu, à deux autres titres, désigner la crise sociale amorcée en décembre, mais il s'est donné pour règle de ne pas importer ses successeurs par des déclarations péremptives. Alors, s'il consent de même à analyser une situation qui le passionne, c'est d'un peu plus haut que l'actualité immédiate.

« Ce ne sont pas les revendications salariales qui menacent les entreprises publiques, mais d'abord leur endettement croissant. L'Etat n'a pas fait son devoir d'actionnaire. Il n'a pas apporté les fonds nécessaires à leur fonctionnement et a chargé le marché financier de les remplacer dans ce rôle. Si l'on prend les huit « grandes entreprises nationales » reconnues par l'INSEE, EDF, GDF, SNCF, RATP, Air France, Air Inter, Charbonnages et FTI, la dette excède les 500 milliards de francs. Avec 213 milliards de francs d'endettement pour un chiffre d'affaires de 131 milliards, EDF détient la palme du plus gros débiteur public.

« La conséquence de cette situation est une montée des charges financières, poursuit Claude Quin. En 1976, elles représentaient 8,5 % de la valeur ajoutée des huit grandes entreprises nationales, et les salaires bruts 34,6 %. En 1985, les frais financiers ont atteint 21,1 % et les salaires bruts 41 %. A EDF, le remboursement de la rémunération des emprunts mobilise 28,5 % des ventes d'électricité ; à la SNCF, un quart des recettes marchandises et voyageurs ; à la RATP, un tiers du prix acquitté par le voyageur.

« Ces entreprises sont victimes d'une véritable saignée financière », estime l'ancien président de la

RATP, qui voit plusieurs solutions pour les tirer de l'ornière où elles s'enfoncent inexorablement. D'abord, transformer en capital les prêts publics en cours, comme cela s'est pratiqué à la RATP, où 1,8 milliard de francs de dettes ont été changés en capital social. Ensuite, créer une caisse d'amortissement qui rembourserait les prêts par anticipation afin de permettre aux entreprises de renegotier des crédits à des taux plus faibles, avec des différés d'amortissement.

Pour que le trou financier ne recommence pas à se creuser, il souhaite que l'Etat paie, sous forme de capital, une partie significative des investissements, centraux téléphoniques, barrages, rail - réalisés par les entreprises publiques et bonifie les intérêts. « Il veut mieux aider des investissements utiles que subventionner après coup des déficits d'exploitation causés par des charges financières devenues insupportables ».

Il est une autre critique que Claude Quin formule à l'égard de la politique qui préside aux destinées des grandes entreprises nationales. « Aujourd'hui ces entreprises sont condamnées à contracter leur activité pour satisfaire aux exigences d'une certaine productivité. Cela signifie une réduction des effectifs. La spirale du déclin est ainsi amorcée, car l'outil devient surdimensionné et une partie des atouts ne sont plus utilisés. On demandera alors à nouveau aux entreprises de réduire leur activité. A terme, on signe leur arrêt de mort. La logique de la rentabilité purement financière n'est pas faite pour les entreprises publiques ».

Claude Quin rappelle qu'il a fallu à la RATP une politique opposée à celle-ci, c'est-à-dire comme dans le cas des stades Championnet, une augmentation du plan de charge qui permette un accroissement de la productivité et qui sauve des

emplois. Il appelle de ses vœux « une dynamique audacieuse, où le secteur public porte la concurrence sur le territoire du privé, car il n'y a aucune raison de laisser à celui-ci les produits les plus intéressants des télécommunications par exemple. Le bureau de poste lui-même peut devenir un centre très vivant de service administratif et financier. Je plaide, dit-il, pour qu'on s'attise à fortifier les infrastructures et le personnel, pas sans d'autres critères de gestion et une autre culture d'entreprise ».

Une révolution culturelle

Il est normal que ce militant communiste place le personnel au centre de ses préoccupations. Après avoir décrit une autre gestion des choses, il vante les mérites d'une autre vie sociale : la démocratie dans l'entreprise. « Le personnel a son mot à dire dans la gestion quotidienne. Il dispose d'un potentiel considérable d'idées pour améliorer le fonctionnement du service. Les grandes entreprises nationales ne se souviennent pas de leur intervention dans la gestion de leurs salariés. Il s'agit d'une véritable révolution culturelle car il faudra que le débat s'installe partout, et bien au-delà des cercles de qualité. Il faut cesser de vouloir imposer un consensus à partir de canaux financiers autoritaires. Les cadres eux-mêmes ne peuvent plus se contenter de faire descendre les ordres et remonter les comptes rendus d'exécution pour animer enfin et dialoguer vraiment ».

La démocratie interne donnera confiance aux salariés. Une qualification plus élevée, davantage de formations, de meilleures conditions de travail, les salaires correspondants, c'est, dans l'entreprise publique la véritable efficacité. Tel est le credo que Claude Quin préfère baptiser le « cercle vertueux ».

ALAIN FAUJAS.

La rénovation du parc hôtelier

Les atouts de la franchise et ses limites

La franchise, née aux Etats-Unis, a fait une entrée en force dans l'économie française. Dans l'hôtellerie et la restauration elle a permis de rénover la capacité d'accueil de l'Hexagone mais l'expérience de ces dernières années oblige aujourd'hui les professionnels à plus de prudence.

C'est en 1970 que la franchise s'est développée en France, derrière deux pionniers Novotel et Courtepaille. Elle venait à point nommé : le parc hôtelier français compte 800 000 chambres et bon nombre d'entre elles sont vétustes. Si 10 000 nouvelles chambres sont construites chaque année, autant disparaissent. La franchise a donc été un moyen de financer de cette modernisation, mais elle a été inégalement utilisée par les professionnels. Les chaînes traditionnelles y ont tout d'abord eu recours (Concordat (48 % des établissements), Mercure (24 %), Ibis (44 %), Frontal (17 %) (1). A titre d'exemple, la moitié des établissements de cette époque sont aujourd'hui en franchise. Certaines chaînes, les plus jeunes, ont même fait un usage systématique de cette formule : Courfortel a fondé sa croissance

exclusivement sur ce modèle, Campanile en use largement : la franchise permet ainsi de faire appel à de nouveaux investisseurs qui ne sont pas professionnels de l'hôtellerie et qui considèrent l'achat d'un établissement comme un placement tel... Marius Trépot pour Courfortel.

Si la franchise est à la mode c'est qu'elle ne manque pas d'atouts. Il faut pour acquiescer une notoriété suffisante et une image de marque nationale, construire un nombre significatif d'hôtels ; « au moins cinquante », estime M. Jean Bréville, responsable de la franchise chez Accor. D'autre part, l'investissement dans ce secteur est lourd (400 000 F par chambre pour un trois étoiles, 100 000 F dans la catégorie économique) et sa rentabilité se fait attendre plusieurs années. Pour le « franchiseur », cette formule est un moyen de financer le développement d'une chaîne puisqu'il ne prend pas en charge l'investissement, pour le « franchiseé », c'est la possibilité d'assurer sa commercialisation. Les clauses du contrat de franchise sont variables : la chaîne assure des services plus ou moins nombreux (ingénierie, formation, gestion, formation)

contre un pourcentage variable du chiffre d'affaire.

Mais après l'euphorie des années 1970/1980 l'accumulation d'expériences malheureuses va-t-elle jeter le discrédit sur la formule ? L'affaire de Climat de France (chaîne hôtelière deux étoiles), qui a déposé son bilan en juillet dernier est, à cet égard exemplaire. Cette entreprise avait franchisé 110 établissements sur 125. Mais elle avait oublié qu'il ne suffit pas de construire des hôtels. Il fallait gérer l'ensemble et assurer les services attendus. Les gérants insatisfaits de Climat de France ont refusé de verser leur cotisation et l'image de marque de la chaîne s'est effondrée. Dans la restauration Astérix Burger a également disparu et Tarte Julie souffre de la défection de franchiseés trop fragiles.

Assurer les services attendus

La morale économique de ces histoires est simple : les chaînes doivent choisir soigneusement leurs candidats. Etudes de marché, de site, de rentabilité, avant de confier leur griffe. D'autre part, la chaîne doit avoir mis au point et éprouvé un projet avant de le franchiser. « On a vu des entreprises tréner au Salon de la franchise sans avoir construit un seul établissement », déplore M. Michel Kossoy ancien responsable chez Accor. Certains « tricheurs » ont dévalorisé d'autre part la formule : des entreprises y ont vu un moyen rapide de récupérer un pourcentage des chiffres d'affaires mais sans assurer les services attendus. Des investisseurs néophytes espéraient que la franchise limiterait les risques de leur placement.

Certaines chaînes hôtelières comme Novotel, après l'avoir utilisée comme moyen de croissance, rachètent désormais les établissements pour mieux maîtriser leur image de marque. En revanche, cette formule sera plus largement utilisée pour Mercure dont les normes sont plus souples. En tout état de cause, de nouveaux modes de financement viennent aujourd'hui à la concurrence, le recours au marché financier et la construction d'hôtels en co-propriété.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Réussir en hôtellerie et en restauration. Edition Réussir, 364 pages, 245 F.

A Brest, Dunkerque, Saint-Nazaire Coupes sévères dans la réparation navale

BREST de notre correspondant

Le secteur de la réparation navale va perdre quelque 1 100 emplois et ce nombre pourrait bien s'aggraver encore dans les prochains jours. Le tribunal de commerce de Paris a en effet accepté, lundi 19 janvier, le plan de redressement présenté le 15 janvier au comité central des ARNO (Associés réunis du Nord et de l'Ouest) Tous les sites de cette entreprise, qui compte 1 870 personnes, sont durement touchés. Des manifestations ont eu lieu au Havre, à Dunkerque et à Brest. A partir du 1^{er} février, le chantier de Saint-Nazaire n'emploiera plus que 98 salariés sur 311 ; à la même date à Rouen, il n'en restera que 19 sur 80 ; à Dieppe, 42 sur 71 ; au Havre, 30 sur 310 ; à Dunkerque, 55 sur 589.

Toutefois, au Havre et à Dunkerque, des négociations sont en cours pour garder respectivement quelque 100 et 130 personnes. Les licenciés bénéficieront de la procédure des congés de conversion pendant douze mois. Mais ils contestent cette proposition, dans la mesure où, à la NORME, ces congés portaient sur vingt-quatre mois, tout comme lors de précédents « dégraissages » aux ARNO. En revanche, le sort de Brest n'a pas encore été défini. Le tribunal de commerce s'est en effet octroyé un délai de quelques jours avant de rendre sa décision, ce qui tend à prouver que des négociations sont en cours entre les pouvoirs publics et des repreneurs locaux, alors que l'on pensait ces derniers temps que le chantier n'avait guère de chances de survivre.

De toute façon, si des industriels locaux repreneurs, avec l'appui des collectivités locales, l'activité de réparation navale, l'effectif de départ ne sera que de 150 personnes sur 470 actuellement... et 800 en 1984.

Les élus multiplient les démarches auprès du gouvernement pour obtenir un surcoût pour Brest. « Il faut préserver, déclare M. Georges Kerbrat (RPR), maire de la ville, cet outil primordial pour la réparation nationale qu'est la grande forme de radoub », qui avait été construite pour des pétroliers de 500 000 tonnes.

GABRIEL SIMON.

REPÈRES

Prix des matières premières

- 16 % pour la France

Les prix en francs des matières premières importées par la France ont baissé de 2,9 % en décembre par rapport à novembre et de 16,1 % en un an (décembre 1986 comparé à décembre 1985). Les prix des matières premières alimentaires ont baissé de 8,2 % en un mois et de 30,2 % en un an. Quant au prix des matières premières industrielles, ils ont baissé de 0,4 % en un mois et de 8 % en un an.

Production industrielle

Amélioration en Grande-Bretagne

La production industrielle s'est redressée de 0,2 % en novembre en Grande-Bretagne, annonce l'Office central des statistiques. Durant les trois mois se terminant en novembre, la progression est de 1,5 % et de 2 % sur la période correspondante de 1985. L'industrie britannique a profité du dynamisme de la consommation et des nouveaux débouchés à l'exportation offerts par la chute de la livre à la fin de 1986. Parallèlement, la productivité s'est nettement améliorée : 4,4 % en rythme annuel durant la période septembre-novembre, contre 3,7 % durant les trois mois précédents. L'augmentation des coûts salariaux est ainsi devenue la plus faible depuis deux ans et demi, 3 % en rythme annuel.

SOCIAL

Accord salarial dans la métallurgie italienne

Un accord salarial est intervenu le 18 janvier dans la métallurgie italienne entre les représentants du patronat et les organisations syndicales, CGIL, CISL et UIL. Cette nouvelle convention, signée pour trois ans, s'applique aux 1,5 million de salariés de ce secteur, la métallurgie publique n'étant pas concernée. Elle complète les accords déjà obtenus, à la fin de 1986, par les

Acier

Discussions serrées sur les surcapacités européennes

Les discussions s'annoncent serrées sur les réductions de capacité à opérer dans l'acier européen : s'appuyant sur un rapport effectué par le cabinet de consultants britanniques Peat Marwick, les maîtres de forge d'Eurolor ont proposé, le lundi 19 janvier à Bruxelles, de réduire leur potentiel de production de 5,170 millions de tonnes d'ici à 1990.

Ce chiffre est nettement inférieur à ce que demande la Commission européenne, et avait été fixé, en novembre, à 11,9 millions de tonnes les surcapacités relevant de la responsabilité d'Eurolor sur les 20 millions de tonnes de surcapacité totale en Europe. Mais, explique-t-on de source proche d'Eurolor, il ne s'agit que d'un premier travail et les réductions dans le secteur des tôles fortes pourraient être supérieures au premier chiffre avancé par Peat Marwick (600 000 tonnes).

Par ailleurs, les producteurs ont assorti leur proposition d'un certain nombre de conditions : la prolongation de trois ans, jusqu'en 1990, des quotas internes de production, la prise en charge par la CEE de l'essentiel des coûts sociaux de restructuration et le maintien des protections vis-à-vis de l'étranger.

La commission européenne chargée de l'industrie, M. Narjes, a estimé de son côté que les propositions d'Eurolor étaient insuffisantes.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Accord Olivetti-Canon dans la bureautique

Olivetti et la société japonaise Canon vont créer, à égalité, une société commune basée à Turin, pour développer et vendre un séro de matériel de bureautique : photocopieurs, imprimantes à laser, télécopieurs... La société nouvelle reprendra l'usine d'Olivetti à Agliè (proche de Turin), qui emploie trois cent cinquante personnes. Elle utilisera des technologies des deux maisons mères. Canon, qui possède déjà deux usines de photocopieurs en RFA et en France, ne les transférera pas au nouvel ensemble. Les accords d'Olivetti, avec Toshiba notamment dans l'informatic, ne seront pas affectés, selon M. Pini, vice-président du groupe italien. En revanche, ceux qui lient sa filiale ouest-allemande Triumph Adler seront vraisemblablement revus.

Cet accord obtenu sur d'inhabituelles bases d'égalité entre une société japonaise et une européenne devrait permettre à Olivetti de se développer sur de nouveaux créneaux qui compléteront sa gamme de machines à écrire et de micro-ordinateurs.

RFA : privatisation totale de VEBA en mars

Le groupe pétrolier ouest-allemand VEBA sera totalement privatisé dans le courant de mars avec la vente des 25,55 % de capital encore détenus par l'Etat fédéral, a annoncé le 19 janvier le ministre des finances, M. Stoltenberg. L'Etat avait déjà réduit sa participation de 43,75 % à 25,55 %. Cette vente devrait rapporter environ 3 milliards de Deutschmarks et 20 % du capital devraient être placés à l'étranger. VEBA, quatrième groupe ouest-allemand par le chiffre d'affaires, contrôle le principal réseau de distribution de carburant en RFA et plusieurs sociétés d'électricité.

M. Stoltenberg a annoncé, par ailleurs, que la participation publique de 16 % dans le capital de Volkswagen sera vendue « dans le courant de 1987 ». En revanche, la vente de 25 % des actions de Lufthansa (l'Etat en possède 79,91 %) n'est pas au programme de 1987 du fait de l'opposition de la CSU.

Les Aéroports de Paris restaurant-ils à la douzième place européenne ?

« Nous devons tout faire pour être la douzième place européenne aérienne », déclare M. Bernard Lathière, président d'Aéroports de Paris. « Sinon, nous regarderons les avions passer au-dessus de nos têtes. » Tel est bien le problème posé à l'institution aéroportuaire de la capitale française. L'année 1986 a été plutôt bonne avec un bénéfice de 100 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs (+ 4 %). On a dénombré 310 500 mouvements d'avions (+ 4,5 %), 33,5 millions de passagers (+ 1,5 %) et 714 000 tonnes de fret (+ 2,5 %). Dans une conjoncture maussade, ce résultat est honorable. Rasta que Paris est toujours classé au deuxième rang européen pour les passagers, derrière Londres (48,5 millions de passagers), mais ne figure qu'en troisième position pour le fret, derrière Francfort (823 000 tonnes, soit + 7,9 %) et Londres (717 000 tonnes, soit + 2,9 %), qui progressent plus vite.

fonctionnaires ministériels et ceux des services para-étatiques qui s'étaient vu accorder des augmentations salariales, généralement jugées favorables. Cette période de négociations sociales est considérée comme importante en Italie où, progressivement, les contrats collectifs de 10 millions de personnes devaient être révisés.

Dans le cas de la métallurgie, la précédente convention était échu depuis le 31 décembre 1985 et devait donc être renouvelée. Il aura fallu de nombreuses séances de négociations puis une ultime discussion de 30 heures pour aboutir à un résultat. Selon les termes de l'accord, une augmentation moyenne de 10 000 lires par mois (500 F) est prévue et sera échelonnée sur les trois ans à venir. La durée du travail devra en outre diminuer de 16 heures par an. Pour les syndicats, le nouvel accord est jugé « socialement bon ». Pour leur part, les milieux patronaux l'estiment « économiquement onéreux » puisque le pouvoir d'achat devrait être légèrement amélioré. Les industriels italiens observent que la convention collective sera lourde à supporter mais reconnaissent que le climat actuel et les résultats des autres négociations rendaient inévitable une telle conclusion.

La CGT repousse au 22 mars sa manifestation pour la Sécurité sociale

Le bureau confédéral de la CGT a décidé, le lundi 19 janvier, de reporter au dimanche 22 mars la manifestation nationale pour la défense de la Sécurité sociale prévue initialement dimanche 25 janvier. « compte tenu des conditions climatiques exceptionnelles qui rendent difficile la circulation de centaines d'autobus, de milliers de voitures et le transport ferroviaire lui-même ». La CGT pourra-t-elle maintenir la journée d'action dans la fonction publique qu'elle avait déjà reportée du 15 au 22 janvier en raison de « l'offensive du froid » qui nécessitait « l'intervention accrue des services publics » ?

Les mêmes difficultés ont quelque peu retardé les Journées de débats organisées le week-end dernier, par la CFTD dans les entreprises et sur les lieux publics, notamment pour diffuser un questionnaire sur la consommation médicale et pharmaceutique, les hôpitaux, la rémunération des médecins, la situation de la Sécurité sociale, son financement et sa gestion : ce « sondage » doit servir à la préparation d'assises départementales de la protection sociale en avril prochain, et d'assises nationales à Paris le 10 juin.



à dévorer

Le livre : 700 photos, 195 francs. Editions Du May. L'expo : du 9 janv. au 7 fév. 200 offices. M.H.C.-B.D.C. Hôtel des Invalides. Un livre. Une expo

INFORMATION SICAV

	Valeur de l'action au 31.12.86 en Francs	Dernier dividende (coté) en Francs	Rendement (dividende et capital) au 31.12.86 en Francs
INDOSUEZ VALEURS actions et obligations France et étranger	714,05	23,83	18,12%
GESTION SÉLECTION (France, Suède, Monaco, CFA)	726,42	23,83	23,36%
SÉCURITÉ MOBILIÈRE obligations de première catégorie (garanties par l'État)	375,75	39,54	16,12%
SICAVIMMO actions et obligations du secteur immobilier France et étranger	761,00	31,32	27,86%
UNIJAPON actions japonaises	1358,51	36,75	16,36%
AMÉRIQUE GESTION actions américaines	334,86	13,07	27,46%
UNIGESTION actions et obligations France et étranger	638,98	28,21	25,86%
GESTION RENDEMENT obligations françaises et étrangères	474,54	39,20	24,88%
MULTIOBLIGATIONS obligations françaises et étrangères	402,35	29,12	16,12%
IMSI actions et obligations du secteur immobilier France et étranger	594,31	25,56	14,86%
ORIENT GESTION actions Pacifique (maximum 50%)	164,24	4,02	3,26%

BANQUE INDOSUEZ
tout un monde d'opportunités
Direction de la Clientèle Privée
36, bd Haussmann 75008 Paris - Tél. : 45.61.23.61

Conjoncture Marchés financiers

Les grèves de la SNCF ont en peu de conséquences sur l'activité, estime la Banque de France

L'activité industrielle - qui avait légèrement fléchi en novembre - en France - a quelque peu progressé en décembre - et - devrait se développer à nouveau, après les pertes des productions liées aux mouvements sociaux de début janvier, estime la Banque de France dans son enquête mensuelle de conjoncture, pour le mois de décembre.

La Banque ajoute que les grèves survenues à la SNCF - ont eu une incidence limitée, car les livraisons et approvisionnements, habituellement réduits en fin d'année, ont pu être assurés par les moyens restés disponibles. La Banque note que la demande intérieure adressée à l'industrie s'est - quelque peu renforcée, en particulier dans l'agro-alimentaire -, mais qu'en revanche les commandes étrangères ont à nouveau régressé, du fait notamment de la baisse de la monnaie américaine.

Aussi, les chefs d'entreprise estiment que leurs carnets de commandes n'ont guère évolué, à l'exception du secteur des biens d'équipement où l'on constate une amélioration des commandes.

Les perspectives d'investissements pour 1987 sont supérieures à celles de 1986, poursuit l'étude, tournées le plus souvent vers la modernisation des installations que leur simple entretien ou leur remplacement.

Enfin, l'emploi - continue de décroître dans l'industrie, où la modernisation - l'appareil productif - aggrave les licenciements - mais se stabilise dans les bâtiments et les services et progresse dans le commerce.

Par secteurs, la Banque s'attend à une croissance de la production dans la plupart des industries du secteur des biens d'équipement professionnels, ainsi que dans le secteur des biens de consommation (à l'exception de l'équipement ménager) et des industriels du transport (hors voitures particulières, en voie de stabilisation).

Dans le bâtiment, en nette reprise au second semestre 1986 - le plan gouvernemental en faveur du logement devrait confirmer cette tendance -.

Enfin, dans le commerce, dont les ventes en volume ont excédé de 1,1 % en novembre-décembre 1986 celles de novembre-décembre 1985, les professionnels demeurent relativement optimistes, et - manifestent des intentions de commandes encore substantielles -.

Les professionnels demeurent relativement optimistes et - manifestent des intentions de commandes encore substantielles -.

ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT
FORTE PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 1986

Le chiffre d'affaires de l'électronique Serge Dassault, pour l'année 1986, a été de 3 673 MF TTC (3 173 MF HT), contre, en 1985, 3 096 MF TTC (2 678 MF HT), soit une progression de 19 %.

Le montant des commandes prises au cours de l'année 1986 s'élève à 4 003 MF TTC (3 498 MF HT), portant ainsi le carnet de commandes de la société, au 31 décembre 1986, à plus de deux années de chiffre d'affaires.

Ces chiffres confirment l'expansion de la société et permettent de prévoir à nouveau une importante croissance de chiffre d'affaires pour 1987.

CICA
(SOCIÉTÉ COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DE LA CÔTE D'AFRIQUE)
Groupe CFAO

Dans sa séance du 14 janvier 1987, le conseil d'administration de la société, évoquant les chiffres prévisibles de l'exercice 1986, a constaté une nouvelle progression, de l'ordre de 33 %, du chiffre d'affaires consolidé, qui atteindra 1 750 millions de francs pour l'année 1986, contre 1 313 millions de francs l'année précédente.

Les résultats consolidés seront aussi en nette augmentation et dépasseront 50 millions de francs, contre 38,1 millions de francs en 1985, soit une avance de 31 %.

Par ailleurs, le bénéfice net de la société mère pour 1986 devrait s'établir à 15,4 millions de francs, contre 12,3 millions de francs pour l'exercice 1985.

PARIS, 19 janvier

« Bourse monétaire »

Les monnaies ont une fois de plus dicté leur loi au marché. Lundi, en effet, la violence chute du dollar, suivie d'une forte poussée du mark, a refroidi l'atmosphère à la corbeille. A l'issue d'une séance plus calme que les jours précédents, les valeurs françaises cédèrent 0,86 %.

Les rehaussements descriptifs en effet l'espoir d'une baisse rapide des taux d'intérêt. Or, ces derniers jours, après la réévaluation du mark de 3 %, tout le monde anticipait une diminution des taux en Europe et notamment en Allemagne. La Bourse de Paris avait atteint le semaine dernière ses plus « hauts historiques » sur cette perspective.

Lundi, à Paris, les taux sur le marché monétaire se sont très légèrement tendus à 9 1/4 %.

Les investisseurs ont donc stoppé leurs achats et ont même dégageé quelques bénéfices à trois jours de la liquidation mensuelle.

Intéressé vient d'annoncer qu'il avait cédé ces derniers temps, en Bourse, 25 % du capital de sa filiale Panaroya. Ce dernier titre, qui avait beaucoup monté ces dernières semaines en raison de la restructuration entreprise par le groupe, a cédé près de 7 % à 59,50 F. Intéressé a de son côté, perdu 2,5 %.

Le certificat Total a abandonné 4,9 %. Havas 4,7 % et le certificat BIL-Aquitaine 4,3 %. Recrut de 4 % de Boussac-Lafont et de 3 % de Sefinor.

A l'inverse, la Redoute a gagné 4 %, Doctis de France 3,9 % et Casino 2,4 %. Michelin a pris 1,4 %.

A Londres, sur le « marché gris », l'action Paribas était recherchée entre 472 F et 486 F. Le groupe est privé de 405 F.

La MATIF était tout juste soutenue. Au compartiment des valeurs étrangères, légère hausse des mines d'or. Les Allemandes étaient faibles ainsi que certaines américaines, ces dernières ne pouvant répercuter la hausse enregistrée à Wall Street en raison de la chute du dollar.

L'or était très ferme. A Londres, il atteignait 421,25 dollars et à Paris 423 dollars. Le lingot a cédé 100 F à 82 600 F et le napoleon 3 F à 830 F.

NEW-YORK, 19 janvier

Nouveau record

Wall Street a poursuivi sur sa lancée de la semaine passée le 19 janvier, l'indice Dow Jones pulvérisant - c'est devenu une habitude - son précédent record du 16 janvier. En clôture, il s'inscrivait à 2 102,50, en progression de 25,87 points, après avoir pourtant légèrement reculé à la mi-séance. L'activité, qui restait soutenue, était cependant un peu moins déchaînée que durant les dernières séances. 162,83 millions de titres étaient échangés, contre 218,39 millions le 16 janvier. On notait 1 048 valeurs en progression, contre 567 en repli et 370 inchangées.

Autour du Big Board, on attribuait cette nouvelle hausse à l'attrait pour les valeurs américaines mis en exergue par la chute du dollar, tombé face au yen à son niveau le plus bas de l'après-guerre. Les investisseurs ont montré un intérêt soutenu pour les valeurs technologiques, comme Digital Equipment (+ 5 3/4, à 142 3/4) et même IBM (+ 4 7/8, à 125). ATT et IBM figuraient parmi les valeurs les plus traitées, avec respectivement 2,25 et 2,20 millions de titres échangés.

VALEUR	Cours de 19 jan.	Cours de 16 jan.
Alcoa	39 7/8	39 7/8
A.T.T.	125	125
Boeing	51	50 3/4
Chemical Bank	39 3/8	39 3/8
Du Pont de Nemours	98	98 3/8
Eastman	5 1/8	5 1/8
Exxon	78 1/8	78 1/8
General Electric	70 1/8	70 1/8
General Motors	34 1/4	34 1/4
Goodyear	39 3/4	39 3/4
IBM	125	125
I.T.T.	58 5/8	58 1/8
Motor Oil	44	43 3/4
Pfizer	55 5/8	55 1/2
Schlumberger	38 3/8	38 1/4
Union Carbide	38	38 1/4
U.S. Steel	57 5/8	58 3/8
Westinghouse	75 1/8	75 1/8
U.S. X	23 3/4	24 1/8
Weyerhaeuser	65 1/4	67 7/8
Yarn Co.	89 3/4	89 1/8

CHANGES

Dollar : 6,14 F ↑

Le dollar s'est nettement renforcé mardi 20 janvier passant de 1,80 DM à près de 1,84 DM, de 6,05 F à 6,14 F et de 150 yens à 152 yens. Cette reprise, qualifiée de « technique », est due à des rachats de vendeurs et à l'annonce du voyage de M. Miyazawa à Washington. Conséquence, le deutschemark, à Paris, a baissé, revenant de 3,35 F à moins de 3,34 F.

FRANCFORT 19 jan. 20 jan.
Dollar (en DM) .. 188,50 183,75
TOKYO 19 jan. 20 jan.
Dollar (en yen) .. 150 152,68

MARCHÉ MONÉTAIRE
(ciffes privés)
Paris (19 janv.) 9 1/2 %
New-York (16 janv.)... 5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)
16 jan. 19 jan.
Valeurs françaises .. 184,5 181,2
Valeurs étrangères .. 183,8 180,7
C° des agents de change
(base 100 : 31 déc. 1981)
Indice général ... 471,5 475,6

NEW-YORK
(indice Dow Jones)
16 jan. 19 jan.
Industrielles 2 076,43 2 102,50

LONDRES
(indice - Financial Times -)
16 jan. 19 jan.
Industrielles 1 403 1 397
Mines d'or 333 335,28
Fonds d'Etat 85,43 85,31

TOKYO
19 jan. 20 jan.
Nikkei 19 188,78 19 218,88
Indice général ... 1 654,37 1 653,91

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 19 janvier
Nombre de contrats : 15 603

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	108,25	108,25	108,20
Précédent	108,05	107,95	107,60

AUTOUR DE LA CORBEILLE

IMÉTAL CÈDE 25 % DE PENARROYA. - La holding minière Imétal (maximaux non fixés) a cédé, en Bourse, un capital qu'elle détenait dans la société minière et métallurgique Penarroya. Sa participation est ainsi passée de 39,45 % à 34,17 %. Imétal, dont les principaux actionnaires sont la Cogema (via Cogepac) et la Compagnie financière de Soes, conserve, avec la majorité de blocage, une majorité des droits de vote en assemblée générale. Les sociétés de Penarroya, en effet, ont une voix double pour les possesseurs d'actions depuis plus de deux ans.

Imétal, qui avait annoncé, fin novembre (Le Monde du 26 novembre) un abandon de créances de 435 millions de francs et un prêt de 250 millions de francs en faveur de sa filiale, avait alors annoncé être à la - limite de son engagement -. Et déjà, Penarroya, affectée par l'effacement durable du cours de ses actions, accusait par le recul du dollar cherchait un nouveau partenaire. L'identité des acheteurs reste pour l'instant inconnue. Si, à la fin du mois de janvier, il apparaît qu'une société détient plus de 10 % du capital de Penarroya, elle devra alors se faire connaître. Une société non identifiée détenait déjà au moins 8 % du capital.

Cet emprunt ayant été soustrait, le présent avis est publié à titre d'information seulement. Décembre 1986

CNT

Caisse Nationale des Télécommunications

Emprunt obligataire de CAN \$ 100.000.000

9 1/2 % 1987-1994

Garantie inconditionnelle de

La République Française

Prix d'émission : 101 1/2 %

Banque Nationale de Paris

Banque Bruxelles Lambert S.A. Daiwa Europe Limited

Orion Royal Bank Limited

Algemene Bank Nederland N.V. Bank of Montreal Capital Markets Limited

Bankers Trust International Limited Banque Indosuez

Banque Internationale à Luxembourg S.A. Banque Paribas Capital Markets Limited

Credit Suisse First Boston Limited Deutsche Bank Capital Markets Limited

Generale Bank Girozentrale und Bank der Oesterreichischen Sparkassen

Goldman Sachs International Corp. McLeod Young Weir International Limited

Merrill Lynch Capital Markets Mitsubishi Finance International Limited

Morgan Guaranty Ltd The Nikko Securities Co., (Europe) Ltd.

Sanitomo Finance International Toronto Dominion International Limited

Union Bank of Switzerland (Securities) Limited Westdeutsche Landesbank Girozentrale

Wood Gundy Inc. Yamachi International (Europe) Limited

87 Entrons chez PARIBAS avec NIVARD, FLORNOY Agents de Change
20, boulevard Montmartre, 75009 PARIS (1) 42.46.82.82

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Une étude dure et rigoureuse pour comprendre le devenir des États-Unis. Un ouvrage indispensable pour analyser la nature du redéploiement de l'État américain.

Un vol. 16 x 24, 208 pages 66 F

presses universitaires de nancy

1550 من الأصل

سكوا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS 19 JANVIER Cours relevés à 17 h 30

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for Règlement mensuel and various stock indices.

Comptant (action) and Second marché (action)

Table for Comptant and Second marché (action) with columns for Valeurs, Cours, and % change.

SICAV (action) 19/1

Table for SICAV (action) 19/1 with columns for Valeurs, Cours, and % change.

Marché libre de l'or

Table for Marché libre de l'or with columns for Valeurs, Cours, and % change.

La gestion en direct de votre portefeuille personnel. 36.15 Taxes LEMONDÉ plus BOURSE

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
2 Les relations entre Paris et Téhéran. 3 La politique d'austérité en Espagne. 6 La situation au Tchad. 8 La lutte anti-subversive au Pérou.	7 La préparation du congrès du PS : comment être « responsable » sans être inefficace. 8 En Polynésie française, les élus de l'opposition demandent des sanctions contre M. Gaston Flosse.	9 Diamant-placement : une nouvelle affaire d'escroquerie. 10 Carrefour du développement : M. Jules Filippeau est élu. — La persistance du froid en Europe.	13 Musique : « Perspectives du XXI ^e siècle », au théâtre du Ranelagh. 14 Digestions, par Bernard Frank. COMMUNICATION 12 Un entretien avec Roland Faure.	32 M. Guillaume cherche à éviter une pénalisation des agriculteurs. — La réévaluation du yen par rapport au dollar. 33 L'avis de M. Claude Guin sur l'endettement des entreprises publiques. 34-35 Marchés financiers.	Radio-télévision 16 Annonces classées ... 20 à 30 Carnet 31 Météorologie 16 Mots croisés 31 Loto sportif 31 Spectacles 16	● J. Chirac : la contre-offensive. ● Rendez-vous parisiens : jouez les branches. ● Le dossier des privatisations. Actualité, Immobilier, Météo, Bourse, Télémarket. 36.16 Tapez LEMONDE

En Suède

Arrestation de trois hommes soupçonnés d'avoir participé au meurtre d'Olof Palme

Stockholm (AFP, Reuters). — La police a confirmé, ce mardi 20 janvier en fin de matinée, les informations publiées par l'agence de presse suédoise TT, selon lesquelles trois personnes soupçonnées de complicité dans le meurtre de l'ancien premier ministre Olof Palme avaient été arrêtées. Leur identité n'a pas encore été révélée.

Olof Palme a été assassiné le 28 février 1986 dans une rue de Stockholm alors qu'il rentrait du cinéma. L'enquête menée par le préfet de police Hans Hogner a été lente et le procureur général Magnus Sjöberg a demandé en conséquence son

remplacement. Selon la presse, les enquêteurs se sont d'abord orientés vers une piste kurde. Le quotidien *Expressen* a affirmé, en septembre, que la police disposait de plusieurs noms de suspects parmi lesquels figuraient des réfugiés politiques kurdes, dont certains liés à l'organisation séparatiste kurde marxiste-léniniste PKK. L'enquête a par ailleurs entraîné une guerre des services, le service du contre-espionnage menant une investigation parallèle pour vérifier l'emploi du temps de plusieurs policiers de la capitale.

Remous autour de sanctions à la SNCF

Des discussions continuent cette semaine entre les directions régionales de la SNCF et les organisations syndicales à propos des sanctions envisagées contre certains cheminots ou des plaintes déposées pour entraves à la circulation des trains lors de la grève. Dans certains dépôts, notamment à Amiens, à Metz, à Lille (où cinq cent soixante et onze plaintes auraient été déposées), à Paris-Est, à Paris-Sud-Est, à Tours, à Chambéry, la situation est plus tendue.

A Amiens, des débrayages de cinquante-neuf minutes — un maximum possible pour éviter des retenues sur le salaire — ont eu lieu

lundi 19 janvier au départ des trains omnibus à partir de la fin de matinée entraînant des retards de dix minutes à une heure. Une dizaine de cheminots avaient été convoqués au commissariat à la suite des plaintes déposées (cent quarante-sept) par la direction régionale. Lundi soir, à l'issue de l'entrevue entre direction et syndicats, une assemblée générale réunissant soixante-dix des trois cents conducteurs a décidé de suspendre cette action, mais de déposer un préavis de grève pour lundi 26 janvier.

A Metz, où cent trente-deux dossiers disciplinaires ont été ouverts par la direction, et où une quinzaine de cheminots ont été convoqués au commissariat à la suite des plaintes déposées, un préavis de grève a été déposé pour vendredi 23 janvier. Toutefois, une réunion doit avoir lieu jeudi entre direction et syndicats.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 20 janvier

Irrégulier : - 0,01 %

La Bourse de Paris a évolué sur une note irrégulière le 20 janvier en séance du matin, où l'indice de clôture a baissé de 0,01 %. En hausse figuraient Lefebvre (+ 2 %), SGE (+ 1,7 %), Skis Rossignol (+ 1,4 %), Saint-Gobain (+ 1 %) et Air Liquide (+ 0,8 %). En repli on notait Doctis de France (- 1,3 %), Schneider (- 1,6 %), Bongrain (- 1,4 %) et Bancaire (- 1,3 %).

Valeurs françaises			
	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	502	506	504
Agropar Hovis	2050	2080	2050
Air Liquide (E.U.)	710	715	716
Alcatel	1125	1125	1110
Bongrain	2845	2811	2810
Carrefour	1213	1212	1212
Cassini	4910	4910	4910
Carrefour	3763	3790	3790
Chargem S.A.	1850	1836	1840
Club Méditerranée	746	746	746
Club Méditerranée	1465	1465	1466
Esso (E.U.)	1360	1367	1359
ELF-Agip	339	338	338
ELF-Agip	3742	3742	3742
Lafarge-Capitol	1391	1386	1386
Michelin	2885	2890	2870
Midi (E.U.)	1878	1876	1876
Modèle-Hennessy	2245	2250	2248
Novis, Mitsui	1090	1098	1096
Oréal (E.U.)	3940	3940	3940
Pechiney	1358	1403	1396
Permut-Réseau	1050	1053	1052
Permut S.A.	1250	1250	1247
Recolet	825	825	825
Suez	815	750	790
Télécom	3480	3440	3440
Thomson-C.S.F.	1805	1808	1805
Toshiba S.P.	458 50	458 50	458 50
T.R.T.	2251	2258	2258
Vallo	827	830	830

Le numéro de « Monde » daté 20 janvier 1987 a été tiré à 521 772 exemplaires

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + ISLM

(Publicité)
Actualité : LE BRUIT REND FOU
La presse fait état de drames engendrés par le bruit, cause majeure d'agressivité. Pour vous protéger, eyez recours au filtre E.A.R., né des progrès de l'aéronautique et mis au point aux U.S.A. Il se décomprime en douceur pour s'adapter au conduit auditif. Travail ou sommeil, il protège sans isoler et permet des conversations en milieu bruyant. Recommandé pour la natation. En pharmacie ou 42.73.30.34.

A B C D E F G

Quarante-cinq ans après la « solution finale »

Nouveau mandat d'arrêt international contre Aloïs Brunner ancien adjoint d'Eichmann

Quarante-cinq ans après que la « solution finale » de la question juive ait été définie et arrêtée à Wannsee, près de Berlin, le 20 janvier 1942, l'un de ses principaux exécutants, Aloïs Brunner, se retrouve sous le coup d'un nouveau mandat d'arrêt international. L'ancien adjoint d'Eichmann, à Vienne, puis à Berlin, aujourd'hui réfugié à Damas sous la fausse identité de Georg Fischer, fait l'objet d'une notice de recherche d'Interpol diffusée, le 19 janvier, à ses cent quarante-deux pays membres, dont la Syrie.

Aloïs Brunner, à l'origine « petit flic » autrichien adhérent du Parti national-socialiste clandestin, est — selon toute probabilité — le dernier criminel de guerre nazi de cette importance encore en liberté. Aujourd'hui âgé de soixante-quatre ans, il est accusé d'avoir envoyé plus de cent mille juifs à la mort. Ses « missions » l'ont successivement conduit à Salonique, en France — où il dirige le camp de Drancy et assure la déportation de vingt-quatre mille juifs et de nombreuses rafles, notamment à Nice, et en Slovaquie. Après la Libération, ce fonctionnaire tailleur de la mort est inscrit sur la liste numérotée des criminels de guerre recherchés.

Se cavale le conduit alors au Moyen-Orient. D'abord au Caire, sous le nom d'Aloïs Schaldienst, puis à Damas, où il dirige, selon certaines informations, une compagnie de commerce ouest-allemande. Pendant ce temps, il est condamné à mort par contumace, le 3 mai 1954, en France. Plusieurs pays comme la RFA, la RDA, l'Autriche, la Grèce, la Tchécoslovaquie, se mettent à le rechercher ; en vain. Aloïs Brunner, toujours sous la protection syrienne, continue à conduire ses petites affaires. Selon le *Times*, il conseille, en 1960, les autorités syriennes sur l'achat de matériels d'écoute et sur certains personnels aux techniques d'interrogatoire.

En juin 1982, M^e Serge Klarsfeld, président de l'association Les fils et filles de déportés juifs en France, parvient à l'identifier et à le localiser. Finalement convaincu, le parquet du tribunal de Cologne (RFA) lance un mandat d'arrêt et une

Grève surprise des dockers à Marseille : les dockers ont déclenché, mardi 20 janvier, une grève surprise de vingt-quatre heures sur le port de Marseille. Ce mouvement a pour but de réclamer le paiement des indemnités et des heures de soirée retenues aux équipes qui n'ont pu travailler en raison de la grève des marins en décembre.

demande d'extradition contre Aloïs Brunner en décembre 1984. Le Syria dément alors abriter le criminel de guerre quand bien même ce dernier est photographié et cité dans l'hebdomadaire ouest-allemand *Bunte*.

Aujourd'hui, après une intervention de M^e Klarsfeld, l'Organisation internationale de police criminelle a décidé d'appuyer la demande de la RFA. « La démarche d'Interpol ajoute une pression considérable à l'extradition demandée par l'Allemagne et marque la volonté de cette organisation de rompre heureusement avec la tradition du refus d'agir qui avait toujours été la sienne dans le domaine du crime nazi », se félicite M^e Klarsfeld. Une simple rencontre entre l'avocat et M. Raymond Kendall, secrétaire général d'Interpol, le 11 décembre 1986, aura ainsi débloqué un dossier bien prêt de s'enliser.

LAURENT GREILSAMER.

Un million de francs pour retrouver les assassins de Glenn Souham

Une prime de 1 million de francs sera versée à tout informateur permettant l'arrestation des assassins de Glenn Souham, l'homme d'affaires tué le 24 septembre dernier à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), a indiqué lundi 19 janvier M^e Gérard Drubigny, avocat de la famille Souham.

« Cette somme provient des indemnités d'assurance sur la vie dont les bénéficiaires ont décidé d'affecter le montant à la manifestation de la vérité », a précisé M^e Drubigny. L'avocat n'a pas précisé quels étaient ces « bénéficiaires ».

Dans un communiqué, l'avocat indique que cette « somme globale de 1 million de francs sera versée dans le cadre de l'instruction et sous l'autorité de M. Jean-Claude Pomestan, juge d'instruction ».

« Toutes les informations seront traitées confidentiellement. Elles devront être communiquées à M. Pomestan, juge d'instruction près le tribunal de grande instance de Nanterre, 179, avenue Joliot-Curie 92020 Nanterre Cedex, tél. 47-25-93-50 », conclut M^e Drubigny.

Tennis : International d'Australie. — Yannick Noah s'est qualifié, mardi 20 janvier, à Melbourne, pour les quarts de finale du simple messieurs en battant l'Américain Tim Wilkison 4-6, 4-6, 6-3, 6-4, 6-2. Il sera opposé jeudi à l'Australien Pat Cash, vainqueur de l'Américain Paul Anacone 6-4, 6-1, 6-7, 1-6, 6-2. La surprise des huitièmes de finale est venue de l'élimination de Boris Becker par l'Australien Wally Messer 4-6, 7-6, 6-4, 6-7, 6-2. Dans l'autre match des huitièmes de finale de la journée, le Néozélandais Kelly Everden a battu l'Américain Derrick Rostagno 6-7, 6-2, 6-4, 6-7, 7-5. Les quarts de finale du simple dames ont donné les résultats suivants : Catherine Lindqvist (Suède) bat Pam Shriver (E-U) 6-3, 6-1. Martina Navratilova (E-U) bat Zina Garrison (E-U) 6-0, 6-3. Hana Mandlikova (Tch.) bat Lori McNeil (E-U) 6-0, 6-0. Claudia Kohde-Kilsch (RFA) bat Elizabeth Sayers-Smylie (Aust.) 7-6, 4-6, 6-2.

Sur le vif

Bon appétit, messieurs !

Ce matin, à la conférence des chefs, ils s'interrogeaient : Alors ! Le résultat des courses, c'est pour quand ? Qui c'est qui va remplacer Devaquet au gouvernement ? Mystère. Les paris sont toujours ouverts. Curieux, avouez ! Ça va faire bientôt six semaines qu'il est vacant, ce fauteuil. Rien que d'imaginer le nombre de gens qui rêvent d'y caler leurs fesses, moi, je me marre. Appelez-vous dans *Globe*, ce formidable atterrisseur. Paul Guth, Martinéz, Duras, Poujade à qui on téléphone : Allô ! Ici, un habitué de *Matin*. On a pensé à vous pour le rôle de *Vais, Léonard ne fait pas la poids*. Et leurs réponses ! C'était à se cogner le derrière sur le compteur à gaz.

J'ai demandé à un copain du journal, je lui ai dit : — Qui tu vois dans ce prix à réclamer ? — Je sais pas. Hier encore, c'était un copain à Toubon qu'on dormait gagnant. Et là maintenant, c'est un copain à Chaban qui revient très fort. Et y a pas que les universités. Il y a les vieux.

— Quel, les vieux ? — Séguy veut un adjoint aux personnes âgées. Et Ballarou en veut un à la consommation et à la concurrence. Mais, bon, comme ils sont libéraux nos princes, ils se demandent si ça doit être réglé ou pas. Et si oui, par qui ? Par un secrétaire d'Etat ou par un simple délégué, comme pour les nanas ? Très important, ça.

— Pourquoi ? — Simple : à défaut de nouveaux postes, les alliés à ton Jacquot veulent des nouveaux titres. Plus confiants. Il y a surenchère sur la carte de visite. Les secrétaires d'Etat en ont marre de faire ministres délégués. Les ministres délégués ça les agace d'être rien que délégués, ils veulent faire ministres tout court. Et les ministres tout court, ils trouvent que c'est un peu court, ils veulent faire ministres d'Etat.

— Même Paquet ? — Oui, mais alors, lui, ce serait ministre d'Etat sans vraies portefeuilles.

CLAUDE SARRAUTE.

Inculpé de faux en écritures privées M. Yves Marchand reçoit le soutien des commissaires de police

RENNES de notre correspondant

Le Syndicat des commissaires et des hauts fonctionnaires de la Police nationale a apporté, lundi 19 janvier, son soutien total à M. Yves Marchand, directeur de l'École nationale supérieure de la police nationale, mis en cause dans une affaire de faux en écritures privées et renvoyé devant le tribunal correctionnel de Nantes (le *Monde* daté 18-19 janvier).

Le Syndicat des commissaires fait remarquer que les poursuites ne résultent pas d'une action du parquet, mais d'une plainte avec constitution de partie civile d'un inspecteur de police placé sous l'autorité de M. Marchand et mécontent de sa notation.

Pour le syndicat, il s'agit là « d'une manœuvre grossière destinée à discréditer notre collègue ». Soulignant que le parquet général avait immédiatement interjeté appel de l'ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel de Nantes, le syndicat des commissaires de police dit faire « entière confiance à l'autorité judiciaire pour rendre justice à notre collègue, injustement et ignominieusement attaqué dans son honneur ».

Ch. T.

Au tribunal de Paris Pas de condamnation pour deux militants de SOS racisme

Les deux militants de SOS racisme MM. Pascal Tréoude et Hakim Addad, qui avaient à répondre des délits de port et transport d'armes de sixième catégorie, ne seront pas condamnés. La vingt-quatrième chambre du tribunal de Paris, devant laquelle ils avaient comparu le 6 janvier (le *Monde* du 8 janvier), a, en effet, déclaré « recevables et fondées » les conclusions de la défense qui estimait que la procédure de flagrant délit suivie contre les deux jeunes gens était nulle.

Pour le tribunal, l'interpellation dont ils avaient été l'objet, le 10 décembre 1986 en fin de matinée, alors qu'ils affichaient des affiches contre le projet du code de la nationalité boulevard Arago, sur le parcours de la manifestation étudiante qui devait avoir lieu dans l'après-midi, constitue « un acte de police judiciaire dépourvu de toute existence légale ».

« Aucun élément du dossier, déclare le jugement, ne permet de penser que les prévenus aient pu effectuer leur affichage sauvage dans des conditions de nature à dégrader les panneaux sur lesquels ils collaient leurs affiches ». Dans ces conditions, « en l'absence de toute constatation d'indices d'un délit flagrant puni d'emprisonnement, il n'a donc pu être procédé valablement à l'ouverture d'une enquête de flagrance ».

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 F HT PAR MOIS
Réception et réexpédition du courrier
Permanence téléphonique / permanence téléx
Rédaction d'actes et constitution de sociétés.
GEICA/42-96-41-12 56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

LES AMATEURS D'APPLE PROFITENT DES PRIX D'INTERNATIONAL COMPUTER
LES SONT TOUJOURS DANS LE SIROP.

Un Macintosh +, une imprimante et un disque dur compatibles
29 900 F HT
35 462 F TTC
Offre valable jusqu'au 31/01

INTERNATIONAL COMPUTER
La micro sans frontières
26, rue du Renard Paris 4^e
42.72.26.26

Opinion